



K. C. III. E. 1.



John Carter Brown  
Library  
Brown University

✿✿  
The John Carter Brown Library  
Brown University  
Purchased from the  
Louisa D. Sharpe Metcalf Fund  
✿✿

HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE

DES  
ARTS ET DES  
MÉTIER

DE  
FRANCE

PAR  
M. DE VOLTAIRE

PAR  
M. L'ABBÉ RAYNOLEAU

PAR  
M. L'ABBÉ DE MONTAIGNE

PAR  
M. L'ABBÉ DE MONTAIGNE

PAR  
M. L'ABBÉ DE MONTAIGNE

K

HISTOIRE  
*PHILOSOPHIQUE*

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE  
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

---

*Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.*

---

TOME SIXIEME.

K

1812

1813

1814

1815

1816

1817

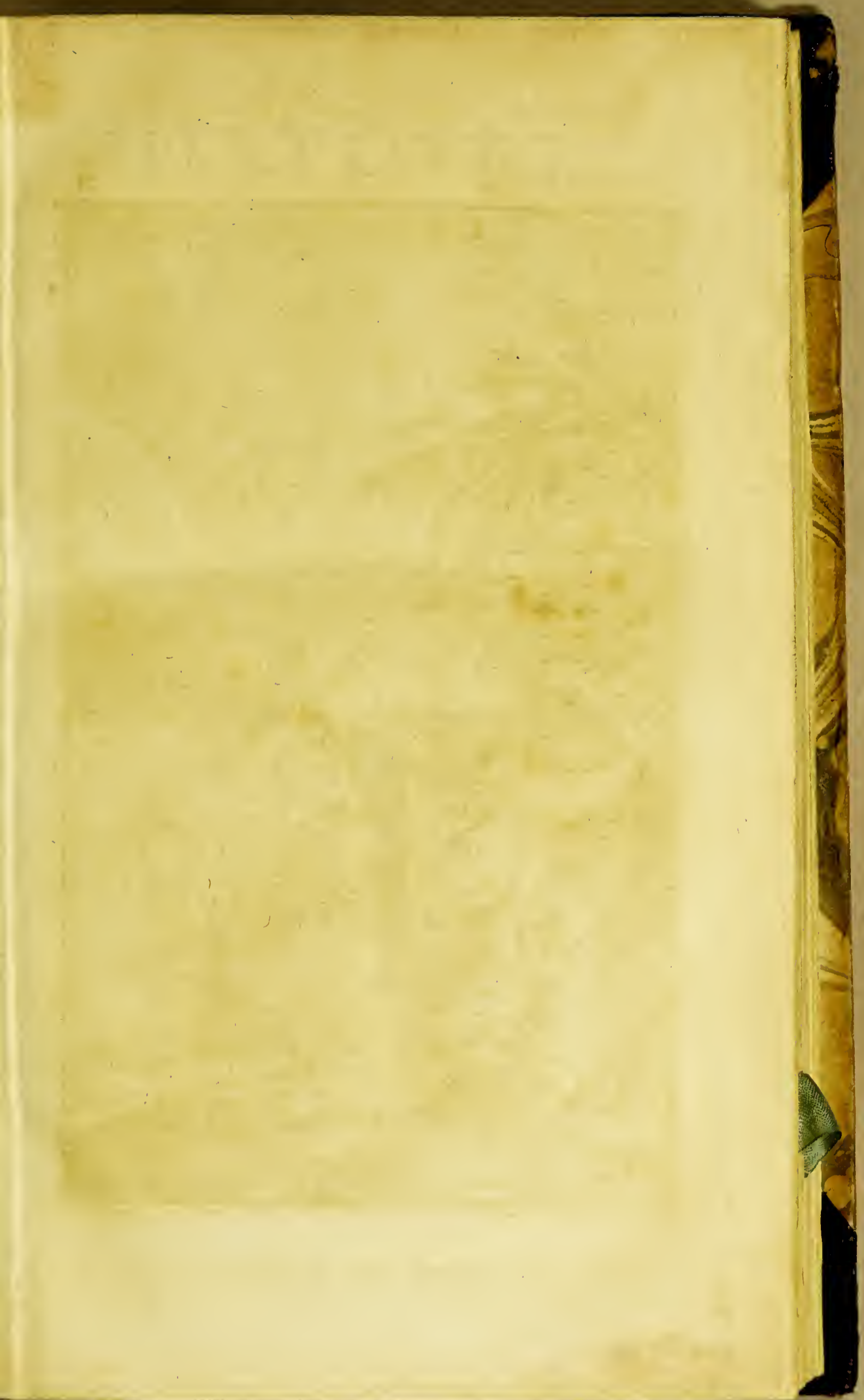
1818

1819

1820

1821

1822





de la Rue Sc.

Ouragan aux Antilles.



HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE

ET

POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE  
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

---

*Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.*

---

TOME SIXIEME.

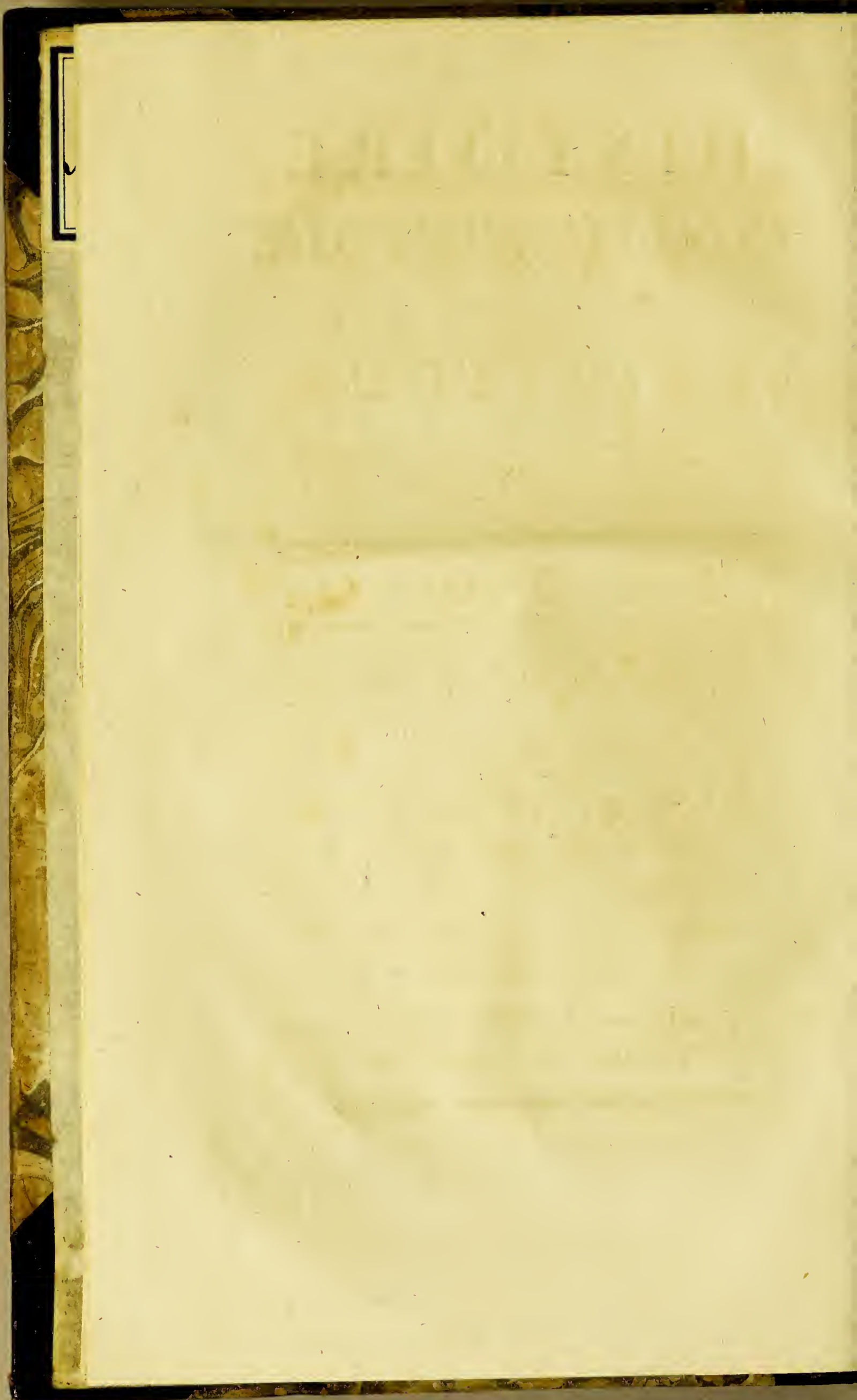


*A GENEVE,*

Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur  
de la Ville & de l'Académie.

---

*M. DCC. LXXXIII.*



---

---

T A B L E  
D E S  
I N D I C A T I O N S.

---

---

L I V R E O N Z I E M E.

*Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Maniere dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.*

- I. *L*ES Européens établis dans les isles de l'Amérique, vont chercher des cultivateurs en Afrique. Page 1
- II. *Notions sur la côte orientale de l'Afrique.* 3
- III. *Idée de la côte septentrionale de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier.* 4
- IV. *Révolutions arrivées dans la Lybie.* 15
- V. *Situation actuelle de Tripoli.* 17

VI. <i>Situation actuelle de Tunis.</i>	19
VII. <i>Situation actuelle d'Alger.</i>	25
VIII. <i>Situation actuelle de Maroc.</i>	29
IX. <i>Origine de la piraterie sur la côte septentrionale de l'Afrique. Moyens de la réprimer.</i>	34
X. <i>Couleur des habitants de la côte occidentale de l'Afrique, connue sous le nom de Guinée. Quelle peut être la cause de ce phénomène ?</i>	39
XI. <i>De quelle nature est le sol de la Guinée. Quelles sont ses côtes.</i>	48
XII. <i>Idée des divers gouvernements établis en Guinée.</i>	50
XIII. <i>De quelle manière on fait la guerre en Guinée.</i>	53
XIV. <i>Quels sont les cultes établis en Guinée.</i>	55
XV. <i>Mœurs, habitudes &amp; occupations des peuples de la Guinée.</i>	56
XVI. <i>A quoi se réduisoit anciennement le commerce dans la Guinée.</i>	65
XVII. <i>Le commerce de la Guinée s'est agrandi par la vente de ses esclaves.</i>	67

DES INDICATIONS. vij

- XVIII. *Quelles sont les côtes où les navigateurs étrangers abordent pour trouver des esclaves.* 71
- XIX. *En quel nombre, à quel prix, & avec quelles marchandises les esclaves sont-ils achetés ?* 87
- XX. *Quels sont les peuples qui achètent les esclaves.* 89
- XXI. *Méthodes pratiquées dans l'acquisition, dans le traitement & dans la vente des esclaves. Considérations à ce sujet.* 96
- XXII. *Misérable condition des esclaves en Amérique,* 100
- XXIII. *Comment on pourroit rendre l'état des esclaves plus supportable.* 110
- XXIV. *Origine & progrès de l'esclavage. Arguments imaginés pour le justifier. Réponse à ces arguments.* 117
- XXV. *Les terres de l'Archipel Américain ont été cultivées jusqu'ici avec négligence.* 131
- XXVI. *Les esclaves sont d'abord occupés de leur subsistance. On leur demande ensuite de riches productions.* 146
- XXVII. *De la culture du rocou.* 150

XXVIII. <i>De la culture du coton.</i>	151
XXIX. <i>De la culture du café.</i>	153
XXX. <i>De la culture du sucre.</i>	156
XXXI. <i>Caractere des Européens établis dans l'Archipel Américain.</i>	165
XXXII. <i>Maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les isles de l'Améri- que.</i>	172
XXXIII. <i>Avantages des nations qui possèdent les isles de l'Amérique.</i>	176

## LIVRE DOUZIEME.

*Établissements des Espagnols, des Hollandois & des Danois dans les isles de l'Amérique.*

- |   |     |
|---|-----|
| I. <i>DÉFINITION de la vraie gloire.</i>  | 179 |
| II. <i>Idée qu'il faut se former de l'isle de la Trinité.</i>   | 181 |
| III. <i>De Cabagua &amp; de ses perles.</i>   | 183 |
| IV. <i>Notions sur la Marguerite.</i>   | 185 |
| V. <i>Conquête de Porto-Rico par les Espagnols.</i>   | 187 |
| VI. <i>Etat actuel de Porto-Rico.</i>   | 191 |
| VII. <i>Moyens qui rendroient Porto-Rico florissant.</i>  | 194 |
| VIII. <i>Quels furent les évènements qui firent décheoir St. Domingue de la splendeur où cette isle s'étoit élevée.</i> | 197 |
| IX. <i>Etat actuel de la partie Espagnole de St. Domingue.</i>  | 200 |
| X. <i>Conquête de l'isle de Cuba par les Espagnols.</i>   | 204 |

- XI. *Importance , gouvernement , population , cultures & autres travaux de Cuba.* 206
- XII. *En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette isle.* 220
- XIII. *L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables , les prend-elle encore pour rendre ses isles utiles ?* 225
- XIV. *Les nations qui ont des colonies en Amérique souffriroient-elles que les isles Espagnoles devinssent florissantes ?* 230
- XV. *Marche politique de la République des Provinces-Unies à sa naissance.* 232
- XVI. *Description de l'isle Hollandoise de Curaçao.* 235
- XVII. *Description de l'isle Hollandoise de Saint-Eustache.* 236
- XVIII. *Description de l'isle Hollandoise de Saba.* 237
- XIX. *Description de l'isle , partie Hollandoise & partie Françoise , de Saint-Martin.* 238
- XX. *Avantages que la Hollande retire de ses isles pour son commerce.* 241



DES INDICATIONS. xj

- XXI. *Considérations physiques sur la Guyane.* 244
- XXII. *Établissement formé par les Hollandois dans la Guyane, sur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.* 247
- XXIII. *Quels ont été les principes des prospérités de la colonie de Surinam ?* 250
- XXIV. *Etat actuel de la colonie de Surinam, & l'étendue de ses dettes.* 253
- XXV. *Fondation de la colonie de Berbiche. Ses malheurs passés. Sa misère actuelle.* 256
- XXVI. *Ancienneté de la colonie d'Essequibo. Comment elle a pu prospérer, après avoir languï très-long-temps.* 259
- XXVII. *Désordres qui regnent dans les colonies Hollandoises.* 261
- XXVIII. *Les pertes que font les Hollandois doivent rendre la République plus attentive sur ses possessions d'Amérique.* 268
- XXIX. *Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.* 275
- XXX. *Les Danois s'établissent dans les isles de Saint-Thomas, de Saint-Jean & de Sainte-Croix.* 278

XXXI. *Etat malheureux des isles. Ce qu'il conviendrait au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.*

284

XXXII. *Coup-d'œil rapide sur la puissance Danoise.*

288

Fin de la Table du Tome sixieme.



HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ET  
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE  
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.



LIVRE ONZIEME.

*Les Européens vont acheter, en Afrique, des Cultivateurs pour les Antilles. Maniere dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.*

**N**OUS avons vu d'immenses contrées envahies & dévastées; leurs innocents & tranquilles habitants, ou massacrés, ou chargés de chaînes; une affreuse solitude s'établir sur les ruines d'une population nombreuse; des usurpateurs féroces s'entr'égorger

I.  
Les Euro-  
péens éta-  
blis dans les  
îles de l'A-  
mérique,

vont cher-  
cher des cul-  
tivateurs en  
Afrique.

& entasser leurs cadavres sur les cadavres de leurs victimes. Quelle sera la suite de tant de forfaits ? Les mêmes, les mêmes, suivis d'un autre moins sanglant peut-être, mais plus révoltant : le commerce de l'homme vendu & acheté par l'homme. Ce sont principalement les isles de l'Amérique qui ont excité à ce commerce abominable ; & l'on va voir comment ce malheur est arrivé.

Quelques vagabonds inquiets, la plupart flétris par les loix, ou ruinés par leurs débauches, imaginent, dans leur désespoir, d'attaquer des vaisseaux Espagnols ou Portugais, richement chargés des dépouilles du Nouveau-Monde. Des isles sauvages, qui, par leur situation, assurent le succès de ces pirateries, servent de repaire à ces brigands, & deviennent bientôt leur patrie. Accoutumés au meurtre, ils méditent la destruction du peuple simple & confiant qui les avoit accueillis avec humanités ; & les nations policées, dont les Flibustiers étoient le rebut, adoptent, sans balancer, ce projet exécrationnel : il est exécuté. Mais il s'agissoit de rendre utiles tant de crimes. L'or & l'argent, qu'on n'avoit pas encore cessé de regarder comme les seules productions précieuses qu'on pût tirer de l'Amérique, n'avoient jamais existé dans plusieurs de ces acquisitions, ou n'y existoient plus en assez grande abondance, pour qu'il y eût de l'avantage à les extraire. Quelques spéculateurs, moins aveuglés par les préjugés que la multitude, penseroient qu'un sol & un climat si différents des nôtres, pourroient nous fournir des denrées qui manquoient à notre bonheur, ou que nous étions obligés de payer trop cher ; & ils proposèrent d'y en établir la culture. Des obstacles, en apparence invincibles, s'opposoient à l'exécution de ce plan. Les anciens habitants du pays n'étoient plus ; & quand ils n'au-

roient pas été exterminés, la foiblesse de leur tempérament, l'habitude du repos, une aversion insurmontable pour le travail, n'eussent guere permis d'en faire des instruments propres à servir l'avidité de leurs oppresseurs. Ces barbares eux-mêmes, nés dans un climat tempéré, ne pouvoient soutenir les travaux pénibles d'un défrichement sous un ciel brûlant & mal-sain. L'intérêt, fertile en expédients, imagina d'aller demander des cultivateurs à l'Afrique, qui a toujours été dans l'usage vil & inhumain de vendre ses habitants.

L'Afrique est une région immense qui ne tient à l'Asie que par une langue de terre de vingt lieues, qu'on nomme l'isthme de Suez; lien physique & barriere politique, que la mer doit rompre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes & des détroits à l'Orient. Cette presqu'île, coupée par l'équateur en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde l'Orient, l'autre le Nord, & le troisieme l'Occident.

Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez jusqu'auprès du cap de Bonne-Espérance, est baigné par la mer Rouge & par l'Océan. L'intérieur du pays est peu connu; & ce qu'on en fait ne peut intéresser, ni l'avidité du négociant, ni la curiosité du voyageur, ni l'humanité du Philosophe. Les missionnaires même, qui avoient fait quelques progrès dans ces contrées, sur-tout dans l'Abissinie, rebutés par les traitements qu'ils éprouvoient, ont abandonné ces peuples à leur légéreté & à leur perfidie. Les côtes ne sont le plus souvent que des rochers affreux, un amas de sable brûlant & aride. Celles qui sont susceptibles de quelque culture, sont partagées entre les naturels du pays, les Arabes, les Portugais & les Hollandois. Leur com

II.  
Notions sur  
la côte or  
rientale de  
l'Afrique.

merce, qui ne consiste qu'en un peu d'ivoire ou d'or, & en quelques esclaves, est lié avec celui des Indes Orientales.

Le côté septentrional, qui va depuis l'isthme de Suez jusqu'au détroit de Gibraltar, est borné par la Méditerranée. Il a neuf cents lieues de côtes occupées par une région connue depuis plusieurs siècles, sous le nom de Barbarie, & par l'Égypte qui gémit sous le joug de l'Empire Ottoman.

III. Idée de la côte septentrionale de l'Afrique, & de l'Égypte en particulier. Cette grande Province est bornée à l'Est, par la mer Rouge; au Sud, par la Nubie; à l'Ouest, par les déserts de Barca ou par la Lybie; au Nord, par la Méditerranée. Sa longueur du Nord au Sud est d'environ deux cents douze lieues. Un banc de rochers & une chaîne de montagnes, qui suivent à-peu-près la même direction, ne lui laissent que six ou sept lieues de large jusqu'au Caire. Depuis cette capitale jusqu'à la mer, le pays décrit un triangle dont la base est de cent lieues. Ce triangle en embrasse un autre, célèbre sous le nom de Delta, & formé par deux bras du Nil, qui vont se jeter dans la Méditerranée, l'un à une lieue de Rozette, & l'autre à deux de Damiette.

Quoique cette région soit embrasée, le climat en est généralement salubre. La seule infirmité qui soit particulière à l'Égypte, c'est la perte trop ordinaire de la vue. C'est un fable subtil, élevé par les vents de Midi, en Mai & en Juin, qui fait, dit-on, tant d'aveugles. Ne seroit-il pas plus raisonnable d'attribuer cette calamité à l'usage où sont les peuples, de coucher à l'air neuf mois de l'année? Il est difficile de ne pas embrasser cette opinion, quand on voit que ceux qui passent la nuit dans leur maison, ou sous des tentes, éprouvent rarement un si grand malheur.

Il est peu de contrées sur le globe aussi fertiles que l'Égypte. Le sol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour. A celle de grains succède celle des légumes qui est suivie de celle des plantes potageres. C'est au Nil qu'est due une si heureuse fécondité.

Ce fleuve, qui prend sa source dans l'Éthiopie, doit son accroissement à des nuages, qui retombant en pluie, occasionnent sa crue périodique. Elle commence avec le mois de Juin, & augmente jusqu'à la fin de Septembre, pour baisser ensuite graduellement. Après avoir parcouru de vastes espaces sans se diviser, ces eaux se séparent, cinq lieues au-dessous du Caire, en deux branches qui ne se rejoignent plus.

Cependant un pays, où rien n'est si rare qu'une source, où rien n'est plus extraordinaire que la pluie, ne pouvoit être fécondé que par le Nil. Aussi creusa-t-on, dans les temps les plus reculés, à l'entrée du Royaume, quatre-vingts canaux considérables, & un plus grand nombre de petits, qui distribuèrent ses eaux dans toute l'Égypte. Tous, à l'exception de cinq ou six des plus profonds, se trouvent à sec au commencement ou au milieu de l'hiver : mais alors le sol n'a plus besoin d'arrosage. S'il arrive que le fleuve ne s'éleve pas à quatre cents pouces, il n'y a d'arrosées que les terres basses. Les autres, auxquelles leurs puits à bascule & leurs puits à roue deviennent inutiles, sont réputées stériles pour l'année, & déchargées de toute imposition.

Les terres sont divisées en trois classes. On regarde, comme la première, celle qui forme les Vakoups ou le domaine des mosquées & des autres établissements religieux. C'est la plus mal cultivée, & celle qui, dans les impositions, est la plus

ménagée par un gouvernement ignorant & superstitieux.

Les principaux Officiers civils & militaires de l'Etat possèdent en usufruit la seconde. Ils laissent peu de choses aux serfs qui l'arrosent de leurs sueurs, & rendent rarement au fisc les redevances qu'ils lui doivent.

La troisième est partagée entre un grand nombre de simples citoyens, qui font exploiter leurs possessions, plus ou moins étendues, par des fermiers actifs & intelligents. Ces champs sont la richesse de l'Egypte, & deviennent la ressource du trésor public.

Quoique le tiers des terres soit en friche, le pays n'est pas dépeuplé. On y compte cinq ou six millions d'habitants. Les plus nombreux sont les Coptes, qui tirent leur origine des anciens Egyptiens, auxquels ils ressemblent assez bien. Les uns ont subi le joug de l'Alcoran, les autres sont restés soumis à l'Évangile. Ils occupent presque seuls la haute Egypte, & sont très-répandus dans la basse. Plusieurs sont cultivateurs; beaucoup plus exercent les arts. Les plus intelligents d'entre eux conduisent les affaires des familles riches, ou servent de secrétaires aux gens en place. Dans ces postes, regardés comme honorables, ils ne tardent pas à prendre l'empire le plus absolu sur des maîtres énervés par le climat ou les voluptés. Cette espèce d'abandon les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils consomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaisirs, ils sont, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs trésors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien n'est si rare que de voir des enfants héritiers de la fortune de leur père.

Après les Coptes, la race la plus multipliée est



celle des Arabes. Ces descendants d'un peuple autrefois conquérant vivent tous dans le plus grand opprobre. Dans cet état d'abjection, ils sont tous sans courage, & jamais on ne leur a vu prendre la moindre part à aucune des révolutions qui agitent si souvent cette contrée. Aux yeux de leurs maîtres, ce ne sont que des animaux nécessaires à la culture. On dispose arbitrairement de leurs biens & de leur vie, sans que ces actes d'injustice ou de cruauté ayent jamais provoqué la vengeance du gouvernement. Ces malheureux ont un habillement particulier, habitent les champs, s'allient entre eux, & ne se nourrissent guere que de légumes ou de laitage. Ceux qui pourroient se permettre quelques commodités, ne l'osent pas, dans la crainte d'attirer sur eux une attention qui, tôt ou tard, leur feroit funeste.

Ce sont des Turcs, des Juifs, des Arméniens, des hommes de divers pays, de sectes diverses, venus successivement en Egypte, qui forment le reste de sa population. Ces étrangers, quelle qu'en soit la raison, laissent rarement une postérité nombreuse, & leurs descendants ne sont guere plus heureux. Cependant cette stérilité humiliante ou douloureuse regarde spécialement les Mamelucs.

Inutilement, ces Circassiens, ces Géorgiens ont été choisis dans leur jeunesse entre les hommes les mieux constitués de leurs Provinces. Inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays. Inutilement on les fait vivre les uns & les autres dans une abondance qui éloigne le besoin, & qui prévient toute inquiétude. Il ne sort presque point d'enfants de ces liaisons si bien assorties, & le peu qui naissent meurent dans l'année. On ne connoît que deux familles issues de

ce sang, & elles ne font encore qu'à la seconde génération.

Le gouvernement d'Egypte ne ressemble à aucun autre. Avant l'invasion des Turcs, cette région avoit un chef, choisi par des soldats, tous nés esclaves, & qui partageoient avec lui l'autorité. Sans doute, Selim auroit désiré de soumettre cette nouvelle conquête au même despotisme que les autres Provinces : mais les circonstances ne permettoient pas cette ambition. Il fallut se contenter des droits du Soudan détrôné, & laisser à ses fiers Lieutenants les prérogatives dont ils jouissoient depuis si long-temps. Pour balancer cette milice redoutable, le Sultan fit passer dans le pays quatorze mille hommes de ses meilleures troupes. Loin de s'occuper des intérêts de la Porte, ce corps ne travailla que pour lui-même. Il parvint à faire tout décider selon ses caprices, & il conserva cet ascendant jusqu'à ce que, amolli par le climat, il vit sortir de ses débiles & impuissantes mains, une puissance qui n'avoit plus de base. Elle repassa, plus étendue même que jamais, aux Mamelucs.

Cette dynastie singulière est composée de dix ou douze mille esclaves, amenés dans leur jeunesse de Géorgie ou de Circassie. Ils entrent au service des grands de leur nation, qui tous ont porté des fers avant eux, & qui les affranchissent un peu plutôt, un peu plus tard. De grade en grade, on voit monter ces affranchis à celui de Bey, au-dessus duquel il n'y en a point.

Ces Beys commandent aux vingt-quatre Provinces du Royaume. Il sont rarement plus de seize ou dix-sept, parce que les plus hardis d'entre eux ont plus d'un gouvernement, & que quelques foibles districts de la Haute-Egypte sont confiés, de temps immémorial, à des Cheiks Arabes. Quoiqu'ils duf-

sont être tous égaux , celui de la capitale prend communément de l'empire sur les autres , à moins qu'il ne soit supplanté par quelqu'un de ses collègues plus riche , plus puissant ou plus adroit que lui. Mais soit que l'équilibre se maintienne , soit qu'il soit rompu , les Turcs libres n'obtiennent jamais que les emplois civils ou ecclésiastiques.

Les dignités militaires , les charges du gouvernement , tous les grands honneurs sont uniquement pour des hommes sortis de la servitude. Le Divan , composé des Beys & de leurs créatures , est réellement le souverain. Le Pacha , qui représente le Sultan , reçoit des hommages. Les ordres sont même donnés en son nom ; mais d'insolents esclaves les lui dictent. S'il se refuse à ce qu'on exige , il est déposé , & mène une vie privée jusqu'à ce que le Serrail ait pros crit sa tête ou prononcé son rappel.

Les vraies forces de l'Egypte résident dans les Mamelucs. Comme ils sont tous nés sous un ciel rude ou tempéré , & qu'ils ont reçu une éducation austère , leurs bras ont toute leur vigueur , & leur ame n'est pas affoiblie. Ils forment différentes troupes de cavalerie , partagées entre les Beys , selon le degré de force ou d'ambition de ces chefs plus ou moins accrédités. Ces hommes puissants disposent presque aussi absolument de l'infanterie Turque. Elle est efféminée ; elle a perdu entièrement l'esprit militaire ; elle n'est guère composée que de pacifiques artisans , qui se font inscrire pour jouir des prérogatives attachées au nom de soldat : mais quelle qu'elle soit , ses Officiers sont dans une dépendance entière des Beys , sans la protection desquels ils ne sauroient obtenir aucun avancement.

Indépendamment des contributions en nature que le Grand-Seigneur envoie en offrande à la Mecque & à Médine , ou qu'il fait distribuer aux

troupes, on leve plusieurs impôts en argent. Les terres doivent un tribut, & les Chrétiens une capitation. Le monopole de la casse, du séné, des cuirs, du sel ammoniac, se vend assez cher. On tire beaucoup des douanes. Ces objets réunis s'élevent au moins à dix millions de livres, & il en passe rarement plus du quart à Constantinople. Le Bey principal retient le reste, ou le partage avec ses collègues, s'il ne lui est pas possible de tout retenir. Les intérêts du Pacha ne sont pas plus respectés que ceux du Sultan. La milice même ne touche jamais sa solde entiere, & les citoyens de tous les ordres sont habituellement dépouillés.

Il n'y a que les ressources d'un commerce extérieur très-avantageux qui puissent faire supporter tant de vexations. Plusieurs ports lui sont ouverts. Alexandrie en a deux qui se communiquoient, dit-on, autrefois, & qui sont actuellement séparés par une langue de terre très-étroite. Le port oriental ou neuf est d'un accès plus facile que l'autre, mais il est presque comblé par le sable que la mer y pousse, & par le lest des bâtimens qu'on est dans l'habitude d'y jeter. Il n'y a pas un siecle qu'on amarroit les vaisseaux au quai : ils en sont maintenant à plus de deux cents toises. L'espace qu'ils peuvent occuper est si ferré, que, pour qu'ils ne se heurtent pas, on est réduit à les arrêter sur plusieurs ancres. Cette précaution ne suffit pas même toujours. Assez souvent, dans les gros temps, ces navires tombent sur les navires voisins, & les entraînent dans des bas-fonds où ils périssent misérablement ensemble.

Le port occidental ou vieux est vaste & commode. Les vaisseaux de guerre & les vaisseaux marchands y sont également en sûreté; mais les Européens en sont exclus. La jalousie a fait imaginer aux navigateurs Turcs une prophétie qui annonce

que la ville tombera au pouvoir des Chrétiens, lorsque leurs bâtimens seront admis dans cette belle rade.

A quatre lieues de cette place est le Bequies, qui ne fait point de commerce, & où l'on n'aborde que lorsque les vents ne permettent pas de gagner Alexandrie ou d'entrer dans le Nil. Le port est très-petit, mais excellent; & les vaisseaux de guerre y seroient hors de danger, même en hyver.

Rozette reçoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui descendent le fleuve sur des bateaux appelés *machs*, & qui le remontent jusqu'à la dernière cataracte ou à l'extrémité méridionale de l'Egypte. Cette ville envoie elle-même les productions aux navires peu éloignés, sur des barques plus grandes, connues dans le pays sous le nom de *germes*.

Un entrepôt semblable, mais infiniment plus considérable, s'est formé près de l'embouchure orientale, à Damiette. Ce fut peut-être autrefois un port. Aujourd'hui les bâtimens sont obligés de mouiller en pleine mer, à deux lieues de la côte, mais sur un bon fond. Si de gros temps, assez ordinaires en hyver dans ces parages, les forcent de s'éloigner, ils se réfugient dans les rades de Chypre, d'où ils reviennent à leur poste, après le péril.

Sept à huit cents bâtimens Turcs & Barbaresques ou bâtimens Chrétiens, naviguant pour ces peuples, arrivent annuellement en Egypte. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie, soixante-dix ou quatre-vingts de Constantinople, cinquante ou soixante de Smyrne, trente ou quarante de Salonique, vingt-cinq ou trente de Candie, & tous les autres de quelques isles, de quelques parties du continent moins riches & moins fécondes. Leurs chargemens sont évalués, l'un dans l'autre, 30,000 liv.

En supposant sept cents cinquante navires, le pays consomme pour 22,500,000 livres de productions apportées par ces navigateurs. Mais en riz, en café, en lin, en toiles, en bled, en légumes, en d'autres articles, il livre pour le double de cette somme. Ce sont donc 22,500,000 livres qui doivent lui rentrer en métaux.

Les liaisons des Européens avec l'Egypte ne sont pas si vives. Ceux d'entre eux qui les ont formées vendent des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, de l'étain, du papier, de la cochenille, des quincailleries, de la verroterie. Ils reçoivent en échange du riz, du café, du safran, de l'ivoire, des gommes, du coton, du séné, de la casse, du fil filé & du sel ammoniac.

En 1776, les importations des Vénitiens se réduisirent à 755,035 livres, & leurs exportations à 820,062 livres. Les importations des Toscans & de l'Anglois qui fait ses opérations par Livourne, ne passèrent pas 2,143,660 livres, ni leurs exportations, 2,099,635 liv. Les importations des François ne s'élevèrent pas au-dessus de 3,997,615 liv., ni leurs exportations au-dessus de 3,075,450 liv. L'importation totale ne fut donc que 6,896,310 livres, & l'exportation que de 5,995,147 liv.

Toutes les marchandises que vendent les Européens, toutes celles qu'ils achètent payent trois pour cent. Ce droit monte à six pour cent pour le café, & jusqu'à dix pour le riz, dont l'extraction leur est défendue. Ce brigandage est au profit de deux vaisseaux envoyés tous les ans des Dardanelles, pour garantir les côtes de l'Egypte des déprédations des corsaires, & qui ne font qu'opprimer les négociants ou favoriser la fraude.

L'Europe employe à ce commerce une centaine de bâtimens; mais il n'y en a que cinquante ou

soixante qui reviennent directement dans les ports d'où ils sont partis. Les autres se mettent au service de tous les peuples qui veulent leur donner de l'occupation dans le Levant.

L'été est la saison la plus favorable pour aller d'Europe en Egypte. Les vents de Nord & d'Ouest, qui sont alors presque continuels, rendent les voyages courts. C'est au printemps, c'est en automne que doit se faire le retour. Pendant l'hyver, la navigation est très-dangereuse sur des côtes si basses, qu'on n'y découvre pas la terre de deux lieues, pour peu que le temps soit obscur ou le ciel chargé de nuages.

Si jamais l'Egypte sort de l'anarchie où elle est plongée; s'il s'y forme un gouvernement indépendant, & que la nouvelle constitution soit fondée sur des loix sages, cette région redeviendra ce qu'elle fut, une des plus industrieuses & des plus fertiles de la terre. Il seroit absurde d'annoncer les mêmes prospérités à la Lybie, habitée aujourd'hui par les Barbaresques.

Rien n'est plus ténébreux que les premiers âges de cette immense contrée. Le cahos commence à se débrouiller à l'arrivée des Carthaginois. Ces négociants, d'origine Phénicienne, bâtissent, cent

IV:  
Révolu-  
tions arri-  
vées dans  
la Lybie.

trente-sept ans avant la fondation de Rome, une ville, dont le territoire, d'abord très-borné, s'étend avec le temps à tout le pays connu de nos jours sous le nom de Royaume de Tunis, & plus loin ensuite. L'Espagne, la plupart des isles de la Méditerranée, tombent sous sa domination. Beaucoup d'autres Etats paroissent devoir encore grossir la masse de cette puissance énorme, lorsque son ambition se heurta contre celle des Romains. A l'époque de ce terrible choc, il s'établit entre les deux nations une guerre si acharnée & si furieuse,

qu'il fut aisé de voir qu'elle ne finiroit que par la destruction de l'une ou de l'autre. Celle qui étoit dans la force de ses mœurs républicaines & patriotiques, prit, après les combats les plus savants & les plus opiniâtres, une supériorité décidée sur celle qui étoit corrompue par ses richesses. Le peuple commerçant devint l'esclave du peuple guerrier.

Le vainqueur resta en possession de sa conquête, jusques vers le milieu du cinquieme siecle. Les Vandales, poussés par leur premiere impétuosité au-delà de l'Espagne, dont ils s'étoient emparés, passèrent les colonnes d'Hercule, & se répandirent dans la Lybie comme un torrent. Sans doute ces conquérants y auroient maintenu les avantages de leur irruption, s'ils eussent conservé l'esprit militaire que leur Roi Genseric leur avoit donné. Mais cet esprit s'anéantit avec ce barbare, qui avoit du génie. La discipline se relâcha, & alors s'écroula le gouvernement qui ne portoit que sur cette base. Bélizaire surprit ces peuples dans cette confusion, les extermina, & rétablit l'Empire dans ses anciens droits : mais ce ne fut que pour un moment. Les grands hommes qui ne peuvent former & mûrir une nation naissante, ne sauroient rajeunir une nation vieillie & tombée.

Il s'en présente un grand nombre de raisons, toutes également palpables. Le fondateur s'adresse à un homme neuf, qui sent son malheur, dont la leçon continue le dispose à la docilité ; il n'a qu'à présenter le visage & le caractère de la bienfaisance pour se faire écouter, obéir & chérir ; l'expérience journaliere donne de la confiance en sa personne, & de la force à ses conseils. On est bientôt forcé de lui reconnoître une grande supériorité de lumieres. Il prêche la vertu qui fera toujours d'autant plus impérieuse que le disciple



sera plus simple. Il ne lui est pas difficile de décrier le vice dont le vicieux est la première victime. Il n'attaque de vive force que les préjugés qu'il se promet de renverser. Il employe la main du temps à couper la racine des autres; & l'ignorance, qui ne sauroit démêler le but de ses projets, lui en assure le succès. Sa politique lui suggère cent moyens d'étonner, & il ne tarde pas à obtenir de la vénération. Alors il commande, & ses ordres seront appuyés, selon la circonstance, de l'autorité du ciel. Il est grand-Prêtre & législateur pendant sa vie. Après sa mort, il a des autels; il est invoqué, il est dieu. La condition du restaurateur d'une nation corrompue est bien différente. C'est un architecte qui se propose de bâtir sur une aire couverte de ruines. C'est un médecin qui tente la guérison d'un cadavre gangrené. C'est un sage qui prêche la réforme à des endurcis. Il n'a que de la haine & des persécutions à obtenir de la génération présente. Il ne verra pas la génération future. Il produira peu de fruit, avec beaucoup de peine, pendant sa vie, & n'obtiendra que de stériles regrets après sa mort. Une nation ne se régénère que dans un bain de sang. C'est l'image du vieil *Æson*, à qui *Médée* ne rendit la jeunesse qu'en le dépeçant, & en le faisant bouillir. Quand elle est déchue, il n'appartient pas à un homme de la relever. Il semble que ce soit l'ouvrage d'une longue suite de révolutions. L'homme de génie passe trop vite, & ne laisse point de postérité.

Dans le septième siècle, les Sarrasins, redoutables par leurs institutions & par leurs succès, armés du glaive & de l'alcoran, obligerent les Romains, affoiblis par leurs divisions, à repasser les mers, & grossirent de l'Afrique septentrionale la vaste domination que Mahomet venoit de fonder

avec tant de gloire. Les Lieutenants du Calife arrachèrent dans la suite ces riches dépouilles à leur maître. Ils érigerent en Etats indépendants les Provinces commises à leur vigilance.

Cette division dans les forces & dans la puissance inspira aux Turcs l'ambition de se rendre maîtres de ce vaste territoire. Leurs succès furent peut-être plus rapides qu'ils ne l'avoient espéré : mais une nouvelle révolution réduisit bientôt à rien ou à peu de chose des conquêtes considérables.

Les Pachas ou Vice-Rois chargés de conduire les pays assujettis, y porterent cet esprit de ravage dont leur nation a laissé par-tout des traces ineffaçables. Ce n'étoient pas seulement les peuples qui étoient exposés à des rapines perpétuelles : l'oppression s'étendoit sur les troupes, quoique toutes Ottomanes. Ces soldats, plus disposés à faire des injustices qu'à les supporter, représentèrent à la Porte que les Maures & les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étoient à la veille de se révolter ; que l'Espagne, de son côté, se dispoisoit à une invasion prochaine ; & que l'armée incomplete & mal payée, n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté de prévenir ces événements fâcheux. On ne voyoit qu'un moyen efficace pour se garantir de tant de calamités : c'étoit un gouvernement particulier, qui, sous la protection du Serrail, & en lui payant tribut, pourvoiroit lui-même à sa conservation & à sa défense. Le plan proposé fut adopté, après quelques difficultés. Alger, Tunis, Tripoli, reçurent la même législation. C'est une espece d'aristocratie. Le chef qui, sous le nom de Dey, conduit la république, est choisi par la milice, qui est toujours Turque, & qui compose seule la noblesse du pays. Il est rare que ces élections se fassent sans effusion de sang, & il est ordinaire qu'un homme élu dans  
le

le carnage soit massacré dans la fuite, par des gens inquiets, qui veulent s'emparer de sa place, ou la vendre pour s'avancer. L'Empire de Maroc, quoique héréditaire, est sujet aux mêmes révolutions. On va voir à quelle dégradation cette anarchie a réduit une grande partie du globe.

L'Etat de Tripoli, borné d'un côté par l'Egypte, & de l'autre par Tunis, a deux cents trente lieues de côtes. Quoiqu'elles ne soient pas extrêmement fécondes, on y décupleroit aisément la population, parce que l'abondance de poisson pourroit suppléer à la médiocrité des récoltes, & les récoltes elles-mêmes devenir meilleures par plus de travail. L'intérieur du pays n'est qu'un désert. On n'y voit que de loin en loin quelques familles Maures, quelques familles Arabes, fixées dans le peu d'endroits où elles ont trouvé assez de terre pour en obtenir une modique subsistance. A trente journées de la Capitale, est le misérable & tributaire Royaume de Fezen, dont les habitants sont noirs. Le peu de communication que les deux contrées ont entr'elles ne peut s'entretenir qu'à travers des sables mouvants & arides, où l'on ne trouve que très-rarement de l'eau. La République peut avoir un revenu de 2,000,000 livres, fondé sur les palmiers, sur les puits de la campagne, sur les douanes & sur la monnoie.

Les caravanes de Gadême & de Tombut portoient autrefois beaucoup d'or à Tripoli : depuis quelque temps, elles sont moins riches & moins régulières. Celle de Maroc continue à s'y rendre en allant à la Mecque, & en revenant de ce lieu révééré par les Musulmans : mais comme le nombre des pèlerins a sensiblement diminué, ce passage n'est plus si utile. Par toutes ces raisons, le commerce qu'on faisoit par terre est réduit à rien ou à peu de chose.

V.  
Situation  
actuelle de  
Tripoli.

Celui de mer est un peu plus considérable. Les navigateurs Levantins vont prendre quelquefois leur chargement dans quelques-unes des mauvaises rades répandues sur cette côte immense : mais la plupart font leurs ventes & leurs achats dans le port de la Capitale, beaucoup meilleur que tous les autres, & où se trouvent réunies les marchandises du pays & les marchandises étrangères. Quoique ces opérations ne soient pas très-importantes, les liaisons de la République avec l'Europe sont encore moindres.

Il n'y a que les Toscans & les Vénitiens qui aient des relations suivies avec Tripoli. Cependant les marchandises des uns ne sont pas annuellement vendues au-delà de 140,000 liv., & celles des autres n'arrivent pas à 200,000 liv. Les premiers sont restés assujettis à toutes les formalités des douanes ; les seconds s'en sont affranchis en donnant tous les ans 55,500 liv. au fisc. Ce marché a été dédaigné par les François, quoique leur maître n'ait pas discontinué d'y entretenir un agent.

De tous les Etats Barbaresques, Tripoli fut longtemps celui dont les bâtimens corsaires étoient les plus nombreux & les mieux armés. Ils partoient de la Capitale qui porte le même nom que le Royaume.

Cette ville, que de magnifiques ruines & un bel aqueduc très-bien conservé ont fait soupçonner être l'antique Orca, & qui doit être au moins une colonie Grecque ou Romaine, est située sur le bord de la mer, dans une plaine qui ne produit que des dattes, & où l'on ne trouve ni sources, ni rivière. Ce fut un des premiers postes qu'occupèrent les Arabes entrés par l'Egypte dans la Lybie. Les Espagnols le prirent en 1510 ; & dix-huit ans après, Charles-Quint le donna aux Chevaliers de

Malthe, qui ne le conserverent que jusqu'en 1551. Il a depuis été bombardé deux fois par les François, sans que ces châtimens ayent rien fait perdre aux pirates de leur audace. Les troubles civils qui bouleversent sans cesse cette malheureuse contrée ont fait seuls décliner d'abord & tomber ensuite ses forces de mer.

Tunis a également négligé sa marine militaire, depuis que la régence a conclu des traités avec les Puissances du Nord, & que la Corse est tombée sous la domination de la France. On a compris que la valeur des prises couvriroit à peine les fraix des armemens, & il n'a été guere conservé que les bâtimens nécessaires pour garantir les côtes des descentes des Maltois.

Les forces de terre n'ont éprouvé aucune diminution. Cinq ou six mille Turcs ou Chrétiens apostats sont toujours les plus solides appuis de la République.

Leurs enfans, sous le nom de Couloris, forment une seconde troupe. Au moment de leur naissance, ils sont soudoyés. La première paye qu'ils reçoivent est de deux aspres, ou d'un sol. Elle augmente avec l'âge, avec les grades, jusqu'à 29 aspres ou 14 fois 6 deniers. On la réduit à la moitié, lorsque les infirmités ou les blessures obligent ces soldats à se retirer.

Sept mille Maures composent la cavalerie de l'Etat. Leur solde est très-foible, & ils la reçoivent le plus souvent en denrées. Leur occupation la plus ordinaire est de lever le tribut imposé aux Arabes.

Ces troupes ont toutes un fusil, sans baïonnette, & deux pistolets à leur ceinture. Les Turcs sont encore armés d'un poignard, & les Maures d'un stilet. Le courage & l'impétuosité doivent tenir

lieu aux uns & aux autres de tactique & de discipline.

Aucune contrée de l'Afrique Septentrionale n'a un revenu public aussi considérable que Tunis. Il est de 18,000,000 livres. Cette prospérité tout-à-fait moderne a été la suite d'une révolution heureuse dans le gouvernement. Le Dey, qui gouvernoit avec ses Turcs, a été dépouillé de la plus grande partie de son autorité, & remplacé par un Prince Maure, qui, sous le nom de Bey, conduit actuellement les affaires, assisté d'un Conseil plus sage & plus modéré. Les vexations se sont un peu affoiblies : on a moins mal cultivé les terres, & les manufactures ont pris quelque accroissement. Il n'étoit guere possible que les liaisons avec l'intérieur de l'Afrique augmentassent. Elles se réduiront toujours à l'échange d'un petit nombre d'objets contre la poudre d'or apportée à travers des sables & des déserts immenses. Mais les relations maritimes se sont étendues. Le Levant a reçu plus de productions, & le commerce avec l'Europe a fait aussi quelques progrès.

Quoique l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suede, Venise, Raguse & quelquefois la Toscane entretiennent des Consuls à Tunis, les ventes & les achats de ces nations s'y réduisent à très-peu de chose. Les Anglois même n'y en font point. Ils n'y ont un agent que pour assurer davantage la tranquillité de leur pavillon dans la Méditerranée, & pour procurer un débouché de plus aux insulaires de Minorque. Les François seuls l'emportent sur tous leurs rivaux réunis ; & cependant ils n'introduisent annuellement dans les possessions de la république que pour 2,000,000 liv. de marchandises. Au profit que ce peuple tire de ses envois, au profit qu'il tire de ses retours, tou-

jours plus importants, il faut ajouter le bénéfice que font les navigateurs en voiturant dans toutes les échelles du Levant les denrées de la République, en lui portant ce que ces contrées fournissent pour son approvisionnement. Chacun des nombreux bâtimens occupés à ce cabotage, paye 31 liv. 10 sols pour son encrage, & une somme égale lorsqu'il met sa cargaison à terre.

Ce qui entre dans l'Etat ne doit que trois pour cent, s'il vient directement du pays qui le fournit. Mais les productions du Nord ou d'ailleurs qui ont été déposées à Livourne, payent huit pour cent comme celles qui sont propres à ce port célèbre, onze même si elles sont adressées aux Juifs. Le gouvernement s'étoit autrefois réservé le commerce exclusif des huiles qu'une partie de l'Europe demande pour ses fabriques de savon, & l'Egypte, Alger, Tripoli pour d'autres usages. Il a renoncé à ce monopole; mais il en fait acheter le sacrifice par des droits très-considérables.

Quoique Tunis ait concentré dans ses murs une grande partie du commerce, les autres rades de la République, répandues sur une côte de quatre-vingts lieues, ne laissent pas de recevoir quelques bâtimens.

La plus voisine de Tripoli est connue sous le nom de Sfax. Son fond est d'argille. Elle a si peu d'eau, que les moindres navires sont obligés de mouiller au loin, & d'excéder leurs équipages ou de se ruiner en fraix de bateaux. Le territoire n'offre point de denrées pour l'exportation: mais il s'est établi dans la ville, principalement habitée par les Arabes, des fabriques assez importantes.

La rade de Susa, défendue par trois châteaux, dont le plus moderne même tombe en ruine, quoiqu'il ne soit pas encore achevé, est très-dange-

reuse. Les vents d'est & de nord-ouest qui la traversent, inquietent sans cesse les vaisseaux, & font quelquefois périr ceux qui n'ont pas eu le temps de se réfugier dans la baie de Monofter. Malgré cet inconvénient, c'est la seconde place de la République. C'est à l'abondance de ses huiles & de ses laines qu'elle doit son activité.

Tunis est située dans des marais infects, au pied ou sur le penchant d'une colline. Quoique l'air n'y soit pas pur, quoique les eaux y soient si mauvaise qu'il en faille aller chercher de potables à deux ou trois milles, il s'est réuni dans ses murs cent cinquante mille habitants les moins barbares de l'Afrique. Cette ville communique avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés *sandals*. A la suite de ce lac, est un canal étroit qui conduit à la Goulette, qu'on doit regarder comme la rade de la Capitale. Elle est immense, sûre, d'une égalité peu commune dans son fond & dans ses eaux, ouverte seulement au vent du nord-est, & fermée par deux chaînes de montagnes que le cap Bon & le cap Zebib terminent au Nord.

Bizerte étoit fort célèbre, lorsque l'Etat entretenoit un grand nombre de galeres. C'étoit de ce port qu'on les expédioit; c'étoit dans ce port qu'elles rapportoient le fruit de leurs pirateries sans cesse répétées. Peu-à-peu, le canal qui conduisoit de la rade à la ville, s'est rempli de vase, & il n'est maintenant accessible que pour des *sandals*. Les bâtiments, même marchands, n'y peuvent plus entrer, & ils sont réduits à jeter l'ancre dans un mouillage assez dangereux.

Port-Farine, situé sur les ruines ou dans le voisinage de l'ancienne Utique, étoit autrefois, & seroit encore sous un autre gouvernement que celui



des Maures, un des ports les plus vastes, les plus sûrs, les plus commodes de la Méditerranée. Il est défendu par quatre forts, & fermé par une passe étroite, à peine ouverte dans ce moment aux plus petits navires, & qui, si l'on continue à la négliger, fera, dans peu, tout-à-fait comblée par les sables que la mer y jette continuellement. C'est pourtant l'arsenal & le seul asyle de la marine militaire, aujourd'hui réduite à trois demi-galeres & à cinq chebecs. A quelques milles de cette ville est la place qu'occupa Carthage. Les débris d'un grand aqueduc & quelques cîternes assez bien conservées : c'est tout ce qui reste d'une cité si renommée. Son port même est si bien anéanti, que la mer en est éloignée d'une lieue.

Presqu'à l'embouchure de la Zaine, qui sépare l'Etat de Tunis de celui d'Alger, est l'isle Galite, couverte de troupeaux, & sur-tout de mules recherchées dans tout le Levant. Ses nombreux habitants sont tous tisserands en laine, ou pêcheurs d'éponges. Non loin de cette isle est celle de Tabarque, que la famille de Lomellini possédoit depuis deux siècles, lorsqu'elle en fut dépouillée en 1741. Les Génois tiroient de ce roc aride une grande quantité de très-beau corail.

A l'ouest de Tunis est la république d'Alger, dont les terres intérieures, terminées par le désert de Sahara, comme toutes celles de la Barbarie, ont plus de largeur, de population & de culture qu'on ne le croit communément. On y voit peu de villes. La plupart sont sur les côtes dont l'étendue est de cent vingt lieues.

Le revenu public n'est pas proportionné au nombre des hommes & à la masse des productions. Les tributs se perdent généralement dans les mains infidelles, chargées de les percevoir. Les trois

VII.  
Situation  
actuelle  
d'Alger.

Beys ou Gouverneurs du levant, du midi & du couchant, ne remettent au fisc que 1,250,000 liv., & n'en donnent que 117,000 aux troupes. Ce que les dépenses de l'Etat exigent de plus, est fourni par les douanes, par le domaine, par les redevances en denrées ou en troupeaux, par la ressource plus casuelle des prises faites à la mer & de la vente des esclaves.

Des Turcs, & des Turcs uniquement, forment la première milice du pays. Ils devroient être douze mille; mais leur nombre n'est jamais complet. C'est dans ce corps puissant qu'est choisi le Dey, que sont pris ses Lieutenants & les membres du Divan.

On nomme Couloris les descendants de ces hommes si privilégiés. Ils sont au nombre de soixante mille, tous au service de la régence, & payés de la même manière qu'à Tunis.

La cavalerie qui est d'environ vingt mille hommes, n'est composée que de Maures. Ils ont une faible solde, soit qu'ils fassent la guerre aux Arabes, soit qu'ils soient employés à la défense des Provinces, soit qu'ils soient chargés du recouvrement des impositions.

Indépendamment d'une si grande armée, toujours entretenue, le gouvernement peut disposer, s'il en est besoin, des Maures de la plaine & de ceux des montagnes. Les uns & les autres se rendent sans répugnance sous les drapeaux, & fondent sur l'ennemi avec beaucoup d'audace.

Les forces de mer n'approchent pas des forces de terre. Au temps où nous écrivons, elles se réduisent à dix-sept bâtiments : un vaisseau de cinquante canons, deux frégates de quarante-deux & de trente-quatre, cinq grosses barques, deux chebecs, quatre demi-galères, & trois galiotes. Plus

fiours de ces bâtimens, tous destinés à la piraterie, appartiennent à l'Etat; d'autres aux Officiers de la régence; quelques-uns même à de simples citoyens. Chaque propriétaire fait les fraix de son armement, & en partage les bénéfices avec le fisc & l'équipage. Ordinairement le Dey se fait livrer les prises qui consistent en bois de constructions & en munitions de guerre. Il devoit en payer la valeur; mais jamais le dédommagement n'est proportionné au sacrifice.

Les navigateurs, auxquels le pays d'Alger est ouvert, peuvent aborder en sept ou huit endroits.

Le port de Calle, peu éloigné des frontières de Tunis, est assez bon; mais il ne peut contenir que cinq ou six navires. Ceux qui y entrent sont tous François. Quelques particuliers de cette nation obtinrent, dès 1560, du Prince Maure qui gouvernoit alors ce canton, la liberté d'y former un établissement pour la pêche du corail. Chassés, huit ans après, par le Turc, ils furent rétablis en 1597, mais pour être expulsés encore. On les rappella de nouveau en 1637, & il leur fut permis de relever une petite fortification, anciennement élevée sous le nom de bastion de France. Bientôt dégoûtés d'un lieu si peu commode, les intéressés transférèrent leur loge à Calle, que l'Anglois avoit été forcé d'abandonner. Eux-mêmes ne tarderent pas à être bannis, & on ne leur permit pas de rentrer dans leur poste, qu'après les bombardemens d'Alger exécutés en 1682 & en 1684 par les ordres de Louis XIV.

En 1694, une association plus puissante que celles qui l'avoient précédée, obtint le commerce exclusif sur une assez vaste étendue de côte, par un traité qui a été renouvelé plusieurs fois, & qui vraisemblablement sera maintenu, parce que les conditions en sont favorables à la milice, à qui ap-

partient le tribut qui en fait la base. Plusieurs compagnies ont successivement exercé ce monopole avec plus ou moins d'avantage. Depuis 1741, il est dans les mains d'un corps qui a formé à Marseille un fonds de 1,200,000 livres, partagé en douze cents actions, dont trois cents appartiennent à la chambre de commerce de cette cité célèbre.

Les premières opérations de la société furent malheureuses. Les déprédations des corsaires & des naturels du pays, la concurrence des interlopes, une administration corrompue avoient, en 1766, réduit son capital à 570,000 livres. Ses affaires ont si bien prospéré, après cette époque, qu'au dernier Décembre 1773, elle avoit 4,512,445 livres, 3 s. 4 deniers, indépendamment des créances douteuses, de la valeur de ses édifices, & de quelques marchandises qui restoient invendues dans ses magasins.

Ses exportations se réduisent à peu de chose, & c'est principalement avec de l'argent qu'elle fait ses achats de corail, de cire, de laine, de suif, de cuirs, & sur-tout de grains. En 1773, elle fit entrer dans le Royaume quatre-vingt-quatre mille trois cents trente-six charges de froment, & seize mille cent soixante-treize charges d'orge, de fèves & de millet. Cent ou cent vingt navires, dont le fret coûte environ cent mille écus, sont annuellement occupés à ces transports.

Quoiqu'elle ait des agents à Bone & à Calle, c'est à Calle qu'est le siège de ses opérations. Il lui est même permis d'avoir quelques batteries & quelques soldats dans ce comptoir fortifié, pour se garantir du pillage des forbans & des insultes des Maures voisins.

La Cour de Versailles a été souvent blâmée d'a-

voir concentré ces liaisons dans les liens d'un privilège. On n'a pas vu qu'il falloit assurer la subsistance de la Province, & qu'il n'y avoit que ce moyen, parce que dans les Etats Barbaresques la sortie du bled n'est que rarement permise.

Bone paroît être l'ancienne Hippone. On y dé mêle quelques belles ruines, à travers les hardiesses du goût Maure. Il seroit aisé de donner un port commode à cette ville, qui a déjà une rade excellente. Ce nouvel asyle seroit suffisamment protégé par des ouvrages qui existent depuis long-temps, sous le nom de fort Génois.

Bugie est un assez grand entrepôt d'huile & de cire qui croissent dans les plaines voisines, & surtout de fer qui est apporté des montages plus éloignées abondantes en mines. Quoique sa rade soit trop exposée aux vents du Nord, les escadres de la République s'y tenoit avant qu'elles y eussent été détruites par les Anglois dans le dernier siècle.

Les antiquités que renferme Tedelis prouvent que ce fut autrefois une place considérable. On apperçoit même sur les rivages les vestiges d'un grand môle, qui, vraisemblablement, s'avançoit dans la mer, & lui formoit un port. Ce n'est actuellement qu'une très-mauvaise rade, où périssent trop souvent plusieurs des navires qui vont y prendre leur chargement.

La capitale de l'Etat, Alger, s'éleve en amphithéâtre sur le penchant d'une colline qui est couronnée par la citadelle. Son territoire, très-bien cultivé par des esclaves, est couvert de bled, de riz, de chanvre, de fruits, de légumes, de vignes même plantées par les Maures chassés de Grenade. L'entrée & la sortie de ce port sont très-difficiles. Il est extrêmement ferré, & n'a pas assez d'eau pour les vaisseaux de guerre. Les navires marchands n'y

font pas même en sûreté dans les gros temps. Ils se heurtent souvent, & quelquefois se brisent, lorsque les vents du Nord & de Nord-Est soufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en est bon : mais comme elle est exposée aux mêmes vents que le port, les bâtiments y sont également tourmentés dans la saison des orages.

A cinq ou six lieues d'Alger est Serseilles. Cette ville a une anse ou petite baie où mouillent beaucoup de bateaux. La terre y est très-basse, la plage fort belle, & c'est le lieu de la côte le plus favorable pour une descente.

Arsew, dont les dehors sont charmants, doit être l'Arfenaria des anciens. On y trouve d'assez beaux restes de plusieurs monuments. Sa rade est sûre, commode & assez fréquentée. Il s'y formeroit à peu de frais un port qui recevrait les plus grands vaisseaux. C'est la place Maure la plus voisine d'Oran, dont les Espagnols s'emparèrent en 1509, qui leur fut enlevée en 1708, & qu'ils reprirent en 1732 pour ne la plus perdre.

Le nombre des bâtiments Européens qui abordent annuellement aux Etats d'Alger, varie selon les circonstances. Il n'est jamais considérable. Les récoltes les plus abondantes n'y en amènent pas au-delà de cent. Un navire François, grand ou petit, chargé ou vuide, paye pour son encrage 143 liv. 8 sols; & cette taxe est encore plus forte pour les autres nations. Toutes indistinctement devroient trois pour cent pour toutes les marchandises qu'elles portent : mais ce droit est réduit à deux par les arrangements qu'on fait avec les fermiers des douanes. A leur sortie, les denrées du pays ne sont assujetties à aucun impôt, parce que le gouvernement en est le seul marchand.

Quoique les Anglois, les Danois, les Hollan-

dois, les Suédois & les Vénitiens n'éprouvent aucune gêne dans les rades d'Alger, ces nations n'y font que très-peu d'affaires. Les trois quarts du commerce sont tombés dans les mains des François, dont cependant les ventes annuelles ne s'élevaient pas au-dessus de 200,000 livres, ni les achats au-dessus de 600,000 livres. Deux mille six cents cinquante quintaux de laine; cinq mille mesures d'huile, & seize mille de bled; trente mille cuirs; c'est à ces objets que se réduisent leurs exportations. Dans ces calculs n'entrent pas les opérations de la compagnie royale d'Afrique.

Maroc a été aussi souvent, aussi cruellement bouleversé que le reste de l'Afrique Septentrionale: mais il n'a pas subi le joug des Turcs. Celles même de ses Provinces qui en avoient été démembrées, sous le nom de Royaumes de Fez, de Sus & de Tafilet, ont été successivement réunies au tronc de l'Empire. Un seul despote gouverne aujourd'hui cette immense contrée selon ses caprices, & des caprices presque toujours extravagants ou sanguinaires. L'autorité destructive qu'on lui a laissé usurper, se perpétue sans d'autres troupes régulières qu'une foible garde de timides negres. C'est avec ceux de ses esclaves qu'il lui plaît d'appeler, dans l'occasion, sous le drapeau, qu'il fait uniquement la guerre. Ses forces maritimes ne sont guere plus imposantes. Elles se réduisent à trois frégates, deux demi-galeres, trois chebecs & quinze galiotes. La piraterie a été jusqu'ici leur occupation unique. On croiroit que ce brigandage va finir, s'il étoit raisonnable de compter sur la foi d'un tyran, ou d'espérer que ses successeurs prendront enfin quelques sentimens humains. Dans une région, ruinée sans cesse par des vexations ou des massacres, le revenu public doit être peu de chose. Cependant les

VIII.  
Situation  
actuelle de  
Maroc.

dépenses font encore moindres. Ce qu'on peut épargner va grossir un trésor immense, très-anciennement formé des dépouilles de l'Espagne, & toujours accru par une longue suite de Souverains, plus ou moins cruels, qui comptoient l'or pour tout, & pour rien le bonheur des peuples.

Cette ardente soif des richesses est descendue du trône aux conditions privées. Il part tous les ans de la ville de Maroc, capitale de l'Etat, avant que ses Souverains lui eussent préféré Mekinez, une caravane, qui va chercher de l'or dans la haute Guinée. Avant d'y arriver, elle doit avoir parcouru un espace de cinq cents lieues : deux cents dans l'Empire même, deux cents dans le désert de Sahara, & cent après en être sortie. Au milieu de ce désert, où il n'y a que des sables stériles & accumulés, où l'on ne peut faire route que la nuit, où la marche est nécessairement très-lente, où il faut se conduire par la boussole & par le cours des astres comme sur l'océan, la nature a placé un canton moins sauvage, abondant en sources & en mines de sel. On charge les chameaux de ce fossile si nécessaire, & il est porté à Tombut, où l'on reçoit de l'or en échange.

Ce précieux métal, arrivé à Maroc, n'y circule que très-rarement. Il y est enterré, comme dans tous les gouvernements où les fortunes ne sont pas assurées. C'est encore la destinée de l'argent que les Européens introduisent dans l'Empire par les neuf rades qui leur sont ouvertes.

La plus voisine de l'Etat d'Alger est Tetuan. Elle est sûre, à moins que les vents d'est ne soufflent avec violence ; ce qui arrive rarement. La rivière de Bousfega, qui s'y jette, sert d'asyle, durant l'hiver, à quelques corsaires. La garnison de Gibraltar y faisoit autrefois acheter les bestiaux, les fruits &



les légumes nécessaires pour sa consommation : mais cette liaison est tombée, depuis que le Souverain du pays a voulu que le Consul de la Grande-Bretagne allât résider à Tanger.

Cette ville, conquise en 1471, par le Portugal, fut donnée, en 1662, aux Anglois, qui l'abandonnerent après vingt-deux ans de possession. En se retirant, ils firent sauter un môle qu'ils avoient construit, & qui mettoit en sûreté les plus grands vaisseaux. Les ruines de ce bel ouvrage ont rendu l'approche de la baie très-difficile. Aussi ne seroit-elle d'aucune importance, si l'embouchure d'une riviere qu'on y voit au fond ne servoit de refuge à la plupart des galiotes de l'Empire. Tanger a remplacé Tetuan pour l'approvisionnement de Gibraltar. La communication de ces deux villes Maures est interceptée par la forteresse Ceuta, qui n'est séparée de l'Espagne, à qui elle appartient, que par un détroit de cinq lieues.

L'Arrache est le débouché naturel d'Asgar, une des plus grandes & des plus fertiles Provinces de l'Empire. Cet avantage, une position heureuse, & la bonté de son port, doivent lui donner un peu plutôt, un peu plus tard, quelque activité. Actuellement, elle n'est habitée que par des soldats. Depuis l'expédition qu'y tenterent les François, en 1765, on a rétabli les fortifications élevées par les Espagnols, lorsqu'ils étoient les maîtres de la place.

Salé étoit, il n'y a pas long-temps, une république presque indépendante, sous un chef qu'elle se donnoit. Sa situation, au milieu des pays soumis à Maroc, la mettoit à portée de rassembler beaucoup de denrées. Ses habitants étoient à la fois marchands & corsaires. Ils ont à-peu-près cessé d'exercer l'une & l'autre de ces professions, après avoir été subjugués & dépouillés de leurs richesses par le Mo-

narque actuel, dans le temps que son pere occupoit le trône. Un banc de sable, qui paroît augmenter continuellement, ne permet l'entrée de la riviere qu'aux bâtimens qui ne tirent pas au-delà de six ou sept pieds d'eau : mais la rade est sûre, depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Septembre.

Muley-Muhammet vouloit élever une ville de commerce dans la presqu'isle de Fédale, & la plupart des édifices étoient commencés. Une rade qui est sûre dans toutes les saisons, quoique la mer y soit constamment agitée, lui avoit donné l'idée de cette création. Il y a renoncé, lorsqu'on lui a fait comprendre que ce seroit une dépense perdue sur une côte presque par-tout accessible.

En 1769, les Portugais abandonnerent Mazagan, après en avoir ruiné tous les ouvrages. La place est presque déserte depuis cette époque. Sa rade est commode, en été, pour les petits bâtimens : mais les vaisseaux de guerre, même dans cette saison, sont obligés de se tenir au large.

Safy a une rade vaste & très-sûre une partie de l'année ; mais, en hyver, trop exposée à la violence des vents du sud, sud-ouest. Sa position, au milieu d'une Province abondante, riche & peuplée, avoit rendu cette grande ville le marché presque général des productions de l'Empire. Elle s'est vue naguere dépouillée de cet avantage par Mogodor, bâti à la pointe la plus occidentale de l'Afrique.

Le port de ce nouvel entrepôt n'est qu'un canal formé par une isle, éloignée de la terre de cinq cents toises. On y entre, on en sort par tous les vents : mais il n'est pas assez profond pour recevoir de gros navires, & l'ancrage n'y est pas sûr dans les mauvais temps. Les courants sont si rapides, qu'il est impossible aux vaisseaux de guerre de mouiller sur la côte. Quoique le territoire qui environne

vironne cette place, soit peu susceptible de culture, le caprice du despote, qui gouverne encore le pays, en a fait le marché le plus important de ses Etats, plus considérable même que tous les autres ensemble.

Sainte-Croix, située dans le Royaume de Sus, au trentième degré de latitude, est la dernière place maritime de l'Empire. Sa rade est commode & très-sûre, même pour les vaisseaux de ligne, mais durant l'été seulement. Ce fut autrefois un assez grand marché, où les navigateurs trouvoient réunies les productions d'une vaste contrée assez cultivée, & où tout l'or que Tarudant tire de Tombut étoit apporté. La ville sortit des mains des Portugais, pour repasser sous la domination des Maures, sans perdre entièrement son importance. Un tremblement de terre, qui en détruisit une partie en 1731, lui fut plus funeste que cette révolution. Elle se seroit peut-être relevée de cette calamité, si, dans un accès de colère, dont on ignore le principe, Muley-Muhammet n'en eût chassé, quelques années après, les habitants, pour leur substituer une colonie de negres.

Maroc ne reçoit que peu de bâtiments Européens. Ses ports sont fermés à plusieurs nations; & l'Angleterre, la Hollande, la Toscane, qui ont des traités avec cette Puissance, n'en profitent guere. Pour donner quelque vigueur à ce commerce, trop négligé peut-être, il fut formé, en 1755, à Copenhague, un fonds de 1,323,958 liv. 6 sols 8 deniers, divisé en cinq cents actions de 2,647 livres 18 sols 4 deniers chacune. Cette association devoit continuer quarante ans : mais quelle qu'en soit la raison, elle n'a pas rempli la moitié de sa carrière. Quoique les liaisons de la France avec cet Empire ne remontent pas au-delà de 1767, les opérations

de cette Couronne font de beaucoup les plus importantes ; & cependant ses ventes annuelles ne passent pas quatre cents mille francs , ni ses achats douze cents mille.

Tout ce qui entre dans les Etats de Maroc , tout ce qui en sort paye dix pour cent. Chaque navire doit livrer encore cinq cents livres de poudre & dix boulets du calibre de dix à douze , ou 577 liv. 10 sols en argent. Les monnoies d'Espagne sont celles dont l'usage est le plus général : mais toutes les autres sont reçues suivant leur poids & leur titre.

IX.  
Origine de  
la piraterie  
sur la côte  
septentrio-  
nale de l'A-  
frique.  
Moyens de  
la réprimer.

Le tableau qu'on vient de tracer des contrées Barbaresques, n'a pu que paroître affreux. L'état de désolation où on les a vues plongées, a été la suite nécessaire du penchant de ces peuples pour la piraterie. Ces goûts, fort anciens dans ces régions, augmenta beaucoup, après qu'elles eurent secoué un joug étranger. Il devint une passion à l'occasion d'un événement qui donna un prompt accroissement à leurs forces maritimes.

L'Espagne, asservie aux disciples de l'Alcoran, pendant plusieurs siècles, étoit enfin parvenue à briser ses fers, & avoit subjugué à son tour les Mahométans. Elle voulut qu'ils fussent Chrétiens. Une résistance invincible aigrit son zèle. Son aveuglement alla jusqu'à dépeupler l'Etat pour le purger de sujets suspects & d'une religion ennemie. La plupart de ces exilés cherchèrent un refuge chez les Barbaresques. Leur nouvelle patrie étoit trop étrangère au commerce & à l'industrie, pour qu'ils pussent y faire valoir leurs talents, & profiter leurs richesses. La vengeance les rendit corsaires. D'abord ils se contentoient de ravager les plaines vastes & fécondes de leurs oppresseurs. Ils surprénoient dans leur lit les habitants paresseux des riches campagnes

de Valence, de Grenade, d'Andalousie, & les réduisoient à l'esclavage. Dédaignant dans la suite le butin qu'ils faisoient sur des terres que leurs bras nerveux avoient autrefois cultivées, ils construisirent de gros vaisseaux, insultèrent le pavillon des autres nations, & réduisirent les plus grandes Puissances de l'Europe à la honte de leur faire des présents annuels, qui, sous quelque nom qu'on les déguise, sont un vrai tribut. On a quelquefois puni, quelquefois humilié ces pirates; mais on n'a jamais arrêté leurs brigandages. Rien ne seroit pourtant plus facile.

Les Arabes errants dans les déserts; les anciens habitants du pays qui cultivent les campagnes; les Maures sortis d'Espagne, la plupart fixés sur les côtes; les Juifs qu'on méprise, qu'on opprime & qu'on outrage: tous les peuples de ce continent détestent le joug qui les accable, & ne feroient pas le moindre effort pour en maintenir la continuité.

Nul secours étranger ne retarderoit d'un instant la chute de cette autorité. La seule Puissance qu'on pourroit soupçonner d'en desirer la conservation, le Sultan de Constantinople, est trop peu content du vain titre de protecteur qu'on lui accorde, & n'est pas assez jaloux de celui de chef de la religion qu'on lui attribue, pour y prendre un vif intérêt. Il lui seroit inutilement inspiré, par les déférences que les circonstances arracheroient vraisemblablement à ces brigands. Ce desir ne donneroit point des forces. Depuis deux siècles, la Porte n'a point de marine, & sa milice se précipite vers le même anéantissement.

Mais à quel peuple est-il réservé de briser les fers que l'Afrique nous forge lentement, & d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs? Aucune nation ne peut le tenter seule;

& si elle l'osoit, peut-être la jalousie de toutes les autres y mettroit-elle des obstacles secrets ou publics. Ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue universelle. Il faut que toutes les Puissances maritimes concourent à l'exécution d'un dessein qui les intéresse toutes également. Ces Etats, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à se défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils se causent réciproquement. Qu'après s'être si souvent unis pour leur destruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conservation. La guerre aura été, du moins une fois, utile & juste.

On ose présumer qu'elle ne seroit pas longue, si elle étoit conduite avec l'intelligence & l'harmonie convenables. Chaque membre de la confédération, attaquant dans le même temps l'ennemi qu'il auroit à réduire, n'éprouveroit qu'une foible résistance. Qui sait même s'il en trouveroit aucune? Peut-être la plus noble, la plus grande des entreprises, coûteroit-elle moins de sang & de trésors à l'Europe, que la moindre des querelles dont elle est continuellement déchirée.

On ne fera pas aux politiques, qui formeroient ce plan, l'injure de soupçonner qu'ils borneroient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes. Des idées si étroites seroient trop au-dessous des progrès de la raison humaine. Les pays subjugués resteroient aux conquérants, & chacun des alliés auroit des possessions proportionnées aux moyens qu'il auroit fournis à la cause commune. Ces conquêtes deviendroient d'autant plus sûres, que le bonheur des vaincus en devroit être la suite. Ce peuple de pirates, ces monstres de la mer, seroient changés en hommes par de bonnes loix & des exemples d'humanité. Elevés insensiblement jusqu'à nous par la commu-

nication de nos lumières, ils abjureroient avec le temps un fanatisme que l'ignorance & la misère ont nourri dans leurs âmes; ils se souviendroient toujours avec attendrissement de l'époque mémorable qui nous auroit amenés sur leurs rivages.

On ne les verroit plus laisser en friche une terre autrefois si fertile. Des grains & des fruits variés couvrieroient cette plage immense. Ces productions seroient échangées contre les ouvrages de notre industrie & de nos manufactures. Les négociants d'Europe établis en Afrique, deviendroient les agents de ce commerce, réciproquement utile aux deux contrées. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, entre des peuples qui se rencontrent nécessairement, reculeroit, pour ainsi dire, les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes, qui s'offre à nos premiers regards, deviendrait un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de siècles, font le malheur de l'humanité.

Le plus grand obstacle à une révolution si intéressante, a toujours été la jalousie des grandes Puissances maritimes, qui se sont opiniâtrément refusées aux moyens de rétablir, sur nos mers, la tranquillité. L'espérance d'arrêter l'industrie de toute nation qui n'a pas de forces, leur a fait habituellement désirer, favoriser même les entreprises des Barbaresques. C'est une atrocité dont elles se feroient épargné l'ignominie, si leurs lumières avoient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteroient de cet heureux changement: mais ses fruits les plus abondants seroient infailliblement pour les Etats maritimes, dans les proportions de leur pouvoir. Leur situation, la sûreté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur assureroient cette supériorité. Ils se

plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions & des prohibitions, les petites spéculations du négoce exclusif, ne cessent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent, par degrés, aussi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étoient dans des temps barbares. Le vuide que forme nécessairement ce défaut de communication seroit rempli, si l'on réduisoit l'Afrique à avoir des besoins & des ressources pour les satisfaire. Le commerce verroit alors une nouvelle carrière ouverte à son ambition.

Cependant si la réduction & le désarmement des Barbaresques ne doivent pas être une source de bonheur pour eux comme pour nous ; si nous ne voulons pas les traiter en freres ; si nous n'aspirons pas à les rendre nos amis ; si nous devons entretenir & perpétuer chez eux l'esclavage & la pauvreté ; si le fanatisme peut encore renouveler ces odieuses croisades, que la philosophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les siècles ; si l'Afrique enfin alloit devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Asie & l'Amérique l'ont été, le sont encore : tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter ici, pour le bien de nos semblables ! Restons dans nos ports. Il est indifférent que ce soient les Chrétiens ou les Musulmans qui souffrent. Il n'y a que l'homme qui soit digne d'intéresser l'homme.

Hommes, vous êtes tous freres. Jusques à quand différerez-vous à vous reconnoître ? Jusques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mere commune, présente également la nourriture à tous ses enfants ? Pourquoi faut-il que vous vous entre-déchiriez, & que les mamelles de votre nourrice soient continuellement teintes de votre sang ? Ce qui vous révolteroit dans les animaux,



vous le faites presque depuis que vous existez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux? Hé! reposez-vous sur les maladies pestilentielles, sur l'inclémence des éléments, sur vos travaux, sur vos passions, sur vos vices, sur vos préjugés, sur la faiblesse de vos organes, sur la brièveté de votre durée, du soin de vous exterminer. La sagesse de l'Être à qui vous devez l'existence, a prescrit à votre population & à celle de toutes les espèces vivantes, des limites qui ne feront jamais franchies. N'avez-vous pas dans vos besoins, sans cesse renaissants, assez d'ennemis conjurés contre vous, sans faire une ligue avec eux? L'homme se glorifie de son excellence sur tous les êtres de la nature; & par une férocité qu'on ne remarque pas même dans la race des tigres, l'homme est le plus terrible fléau de l'homme. Si son vœu secret étoit exaucé, bientôt il n'en resteroit qu'un seul sur toute la surface du globe.

Cet être si cruel & si sensible, si haïssable & si intéressant, malheureux dans la partie septentrionale de l'Afrique, éprouve un fort beaucoup plus affreux dans la partie occidentale de cette vaste région.

Sur cette côte, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Bonne - Espérance, les habitants ont tous, après le Niger, la tête oblongue, le nez large, écrasé, épaté, de grosses levres, une chevelure crépue comme la laine de nos moutons. Ils naissent blancs, & n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitième jour après leur naissance, les enfants commencent à changer de couleur; leur peau brunit; enfin, elle devient noire, mais d'un noir sale, terne, presque livide, qui, avec le temps, devient vif & luisant.

X.  
Couleur des habitants de la côte occidentale de l'Afrique, connue sous le nom de Guinée. Quelle peut être la cause de ce phénomène?

Cependant la chair, les os, les visceres; toutes les parties intérieures, ont la même couleur chez les noirs que chez les blancs. La lymphe est également blanche & limpide; le lait des nourrices est par-tout le même.

La différence la plus marquée entre les uns & les autres, c'est que les noirs ont la peau plus échauffée & comme huileuse, le sang noirâtre, la bile très-foncée, le pouls plus vif, une sueur qui répand une odeur forte & désagréable, une transpiration qui noircit souvent les corps qui la reçoivent. Un des inconvénients de cette couleur noire, image de la nuit qui confond tous les objets, c'est qu'elle a, en quelque sorte, obligé ces peuples à se cizeler le visage & la poitrine, à marquer leur peau de diverses couleurs, pour se reconnoître de loin. Il y a des tribus où cette pratique est universelle. Elle paroît chez d'autres une distinction réservée aux classes supérieures. Cependant, comme on la voit établie chez les peuples de la Tartarie, du Canada, & chez d'autres nations sauvages, on peut douter si elle n'appartient pas plutôt à leur genre de vie vagabond, qu'à la couleur de leur teint.

Ce coloris vient d'une substance muqueuse, qui forme une espece de rézeau entre l'épiderme & la peau. Cette substance qui est blanche dans les Européens, brune chez les peuples olivâtres, parsemée de taches rougeâtres chez les peuples blonds ou roux, est noirâtre chez les negres.

Le desir de découvrir les causes de cette couleur a fait éclore bien des systêmes.

La théologie, qui s'est emparée de l'esprit humain par l'opinion, qui a profité des premières frayeurs de l'enfance pour en inspirer d'éternelles à la raison, qui a tout dénaturé, géographie, af-

tronomie, physique, histoire, qui a voulu que tout fût merveille & mystère, pour avoir le droit de tout expliquer : la théologie, après avoir fait une race d'hommes coupables & malheureux par la faute d'Adam, fait une race d'hommes noirs, pour punir le fratricide de son fils. C'est de Caïn que sont descendus les nègres. Si leur père étoit assassin, il faut convenir que son crime est cruellement expié par ses enfants, & que les descendants du pacifique Abel ont bien vengé le sang innocent de leur père.

Grand Dieu ! quelles extravagances atroces t'imputent des êtres qui ne parlent & n'agissent que par un bienfait continuel de ta puissance, & qui te font agir & parler suivant les ridicules caprices de leur ignorance présomptueuse ! Sont-ce les démons qui te blasphèment, ou les hommes qui se disent tes ministres ? Si pourtant, à ton égard, on peut appeler blasphème les discours de ces foibles créatures, dont l'existence est si loin de toi, & dont la voix t'insulte, sans être entendue, comme l'insecte murmure dans l'herbe sous les pieds de l'homme qui passe, & ne l'entend pas.

La raison a tenté d'expliquer la couleur des noirs par des inductions tirées des phénomènes de la chimie. C'est, selon quelques naturalistes, une humeur vitriolique contenue dans la lymphe des nègres, & trop grossière pour s'échapper à travers les pores de la peau, qui fermente & s'unit avec le corps muqueux qu'elle colore. On dit alors pourquoi les cheveux sont crépus, pourquoi les yeux & les dents des noirs ont tant de blancheur ; & l'on ne fait pas attention qu'un sel vitriolique, qui auroit cette activité & cette énergie, détruiroit à la fin toute organisation. Cependant cette organisation est aussi parfaite dans les nègres que dans l'espèce d'hommes la plus blanche.

L'anatomie a cru trouver l'origine de la couleur des noirs dans les germes de la génération. Il n'en faudroit pas peut-être davantage pour prouver que les negres sont une espece particuliere d'hommes : car, si quelque chose différencie les especes ou les classes dans chaque espece, c'est assurément la différence des spermes. Mais avec plus d'attention on a reconnu l'erreur ; & cette explication de la couleur des negres a été abandonnée. Les conséquences qu'on prétendoit tirer de leur figure & de celle des autres peuples, n'ont pas paru plus convaincantes. Quelques-unes de ces formes sont dues au climat ; le plus grand nombre à d'anciens usages. On a compris que ces barbares avoient pu se former des idées extravagantes de la beauté ; qu'ils avoient cherché à donner ces agréments à leurs enfants ; qu'avec le temps cette coutume avoit tourné en nature, & qu'il ne falloit plus que très-rarement recourir à l'artifice pour obtenir ces formes bizarres.

Il existe d'autres causes plus satisfaisantes de la couleur des noirs. Cette couleur réside, comme on l'a vu, dans un rézeau placé sous l'épiderme. La substance de ce rézeau, d'abord muqueuse, se change dans la suite en un tissu de vaisseau dont le diamètre est assez considérable pour admettre, soit une portion de la partie colorante du sang, soit la bile qu'on prétend avoir une tendance particuliere vers la peau. De-là vient chez les blancs cette couleur plus vive sur les joues dont le rézeau est plus lâche. De-là aussi cette teinte jaune ou cuivrée qui caractérise des peuples entiers, pendant que, sous un autre climat, elle n'est qu'individuelle & produite par la maladie. La présence de l'une ou l'autre de ces humeurs suffit pour colorer les noirs, si l'on ajoute d'ailleurs qu'ils ont l'épiderme & le rézeau plus épais, le sang noirâtre & la bile plus fon-

cée, que leur sueur, plus abondante & moins fluide, doit s'épaissir sous l'épiderme, & augmenter l'intensité de la couleur.

La physique vient encore à l'appui. Elle observe que les parties du corps exposées au soleil sont plus colorées; que les voyageurs, les habitants des campagnes, les peuples errants, tous ceux enfin qui vivent continuellement à l'air libre & sous un ciel plus brûlant, ont le teint plus basané. Elle croit, d'après ces observations, pouvoir attribuer la cause primitive de la couleur des noirs au climat, à l'ardeur du soleil. Il n'existe, dit-on, des negres que dans les pays chauds. Leur couleur devient plus foncée, à mesure qu'ils approchent de l'équateur. Elle s'adoucit ou s'éclaircit aux extrémités de la Zone Torride. Toute l'espece humaine, en général, blanchit à la neige, & se hâle au soleil. On voit les nuances du blanc au noir & celles du noir au blanc marquées, pour ainsi dire, par les degrés paralleles qui coupent la terre de l'équateur aux pôles. Si les Zones, imaginées par les inventeurs de la sphere, étoient représentées avec de vraies ceintures, on verroit le noir d'ébene se dégrader insensiblement à droite & à gauche jusqu'aux tropiques; de-là le brun pâlir & s'éclaircir jusqu'aux cercles polaires par des nuances de blancheur, toujours plus éclatantes.

Cependant, comme le noir est plus foncé sur les côtes occidentales de l'Afrique que dans d'autres régions, peut-être aussi embrasées, il faut que les ardeurs du soleil y soient secondées par d'autres causes qui influenceront également sur l'organisation. Ceux des Européens qui ont vécu le plus long-temps dans ces contrées, attribuent cette plus grande noirceur aux corpuscules nîtreux, sulphureux ou métalliques qui s'exhalent continuellement

de la superficie ou des entrailles de la terre, à l'habitude de la nudité, à la proximité des sables brûlants, à d'autres circonstances qui ne se trouvent pas ailleurs au même degré.

Ce qui paroît confirmer que le coloris des negres est l'effet du climat, de l'air, de l'eau, des aliments de la Guinée, c'est qu'il change lorsqu'on les conduit dans d'autres nations. Les enfants qu'ils procréent en Amérique sont moins noirs que ceux dont ils ont reçu le jour. Après chaque lignée, la différence est plus sensible. Il se pourroit, qu'après de nombreuses générations, on ne distinguât pas les hommes sortis d'Afrique, de ceux des pays où il auroient été transplantés.

Quoique l'opinion qui attribue au climat la cause premiere de la couleur des habitants de la Guinée, soit assez communément adoptée, on n'a pas encore résolu toutes les difficultés qui peuvent s'élever contre ce systême. C'est une preuve ajoutée à mille autres de l'incertitude de nos connoissances.

Et comment nos connoissances ne seroient-elles pas incertaines & bornées? Nos organes sont si foibles, nos moyens si courts, nos études si distraites, notre vie si troublée, & l'objet de nos recherches si vaste! Travaillez sans relâche, Naturalistes, Physiciens, Chymistes, Philosophes observateurs de tous les genres: & après des siècles d'efforts réunis & continus, les secrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à son immense richesse, ne seront que la goutte d'eau enlevée au vaste Océan. L'homme riche dort; le savant veille, mais il est pauvre. Ses découvertes sont trop indifférentes aux gouvernements pour qu'il puisse solliciter des secours ou espérer des récompenses. On trouveroit parmi nous plus d'un Aristote: mais où est le Monarque qui lui dira: Ma puissance est à tes ordres; puisé dans

mes trésors, & travaille ? Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurois porté ton immortel ouvrage, si tu avois vécu sous un Alexandre.

L'homme contemplatif est sédentaire, & le voyageur est ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage, dédaigne les détails minutieux de l'expérience ; & le faiseur d'expériences est presque toujours sans génie. Entre la multitude des agents que la nature employe, nous n'en connoissons que quelques-uns, & encore ne les connoissons-nous qu'imparfaitement. Qui fait si les autres ne sont pas de nature à échapper pour jamais à nos sens, à nos instruments, à nos observations & à nos essais ? La nature des deux êtres qui composent le monde, l'esprit & la matière, sera toujours un mystère.

Entre les qualités physiques des corps, il n'y en a pas une seule qui ne laisse une infinité d'expériences à faire. Ces expériences même sont-elles toutes possibles ? Combien de temps en serons-nous réduits à des conjectures qu'un jour verra éclore, & que le lendemain verra détruites ? Qui donnera un frein à ce penchant presque invincible à l'analogie, manière de juger si séduisante, si commode & si trompeuse ? A peine avons-nous quelques faits, que nous bâtissons un système qui entraîne la multitude, & suspend la recherche de la vérité. Le temps employé à former une hypothèse, & le temps employé à la détruire, sont presque également perdus. Les sciences de calcul, satisfaisantes pour l'amour-propre, qui se plaît à vaincre les difficultés, & pour l'esprit juste qui aime les résultats rigoureux, dureront : mais avec peu d'utilité pour les usages de la vie. La religion, qui jette du dédain sur les travaux d'un être en chrysalide, & qui redoute secrètement les progrès de la raison, multipliera les oi-

sifs, & retardera l'homme laborieux par la crainte ou par le scrupule. A mesure qu'une science s'avance, les pas deviennent plus difficiles; la généralité se dégoûte, & elle n'est plus cultivée que par quelques hommes opiniâtres, qui s'en occupent, soit par habitude, soit par l'espérance bien ou mal fondée de se faire un nom, jusqu'au moment où le ridicule s'en mêle, & où l'on montre au doigt, ou comme un fou, ou comme un sot celui qui se promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué. C'est ainsi qu'on masque la crainte qu'il ne réussisse.

On a vu dans tous les siècles & chez toutes les nations, les études naître, tomber & se succéder dans un certain ordre réglé. Cette inconstance, cette lassitude ne sont pas d'un homme seulement. C'est un vice des sociétés les plus nombreuses & les plus éclairées. Il semble que les sciences & les arts ayent un temps de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits. Après les érudits, des poètes & des orateurs. Après les orateurs & les poètes, des métaphysiciens, qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux physiciens, qui ont fait place aux naturalistes & aux chymistes. Le goût de l'histoire naturelle est sur son déclin. Nous sommes tout entiers aux questions du gouvernement, de législation, de morale, de politique & de commerce. S'il m'étoit permis de hasarder une prédiction, j'annoncerois qu'incessamment les esprits se tourneront du côté de l'histoire, carrière immense où la philosophie n'a pas encore mis le pied.

En effet, si de cette multitude infinie de volumes, on en arrachoit les pages accordées aux grands assassins qu'on appelle conquérants, ou qu'on les réduisît au petit nombre des pages qu'ils méritent à



peine, qu'en resteroit-il? Qui est ce qui nous a parlé du climat, du sol, des productions, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des usages, des superstitions, des préjugés, des sciences, des arts, du commerce, du gouvernement & des loix? Que connoissons-nous de tant de nations anciennes qui puisse être de quelque utilité pour les nations modernes? Et leur sagesse & leur folie ne sont-elles pas également perdues pour nous? Leurs annales ne nous instruisent jamais sur les objets qu'il nous importe le plus de connoître, sur la vraie gloire d'un Souverain, sur la base de la force des nations, sur la félicité des peuples, sur la durée des Empires. Que ces beaux discours d'un Général à ses soldats, au moment d'une action, servent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y consens: mais quand je les saurai par cœur, je n'en deviendrai ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus instruit, ni meilleur. Le moment approche où la raison, la justice & la vérité vont arracher des mains de l'ignorance & de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenue que trop long-temps. Tremblez, vous qui repaissez les hommes de mensonge, ou qui les faites gémir sous l'oppression. Vous allez être jugés.

Dans la Guinée, on ne connoît que deux saisons. La plus saine & la plus agréable commence en Avril, & finit en Octobre. Alors il ne pleut jamais: mais des vapeurs épaisses qui couvrent l'horizon interceptent les rayons du soleil, & en modèrent les ardeurs: mais il tombe toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Durant le reste de l'année, les chaleurs sont vives, & seroient peut-être insupportables, sans les pluies qui se succèdent très-rapidement. Malheureusement, la nature a rarement bien

disposé le terrain pour l'écoulement de ces eaux trop abondantes, & l'art n'est jamais venu au secours de la nature. De-là l'origine de tant de marais dans cette partie du globe. Ils sont le plus ordinairement meurtriers pour les étrangers que l'avidité conduit à leur voisinage. En allumant chaque nuit des feux près de leurs habitations, les naturels du pays purifient un air corrompu, auquel ils sont d'ailleurs accoutumés dès l'enfance. Les petites variétés qui peuvent offrir le nord & le sud de la ligne, n'infirmement pas l'exaëtitude de ces observations.

## XI.

De quelle nature est le sol de la Guinée. Quelles sont ses côtes.

Depuis les frontieres de l'Empire de Maroc jusqu'au Sénégal, la terre est tout-à-fait stérile. Une longue bande des déserts de Sahara, qui s'étendent depuis l'Océan atlantique jusqu'à l'Egypte, au midi de tous les Etats Barbaresques, occupe ce grand espace. Au milieu de ces sables brûlants, vivent quelques familles Maures, dans un petit nombre d'endroits où se sont trouvées des sources peu abondantes, où il a été possible de planter des palmiers & de recueillir des dattes. Leur principale occupation est de ramasser les gommés qui ont fixé l'attention de l'Europe sur cette contrée. Elles portent dans la haute-Guinée, principalement à Bambouk, une grande quantité de sel qui leur est payée avec de l'or, & quelquefois avec des esclaves.

Les bords du Niger, de la Gambie, de Sierra-Leona; les bords des rivieres moins considérables qui coulent dans l'intervalle de ces grands fleuves, feroient très-fertiles, si on vouloit les cultiver. L'éducation des troupeaux y fait presque l'unique occupation des habitants. Ils se nourrissent par goût, du lait de jument, & voyagent peu, parce que nul besoin ne les fait sortir de leur patrie.

Ceux

Ceux du cap de Monté, enveloppés de tous côtés par des fables, forment une nation entièrement isolée du reste de l'Afrique. C'est dans le riz de leurs marais que consiste toute leur nourriture & leur unique richesse. Ils en vendent aux Européens une petite quantité, qui leur est payée avec de l'eau-de-vie & des quincailleries.

Depuis le cap de Palme jusqu'à la riviere de Volte, les habitants sont marchands & cultivateurs. Ils sont cultivateurs, parce que leur terre, quoique pierreuse, paye largement les peines & les avances nécessaires pour la défricher. Ils sont marchands, parce qu'ils ont derrière eux des nations qui leur fournissent de l'or, du cuivre, de l'ivoire, des esclaves, & que rien ne s'oppose à une communication suivie entre les peuples des terres & ceux de la côte. C'est la seule contrée de l'Afrique, où, dans un long espace, on ne soit arrêté, ni par de vastes déserts, ni par des rivieres profondes, & où l'on trouve de l'eau & des subsistances.

Entre la riviere de Volte & celle de Kalabar, la côte est plate, fertile, bien peuplée, bien cultivée. Il n'en est pas ainsi du pays qui s'étend depuis le Kalabar jusqu'au Gabon. Presque entièrement couvert d'épaisses forêts, produisant peu de fruits, & point de grains, il est plus habité par des bêtes féroces que par des hommes. Quoique les pluies y soient abondantes, comme elles doivent l'être sous l'équateur, la terre est si sablonneuse, qu'un instant après qu'elles sont tombées, il ne reste aucun trace d'humidité.

Au sud de la ligne, & jusqu'au Zaire, la côte offre un aspect riant. Basse dans sa naissance, elle s'élève insensiblement, & présente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verts, & de prairies couvertes de palmiers.

Du Zaire au Coanza, & plus loin encore, la côte est ordinairement haute & escarpée. On trouve dans l'intérieur une plaine exhaussée, dont le sol est composé d'un gros sable fertile.

Au-delà du Coanza, & des établissements Portugais, commence un pays stérile qui a plus de deux cents lieues d'étendue, & qui se termine aux Hottentots. Dans ce long espace, on ne connoît d'habitants que les Cimbebas, avec lesquels on n'a aucune communication.

Les variétés qu'on observe dans les rives de l'Afrique occidentale, n'empêchent pas qu'elles ne jouissent toutes d'un avantage bien rare, peut-être unique. Nulle part sur cette côte immense, on ne voit de ces rochers affreux, dont l'aspect repousse le navigateur. La mer y est calme, & l'ancre sûr. Sans ces avantages, on ne pourroit que difficilement la pratiquer, parce qu'elle a très-peu de ports, & que des bancs de sable presque contigus, obligent le plus souvent de mouiller au large.

Les vents & les courants ont, à-peu-près, la même direction six mois de l'année, depuis Avril jusqu'en Novembre. Au sud de la ligne, le vent regne sud-est, & la direction des courants est vers le nord : au nord de la ligne, le vent regne à l'est, & la direction des courants est vers le nord-est. Dans les six autres mois, les orages changent par intervalles la direction du vent ; mais il ne souffle plus avec la même force : le ressort de l'air semble s'être relâché. La cause de ce changement paroît influencer sur la direction des courants. Au nord de la ligne, ils vont au sud-ouest ; au-delà de la ligne ils vont au sud.

XII. Les révolutions qui ont dû arriver dans l'Afrique occidentale, comme dans le reste du globe, sont

Idée des  
divers gouv-

entièrement ignorées ; & il étoit impossible qu'il <sup>vernements</sup> en fût autrement dans une région où l'écriture a <sup>établis en</sup> toujours été inconnue. On n'y a même conservé <sup>Guinée.</sup> aucune tradition qui puisse servir de base à des conjectures bien ou mal fondées. Quand on demande aux peuples de ces contrées pourquoi ils ont laissé perdre le souvenir de ce qu'ont fait leurs peres , ils répondent qu'il importe peu de savoir comment ont vécu les morts ; que l'essentiel est que les vivants ayent de la vertu. Le passé les touche si peu , qu'ils ne comptent pas même le nombre de leurs années. Ce seroit , disent-ils , se charger la mémoire d'un calcul inutile , puisqu'il n'empêcheroit pas de mourir , & qu'il ne donneroit aucune lumière sur le terme de la vie. En parlant de cette partie du monde , on est donc réduit aux époques qui ont vu arriver les Européens sur ses rivages. Il faut même se borner aux côtes , puisqu'aucun étranger , digne de créance , n'a pénétré dans l'intérieur des terres , & que nos navigateurs n'ont guere étendu leurs recherches au-delà des rades où ils formoient leurs cargaisons.

Toutes leurs relations attestent que les parties connues de cette région sont gouvernées arbitrairement. Que le despote soit appelé au trône par les droits de sa naissance , ou qu'il le soit par élection , les peuples n'ont d'autre loi que sa volonté.

Mais ce qu'on peut trouver singulier en Europe , où le grand nombre des monarchies héréditaires s'oppose à la tranquillité des gouvernements électifs & à la prospérité de tous les États libres , c'est qu'en Afrique , les contrées où il y a le moins de révolutions , sont celles qui ont conservé le droit de choisir leurs chefs. Pour l'ordinaire , c'est un vieillard dont la sagesse est généralement connue. La manière dont se fait ce choix est simple ; mais ne

peu convenir qu'à de très-petits Etats. Le peuple se rend à son gré, dans trois jours, chez le citoyen qui lui paroît le plus propre au commandement. Si les voix se trouvent partagées, celui qui en a réuni un plus grand nombre, nomme le quatrième jour un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tout homme a droit de suffrage. Il y a même quelques tribus où les femmes jouissent de ce privilege.

Telle est, à l'exception des Royaumes héréditaire de Benin & de Juda, la formation de cette foule de petits Etats qui sont au nord de la ligne. Au sud on trouve le Mayombé & le Quilingo, dont les chefs sont pris parmi les Ministres de la religion; les Empires de Loango & de Congo, où la couronne se perpétue dans la ligne masculine du côté des femmes; c'est-à-dire, que le premier fils de la sœur aînée du Roi, hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant est bien plus sûrement le fils de sa mere, que de l'homme qu'elle a épousé: ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement, qu'ils voient, qu'à celui de la conception, qu'ils ne voient pas.

Ces nations vivent dans une ignorance entiere de cet art si révééré parmi nous sous le nom de politique. Cependant ils ne laissent pas d'en observer les formalités & certaines bienséances. L'usage des ambassades leur est familier, soit pour solliciter des secours contre un ennemi puissant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment sur des succès, sur une naissance, sur une pluie après une grande sécheresse. L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour au terme de sa mission, ni voyager pendant la nuit dans les Etats d'un Prince étranger. Il marche précédé d'un tambour qui annonce au loin son caractère, & accompagné de cinq ou six de ses amis. Dans les lieux

où il s'arrête pour prendre du repos, il est reçu avec respect : mais il n'en peut partir avant le lever du soleil, & sans que son hôte ait assemblé quelques personnes qui puissent témoigner qu'il ne lui est arrivé aucun accident. Au reste, on ne connoît aucune de ces négociations qui ait un objet un peu compliqué. Jamais on ne stipule rien pour le passé, jamais rien pour l'avenir, tout est pour le présent. D'où l'on peut conclure que ces nations ne sauroient avoir aucun rapport suivi avec les autres parties du globe.

La guerre n'est pas plus combinée que la politique. Nul gouvernement n'a de troupes à sa solde. La profession militaire est l'état de tout homme libre. Tous prennent les armes pour couvrir leurs frontieres, ou pour aller chercher du butin. Les Généraux sont choisis par les soldats, & le choix est confirmé par le Prince. L'armée marche, & le plus souvent les hostilités commencées le matin, sont terminées le soir. L'incursion du moins n'est jamais longue, parce que n'ayant point de magasins, le défaut de subsistances oblige de se retirer. Ce seroit un grand malheur pour ces peuples, qu'on leur enseignât l'art de tenir la campagne quinze jours de suite.

Ce n'est point le desir de s'agrandir qui donne naissance aux troubles qui déchirent assez souvent ces contrées. Une insulte faite dans une cérémonie, un vol furtif ou violent, le rapt d'une fille voilà les sujets ordinaires de la guerre. Dès le lendemain d'une bataille, le rachat des prisonniers se fait de part & d'autre. On les échange avec des marchandises, ou avec des esclaves. Jamais on ne cede aucune portion du territoire; il appartient tout entier à la commune, dont le chef fixe l'étendue que chacun doit cultiver pour en recueillir les fruits.

## XIII.

De quelle maniere on fait la guerre en Guinée.

Cette maniere de terminer les différends n'est pas seulement des petits Etats qui ont des chefs trop fages pour chercher à s'agrandir, trop âgés pour ne pas aimer la paix. Les grands Empires sont réduits à s'y conformer avec des voisins plus foibles qu'eux. Le despote n'a jamais de milice sur pied ; & quoiqu'il dispose à son gré de la vie des Gouverneurs de ses Provinces, il ne leur prescrit aucun principe d'administration. Ce sont des petits Souverains qui, dans la crainte d'être soupçonnés d'ambition & punis de mort, vivent en bonne intelligence avec les peuplades électives qui les environnent. L'harmonie entre les Puissances considérables & les autres Etats, subsiste en même-temps par le pouvoir immense que le Prince a sur ses sujets, & par l'impossibilité où il est de s'en servir comme il le voudroit. Sa volonté n'est qu'un trait qui ne peut frapper qu'un coup & qu'une tête à la fois. Il peut bien ordonner la mort de son Lieutenant, & toute la Province l'étranglera à son commandement : mais s'il ordonnoit la mort de tous les habitants de la Province, personne ne voudroit exécuter cet ordre, & sa volonté ne suffiroit pas pour armer une autre Province contre celle-là. Il peut tout contre chacun en particulier ; mais il ne peut rien contre tous ensemble.

Une autre raison qui empêche l'affervissement des petits Etats par les grands, c'est que ces peuples n'attachent aucune idée à la gloire des conquêtes. Le seul homme qui en ait paru touché, étoit un courtier d'esclaves, qui, dès son enfance, avoit fréquenté les vaisseaux Européens, & qui, dans un âge plus mûr, fit un voyage en Portugal. Ce qu'il voyoit, ce qu'il entendoit dire, enflamma son imagination, & lui apprit qu'on se faisoit souvent un grand nom en occasionnant de grands mal-



heurs. De retour dans sa patrie, il se sentit humilié d'obéir à des gens moins éclairés que lui. Ses intrigues l'éleverent à la dignité de chef des Akanis, & il vint à bout de les armer contre leurs voisins. Rien ne put résister à sa valeur, & sa domination s'étendit sur plus de cent lieues de côtes, dont Anamabou étoit le centre. Il mourut. Personne n'osa lui succéder; & tous les ressorts de son autorité se relâchant à la fois, chaque chose reprit sa place.

La religion Chrétienne & la religion Mahomé-  
tane sembloit tenir par les deux bouts la partie de  
l'Afrique occidentale, fréquentée par les Européens.  
Les Musulmans de la Barbarie ont porté leurs  
dogmes aux peuples du cap Verd, qui, eux-mêmes,  
les ont étendus plus loin. A mesure que ces  
dogmes se sont éloignés de leur source, ils se sont  
si fort altérés, que chaque Royaume, chaque vil-  
lage, chaque famille en a de différents. Sans la cir-  
concision, qui est d'un usage général, à peine soup-  
çonneroit-on les peuples de professer le même  
culte. Il ne s'est tout-à-fait arrêté qu'au cap de  
Monté, dont les habitants n'ont point de commu-  
nication avec leurs voisins.

Ce que les Arabes avoient fait au Nord de la  
ligne pour l'alcoran, les Portugais le firent dans la  
suite au Sud pour l'évangile. Ils établirent son em-  
pire vers la fin du quinzième siècle, depuis le pays  
de Benguela jusqu'au Zaire. Un culte, qui présen-  
toit des moyens sûrs & faciles pour l'expiation de  
tous les crimes, se trouva du goût des nations  
qui avoient une religion moins consolante. S'il  
fut pros crit depuis dans plusieurs Etats, ce furent  
les violences de ses promoteurs qui lui attire-  
rent cette disgrâce. On l'a même tout-à-fait défi-  
guré dans les contrées où il s'est maintenu. Quel-

XIV.

Quels sont  
les cultes  
établis en  
Guinée.

ques pratiques minutieuses sont tout ce qui en reste.

Les côtes placées au centre ont conservé des superstitions locales, dont l'origine doit être fort ancienne. Elles consistent dans le culte de cette foule innombrable de divinités ou de fétiches que chacun se fait à sa mode, & pour son usage; dans la foi aux augures, aux épreuves du feu & de l'eau bouillante, à la vertu des gris-gris. Il y a des superstitions plus dangereuses : c'est la confiance aveugle qu'on a dans les Prêtres qui en sont les ministres & les propagateurs. Le commerce, qu'ils sont supposés avoir avec l'esprit mal-faisant, les fait regarder comme les arbitres de la stérilité, de la fertilité des campagnes. A ce titre, on leur offre toujours les premiers fruits. Toutes les autres erreurs dirigent l'homme vers une fin sociale, & tendent à le rendre plus doux & plus paisible.

XV.  
Mœurs, ha-  
bitudes &  
occupations  
des peuples  
de la Gui-  
née.

Le pays est généralement mal peuplé. Il est rare d'y trouver des habitations ailleurs qu'auprès des rivières, des lacs & des fontaines. Dans ces contrées, ce sont moins les besoins réciproques qui rapprochent les hommes, que les liens du sang qui les empêchent de se séparer. Aussi distingue-t-on dans la même ville, quelquefois dans le même village, de petits hameaux, qui sont autant de familles présidées par leurs patriarches.

Rien, dans ces établissements, ne porte l'empreinte d'une civilisation un peu avancée. Les maisons sont construites avec des branches d'arbre ou avec des joncs attachés à des pieux, assez enfoncés pour qu'ils puissent résister aux vents. On y voit rarement des fenêtres. La couverture n'est qu'un amas de feuilles, &, s'il se peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à résister aux injures des saisons. Les cases de la capitale; les cases mê-

me qu'occupe le despote , ne font guere distinguées des autres , que par leur étendue. Ce n'est pas que l'abondance du plus beau & du meilleur bois ; ce n'est pas qu'une terre propre à faire de la brique , qui remplaceroit la pierre infiniment rare dans ces contrées , ne sollicitent ces peuples à d'autres constructions : mais il ne leur est jamais tombé dans l'esprit qu'il fallût se donner tant de peine pour se loger.

L'ameublement est digne de l'habitation. Dans les villes , comme dans les campagnes , chez le Prince , comme chez les derniers citoyens , il se réduit à quelques paniers , à quelques pots de terre , à quelques ustensiles de calabasse. Si le pauvre ne couchoit sur une natte faite dans le pays , & le riche sur un tapis arrivé d'Europe , tout seroit semblable.

La nourriture est aussi la même. Du riz , du manioc , du maïs , des ignames ou des patates , selon la qualité du terrain ; des fruits sauvages ; du vin de palmier ; du gibier & du poisson que chacun se procure à sa volonté : tels sont les vivres qui , sans en excepter les esclaves , sont communs à tous.

Une ceinture , placée au-dessus des reins , & que nous appellons pagne , tient lieu de tout vêtement aux deux sexes. Des grains de verre , qu'on leur apporte , & qu'on leur vend fort cher , forment la parure de la plupart des femmes & du petit nombre d'hommes qui cherchent à se faire remarquer.

Les arts sont peu de chose dans ces régions. On n'y connoît que ceux qui se trouvent dans les sociétés naissantes , & encore sont-ils dans l'enfance. Le talent du charpentier se réduit à élever des cabanes. Le forgeron n'a qu'un très-petit marteau & des enclumes de bois , pour mettre en œuvre le peu de fer qui lui vient d'Europe. Sans le secours du

tour, le potier fait quelques vases grossiers d'argille, & des pipes à fumer. Une herbe, qui vient sans culture, & qui n'a besoin d'aucun apprêt, sert seule à faire des pagnes. Sa longueur est la largeur de la toile. Le tisserand la travaille sur ses genoux, sans métier, sans navette, & en passant avec ses doigts la trame entre chacun des fils de la chaîne, de la même manière que nos vaniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur sel des habitants des côtes, qui, par le moyen d'un grand feu, le séparent de l'eau de la mer. Ces travaux sédentaires sont le partage des esclaves & d'un petit nombre d'hommes libres. Les autres vivent dans une oisiveté habituelle. Si un caprice ou l'ennui les font sortir de cette inertie, c'est pour aller à la chasse ou à la pêche. Jamais ils ne s'abaissent jusqu'à solliciter la fertilité des terres. L'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, est le partage des femmes. On ne leur accorde d'autre douceur que la liberté de se reposer un jour, après trois jours de fatigues excessives.

Les peuples de Guinée ont dans leurs mœurs beaucoup de traits de ressemblance. Dans toutes les parties de cette vaste région, la polygamie est autorisée. Elle y doit être cependant fort rare, puisque tous les hommes libres, & la plupart des esclaves, trouvent des compagnes. Les garçons ne consultent que leur goût pour se marier; leurs sœurs ont besoin de l'aveu de leur mère. Ce lien est généralement respecté. Il n'y a que l'adultère qui le puisse rompre, & rien n'est plus rare que ce désordre. Seulement à la côte d'Angole, les filles des chefs de l'Etat ont le droit de choisir l'époux qui leur convient, fût-il engagé; de l'empêcher d'avoir d'autres femmes; de le répudier lorsqu'il leur déplaît, & même de lui faire trancher la tête, s'il

est infidèle. Ces Princesses, si on peut leur donner ce nom, jouissent de leurs privilèges avec une fierté dédaigneuse & une grande sévérité, comme pour se venger sur le malheureux qui leur est soumis, de l'espece de servitude à laquelle est condamné leur sexe.

Son sort est déplorable. Chargées des travaux de la campagne, les femmes le font encore des soins domestiques. Seules, elles doivent pourvoir à la subsistance & à tous les besoins de leur famille. Jamais elles ne paroissent devant leur mari que dans une posture humiliante. Elles le servent toujours à table, & vont vivre ensuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine & d'abjection ne s'arrête pas au peuple. C'est la condition des femmes de la ville, des femmes des gens riches, des femmes des Grands, des femmes des Souverains. L'opulence & le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucune douceur, d'aucune prérogative.

Tandis qu'elles épuisent au service de leurs tyrans le peu que la nature leur a donné de force, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière. Rassemblés sous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent ou ils dansent. Ces amusements de la veille sont ceux du lendemain. Des contestations ne troublent jamais ces plaisirs. Il y regne une bienséance qu'on ne devrait pas raisonnablement attendre d'un peuple si peu éclairé.

On n'est pas moins surpris qu'il soit défintéressé. A l'exception des côtes où nos brigandages ont formé des brigands, il regne par-tout une grande indifférence pour les richesses. Rarement les plus sages même songent-ils au jour qui doit suivre; aussi l'hospitalité est-elle la vertu de tous. Celui

qui ne partageroit pas avec ses voisins, ses parents & ses amis, ce qu'il rapporteroit de la chasse ou de la pêche, s'attireroit le mépris public. Le reproche d'avarice est au-dessus de tous les reproches. On le fait aux Européens qui ne donnent rien pour rien, en les appelant *des mains fermées*.

Tel est le caractère général des peuples de la Guinée. Il reste à parler des habitudes qui distinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

Sur les bords du Niger, les femmes sont presque toutes belles; si ce n'est pas la couleur, mais la justesse des proportions qui fait la beauté. Modestes, tendres & fidelles, un air d'innocence regne dans leurs regards, & leur langage se sent de leur timidité. Les noms de Zilia, de Calipso, de Fanni, de Zamé, qui semblent des noms de volupté, se prononcent avec une inflexion de voix, dont nos organes ne sauroient rendre la mollesse & la douceur. Les hommes ont la taille avantageuse, la peau d'un noir d'ébène, les traits & la physionomie agréables. L'habitude de dompter les chevaux, & de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donne une contenance noble. Ils supportent difficilement un outrage: mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés, leur inspire une reconnoissance sans bornes pour un maître qui les traite bien. On ne connoît point de domestiques plus attentifs, plus sobres, & d'un attachement qui tienne plus de la passion: mais ils ne sont pas bons cultivateurs. Leur corps n'est pas accoutumé à se courber, & à s'incliner vers la terre pour la défricher.

La couleur de la peau des Africains dégénere en allant vers l'est. Les peuples y ont la plupart un corps robuste, mais raccourci; un air de force exprimé par des muscles roides; les traits du visage

écartés & sans physionomie. Les figures qu'ils s'impriment sur le front, sur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un sol ingrat qui se refuse même au travail, leur a fait une nécessité de la pêche, quoique la mer presque impraticable par une barre qui regne le long de la côte, semblât les en détourner. Rebutés en quelque sorte par ces deux éléments, ils ont cherché des secours chez des nations voisines plus favorisées de la nature; ils en ont tiré leur subsistance en leur vendant du sel. Leur esprit de négoce s'est étendu depuis l'arrivée des Européens, parce que chez tous les hommes les idées se développent en raison des choses, & qu'il y a plus de combinaisons à faire pour échanger un esclave contre plusieurs sortes de marchandises, que pour vendre une mesure de sel. Du reste, propres pour tous les travaux où il ne faut que de la force, ils sont ineptes pour le service intérieur de la domesticité. Cet état est contraire aux habitudes de leur éducation, qui les paye en détail de chacune de leurs actions. La réciprocité d'un travail & d'un paiement journalier, est peut-être un des meilleurs aliments de l'industrie chez tous les hommes. Les femmes de ces negres marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la discrétion, ni la beauté des femmes du Niger, & elles paroissent avoir moins de sentiment. En comparant les deux nations, on seroit tenté de croire que l'une est le bas peuple d'une ville policée, & que l'autre a reçu une éducation distinguée. On apperçoit dans leur langage l'expression de leur caractère. Les accents de l'une sont d'une douceur extrême; ceux de l'autre sont durs & secs comme son terroir. La vivacité y ressemble à la colere, jusques dans le plaisir.

Au-delà de la riviere de Volte, dans le Benin,

& dans les autres pays connus sous le nom général de la côte d'Or, les peuples ont la peau unie & d'un noir sombre, les dents belles, la taille moyenne, mais assez bien prise, la contenance fiere. Leur physionomie, quoique assez agréable, le seroit beaucoup davantage, sans l'usage où sont les femmes de se cicatrifer le visage, & les hommes de se brûler le front. Une métempfycofe qui leur est particuliere, fait la base de leur croyance : ils pensent que, dans quelque lieu qu'ils aillent ou qu'on les transporte, ils doivent après leur mort, soit qu'ils se la donnent ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce qu'ils regardent leur patrie comme le plus délicieux séjour de l'univers. Une erreur si douce sert à les rendre humains. Les étrangers qui se fixent dans ce climat, y sont traités avec des égards portés jusqu'au respect, dans la persuasion où l'on est qu'ils viennent y recevoir la récompense de leurs bonnes mœurs. Ce peuple a une disposition à la gaieté qu'on ne remarque pas dans les nations voisines ; du goût pour le travail, une équité que les circonstances alterent rarement, & une grande facilité à se façonner aux manieres étrangères. Il tient davantage aux coutumes de son commerce, lors même qu'elles ne lui sont pas favorables. La méthode de négocier avec lui fut long-temps ce qu'elle avoit été d'abord. Le premier vaisseau qui arrivoit consommoit sa traite, avant qu'un autre pût commencer la sienne. Chacun avoit son tour. Le prix établi pour l'un, étoit le prix de tous. Ce n'est que depuis peu que cette nation s'est déterminée à profiter des avantages que lui offroit la concurrence des nations Européennes qui fréquentoient ses rades.

Les peuples situés entre la ligne & le Zaire, ont tous une grande ressemblance. Ils sont bien faits.



Leur constitution est moins robuste que celle des habitants du nord de l'équateur ; & quoiqu'il y ait quelques marques sur leur visage , on n'y apperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup d'œil. Leurs fêtes sont accompagnées de jeux militaires qui retracent l'idée de nos anciens tournois ; avec cette différence qu'en Europe ils étoient l'exercice des nations guerrières , & qu'en Afrique ils sont l'amusement d'un peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaisirs publics. Réunies dans quelques maisons , elles passent mystérieusement la journée , sans qu'aucun homme puisse être admis dans leur société. La jalousie des rangs est la plus forte passion de ces peuples naturellement paisibles. Tout est étiquette , & à la Cour des Princes , & dans les conditions privées. Au moindre événement , on vole chez ses amis , ou pour les féliciter , ou pour s'affliger avec eux. Un mariage est le sujet de trois mois de visites. Les obseques d'un homme en crédit durent quelquefois deux ans. Les gens qui tenoient à lui par quelque lien , promènent ses tristes restes dans plusieurs Provinces. La troupe grossit dans la marche , & personne ne se retire qu'on n'ait déposé le cadavre dans le tombeau , avec les démonstrations de la plus vive douleur. Un goût si décidé pour les cérémonies , s'est trouvé favorable à la superstition , & la superstition a favorisé l'indolence.

Du Zaire à la riviere de Coanza , on retrouve bien les anciennes mœurs , mais on y remarque un mélange confus de pratiques Européennes qui ne se voit pas ailleurs. Il est naturel de penser que les Portugais qui ont de grands établissemens dans cette contrée , & qui ont voulu y introduire le christianisme , se sont plus communiqués que ne l'ont fait les autres nations , qui , ayant de simples comptoirs

au nord de la ligne, ne se sont occupées que de leur commerce.

Le lecteur n'a pas besoin d'être averti que tout ce qu'on vient de dire des peuples de Guinée, ne doit s'étendre rigoureusement que de cette classe d'hommes, qui, dans tous les pays, décide du caractère d'une nation. Les ordres inférieurs, les esclaves s'éloignent de cette ressemblance à proportion qu'ils sont avilis ou dégradés par leurs occupations ou par leur état. Cependant les observateurs les plus pénétrants ont cru voir que la différence des conditions ne produisoit pas sur ce peuple des variétés aussi marquées que nous en trouvons dans les Etats situés entre l'Elbe & le Tibre, qui forment à-peu-près la même étendue de côte que le Niger & le Coanza. Plus les hommes s'éloignent de la nature, moins ils doivent se ressembler. C'est une ligne droite dont il y a cent moyens de s'écarter. Les conseils de la nature sont courts & assez uniformes; mais les suggestions du goût, de la fantaisie, du caprice, de l'intérêt personnel, des circonstances, des passions, des accidents, de la santé, de la maladie, des rêves même, sont si nombreux & si divers, qu'ils ne sont pas & qu'ils ne peuvent jamais être épuisés. Il ne faut qu'une tête folle pour en déranger mille autres, par condescendance, par flatterie ou par imitation. Une femme d'un rang distingué a quelque défaut du corps à cacher. Elle imagine un moyen qu'adopteront celles qui l'entourent, quoiqu'elles n'en ayent pas la même raison; & c'est ainsi que de cercles excentriques en cercles excentriques, une mode s'étend & devient nationale. Cet exemple suffit pour expliquer une infinité de bizarreries dont notre pénétration se fatiguerait à chercher le motif dans les besoins, dans la peine ou dans les plaisirs. La diversité des institutions

tutions civiles & morales qui souvent ne sont ni plus raisonnées, ni moins fortuites, jettent aussi nécessairement dans le caractère moral & dans les habitudes physiques, des nuances qui sont inconnues dans les sociétés moins compliquées. D'ailleurs, la nature plus impérieuse sous la Zone Torride que sous les Zones tempérées, laisse moins d'action aux influences morales : les hommes s'y ressemblent davantage, parce qu'ils tiennent tout d'elle, & presque rien de l'art. En Europe, un commerce étendu & diversifié, variant & multipliant les jouissances, les fortunes & les conditions, ajoute encore aux différences que le climat, les loix & les préjugés ont établis chez des peuples actifs & laborieux.

En Guinée, le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les mœurs. Il se bornoit autrefois à quelques échanges de sel & de poisson séché que consommoient les nations éloignées de la côte. Elles donnoient en retour des piéces d'étoffe faites d'un fil, qui n'est autre chose qu'une substance ligneuse, collée sous l'écorce d'un arbre particulier à ces climats. L'air la durcit, & la rend propre à toute sorte de tiffure. On en fait des bonnets, des espèces d'écharpes, des tabliers pour la ceinture, dont la forme varie selon la mode que chaque nation a adoptée. La couleur naturelle du fil est le gris lavé. La rosée qui blanchit nos lins lui donne une couleur de citron que les gens riches préfèrent. La teinte noire qui est à l'usage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, simplement infusé dans l'eau.

Les premiers Européens qui fréquentèrent les côtes occidentales de l'Afrique, donnerent de la valeur à la cire, à l'ivoire, aux gommés, aux bois de teinture, qui avoient eu jusqu'alors assez peu de

XVI.  
A quoi se réduisoit anciennement le commerce dans la Guinée.

prix. On livroit aussi en échange à leurs navigateurs quelques foibles parties d'or, que des caravanes parties des Etats Barbaresques enlevoient auparavant. Il venoit de l'intérieur des terres, & principalement de Bambouk, aristocratie située sous le douzième & treizième degrés de latitude septentrionale, & où chaque village est gouverné par un chef nommé Farim. Ce riche métal est si commun dans la contrée, qu'on en peut ramasser presque indifféremment par-tout, en raclant seulement la superficie d'une terre argilleuse, légère & mêlée de sable. Lorsque la mine est très-riche, elle est fouillée à quelques pieds de profondeur, & jamais plus loin, quoiqu'on ait remarqué qu'elle devenoit plus abondante, à mesure qu'on creusoit davantage. Les peuples sont trop paresseux pour suivre un travail qui deviendroit toujours plus fatigant, & trop ignorants pour remédier aux inconvénients que cette méthode entraîneroit. Leur négligence & leur ineptie sont poussées si loin, qu'en lavant l'or pour le détacher de la terre, ils n'en conservent que les plus grosses parties. Les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitants de Bambouk n'exploitent pas les mines en tout temps, ni quand il leur plaît. Ils sont obligés d'attendre que des besoins personnels ou publics aient déterminé les Farims à en accorder la permission. Lorsqu'elle est annoncée, ceux auxquels il convient d'en profiter, se rendent au lieu désigné. Le travail fini, on fait le partage. La moitié de l'or revient au Seigneur, & le reste est réparti entre les travailleurs par portions égales. Les citoyens qui desireroient ces richesses dans un autre temps que celui de la fouille générale, les iroient chercher dans le lit des torrents où elles sont communes.

Plusieurs Européens cherchent à pénétrer dans une région qui contient tant de trésors. Deux ou trois d'entre eux qui avoient réuffi à s'en approcher, furent impitoyablement repouffés. M. David, chef des François dans le Sénégal, imagina en 1740 de faire ravager par un Prince Foule, les bords du Felemé, d'où Bambouk tiroit tous ses vivres. Ce malheureux pays alloit périr, au milieu de ses monceaux d'or, lorsque l'auteur de leurs calamités leur fit proposer de leur envoyer des subsistances du fort Galam qui n'en est éloigné que de quarante lieues, s'ils consentoient à le recevoir, & à permettre aux siens d'exploiter leurs mines. Ces conditions furent acceptées, & l'observation en fut de nouveau jurée à l'auteur du projet lui-même, qui quatre ans après se transporta dans ces Provinces. Mais le traité n'eut aucune suite. Seulement, le souvenir des maux qu'on avoit soufferts, & de ceux qu'on avoit craints, détermina les peuples à demander des productions à un sol qui n'avoit été fécond qu'en métaux. Il paroît qu'on a perdu l'or de vue, pour s'occuper uniquement du commerce des esclaves.

La propriété que quelques hommes ont acquise sur d'autres dans la Guinée, est d'une origine fort ancienne. Elle y est généralement établie, si l'on en excepte quelques petits cantons où la liberté s'est retirée & cachée. Cependant nul propriétaire n'a droit de vendre un homme né dans l'état de servitude. Il peut disposer seulement des esclaves qu'il acquiert, soit à la guerre où tout prisonnier est esclave à moins d'échange, soit à titre d'amende pour quelque tort qu'on lui aura fait, soit enfin qu'il les ait reçus en témoignage de reconnoissance. Cette loi qui semble être faite en faveur de l'esclave né, pour le faire jouir de sa famille & de son

XVII.

Le commerce de la Guinée s'est agrandi par la vente de ses esclaves.

pays, est insuffisante, depuis que les Européens ont établi le luxe sur les côtes d'Afrique. Elle se trouve éludée tous les jours, par les querelles concertées que se font deux propriétaires, pour être condamnés tour-à-tour, l'un envers l'autre, à une amende qui se paye en esclaves nés, & dont la disposition devient libre par l'autorisation de la même loi.

La corruption, contre son cours ordinaire, a gagné des particuliers aux Souverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des esclaves, comme on les suscite en Europe pour avoir des soldats. Ils ont établi l'usage de punir par l'esclavage, non-seulement ceux qui avoient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens, mais ceux qui se trouvoient hors d'état de payer leurs dettes, & ceux qui avoient trahi la foi conjugale. Cette peine est devenue, avec le temps, celle des plus légères fautes, après avoir été d'abord réservée aux plus grands crimes. On n'a cessé d'accumuler les défenses, même des choses indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les transgressions. L'injustice n'a plus eu de bornes ni de barrières. Dans un grand éloignement des côtes, il se trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rencontre. On jette les enfants dans des sacs; on met un bâillon aux hommes & aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les ravisseurs sont arrêtés par une force supérieure, ils sont conduits au Souverain qui défavoue toujours la commission qu'il a donnée, & qui, sous prétexte de rendre la justice, vend sur le champ ses agents aux vaisseaux avec lesquels il a traité.

Malgré ces odieuses ruses, les peuples de la côte se font vus hors d'état de fournir aux demandes que les marchands leur faisoient. Il leur est arrivé ce que doit éprouver toute nation, qui ne peut né-

gocier qu'avec son numéraire. Les esclaves sont pour le commerce des Européens en Afrique, ce qu'est l'or dans le commerce que nous faisons avec le Nouveau-Monde. Les têtes des negres représentent le numéraire des Etats de la Guinée. Chaque jour ce numéraire leur est enlevé, & on ne leur laisse que des choses qui se consomment. Leur capital disparoît peu-à-peu, parce qu'il ne peut se régénérer en raison de l'activité des consommations. Aussi la traite des noirs seroit-elle déjà tombée, si les habitants des côtes n'avoient communiqué leur luxe aux peuples de l'intérieur du pays, desquels ils tirent aujourd'hui la plupart des esclaves qu'ils nous livrent. C'est de cette maniere que le commerce des Européens a presque épuisé de proche en proche les richesses commercables de cette nation.

Cet épuisement a fait presque quadrupler le prix des esclaves depuis vingt ans; & voici comment. On les paye, en plus grande partie, avec des marchandises des Indes Orientales, qui ont doublé de valeur en Europe. Il faut donner en Afrique le double de ces marchandises. Ainsi les colonies d'Amérique, où se conclut le dernier marché des noirs, sont obligées de supporter ces diverses augmentations, & par conséquent de payer quatre fois plus qu'elles ne payoient autrefois.

Cependant, le propriétaire éloigné qui vend son esclave, reçoit moins de marchandises que n'en reçoit, il y a cinquante ans, celui qui vendoit le sien au voisinage de la côte. Les profits des mains intermédiaires; les fraix de voyage; les droits, quelquefois de trois pour cent qu'il faut payer aux Souverains chez qui l'on passe, absorbent la différence de la somme que reçoit le premier propriétaire, à celle que paye le marchand Européen. Ces fraix grossissent tous les jours, par l'éloignement des lieux

où il reste encore des esclaves à vendre. Plus ce premier marché fera reculé, plus les difficultés du voyage seront grandes. Elles deviendront telles, que de ce que le marchand Européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur, qu'il préférera de garder son esclave. Alors la traite cessera. Si l'on veut absolument la soutenir, il faudra que nos négociants achètent excessivement cher, & qu'ils vendent dans les proportions aux colonies, qui, de leur côté, ne pouvant livrer qu'à un prix énorme leurs productions, ne trouveront plus de consommateurs. Mais, jusqu'à ce période, qui est peut-être moins éloigné que ne le pensent les colons, ils vivront tranquillement du sang & de la sueur des negres. Ils trouveront des navigateurs pour en aller acheter, & ceux-ci des tyrans pour en vendre.

Les marchands d'hommes s'affocient entre eux, & formant des especes de caravanes, conduisent dans l'espace de deux ou trois cents lieues, plusieurs files de trente ou quarante esclaves, tous chargés de l'eau & des grains nécessaires pour subsister dans les déserts arides que l'on traverse. La maniere de s'en assurer, sans trop gêner leur marche, est ingénieusement imaginée. On passe dans le col de chaque esclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long. Une cheville de fer rivée, ferme la fourche par-derriere, de maniere que la tête ne puisse pas passer. La queue de la fourche, dont le bois est fort pesant, tombe sur le devant, & embarrasse tellement celui qui y est attaché, que, quoiqu'il ait les bras & les jambes libres, il ne peut ni marcher, ni lever la fourche. Pour se mettre en marche, on range les esclaves sur une même ligne, on appuie & on attache l'extrémité de chaque fourche sur l'épaule de celui qui précède, & ainsi de l'un



à l'autre jusqu'au premier dont l'extrémité de la fourche est portée par un des conducteurs. On n'impose guere de chaîne aux autres, sans en sentir soi-même le fardeau. Mais pour prendre sans inquiétude le repos du sommeil, ces marchands attachent les bras de chaque esclave sur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables; parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, & qui dans tous les temps le lui remet entre les mains, se tait entre l'esclavage & le marchand qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

En lisant cet horrible détail, lecteur, votre ame ne se remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant? Ne vous élancez-vous pas avec fureur sur ces infâmes conducteurs? Ne brisez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, & ne les restituez-vous pas à la liberté?

Les esclaves arrivent toujours en grand nombre, sur-tout lorsqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement est nécessaire, pour diminuer les fraix qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déjà long par cette raison d'économie, peut être augmenté par des circonstances particulieres. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivieres, & languir la traite. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique, est depuis Février jusqu'en Septembre; & c'est depuis Septembre jusqu'en Mars que le retour des marchands d'esclaves offre le plus de cette marchandise sur la côte.

La traite des Européens se fait au Nord & au

E iv

XVIII.

Quelles sont

les côtes où  
les naviga-  
teurs étran-  
gers abor-  
dent pour  
trouver des  
esclaves.

Sud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc. Tout près, sont Arguin & Portendic. Les Portugais les découvrirent en 1444, & s'y établirent l'année suivante. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandois, qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglois en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chassa encore, & se contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand Electeur de Brandebourg, méditoit de donner de l'activité à ses Etats, jusqu'alors opiniâtrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négociants des Provinces-Unies, mécontents du monopole qui les excluait de l'Afrique Occidentale, lui persuaderent de bâtir des forts dans cette vaste contrée, & d'y faire acheter des esclaves qui seroient avantageusement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile; & la compagnie formée pour la suivre se procura, en 1682, trois établissemens à la côte d'Or, & un dans l'isle d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut successivement ruiné, par les traverses des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ses agents, par les déprédations des corsaires. Comme il n'en restoit plus que le nom, le Roi de Prusse vendit, en 1717, à la compagnie de Hollande, des propriétés devenues depuis long-temps inutiles. Ces républicains n'avoient pas pris possession d'Arguin, lorsqu'en 1721, il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la Cour de Versailles, que le traité de Nimegue avoit maintenue dans cette conquête. Ils y planterent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abattre en 1724.

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans ces possessions jusqu'en 1763. Le Minis-

tere Britannique , qui avoit exigé le sacrifice du Niger , voulut alors qu'elles en fussent une dépendance. Cette prétention ne nous paroît pas fondée. Il n'y a qu'à voir les octrois accordés aux sociétés qui ont successivement exercé le monopole dans le Sénégal , pour se convaincre qu'Arguin & Portendic n'ont jamais été compris dans leur privilège. Cependant l'Angleterre ne permet pas que les François ni d'autres navigateurs approchent de ces parages. Ses sujets même n'y vont plus , depuis que les précieuses gommés , qui leur donnoient quelque importance , ont pris la route du Niger.

Ce fleuve , qu'on appelle aujourd'hui plus communément Sénégal , est très-considérable. Quelques géographes lui donnent un cours de plus de huit cents lieues. Ce qui est prouvé , c'est que , depuis Juin jusqu'en Novembre , il est navigable dans un cours de trois cents vingt lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière , n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau. Les autres sont réduits à mouiller tout auprès , sur un fond excellent. C'est du fort Saint-Louis , bâti dans une petite isle peu éloignée de la mer , que leur sont apportées , sur des bâtimens légers , leurs cargaisons. Elles se bornent aux gommés recueillies dans l'année , & à douze ou quinze cents esclaves. Les gommés arrivent de la rive gauche , & les esclaves de la droite , la seule qu'on puisse dire peuplée , depuis que les tyrans de Maroc ont étendu leur férocité jusqu'à ces contrées.

Depuis que la pacification de 1763 a assuré à la Grande-Bretagne la possession du Sénégal , que sa marine avoit conquis durant la guerre , les François sont réduits à la côte qui commence au cap Blanc , & se termine à la rivière de Gambie. Quoiqu'ils n'ayent pas été troublés dans la prétention qu'ils ont

de pouvoir commercer exclusivement sur ce grand espace, leurs comptoirs de Joal, de Portudal & d'Albreda leur ont à peine fourni annuellement trois ou quatre cents esclaves. Gorée, éloignée du continent d'une lieue seulement, & qui n'a que quatre cents toises de longueur sur cent de largeur, est le chef-lieu de ces misérables établissements. Durant les hostilités commencées en 1756, cette île, qui a une bonne rade, & dont la défense est facile, avoit subi le joug Anglois : mais les traités la rendirent à son premier possesseur.

Jusqu'en 1771, cette contrée avoit été ouverte à tous les navigateurs de la nation. A cette époque, un homme inquiet & ardent persuada à quelques citoyens crédules que rien ne seroit plus aisé que d'arriver, par des routes jusqu'alors inconnues, à Bambouk, & à d'autres mines non moins riches. Un Ministère ignorant seconda l'illusion par un privilège exclusif, & on dépensa des sommes considérables à la poursuite de cette chimère. La direction du monopole passa, deux ans après, dans des mains plus sages, & l'on s'est borné depuis à l'achat des noirs qui doivent être portés à Cayenne, où la société a obtenu un territoire immense.

La rivière de Gambie seroit navigable durant un cours de deux cents lieues pour d'assez grands bâtiments : mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de son embouchure, au fort James. Cet établissement, qui a été conquis, rançonné, pillé, sept ou huit fois dans un siècle, est situé dans une île qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglois y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés, la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures & très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes, vers l'an 1449, par les Portugais, les dix îles du

cap Verd, dont Sant-Yago est la principale. Ce petit archipel, qui, quoique haché, montueux & peu arrosé, pourroit donner toutes les productions du Nouveau-Monde, nourrit, à peine, & nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres, échappés à quatre siècles de tyrannie. La pesanteur des fers qui les écrasoient s'accrut encore lorsqu'on les livra à une association qui seule avoit le droit de pourvoir à leurs besoins, qui seule avoit le droit d'acheter ce qu'ils avoient à vendre. Aussi les exportations de ce sol assez étendu se réduisoient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue sous le nom d'orseille, & qui est employée dans les teintures en écarlate; pour l'Amérique, à quelques bœufs, à quelques mulets; & pour la partie de l'Afrique, soumise à la Cour de Lisbonne, à un peu de sucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le sort de cet infortuné pays ne devoit pas changer. Qui pouvoit réclamer en sa faveur, puisque depuis le Général jusqu'au soldat, depuis l'Evêque jusqu'au Curé, tout étoit à la solde de la compagnie? Elle est enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance & de Cacheo, & la plus grande des Bissao, virent bientôt arriver plusieurs des Portugais qui étoient passés aux îles du cap Verd. Leurs descendants dégénérèrent, avec le temps, de manière à ne guère différer des aborigènes. Ils ont toujours, cependant, conservé l'ambition de se regarder comme souverains d'un pays où ils avoient bâti trois villages & deux petits forts. Les nations rivales ont peu respecté cette prétention, & elles n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des îles du cap Verd, du Brésil & de Lisbonne.

Serre-Lione n'est pas sous la domination Bri-

tannique, quoique ses sujets en ayent concentré presque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voisines quatre ou cinq mille esclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des Graines, des Dents & des Quaques, qui occupent deux cents cinquante lieues. On y achète du riz, de l'ivoire & des esclaves. Les navigateurs forment passagèrement des comptoirs sur quelques-unes de ces plages. Le plus souvent ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes sur leurs pirogues proposer les objets d'échange. Cet usage s'est, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait sentir le danger des débarquements.

Les Anglois ont formé depuis peu un établissement au cap Apollonie, où la traite des esclaves est considérable : mais ils n'y ont pas encore obtenu un commerce exclusif, comme ils le desiroient, comme ils l'espéroient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte. Son étendue est de cent trente lieues. Comme le pays est divisé en un grand nombre de petits Etats, & que leurs habitants sont les hommes les plus robustes de la Guinée, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe y ont été successivement multipliés. Cinq sont aux Danois; douze ou treize, dont Saint-George de la Mina est le principal, appartiennent aux Hollandois; & les Anglois en ont conquis ou formé neuf ou dix, qui reconnoissent pour chef le cap Corse. Les François, qui se voyoient à regret exclus d'une région si abondante en esclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifioient, de l'aveu des naturels du pays, lorsque leurs tra-

vailleurs furent chassés à coups de canon par les vaisseaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur habile qui se trouvoit à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna son étonnement d'une conduite si peu mesurée. *Monsieur*, lui dit un Ministre fort accrédité chez cette nation éclairée, *si nous voulions être justes envers les François, nous n'aurions pas pour trente ans d'existence.* A cette époque, les Anglois s'établirent solidement à Anamabou, & depuis ils n'ont plus souffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la riviere de Volte, est Kela, très-abondant en subsistances. C'est-là que se rendent les navigateurs pour se pourvoir de vivres. De-là ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire souvent. Les Anglois & les François fréquentent cette échelle : mais les Portugais y sont en bien plus grand nombre ; & voici pourquoi.

Cette nation, qui dominoit originairement sur l'Afrique, y fut avec le temps réduite à un tel état de foiblesse, que, pour conserver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandois le dixieme de ses cargaisons. Ce honteux tribut, qu'on a toujours régulièrement payé, donnoit à ses armateurs de Bahia & de Fernambuc, les seuls qui fréquentent cette côte, un si grand désavantage, qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y auroit jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux Provinces. Les autres se tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, soit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, est fort renommé pour le nombre & pour la qua-

lité des esclaves qui en sortent. Il n'est ouvert qu'aux Anglois, aux François & aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'isle de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au Souverain du pays des présents, qu'il reçoit & qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, est Epée. Quelquefois il y a beaucoup d'esclaves, plus ordinairement il n'y en a point. Aussi sa rade est-elle souvent sans navires.

Un peu plus loin est Portonove. Le commerce, établi ailleurs sur les rivages de la mer, s'y fait à sept lieues dans les terres. Cet inconvénient le fit languir long-temps : mais actuellement il est fort considérable. La passion pour le tabac du Brésil, qui est encore plus vive dans cet endroit que sur le reste de la côte, donne aux Portugais une grande supériorité. C'est du rebut de ses cargaisons que l'Anglois & le François sont réduits à former les leurs.

Badagry n'est qu'à trois lieues de Portonove. On y mene beaucoup d'esclaves. Dans le temps que toutes les nations y étoient reçues, les navigateurs ne faisoient leurs ventes & leurs achats que l'un après l'autre. Depuis que les Anglois & les Hollandois en sont éloignés, il est permis aux François & aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandises sont très-différentes. C'est le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs François.

Ahoni, séparé de Badagry par un espace de quatorze à quinze lieues, est situé dans les isles de Curamo, sur une rade difficile, marécageuse & malsaine. Ce marché est principalement, presque exclusivement fréquenté par les Anglois, qui y arrivent



sur de grosses chaloupes, & font leur traite entre les isles & le continent voisin.

Depuis la riviere de Volte jusqu'à cet archipel, la côte n'est pas accessible. Un banc de sable, contre lequel les vagues de l'Océan viennent se briser avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'espoir du gain, à se servir des pirogues & des naturels du pays, pour envoyer leurs cargaisons à terre, & pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent sans danger sur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La riviere de Benin, qui abonde en yvoire & en esclaves, reçoit des vaisseaux. Son commerce est presque entièrement tombé dans les mains des Anglois. Les François & les Hollandois ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voisines; mais si légers dans leurs goûts, qu'on ne fait jamais quelles marchandises ils voudroient accepter en échange.

Après le cap Formose, sont le nouveau & le vieux Calbari. La côte est basse, inondée six mois de l'année, & très-mal-saine. On n'y trouve que de l'eau corrompue, les naufrages y sont fréquents, & des équipages entiers y sont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, sept à huit mille noirs. Les François, qui autrefois n'abordoient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau, sont réduits à jeter l'ancre près de l'isle de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait son séjour, & où il a attiré un assez grand commerce.

Les affaires sont beaucoup plus vives au Gabon. C'est un grand fleuve qui arrose une plaine immense, & qui, avec beaucoup d'autres rivières moins considérables, forme une foule d'îles, plus ou moins étendues, dont chacune a un Souverain particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé & plus mal-sain. Les François, plus légers qu'entrepreneurs, y vont peu, malgré leurs besoins. Les Portugais des îles du Prince & de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes. Les Hollandois en tirent de l'ivoire, de la cire & des bois de teinture. Les Anglois y achètent presque tous les esclaves que font les unes sur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur destruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt où se fassent les échanges. Les Européens sont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux jusqu'à cinquante & soixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs excessives, coûte la vie à une infinité de matelots, & occasionne quelques meurtres. On verroit cesser ces calamités, s'il s'établissoit un marché général à l'île aux Perroquets, située à dix lieues de l'embouchure du Gabon, & où peuvent aborder d'assez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, sans doute avec le projet de s'y fortifier, & l'espoir d'arriver à un commerce exclusif. Son agent fut massacré en 1769, & les choses sont restées comme elles étoient.

On observera que les esclaves qui sortent du Benin, du Calbari & du Gabon, sont très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs. Aussi sont-ils livrés, le plus qu'il est possible, aux colonies étrangères par les Anglois, qui fréquentent plus que les autres nations ces mauvais marchés. Tel est le nord de la ligne.

Au sud, les marchés sont beaucoup moins multipliés, mais généralement plus considérables. Le premier qui se présente après le cap de Lope, c'est Mayumba. Jusqu'à cette rade, la mer est trop difficile pour qu'on puisse approcher de terre. Une baie, qui a deux lieues d'ouverture & une lieue de profondeur, offre un asyle sûr aux vaisseaux qui sont contrariés par les calmés & par les courants, trop ordinaires dans ces parages. Le débarquement y est facile auprès d'une riviere. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura seul écarté les Européens, & par conséquent les Africains. Si de temps en temps on y vend quelques captifs, ils sont achetés par les Anglois & les Hollandois qui vont assez régulièrement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au cap Segundo est une autre baie très-salubre, plus vaste & plus commode que celle de Mayumba même. On y peut faire sûrement & facilement de l'eau & du bois. Tant d'avantages y auroient vraisemblablement attiré un grand commerce, si le temps & les dépenses nécessaires pour arriver à l'extrémité d'une longue langue de terre n'en eussent dégoûté les marchands d'esclaves.

Ils ont préféré Loango, où l'on mouille à huit ou neuf cents toises du rivage, par trois ou quatre brasses d'eau, sur un fond de vase. L'agitation de la mer est telle, qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. Les comptoirs Européens occupent, à une lieue de la ville, une hauteur regardée comme très-mal-saine. De-là vient que, quoique les noirs y soient à meilleur marché qu'ailleurs, que, quoiqu'on y soit moins difficile sur la qualité des marchandises, les navigateurs n'abordent guere à Loango que lorsque la concurrence est trop grande dans les autres ports.

A Molembo, il faut que les vaisseaux s'arrêtent à une lieue du rivage, & que pour aborder, les bateaux franchissent une barre assez dangereuse. Les affaires se traitent sur une montagne fort agréable, mais d'un accès difficile. Les esclaves y sont en plus grand nombre & de meilleure qualité que sur le reste de la côte.

La baie de Gabinde est sûre & commode. La mer y est assez tranquille, pour qu'on pût, dans les cas de nécessité, donner aux bâtiments les radoubes dont ils auroient besoin. On mouille au pied des maisons, & la traite se fait à cent cinquante pas du rivage.

On a dit, il y a long-temps, & l'on ne cesse de répéter que le climat est meurtrier, très-meurtrier dans ces trois ports, sur-tout à Loango. Tâchons de démêler les causes de cette calamité, & voyons si elle est sans remède.

L'herbe, qui croît sur la côte, est assez généralement de quatre ou cinq pieds. Elle reçoit, durant la nuit, des rosées abondantes. Ceux des Européens qui traversent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes & souvent mortelles, à moins qu'on ne rétablisse sans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux intestins, refroidie vraisemblablement par l'impression de cette rosée.

Ne se mettroit-on pas à l'abri de ce danger, en s'éloignant de ces plantes jusqu'à ce que le soleil eût dissipé l'espece de venin tombé sur leurs tiges?

Dans ces parages, la mer est mal-saine. Ses ondes, tirant sur le jaune & couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau, & arrêter la transpiration de ceux qui s'y plongent. C'est probablement l'origine de ces fièvres ardentes qui enlèvent un si grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies destructives, il suffiroit peut-

être de charger les naturels du pays de tous les services qu'on ne peut remplir sans entrer dans l'eau.

Les jours, dans cette contrée, sont d'une chaleur excessive; les nuits humides & fraîches : l'alternative est fâcheuse. On en écarteroit les inconvénients, en allumant du feu dans la chambre à coucher. Cette précaution rapprocheroit les deux extrêmes, & donneroit la température convenable à l'homme endormi, qui ne peut se couvrir à mesure que la fraîcheur de la nuit augmente.

L'inaction & l'ennui tuent les équipages sur des navires arrêtés ordinairement quatre ou cinq mois sur la côte. On les déchargeroit de ce double & pénible fardeau, si un tiers étoit toujours & alternativement à terre. Le travail peu pénible, qu'on fait faire mal-à-propos par le negre, les occuperoit sans les fatiguer.

On trouvera peut-être que nous revenons sans cesse sur la conservation de l'homme. Mais quel est l'objet qui doit occuper plus sérieusement? Est-ce l'or & l'argent; est-ce la pierre précieuse? Quelque ame atroce le penseroit peut-être. Si elle avoit l'audace de l'avouer en ma présence, je lui dirois: je ne fais qui tu es: mais la nature t'avoit formé pour être despote, conquérant ou bourreau: car elle t'a dépouillé de toute bienveillance pour tes semblables. S'il nous arrive de nous tromper sur les moyens de conservation que nous proposerons, on nous combattra; on imaginera quelque chose de mieux, & nous nous en réjouirons.

Cependant notre confiance est d'autant plus grande dans les conseils que nous venons de donner, qu'ils sont fondés sur des expériences faites par un des navigateurs les plus intelligents que nous ayons jamais connus. Cet habile homme, dans un an de

féjour à Loango même, ne perdit qu'un matelot, & encore ce matelot s'étoit-il écarté de l'ordre établi.

On trouve généralement dans le pays d'Angole un usage bien singulier, mais dont les peuples ignorent également le but & l'origine. Les Rois de ces Provinces ne peuvent ni posséder, ni toucher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois & en ivoire. Il est vraisemblable que quelques-uns de leurs prédécesseurs se feront condamnés à cette privation, afin de diminuer la passion effrénée de leurs sujets pour les marchandises étrangères. Si tel a été le motif de cette institution, le succès n'a pas répondu à l'attente. Les dernières classes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorsqu'ils ont des moyens pour s'en procurer; & les riches, les grands, les Ministres même s'habillent généralement de nos toiles & de nos étoffes. Seulement ils ont l'attention de quitter ces parures, lorsqu'ils vont à la Cour, où il n'est pas permis d'étaler un luxe interdit aux seuls despotes.

Depuis le dernier port dont nous avons parlé, il ne se trouve plus de plage abordable jusqu'au Zaire. Non loin de ce fleuve, est la rivière Ambriz, qui reçoit quelques petits bâtiments expédiés d'Europe même. Des navires plus considérables arrivés à Loango, à Molembo & à Cabinde, y envoient aussi quelquefois des bateaux pour traiter des noirs, & abrégier leur séjour à la côte: mais les navigateurs qui y sont établis ne souffrent pas toujours cette concurrence.

Ces difficultés ne sont pas à craindre à Mossula, impraticable pour des navires. Les Anglois, les Hollandois, les François qui font leur traite dans les ports importants, y envoient librement leurs cha-

loupes ; & rarement en sortent-elles , sans amener quelques esclaves obtenus à un prix plus modéré que dans les grands marchés.

Après Mossula , commencent les possessions Portugaises qui s'étendent sur la côte depuis le huitième jusqu'au dix-huitième degré de latitude australe , & qui , dans l'intérieur des terres , ont quelquefois jusqu'à cent lieues. On divise ce grand espace en plusieurs Provinces , dont les différents cantons sont régis par des chefs tous tributaires de Lisbonne. Sept ou huit foibles corps de dix ou douze soldats chacun suffisent pour contenir tant de peuples dans la soumission. Ces negres sont réputés libres ; mais les moindres fautes les précipitent dans la servitude. Au milieu de leurs forêts , dans un lieu qu'on nomma la Nouvelle-Oeiras , furent découvertes , il n'y a que peu d'années , d'abondantes mines d'un fer supérieur à celui de toutes les autres parties du globe. Le Comte de Souza , alors Gouverneur de la contrée , & maintenant Ambassadeur à la Cour d'Espagne , les fit exploiter : mais elles ont été abandonnées , depuis que la métropole a repassé du joug de la tyrannie sous celui de la superstition. Ce Commandant actif recula aussi les frontières de l'Empire soumis à ses ordres. Son ambition étoit d'arriver jusqu'aux riches mines du Monomotapa , & de préparer à ses successeurs les moyens de pousser les conquêtes jusqu'au territoire que sa nation occupe au Mozambique.

D'autres jugeront de la possibilité ou du chimérique , de l'inutilité ou de l'importance de cette communication. Nous nous bornerons à observer que le premier établissement Portugais près de l'Océan est Bamba , dont la fonction principale se réduit à fournir les bois dont peut avoir besoin Saint Paul de Loanda.

Cette capitale de l'Afrique Portugaise a un assez bon port. Il est formé par une île de sable, protégé à son entrée, très-resserrée par des fortifications régulières, & défendue par une garnison qui seroit suffisante, si elle n'étoit composée d'Officiers & de soldats, la plupart flétris par les loix, ou du moins exilés. On compte dans la ville sept à huit cents blancs, & environ trois mille noirs ou mulâtres libres.

Saint-Philippe de Benguela, qui appartient à la même nation, n'a qu'une rade où la mer est souvent fort grosse. La ville, beaucoup moins considérable que Saint-Paul, est couverte par un mauvais fort, que le canon des vaisseaux réduiroit aisément en cendres. On n'éprouveroit pas une résistance bien opiniâtre de deux ou trois cents Africains qui la gardent, & qui même, comme à Saint-Paul, sont en grande partie répartis dans des postes assez éloignés.

A dix lieues plus loin que Saint-Philippe est encore une loge Portugaise où sont élevés de nombreux troupeaux, & où est ramassé le sel nécessaire pour les peuples soumis à cette Couronne. Les établissements & le commerce des Européens ne s'étendent pas loin sur la côte occidentale de l'Afrique.

Les navires Portugais qui fréquentent ces parages, se rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe. Ces bâtimens traitent un plus grand nombre d'esclaves dans le premier de ces marchés, & dans l'autre des esclaves plus robustes. Ce n'est pas de la métropole qu'ils sont la plupart expédiés, mais du Brésil, & presque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilège exclusif, ils payent ces malheureux noirs moins cher qu'on ne les vend ailleurs. C'est avec du tabac & des cauris qu'ils se procurent sur les lieux même



qu'ils soldent à la côte d'Or : sur celle d'Angole , c'est du tabac , des eaux-de-vie de sucre & quelques toiles grossieres qu'ils donnent en échange.

Dans les premiers temps qui suivirent la découverte de l'Afrique occidentale , cette grande partie du globe ne vit pas diminuer d'une maniere sensible sa population. On n'avoit alors aucune occupation à donner à ses habitants. Mais à mesure que les conquêtes & les cultures se multiplièrent en Amérique , il fallut plus d'esclaves. Ce besoin a augmenté graduellement ; & depuis la pacification de 1763 , on a arraché chaque année à la Guinée quatre-vingt mille de ses malheureux enfants. Tous ces infortunés ne sont pas arrivés dans le Nouveau-Monde. Dans le cours ordinaire des choses, il doit en avoir péri un huitieme dans la traversée. Les deux tiers de ces déplorables victimes de notre avarice sont fortis du Nord & le reste du Sud de la ligne.

Originaiement on les obtenoit par-tout à fort bon marché. Leur valeur a successivement augmenté , & d'une maniere plus marquée depuis quinze ans. En 1777 , un négociant François en a fait acheter à Molembo 530 , qui , sans compter les fraix de l'armement , lui ont coûté , l'un dans l'autre , 583 livres 18 sols 10 deniers. A la même époque , il en a fait prendre à Portonove 521 , qu'il a obtenus pour 460 livres 10 deniers.

Cette différence dans le prix , qu'on peut regarder comme habituelle , ne vient pas de l'infériorité des esclaves du Nord. Ils sont au contraire plus forts , plus laborieux , plus intelligents que ceux du Sud. Mais la côte où on les prend est moins commode & plus dangereuse : mais on n'y en trouve pas régulièrement , & l'armateur est exposé à perdre son voyage : mais pour leur fournir des eaux

XIX.

En quel nombre , à quel prix , & avec quelles marchandises les esclaves sont-ils achetés ?

salutaires, il faut relâcher aux isles du Prince & de Saint-Thomas : mais il en périt beaucoup dans une traversée contrariée par les vents, par les calmes & par les courants : mais leur caractère les porte au désespoir ou à la révolte. Par toutes ces raisons, on doit les payer moins cher en Afrique, quoiqu'ils soient vendus un peu plus dans le Nouveau-Monde.

En supposant qu'il a été acheté quatre-vingt mille noirs en 1777, & qu'ils ont été tous achetés au prix dont nous avons parlé, ce fera 41,759,333 livres 6 sols 8 deniers, que les bords Africains auront obtenus pour le plus horrible des sacrifices.

Le marchand d'esclaves ne reçoit pas cette somme entière. Les impôts établis par les Souverains des ports où se fait la traite, en absorbent une partie. Un agent du gouvernement, chargé de maintenir l'ordre, a aussi ses droits. Il est, entre le vendeur & l'acheteur, des intermédiaires dont le ministère est devenu plus cher, à mesure que la concurrence des navigateurs Européens a augmenté, & que le nombre des noirs est diminué. Ces dépenses, étrangères au commerce, ne sont pas exactement les mêmes dans tous les marchés : mais elles n'éprouvent pas des variations importantes, & sont par-tout trop considérables.

Ce n'est pas avec des métaux qu'on paye, mais avec nos productions & nos marchandises. A l'exception des Portugais, toutes les nations donnent à-peu-près les mêmes valeurs. Ce sont des sabres, des fusils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des quincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, sur-tout des toiles des Indes orientales, ou celles que l'Europe fabrique & peint sur leur modèle. Les peuples du Nord de la ligne ont adopté pour monnoie un petit co-

quillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au Sud de la ligne, le commerce des Européens a de moins cet objet d'échange. On y fabrique pour signe de valeur une petite piece d'étoffe de paille de dix-huit pouces de long sur douze de large, qui représente cinq de nos sols.

Les nations Européennes ont cru qu'il étoit dans l'utilité de leur commerce d'avoir des établissemens dans l'Afrique occidentale. Les Portugais qui, selon l'opinion commune, y étoient arrivés les premiers, firent long-temps sans concurrence le commerce des esclaves, parce que seuls ils avoient formé des cultures en Amérique. Des circonstances malheureuses les souvirent à l'Espagne, & ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par le Hollandois qui avoit brisé les fers sous lesquels il gémissoit. Les nouveaux républicains triomphèrent, sans de grands efforts, d'un peuple affermi, & plus facilement qu'ailleurs en Guinée, où l'on n'avoit préparé aucun moyen de défense. Mais aussi-tôt que Lisbonne eut recouvré son indépendance, elle voulut reconquérir les possessions dont on l'avoit dépouillée durant son esclavage. Les succès qu'elle eut dans le Brésil enhardirent ses navigateurs à tourner leurs voiles vers l'Afrique. S'ils ne réussirent pas à rendre à leur patrie tous ses anciens droits, du moins firent-ils entrer en 1648, sous son empire, la grande contrée du pays d'Angole, où elle n'a cessé depuis de donner des loix. Le Portugal occupe encore, dans ces vastes mers, quelques isles plus ou moins considérables. Tels sont les débris qui sont restés à la Cour de Lisbonne de la domination qu'elle avoit établie, & qui s'étendoit depuis Ceuta jusqu'à la mer Rouge.

La jouissance de ce que les Hollandois arrache-

XX.

Quels sont  
les peuples  
qui achètent  
les esclaves.

rent d'une si riche dépouille, fut abandonnée par la République à la compagnie des Indes occidentales qui s'en étoit emparée. Le monopole confit des forts; il leva des tributs; il s'attribua la connoissance de tous les différends; il osa punir de mort tout ce qu'il jugeoit contraire à ses intérêts; il se permit même de traiter en ennemis tous les navigateurs Européens qu'il trouvoit dans les parages dont il s'attribuoit exclusivement le commerce. Cette conduite ruina si entièrement le corps privilégié, qu'en 1730 il se vit réduit à renoncer aux expéditions qu'il avoit faites sans concurrent jusqu'à cette époque. Seulement il se réserva la propriété des forts dont la défense & l'entretien lui coûtent régulièrement 280,000 florins, ou 616,000 liv. Pour leur approvisionnement, il expédie tous les ans un vaisseau, à moins que les navires marchands qui fréquentent ces parages, ne veuillent se charger de voiturier les munitions pour un fret modique. Quelquefois même il use du droit qu'il s'est réservé d'envoyer douze soldats sur tout bâtiment, en payant 79 liv. 4 sols pour le passage & la nourriture de chacun d'eux.

Les directeurs des différens comptoirs peuvent acheter des esclaves, en donnant 44 livres par tête à la société dont ils dépendent: mais ils sont obligés de les vendre en Afrique même, & la loi leur défend de les envoyer pour leur compte dans le Nouveau-Monde.

Ces régions sont actuellement ouvertes à tous les sujets de la République. Leurs obligations envers la compagnie se réduisent à lui payer 46 livres 14 sols, pour chacun des tonneaux que contiennent leurs navires, & trois pour cent de toutes les denrées qu'ils rapportent d'Amérique en Europe.

Dans les premiers temps de la liberté, le com-

merce de l'or, de l'ivoire, de la cire, du bois rouge, de l'espece de poivre connue sous le nom de malaguette, occupoit plusieurs bâtimens. On n'en expédie plus aucun pour ces objets, dont quelques parties sont chargées sur des navires envoyés pour acheter des noirs.

Le nombre de ces navires, la plupart de deux cents tonneaux, & depuis vingt-huit jusqu'à trente-six hommes d'équipages, s'élevoit autrefois chaque année à vingt-cinq ou trente, qui traitoient six ou sept mille esclaves. Il est fort diminué, depuis que la baisse du café a mis les colonies hors d'état de payer ces cargaisons. La Province de Hollande prend quelque part à ce honteux trafic : mais c'est la Zélande qui le fait principalement.

Les déplorables victimes de cette avidité cruelle sont dispersés dans les divers établissemens que les Provinces-Unies ont formé aux isles ou dans le continent de l'Amérique. On devoit les y exposer publiquement & les débiter en détail : mais ce réglement n'est pas toujours observé. Il arrive même assez souvent qu'un armateur, en faisant sa vente, convient du prix auquel il livrera les esclaves au voyage suivant.

Ce fut en 1552 que le pavillon Anglois parut pour la première fois sur les côtes occidentales de l'Afrique. Les négociants qui y trafiquoient, formerent trente-huit ans après une association que, suivant un usage alors général, on gratifia d'un privilège exclusif. Cette société, & celles qui la suivirent, virent leurs vaisseaux souvent confisqués par les Portugais, & ensuite par les Hollandois, qui se prétendoient souverains de ces contrées : mais à la fin, la paix de Bréda mit pour toujours un terme à ces tyranniques persécutions.

Les isles Angloises du Nouveau-Monde com-

mençoient alors à demander un grand nombre d'esclaves pour l'exploitation de leurs terres. C'étoit un moyen infallible de prospérité pour les corps chargés de fournir ces cultivateurs. Cependant ces compagnies qui se succédoient avec une extrême rapidité, se ruinoient toutes, & retardoient par leur indolence ou par leurs infidélités, le progrès des colonies dont la nation s'étoit promis de si grands avantages.

L'indignation publique contre un pareil désordre se manifesta en 1697, d'une manière si violente, que le gouvernement se vit forcé d'autoriser les particuliers à fréquenter l'Afrique occidentale; mais sous la condition qu'ils donneroient dix pour cent au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilege lui-même fut anéanti dans la suite. Depuis 1749, ce commerce est ouvert sans fraix à tous les navigateurs Anglois; & c'est le fisc qui s'est chargé lui-même des dépenses de souveraineté.

Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé assez régulièrement tous les ans aux côtes de Guinée 195 navires, formant ensemble vingt-trois mille tonneaux, & montés de sept ou huit mille hommes. Liverpool en a expédié un peu plus de la moitié; le reste est parti de Londres, de Bristol & de Lancastre. Ils ont traité quarante mille esclaves. La plus grande partie a été vendue aux isles Angloises des Indes occidentales & dans l'Amérique septentrionale. Ce qui n'a pas trouvé un débouché dans ces marchés, a été introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit sur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc, & finit au cap Rouge, fut mise

en 1765 sous l'inspection immédiate du Ministère. Depuis cette époque jusqu'en 1778, les dépenses civiles & militaires de cet établissement ont monté à 4,050,000 liv. : somme que la nation a jugée trop forte pour les avantages qu'elle a retirés.

C'est un comité choisi par les négociants eux-mêmes, & formé par neuf députés, trois de Liverpool, trois de Londres, & trois de Bristol, qui doit prendre soin des loges répandues depuis le cap Rouge jusqu'à la ligne. Quoique le Parlement ait annuellement accordé quatre ou cinq cents mille livres pour l'entretien de ces petits forts, ils sont la plupart en ruine; mais ils sont défendus par la difficulté du débarquement.

Il n'y a point de comptoir Anglois sur le reste de l'Afrique occidentale. Chaque armateur s'y conduit de la manière qu'il juge la plus convenable à ses intérêts, sans gêne & sans protection particulière. Comme la concurrence est plus grande dans ces ports que dans les autres, les navigateurs de la nation s'en sont éloignés peu-à-peu; & à peine traitent-ils annuellement deux mille esclaves dans des marchés où autrefois ils en achetoient douze ou quinze mille.

On ne peut guere douter que les François n'ayent paru avant leurs rivaux sur ces plages sauvages; mais ils les perdirent entièrement de vue. Ce ne fut qu'en 1621 qu'ils recommencerent à y faire voir leur pavillon. L'établissement qu'ils formerent, à cette époque, dans le Sénégal, dut en 1678 quelque accroissement à la terreur qu'imprimoient alors les armes victorieuses de Louis XIV. Ce commencement de puissance devint la proie d'un ennemi redoutable sous le regne de son successeur. D'autres comptoirs, élevés successivement, & devenus inutiles dans les mains du monopole, avoient déjà été

abandonnés. Aussi, faute de loges, la traite de cette nation a-t-elle toujours été insuffisante pour ses riches colonies. Elle ne leur a fourni, dans sa plus grande activité, que treize à quatorze mille esclaves chaque année.

Les Danois s'établirent dans ces contrées il y a plus d'un siècle. Une compagnie exclusive y exerçoit ses droits avec cette barbarie dont les Européens les plus policés ont tant de fois donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un seul de ses agents eut le courage de renoncer à des atrocités que l'habitude faisoit regarder comme légitimes. Telle étoit la réputation de sa bonté, la confiance en sa probité, que les noirs venoient de cent lieues pour le voir. Un Souverain d'une contrée éloignée lui envoya sa fille avec de l'or & des esclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop. C'étoit le nom de cet Européen, révérend sur toutes les côtes de la Nigritie. O vertu ! tu respire encore dans l'ame de ces misérables, condamnés à habiter parmi les tigres, ou à gémir sous la tyrannie des hommes ! Ils peuvent donc avoir un cœur pour sentir les doux attrails de l'humanité bienfaisante ! Juste & magnanime Danois ! quel Monarque reçut jamais un hommage aussi pur, aussi glorieux que celui dont ta nation t'a vu jouir ! Et dans quels lieux encore ? Sur une mer, sur une terre que trois siècles ont à jamais fouillée d'un infâme trafic de crimes & de malheurs, d'hommes échangés pour des armes, d'enfants vendus par leurs peres. On n'a pas assez de larmes pour déplorer de pareilles horreurs ; & ces larmes sont inutiles !

En 1754, le commerce de Guinée fut ouvert à tous les citoyens, à condition qu'ils payeroient 12 liv. au fisc, pour chaque negre qu'ils introduiroient dans les isles Danoises du Nouveau-Monde.



Cette liberté se réduisit, année commune, à l'achat de cinq cents esclaves. Une pareille inaction déterminâ le gouvernement à écouter, en 1765, les ouvertures d'un étranger qui offroit de donner à ce vil commerce l'extension convenable, & on le déchargea de l'impôt dont il avoit été grévé. La nouvelle expérience fut tout-à-fait malheureuse, parce que l'auteur du projet ne put jamais réunir au-delà de 170,000 écus pour l'exécution de ses entreprises. En 1776, il fallut revenir au système abandonné onze ans auparavant.

Christiansbourg & Frédérisbourg sont les seuls comptoirs un peu fortifiés; les autres ne sont que de simples loges. Pour la somme de 53,160 liv., la Couronne entretient dans les cinq établissemens soixante-deux hommes, dont quelques-uns sont noirs. Si les magasins étoient convenablement approvisionnés, il seroit facile de traiter tous les ans deux mille esclaves. Dans l'état actuel des choses, on n'en achete que douze cents, livrés la plupart aux nations étrangères, parce qu'il ne se présente pas de navigateurs Danois pour les enlever.

Il n'est pas aisé de prévoir quelles maximes suivra l'Espagne dans les liaisons qu'elle va former avec l'Afrique. Cette Couronne reçut successivement, tantôt ouvertement & tantôt en fraude, ses esclaves des Génois, des Portugais, des François & des Anglois. Pour sortir de cette dépendance, elle s'est fait céder, dans les traités de 1777 & de 1778, par la Cour de Lisbonne, les isles d'Anobon & de Fernando del Po, toutes deux situées très-près de la ligne, l'une au Sud & l'autre au Nord. La première n'a qu'un port très-dangereux, trop peu d'eau pour les navires, six lieues de circonférence. Deux hautes montagnes occupent la plus grande partie de cet espace. Les épais nuages qui les couvrent pres-

que sans interruption, entretiennent dans les vallées une fraîcheur qui les rendroient susceptibles de culture. On y voit quelques centaines de noirs dont le travail fait subsister un petit nombre de blancs dans une grande abondance de porcs, de chevres & de volaille. La vente d'un peu de coton fournit aux autres besoins renfermés dans des bornes fort étroites. La seconde acquisition a moins de valeur intrinsèque, puisqu'on n'y trouve de rade d'aucune espèce, & que ses habitants sont très-féroces : mais sa proximité du Kalbari & du Gabon la rendra plus propre à l'objet qu'on s'est proposé.

Cependant, que le Ministère Espagnol ne croie pas qu'il suffise d'avoir quelques possessions en Guinée pour se procurer des esclaves. C'étoit, il est vrai, l'état originaire de ce trafic infâme. Chaque nation Européenne n'avoit alors qu'à fortifier ses comptoirs, pour en écarter les marchands étrangers, pour assujettir les naturels du pays à ne vendre qu'à ses propres navigateurs : mais lorsque ces petits districts n'ont eu plus rien à livrer, la traite a languie, parce que les peuples de l'intérieur ont préféré les ports libres où ils pouvoient choisir les acheteurs. L'utilité de tant d'établissements, formés à si grands frais, s'est perdue avec l'épuisement des objets de leur commerce.

XXI.  
Méthodes  
prati-  
quées  
dans l'acqui-  
sition, dans  
le traitement  
& dans la  
vente des  
esclaves.  
Considéra-  
tions à ce  
sujet.

De la difficulté de se procurer des esclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le temps qu'un petit terrain, voisin de la côte, fournissoit en quinze jours ou trois semaines une cargaison, il y avoit de l'économie à employer de gros vaisseaux, parce qu'il étoit possible d'entendre, de soigner & de consoler des esclaves qui parloient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine se procurer par mois soixante ou quatre-vingts

vingts esclaves, amenés de deux ou trois cents lieues, épuisés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour rester cinq ou six mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiômes différents, incertains du sort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent, & boivent leur sang; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit navire destiné à porter deux ou trois cents negres, évite, par le peu de séjour qu'il fait à la côte, la moitié des accidents & des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cents esclaves.

Il est d'autres abus, des abus de la dernière importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu saine. Ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaisseaux; ce qui prolonge nécessairement des voyages, dont tout invite à abrégier la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'est l'habitude où l'on est de partir d'Europe en tout temps; quoique la régularité des vents & des courants ait déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaise pratique a donné naissance à la distinction de grande & de petite route. La petite route est la plus directe & la plus courte. Elle n'a pas plus de dix-huit cents lieues, jusqu'aux ports les plus éloignés où se trouvent les esclaves. Trente-cinq ou quarante jours suffisent pour la faire, depuis le commencement de Septembre jusqu'à la fin de Novembre; parce que depuis le moment du départ jusqu'au terme, on trouve les vents & les courants favorables. Il est même possible de la ten-

ter en Décembre , Janvier & Février , mais avec moins de sûreté & de succès.

Ces parages ne sont plus praticables depuis le commencement de Mars jusqu'à la fin d'Août. On auroit à lutter continuellement contre des courants violents qui portent au Nord , & contre le vent du sud-est qui est régulier. L'expérience a appris que dans cette saison il falloit s'éloigner des côtes , gagner la pleine mer , naviguer vers le Sud jusque par les vingt-six ou vingt-huit degrés entre l'Afrique & le Brésil , & se rapprocher ensuite de la Guinée , pour atterrir cent cinquante ou deux cents lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route est de deux mille cinq cents lieues , & exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Indépendamment de sa longueur , cette grande route emporte le temps favorable pour la traite & pour le retour. Les navires sont surpris par les calmes , contrariés par les vents , entraînés par les courants ; l'eau manque , les vivres se gâtent , le scorbut gagne les esclaves. D'autres calamités non moins fâcheuses ajoutent souvent au danger de cette situation. Les negres du Nord de la ligne sont sujets à la petite-vérole , qui , par une singularité fort aggravante , ne se développe guere chez ce peuple qu'après l'âge de quatorze ans. Si cette contagion entre dans un navire qui est encore à l'ancre , il y a des moyens connus pour en affoiblir la violence. Mais un vaisseau attaqué de cette épidémie , s'il est en route pour l'Amérique , perd souvent toute sa cargaison de negres. Ceux qui sont nés au Sud de la ligne , rachètent cette maladie par une autre ; c'est une sorte d'ulcere virulent , dont la malignité perce & s'irrite davantage sur mer , sans jamais guérir radicalement. La médecine devroit peut-être observer le double effet de la pe-

tite-vérole sur les negres, qui est de respecter ceux qui naissent au-delà de l'équateur, & de n'attaquer jamais les autres dans l'enfance. C'est par la multiplicité & la variété des effets, qu'on parvient quelquefois à deviner les causes des maladies, & à trouver leurs remedes.

Quoique toutes les nations qui font le commerce d'Afrique, ayent un intérêt égal à la conservation des esclaves dans la traversée, elles n'y veillent pas toutes de la même maniere. Elles s'accordent à les nourrir de fèves de marais, mêlées d'un peu de riz : mais elles different dans d'autres traitements. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, tiennent rigoureusement les hommes aux fers, souvent même les femmes : la foiblesse de leurs équipages les réduit à cette sévérité. Les François, plus nombreux, accordent plus de liberté; ils brisent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns & les autres, sur-tout les Anglois, se relâchent trop sur la fréquentation de leurs matelots avec les captives. Ce désordre donne la mort aux trois quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année. Il n'y a que le Portugais qui, durant la traversée, soit à l'abri des révoltes & d'autres calamités. Cet avantage est une suite de l'attention qu'il a, de ne former principalement ses armements qu'avec des negres affranchis. Les esclaves rassurés par les discours & la situation de leurs compatriotes, se font une idée assez favorable de la destinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux sexes la consolation d'habiter ensemble : complaisance qui, dans les autres bâtimens, entraîneroit des inconvénients terribles.

La vente des esclaves ne se fait pas de la même maniere dans toute l'Amérique. L'Anglois, qui a acheté indifféremment tout ce qui s'est présenté

dans le marché général, se défait en gros de sa cargaison. Un seul marchand l'acquiert entière. Les cultivateurs la prennent en détail. Ce qu'ils rebutent est envoyé dans les colonies étrangères, soit en interlope, soit avec permission. On y est plus tenté par le bon marché du negre, que rebuté par sa mauvaise constitution, & on l'achete. Les yeux s'ouvriront un jour.

Les Portugais, les Hollandois, les François, les Danois, qui n'ont point de débouché pour des esclaves caducs ou infirmes, s'en chargent rarement en Guinée. Les uns & les autres divisent leurs cargaisons, suivant les besoins des propriétaires des habitations. Le contrat se fait au comptant ou à crédit, selon les circonstances.

XXII. On aime à croire & à dire en Amérique, que les Africains sont également incapables de raison & de vertu. Un fait d'une autorité certaine fera juger de cette opinion.

Misérable  
condition  
des esclaves  
en Améri-  
que.

Un bâtiment Anglois, qui, en 1752, commerçoit en Guinée, fut obligé d'y laisser son chirurgien, auquel le mauvais état de sa santé ne permettoit plus de soutenir la mer. Murrain s'occupoit du soin de se rétablir, lorsqu'un vaisseau Hollandois s'approcha de la côte, mit aux fers des noirs que la curiosité avoit attirés sur son bord, & s'éloigna rapidement avec sa proie.

Ceux qui s'intéressoient à ces malheureux, indignés d'un trahison si noire, accourent à l'instant chez Cudjoc, qui les arrête à sa porte, & leur demande ce qu'ils cherchent. *Le blanc qui est chez vous, s'écrient-ils; il doit être mis à mort, puisque ses freres ont enlevé nos freres. Les Européens qui ont ravi nos concitoyens sont des barbares,* répond l'hôte généreux; *tuez-les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez moi est un être*

*bon, il est mon ami; ma maison lui sert de fort; je suis son soldat, & je le défendrai. Avant d'arriver à lui, vous marcherez sur moi. O mes amis! quel homme juste voudroit entrer chez moi, si j'avois souffert que mon habitation fût souillée du sang d'un innocent?* Ce discours calma le courroux des noirs; ils se retirèrent tout honteux du dessein qui les avoit conduits; & quelques jours après, ils témoignèrent à Murrai lui-même, combien il se trouvoient heureux de n'avoir pas consommé un crime, qui leur auroit causé d'éternels remords.

Cet événement doit faire présumer que les premières impressions que reçoivent les Africains dans le Nouveau-Monde, les déterminent vers de bonnes ou mauvaises qualités. Des expériences répétées ne permettent pas d'en douter. Ceux qui tombent en partage à un maître humain, embrassent d'eux-mêmes ses intérêts. Ils prennent insensiblement l'esprit, les affections de l'atelier où ils sont fixés. Cet attachement va quelquefois jusqu'à l'héroïsme. Un esclave Portugais, qui avoit déserté dans les bois, ayant appris que son ancien maître étoit arrêté pour un assassinat, vint s'en accuser lui-même en justice, se mit dans les fers à la place du coupable, fournit les preuves fausses, mais juridiques, de son prétendu crime, & subit le dernier supplice. Des actes d'une nature si sublime doivent être rares. Voici une action moins héroïque, mais fort estimable.

Un colon de Saint-Domingue avoit un esclave de confiance, qu'il flattoit toujours d'une liberté prochaine, & auquel il ne l'accordoit jamais. Plus cette espece de favori faisoit d'efforts pour se rendre utile, & plus ses chaînes se resserroient, parce qu'il devenoit de plus en plus nécessaire. Cependant l'espérance ne l'abandonna pas, mais il résolut d'arriver au but désiré par une autre voie.

Dans quelques quartiers de l'isle , les negres sont chargés eux-mêmes de leur habillement , de leur nourriture. Pour qu'ils puissent pourvoir à ces besoins , on leur accorde un terrain borné , & deux heures par jour pour le cultiver. Ceux d'entre eux qui ont de l'activité , de l'intelligence , ne se bornent pas à tirer leur subsistance de leurs petites plantations , ils en obtiennent un superflu qui leur assure une fortune plus ou moins considérable.

Louis Desrouleaux , que ses projets rendoient très-économe & très-laborieux , eut bientôt amassé des fonds plus que suffisants pour se racheter. Il les offrit avec transport pour prix d'une indépendance tant de fois promise. *J'ai trop trafiqué du sang de mes semblables* , lui dit son maître , d'un ton humilié : *sois libre , tu me rends à moi-même*. Tout de suite cet homme , dont le cœur avoit été plutôt égaré que corrompu , vend ses habitations & s'embarque pour la France.

Pour se rendre dans sa Province , il falloit traverser Paris. Il ne vouloit s'y arrêter que peu : mais les plaisirs variés que lui offroit cette superbe & délicieuse Capitale , le retinrent jusqu'à ce qu'il eût follement dissipé les richesses acquises par de longs & heureux travaux. Dans son désespoir , il jugea moins humiliant d'aller solliciter en Amérique les services de ceux qui lui devoient leur avancement , que de mendier en Europe les secours de ceux qui l'avoient ruiné.

Son arrivée au cap François causa une surprise universelle. Sa situation n'y fut pas plutôt connue , qu'on s'éloigna généralement de lui. Toutes les maisons lui furent fermées , aucun cœur ne s'ouvrit à la compassion. Il étoit réduit à couler à l'écart des jours obscurs , dans l'opprobre qui suit l'indigence , sur-tout l'indigence méritée , lorsqu'il vit Louis tom-



ber à ses pieds. Daignez, lui dit ce vertueux affranchi, daignez accepter la maison de votre esclave ; on vous y servira, on vous y obéira, on vous y aimera. S'apercevant bientôt que le respect qu'on doit aux infortunés, que les égards qu'on doit aux bienfaiteurs, ne rendoient pas heureux son ancien maître, il le pressa d'aller vivre en France. Ma reconnoissance vous y suivra, lui dit-il, en embrassant ses genoux. Voilà un contrat de 1,500 livres de rente que je vous conjure d'accepter. Cette nouvelle marque de votre bonté remplira mes jours de consolation.

La pension a toujours été payée d'avance depuis cette époque. Quelques présents de sentiment l'ont constamment suivie de Saint-Domingue en France. Celui qui la donnoit & celui qui la recevoit, vivoient encore en 1774. Puissent-ils l'un & l'autre servir long-temps de modele à ce siecle orgueilleux, ingrat & dénaturé !

Plusieurs traits semblables à celui de Louis Desrouleaux, ont touché le cœur de quelques colons. Plusieurs diroient volontiers comme le Chevalier William Gooch, Gouverneur de la Virginie, à qui on reprochoit de saluer un negre qui l'avoit prévenu : *Je serois bien fâché qu'un esclave fût plus honnête que moi.*

Mais il y a des barbares qui, regardant la pitié comme une foiblesse, se plaisent à tenir la verge de la tyrannie toujours levée. Graces au ciel, il en sont punis par la négligence, par l'infidélité, par la désertion, par le suicide des déplorables victimes de leur cupidité. On voit quelques-uns de ces infortunés, ceux de Mina spécialement, terminer fièrement leur vie, avec la persuasion, qu'après la mort, ils renaîtront dans leur patrie, qu'ils croyent le plus beau pays du monde. L'esprit de vengeance fournit à d'autres des ressources plus destructives encore. Instruits

dès l'enfance dans l'art des poisons, qui naissent, pour ainsi dire, sous leurs mains, ils les employent à faire périr les bœufs, les chevaux, les mulets, les compagnons de leurs esclavage, tous les êtres qui servent à l'exploitation des terres de leur oppresseur. Pour écarter loin d'eux tous les soupçons, ils essayent leurs cruautés sur leurs femmes, leurs enfants, leurs maîtresses, sur tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils goûtent dans ce projet affreux de désespoir, le double plaisir de délivrer leur espèce d'un joug plus horrible que la mort, & de laisser leur tyran dans un état de misère qui le rapproche de leur état. La crainte des supplices ne les arrête point. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir; & d'ailleurs ils sont bien assurés de tenir le secret de leur crime à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou sauvages, on voit les negres allier, à leur poltronnerie naturelle, une fermeté inébranlable. La même organisation qui les foumet à la servitude, par la paresse de l'esprit & le relâchement des fibres, leur donne une vigueur, un courage inouis, pour un effort extraordinaire: lâches toute leur vie, héros dans un moment. On a vu l'un de ces malheureux se couper le poignet d'un coup de hache, plutôt que de racheter sa liberté par le vil ministère de bourreau. Un autre avoit été mis légèrement à la torture pour une faute de peu d'importance, dont même il n'étoit pas coupable. Son ressentiment le décida à se saisir de la famille entière de son oppresseur, & à la porter sur les toits. Le tyran veut rentrer dans l'habitation, & le plus jeune de ses enfants est lancé à ses pieds. Il leve la tête, & c'est pour voir tomber le second. A genoux & désespéré, il demande, en tremblant, la vie du troisième. La chute de ce dernier rejet-

ton de son sang , accompagnée de celle du negre , lui apprend qu'il n'est plus pere , ni digne de l'être.

Cependant rien n'est plus affreux que la condition du noir dans tout l'Archipel Américain. On commence par le flétrir du sceau ineffaçable de l'esclavage , en imprimant , avec un fer chaud , sur ses bras ou sur ses mamelles , le nom ou la marque de son oppresseur. Une cabane étroite , mal-saine , sans commodités , lui sert de demeure. Son lit est une claie plus propre à briser le corps qu'à le reposer. Quelques pots de terre , quelques plats de bois , forment son ameublement. La toile grossiere qui cache une partie de sa nudité , ne le garantit , ni des chaleurs insupportables du jour , ni des fraîcheurs dangereuses de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc , de bœuf salé , de morue , de fruits & de racines , ne soutient qu'à peine sa misérable existence. Privé de tout , il est condamné à un travail continuel , dans un climat brûlant , sous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce.

L'Europe retentit depuis un siecle des plus faïnes , des plus sublimes maximes de la morale. La fraternité de tous les hommes est établie de la maniere la plus touchante dans d'immortels écrits. On s'indigne des cruautés civiles ou religieuses de nos féroces ancêtres , & l'on détourne les regards de ces siecles d'horreur & de sang. Ceux de nos voisins que les Barbaresques ont chargés de chaînes , obtiennent nos secours & notre pitié. Des malheurs même imaginaires , nous arrachent des larmes dans le silence du cabinet , & sur-tout au théâtre. Il n'y a que la fatale destinée des malheureux negres qui ne nous intéresse pas. On les tyrannise , on les mutilé , on les brûle , on les poignarde ; & nous l'entendons dire froidement & sans émotion. Les tour-

ments d'un peuple à qui nous devons nos délices, ne vont jamais jusqu'à notre cœur.

L'état de ces esclaves, quoique par-tout déplorable, éprouve quelque variation dans les colonies. Celles qui jouissent d'un sol étendu, leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs besoins. Ils peuvent employer, à son exploitation, une partie du dimanche, & le peu de moments qu'ils dérobent les autres jours au temps de leurs repas. Dans les isles plus resserrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a passé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté, ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la subsistance des negres, également destructeur pour les hommes & pour la culture. On leur accorde le samedi ou un autre jour pour gagner, soit en travaillant dans les habitations voisines, soit en les pillant, de quoi vivre pendant la semaine.

Outre ces différences tirées de la situation locale des établissemens dans les isles de l'Amérique, chaque nation Européenne a une maniere de traiter ses esclaves qui lui est propre. L'Espagnol en fait les compagnons de son indolence; le Portugais, les instruments de ses débauches; le Hollandois, les victimes de son avarice. Aux yeux de l'Anglois, ce sont des êtres purement physiques, qu'il ne faut pas user ou détruire sans nécessité: mais jamais il ne se familiarise avec eux, jamais il ne leur sourit, jamais il ne leur parle. On diroit qu'il craint de leur laisser soupçonner que la nature ait pu mettre entre eux & lui quelque trait de ressemblance. Aussi en est-il haï. Le François, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une sorte de moralité; & ces malheureux, touchés de l'honneur de se voir traités comme des créatures presque in-

telligentes, paroissent oublier qu'un maître impatient de faire fortune, outre presque toujours la mesure de leurs travaux, & les laisse manquer souvent de subsistances.

Les opinions même des Européens influent sur le sort des negres de l'Amérique. Les Protestants, qui n'ont pas l'esprit de prosélytisme, les laissent vivre dans le mahométisme, ou dans l'idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il seroit indigne de tenir *ses freres en Christ* dans la servitude. Les Catholiques se croient obligés de leur donner quelques instructions, de les baptiser : mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul & vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer, auquel ils sont, disent-ils, accoutumés dès cette vie.

Tout les rend insensibles à cette crainte, & les tourments de leur servitude, & les maladies auxquelles ils sont sujets en Amérique. Deux leur sont particulieres, c'est le pian & le mal d'estomac. Le premier effet de la derniere, est de leur rendre la peau & le teint olivâtres. Leur langue blanchit ; un sommeil insurmontable les appesantit ; ils sont languissans, incapables du moindre exercice. C'est un anéantissement, un affaissement total de la machine. On est si découragé dans cet état, qu'on se laisse assommer plutôt que de marcher. Le dégoût des aliments doux & sains, est accompagné d'une espece de passion pour tout ce qui est salé ou épicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge ; peu échappent. La plupart finissent par être étouffés, après avoir souffert & dépéri pendant plusieurs mois.

L'épaississement du sang, qui paroît être la source de ces maux, peut venir de plusieurs causes. Une des principales est sans doute le chagrin qui doit

s'emparer de ces hommes , qu'on arrache violemment à leur patrie , qui se voyent garottés comme des criminels , qui se trouvent tout-à-coup sur mer pendant deux mois ou six semaines , qui , du sein d'une famille chérie , passent sous la verge d'un peuple inconnu , dont ils attendent les plus affreux supplices. Une nourriture nouvelle pour eux , peu agréable en elle-même , les dégoûte dans la traversée. A leur arrivée dans les isles , les aliments qu'on leur distribue ne sont ni suffisants , ni bons. Celui qui leur est spécialement destiné , le manioc , est en lui-même très-dangereux. Il tue très-rapidement les animaux qui en mangent , quoique , par une contradiction trop ordinaire dans la nature , ils en soient avides. Si cette racine ne produit pas un si funeste effet sur les hommes , c'est qu'ils n'en font usage qu'après des préparations qui lui ont ôté tout son venin. Mais combien ces procédés doivent être accompagnés de négligence , lorsqu'ils n'ont pour objet que des esclaves ?

L'art s'occupe depuis long-temps de trouver des remèdes contre cette maladie de l'estomac. Après bien des expériences , on a jugé que rien n'étoit plus salutaire que de donner aux noirs , qui en sont atteints , trois onces de suc de calebassier rampant , avec une dose à-peu-près pareille d'une espece d'atriplex , connu dans les isles sous le nom de jargon. Ce breuvage est précédé par un purgatif , fait avec un demi-gros de gomme gutte , délayé dans du lait ou dans l'eau de miel.

Le pian , qui est la seconde maladie particuliere aux negres , & qui les suit d'Afrique en Amérique , se gagne par naissance , & se contracte par communication. Il est commun aux deux sexes. On en est atteint à tout âge ; mais plus particulièrement dans l'enfance & dans la jeunesse. Les vieillards ont

rarement des forces suffisantes pour résister aux longs & violents traitements qu'il exige.

On compte quatre sortes de pian. Le boutoné, grand & petit comme la petite-vérole; celui qui ressemble à la lentille; & enfin le rouge, le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps, le visage principalement. Il se manifeste par des taches rouges & grainelées comme la framboise. Ces taches dégèrent en ulcères fardides, & le mal finit par gagner les os. En général, il y a peu de sensibilité.

La fièvre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent & mangent à leur ordinaire: mais ils ont un éloignement presque invincible pour tout mouvement, sans lequel cependant on ne peut espérer de guérison.

L'éruption dure à-peu-près trois mois. Pendant ce long espace de temps, on nourrit le malade de giromon, de riz cuit sans graisse ni beurre, & on lui donne, pour boisson unique, de l'eau où l'on a fait bouillir l'un & l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très-chaudement, & livré à tous les exercices qui favorisent le plus fortement la transpiration.

Elle arrive enfin l'époque où il faut purger le malade, le baigner, & lui donner du mercure intérieurement & en friction, de manière à n'établir qu'une douce salivation. On seconde l'effet de ce remède, le seul spécifique, par des tisanes faites avec des plantes ou des bois sudorifiques. Il faut même les continuer long-temps, après que la cure est regardée comme finie.

L'ulcère, qui a servi d'égout pendant le traitement, n'est pas toujours fermé au terme même de la maladie. On le guérit alors avec le précipité rouge & un digestif.

Les negres ont une méthode particuliere pour faire sécher leurs pustules. Ils y appliquent du noir de chaudiere, détrempe dans du suc de limon ou de citron.

Tous les negres venus de Guinée, ou nés aux isles, hommes & femmes, ont le pian une fois en leur vie. C'est une gourme qu'ils sont obligés de jeter : mais il est sans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorsqu'il avoit été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais, ou presque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les négresses. Celles-ci nourrissent les enfants blancs, & ne leur donnent point le pian. Comment concilier ces faits qui sont incontestables, avec le systême que la médecine paroît avoir adopté sur la nature du pian? Pourquoi ne veut-on pas que le germe, le sang & la peau des negres, soient susceptibles d'un venin particulier à leur espece? La cause de ce mal est peut-être dans celle de leur couleur : une différence en amene d'autres. Il n'y a point d'être ni de qualité qui soient isolés dans la nature.

Mais, quel que soit ce mal, il est prouvé que quatorze ou quinze cents mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies Européennes du Nouveau-Monde, sont les restes infortunés de huit ou neuf millions d'esclaves qu'elles ont reçus. Cette destruction horrible ne peut pas être l'ouvrage du climat, qui se rapproche beaucoup de celui d'Afrique, & moins encore des maladies, qui, de l'aveu de tous les observateurs, moissonnent peu de victimes. Sa source doit être dans le gouvernement des esclaves. Ne pourroit-on pas le corriger?

XXIII.  
Comment  
on pourroit

Le premier pas dans cette réforme, seroit d'apprendre à connoître l'homme physique & moral.



Ceux qui vont acheter les noirs sur des côtes barbares; ceux qui les menent en Amérique; ceux sur-tout qui dirigent leur industrie, se croient obligés par état, souvent même pour leur propre sûreté, d'opprimer ces malheureux. L'ame des conducteurs, fermée à tout sentiment de compassion, ne connoît de ressorts que ceux de la crainte ou de la violence, & elle les employe avec toute la férocité d'une autorité précaire. Si les propriétaires des habitations, cessant de dédaigner le soin de leurs esclaves, se livroient à une occupation dont tout leur fait un devoir, ils abjureroient bientôt ces erreurs cruelles. L'histoire de tous les peuples leur démontreroit, que pour rendre l'esclavage utile, il faut du moins le rendre doux; que la force ne prévient point les révoltes de l'ame; qu'il est de l'intérêt du maître, que l'esclave aime à vivre; & qu'il n'en faut plus rien attendre, dès qu'il ne craint plus de mourir.

rendre l'état  
des esclaves  
plus supportable.

Ce trait de lumière puisé dans le sentiment, meneroit à beaucoup de réformes. On se rendroit à la nécessité de loger, de vêtir, de nourrir convenablement des êtres condamnés à la plus pénible servitude qui ait existé, depuis l'infâme origine de l'esclavage. On sentiroit qu'il n'est pas dans la nature, que ceux qui ne recueillent aucun fruit de leurs sueurs, qui n'agissent que par des impulsions étrangères, puissent avoir la même intelligence, la même économie, la même activité, la même force que l'homme qui jouit du produit entier de ses peines, qui ne suit d'autre direction que celle de sa volonté. Par degrés, on arriveroit à cette modération politique, qui consiste à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ses droits, pour en retirer plus sûrement le tribut des devoirs qu'on lui impose. Le

résultat de cette sage économie, seroit la conservation d'un grand nombre d'esclaves, que les maladies, causées par le chagrin ou l'ennui, enlèvent aux colonies. Loin d'aggraver le joug qui les accable, on chercheroit à en adoucir, à en dissiper même l'idée, en favorisant un goût naturel qui semble particulier aux negres.

Leurs organes sont singulièrement sensibles à la puissance de la musique. Leur oreille est si juste, que, dans leurs danses, la mesure d'une chanson les fait sauter & retomber cent à la fois, frappant la terre d'un seul coup. Suspendus, pour ainsi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un instrument, une vibration de l'air est l'ame de tous ces corps; un son les agite, les enleve & les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds est toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien sans avoir l'air de danser. La musique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit sur tous les muscles de leurs corps toujours nus, l'expression de cette extrême sensibilité pour l'harmonie. Poètes & musiciens, ils subordonnent toujours la parole au chant, par la liberté qu'ils se réservent d'allonger ou d'abrèger les mots pour les appliquer à un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un negre, il en fait aussi-tôt le sujet d'une chanson. Ce fut dans tous les âges l'origine de la poésie. Trois ou quatre paroles qui se répètent alternativement entre le chanteur & les assistants en chœur, forment quelquefois tout le poëme. Cinq ou six mesures font toute l'étendue de la chanson. Ce qui paroît singulier, c'est que le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continue des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danser pendant des heures entières : il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les blancs, l'ennui

Pennui de l'uniformité que devroient causer ces répétitions. Cette espece d'intérêt est dû à la chaleur & à l'expression qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs sont presque toujours à deux temps. Aucun n'excite la fierté. Ceux qui sont faits pour la tendresse, inspirent plutôt une sorte de langueur. Ceux même qui sont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie. C'est la maniere la plus profonde de jouir pour les ames sensibles.

Un penchant si vif pourroit devenir un grand mobile entre des mains habiles. On s'en serviroit pour établir des fêtes, des jeux, des prix. Ces amusements économisés avec intelligence, empêcheroient la stupidité si ordinaire dans les esclaves, allégeroient leurs travaux, & les préserveroient de ce chagrin dévorant qui les consume & abrege leurs jours. Après avoir pourvu à la conservation des noirs apportés d'Afrique, on s'occuperoit de ceux qui sont nés dans les isles même.

Ce ne sont pas les negres qui refusent de se multiplier dans les chaînes de leur esclavage. C'est la cruauté de leurs maîtres qui a su rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des negresses des travaux si durs, avant & après leur grossesse, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou survit peu à l'accouchement. Quelquefois même on voit des meres désespérées par les châtimens que la foiblesse de leur état leur occasionne, arracher leurs enfans du berceau pour les étouffer dans leurs bras, & les immoler avec une fureur mêlée de vengeance & de pitié, pour en priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute l'horreur retombe sur les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux. Leur sensibilité sera réveillée par des intérêts mieux raisonnés. Ils connoîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent à outrager perpétuellement l'humanité; &

s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs esclaves, du moins cesseront-ils d'en être les bourreaux.

On les verra peut-être se déterminer à rompre les fers des meres qui auront élevé un nombre considérable d'enfants, jusqu'à l'âge de six ans. Rien n'égale l'appât de la liberté sur le cœur de l'homme. Les négresses, animées par l'esprit d'un si grand avantage, auquel toutes aspireroient, & auquel peu parviendroient, feroient succéder à la négligence & au crime, la vertueuse émulation d'élever des enfants, dont le nombre & la conservation leur assureroit un état tranquille.

Après avoir pris des mesures sages pour ne pas priver leurs habitations des secours que leur offre une fécondité presque incroyable, ils songeront à nourrir, à étendre la culture par la population, & sans moyens étrangers. Tout les invite à établir ce système facile & naturel.

Il y a quelques Puissances dont les établissements des isles de l'Amérique acquierent tous les jours de l'étendue, & il n'y en a aucune dont la masse de travail n'augmente continuellement. Ces terres exigent donc de jour en jour un plus grand nombre de bras pour leur exploitation. L'Afrique, où les Européens vont recrûter la population de leurs colonies, leur fournit graduellement moins d'hommes; & en les donnant plus foibles, elle les vend plus cher. Cette mine d'esclaves s'épuisera de plus en plus avec le temps. Mais cette révolution dans le commerce fût-elle aussi chimérique qu'elle paroît prochaine, il n'en reste pas moins démontré, qu'un grand nombre d'esclaves tirés d'une région éloignée, périt dans la traversée ou dans un nouvel hémisphère; que rendus en Amérique, ils reviennent à un très-haut prix; qu'il y en a peu dont la vie ordinaire ne soit abrégée, & que la plupart de ceux

qui parviennent à une vieillesse malheureuse, sont extrêmement bornés, accoutumés dès l'enfance à l'oïveté, souvent peu propres aux occupations qu'on leur destine, & continuellement désespérés d'être séparés pour toujours de leur patrie. Si le sentiment ne nous trompe pas, des cultivateurs nés dans les isles même de l'Amérique, respirant toujours leur premier air, élevés sans autre dépense qu'une nourriture peu chere, formés de bonne heure au travail par leurs propres peres, doués d'une intelligence ou d'une aptitude singuliere pour tous les arts : ces cultivateurs devroient être préférables à des esclaves vendus, expatriés & toujours forcés.

Le moyen de substituer aux noirs étrangers, ceux des colonies même, s'offre sans le chercher. Il se réduit à soigner les enfants noirs qui naissent dans les isles; à concentrer dans leurs ateliers cette foule d'esclaves qui promettent leur inutilité, leur libertinage, le luxe & l'insolence de leurs maîtres dans toutes les villes & les ports de l'Europe; sur-tout à exiger des navigateurs qui fréquentent les côtes d'Afrique, qu'ils forment leur cargaison d'un nombre égale d'hommes & de femmes, ou même de quelques femmes de plus durant quelques années, pour faire cesser plutôt la disproportion qui se trouve entre les deux sexes.

Cette dernière précaution, en mettant les plaisirs de l'amour à la portée de tous les noirs, les consoleroit & les multiplieroit. Ces malheureux, oubliant le poids de leurs chaînes, se sentiront renaître. Ils sont la plupart fideles jusqu'à la mort aux négresses que l'amour & l'esclavage leur ont données pour compagnes; ils les traitent avec cette compassion que les misérables puisent mutuellement les uns pour les autres dans la dureté même de leur sort; ils les soulagent sous le fardeau de leurs oc-

cupations; ils s'affligent du moins avec elles, lorsque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mere ne peut offrir à son enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ses larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur fasse pas une obligation d'être chastes, sont inébranlables dans leurs engagements, à moins que la vanité d'être aimées des blancs ne les rende volages. Malheureusement c'est une tentation d'inconstance à laquelle elles n'ont que trop souvent occasion de succomber.

Ceux qui ont cherché les causes de ce goût pour les négresses, qui paroît si dépravé dans les Européens, en ont trouvé la source dans la nature du climat, qui, sous la Zone Torride, entraîne invinciblement à l'amour; dans la facilité de satisfaire sans contrainte & sans assiduité ce penchant insurmontable; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négresses, lorsque l'habitude a familiarisé les yeux avec leur couleur; sur-tout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inspirer & de sentir les plus brûlants transports. Aussi se vengent-elles, pour ainsi dire, de la dépendance humiliante de leur condition, par les passions désordonnées qu'elles excitent dans leurs maîtres; & nos courtisanes en Europe n'ont pas mieux que les esclaves négresses, l'art de consumer & de renverser de grandes fortunes. Mais les Africaines l'emportent sur les Européennes, en véritable passion pour les hommes qui les achètent. C'est à la fidélité de leur amour qu'on a dû plus d'une fois le bonheur d'avoir découvert & prévenu des conspirations qui auroient fait succomber tous les oppresseurs sous le couteau de leurs esclaves. Ce châtiment, sans doute, étoit bien mérité par la double tyrannie de ces indignes ravisseurs des biens & de la liberté de tant de peuples.

Car on ne s'avilira pas ici jusqu'à grossir la liste ignominieuse de ces Ecrivains qui consacrent leurs talents à justifier, par la politique, ce que réprouve la morale. Dans un siècle où tant d'erreurs sont courageusement démasquées, il seroit honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. Si tout ce que nous avons déjà dit n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la servitude, c'est qu'il falloit soulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvoit délivrer; c'est qu'il s'agissoit de convaincre leurs oppresseurs même, qu'ils étoient cruels au préjudice de leurs intérêts. Mais en attendant que de grandes révolutions fassent sentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'est point de raison d'Etat qui puisse autoriser l'esclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière & de la justice éternelles, les gouvernements qui tolèrent cette cruauté, ou qui ne rougissent pas même d'en faire la base de leur puissance.

XXIV.  
Origine & progrès de l'esclavage. Arguments imaginés pour le justifier. Réponse à ces arguments.

L'esclavage est l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne, & dont un maître peut disposer comme de sa chose.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étoient tous égaux; mais cette égalité naturelle ne dura pas long-temps. Comme il n'y avoit pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social; comme il n'existoit alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civilisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terrains, & les plus foibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvoient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance étoit tolérable. Dans

la simplicité des anciennes mœurs, il y avoit peu de distinction entre un maître & ses serviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étoient guere différents. Si quelquefois le supérieur impétueux & violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnoit à la férocité de son caractère, c'étoit un acte passager, qui ne changeoit pas l'état habituel des choses. Mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandoient s'accoutumèrent aisément à se croire d'une nature supérieure à ceux qui leur obéissoient. Ils les éloignèrent d'eux & les avilirent. Ce mépris eut des suites funestes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des esclaves, & ils le devinrent. Chacun en disposa de la maniere la plus favorable à ses intérêts ou à ses passions. Un maître qui n'avoit plus besoin de leur travail, les vendoit ou les échangeoit. Celui qui en vouloit augmenter le nombre, les encourageoit à se multiplier.

Lorsque les sociétés, devenues plus fortes & plus nombreuses, connurent les arts & le commerce, le foible trouva un appui dans le magistrat, & le pauvre des ressources dans les différentes branches d'industrie. L'un & l'autre fortirent, par degrés, de l'espece de nécessité où ils s'étoient trouvés de prendre des fers pour obtenir des subsistances. L'usage de se mettre au pouvoir d'un autre, devint de jour en jour plus rare, & la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux & inaliénable.

Cependant les loix, encore imparfaites & féroces, continuerent quelques temps à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les temps d'une ignorance profonde, la satisfaction de l'offensé est l'unique fin qu'une autorité mal conçue se propose, on livroit à l'accusateur ceux qui avoient blessé, à son égard, les principes de la justice. Les tribu-



naux se décidèrent, dans la fuite, par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raison, un attentat contre la société, & le malfaiteur devint l'esclave de l'Etat, qui en dispofoit de la maniere la plus avantageufe au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnoit la guerre.

Avant qu'il y eût une puiffance établie pour afurer l'ordre, les querelles entre les individus étoient fréquentes, & le vainqueur ne manquoit guere de réduire le vaincu en fervitude. Cette coutume continua long-temps dans les démêlés de nation à nation, parce que chaque combattant fe mettant en campagne à fes propres fraix, il reftoit le maître des prifonniers qu'il avoit faits lui-même, ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étoient donnés pour prix de fes actions. Mais lorsque les armées furent devenues mercenaires, les gouvernements, qui faifoient toutes les dépenses de la guerre, & qui couroient tous les hafards des événemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les prifonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les esclaves à l'Etat, ou aux nations voisines & fauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouiffances par cet inhumain & barbare ufage.

L'Europe retomba dans le cahos des premiers âges, lorsque les peuples du Nord renverferent le coloffe qu'une République guerriere & politique avoit élevé avec tant de gloire. Ces barbares, qui avoient eu des esclaves dans leurs forêts, les multiplierent prodigieufement dans les Provinces qu'ils envahirent. On ne réduifoit pas feulement en fervitude ceux qui étoient pris les armes à la main: cet état humiliant fut le partage de beaucoup de

citoyens qui cultivoient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujetties, tout le temps que les conquérants furent fideles au gouvernement qu'ils avoient cru devoir établir, pour contenir leurs nouveaux sujets, & pour les garantir des invasions étrangères. Mais aussi-tôt que cette institution singuliere, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisoit qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force; dès que les heureux rapports qui unissoient les moindres soldats de ce corps puissant à leur Roi ou à leur Général, eurent cessé d'exister, alors se forma le systême d'une oppression universelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avoient conservé leur indépendance, & ceux qui, depuis long-temps, gémissaient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitassent les villes, soit qu'ils vécutent à la campagne, se trouvoient placés dans le domaine du Roi ou sur les terres de quelque Baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces temps d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvoit avoir que des propriétés précaires, & qui venoient originairement de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espece humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvoit jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposoit à ces êtres vils.

D'après ces principes, on vouloit qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner, sans congé, du sol qui les avoit vu naître. Ils ne pouvoient disposer de leurs biens, ni par testament, ni par aucun acte passé durant leur vie; & leur Seigneur étoit leur héritier nécessaire, dès qu'ils ne laissoient point de

postérité, ou que cette postérité étoit domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfants leur étoit ôtée, & celle de se marier n'étoit accordée qu'à ceux qui en pouvoient acheter la permission. On craignoit si fort que les peuples s'éclairassent sur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à lire étoit une de celles qui s'accordoient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes qu'on leur imposoit étoient arbitraires, injustes, oppressives, ennemies de toute activité, de toute industrie. Ils étoient obligés de défrayer leur tyran, lorsqu'il arrivoit : leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout étoit alors au pillage. Un procès étoit-il commencé, on ne pouvoit pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement auroit privé le Seigneur des droits que devoit lui valoir sa sentence. Tout échange, entre particuliers, étoit défendu, à l'époque où le possesseur du fief vouloit vendre lui-même les denrées qu'ils avoient recueillies, ou même achetées. Telle étoit l'oppression sous laquelle gémissoit la classe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations, dont on vient de voir le détail, étoient inconnues dans certains lieux, elles étoient toujours remplacées par d'autres souvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des hasards heureux avoient mises en possession de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état, & elles trouverent dans leurs richesses les moyens de secouer le joug de leurs foibles despotes. D'autres achetèrent leur liberté des Empereurs, qui, durant les démêlés sanglants & interminables qu'ils avoient avec les Papes & avec leurs vassaux, se trouvoient trop heureux

de vendre des privilèges que leur position ne leur permettoit pas de refuser. Il y eut même des Princes assez sages pour sacrifier la partie de leur autorité, que la fermentation des esprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderoient pas à perdre. Plusieurs de ces villes restèrent isolées. Un plus grand nombre unirent leurs intérêts. Toutes formerent des sociétés politiques gouvernées par des loix que les citoyens eux-mêmes avoient dictées.

Le succès, dont cette révolution dans le gouvernement fut suivie, frappa les nations voisines. Cependant, comme les Rois & les Barons qui les opprimoient n'étoient pas forcés par les circonstances de renoncer à leur souveraineté, ils se contenterent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuses & considérables. Elles furent autorisées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier & modéré. La liberté étoit si essentielle à leur constitution, qu'un serf qui s'y réfugioit, devenoit citoyen, s'il n'étoit réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux prospererent, en raison de leur position, de leur population, de leur industrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'amélioroit si heureusement, celle des esclaves restoit toujours la même, c'est-à-dire, la plus déplorable qu'il fût possible d'imaginer. Ces malheureux appartenoient si entièrement à leur maître, qu'il les vendoit ou les échangeoit selon ses desirs. Toute propriété leur étoit refusée, même de ce qu'ils épargnoient, lorsqu'on leur assignoit une somme fixe pour leur subsistance. On les mettoit à la torture pour la moindre faute. Ils pouvoient être punis de mort, sans l'intervention du magistrat. Le mariage leur fut long-temps interdit : les liaisons entre les deux sexes étoient illégales ; on

les souffroit , on les encourageoit même : mais elles n'étoient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfants n'avoient pas d'autre condition que celle de leur pere : ils naissoient, ils vivoient, ils mourroient dans la servitude. Dans la plupart des Cours de justice, leur témoignage n'étoit pas reçu contre un homme libre. Ils étoient asservis à un habillement particulier ; & cette distinction humiliante leur rappelloit à chaque moment l'opprobre de leur existence. Pour comble d'infortune, l'esprit du systême féodal contrarioit l'affranchissement de cette espece d'hommes. Un maître généreux pouvoit, à la vérité, quand il le vouloit, briser les fers de ses esclaves domestiques ; mais il falloit des formalités sans nombre pour changer la condition des serfs attachés à la glebe. Suivant une maxime généralement établie, un vassal ne pouvoit pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avoit reçu, & c'étoit la diminuer que de lui ôter ses cultivateurs. Cet obstacle devoit ralentir, mais ne pouvoit pas empêcher entièrement la révolution : & voici pourquoi.

Les Germains & les autres conquérants s'étoient approprié d'immenses domaines à l'époque de leur invasion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès-lors le propriétaire ne pouvoit pas retenir sous ses yeux tous ses esclaves, & il fut forcé de les disperser sur le sol qu'ils devoient défricher. Leur éloignement empêchant de les surveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenses proportionnées à l'étendue & au succès de leur travail. Ainsi on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étoient communément une portion plus ou moins considérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *villains* formerent une espece d'association avec leurs maîtres. Les riches-

ses qu'ils acquirent, dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confioit, à condition que le surplus leur appartiendroit. Comme les Seigneurs retiroient alors sans risque & sans inquiétude de leurs possessions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avoient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, & devint peu-à-peu universelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'esclaves qui cultivoient à leurs propres fraix, & qui étoient exacts dans leurs paiements. Ainsi finit la servitude personnelle.

Il arrivoit quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avoit jetté des fonds considérables dans sa ferme, en étoit chassé, avant d'avoir recueilli le fruit de ses avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de plusieurs années. Ils s'étendirent dans la suite à la vie entière du cultivateur, & souvent ils furent assurés à sa postérité la plus reculée. Alors finit la servitude réelle.

Ce grand changement, qui se faisoit, pour ainsi dire, de lui-même, fut précipité par une cause qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernements de l'Europe étoient aristocratiques. Le chef de chaque république étoit perpétuellement en guerre avec ses Barons. Hors d'état, le plus souvent, de leur résister par la force, il étoit obligé d'appeler les ruses à son secours. Celle que les Souverains employèrent le plus utilement, fut de protéger les esclaves contre la tyrannie de leurs maîtres, & de sapper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs sujets. Il n'est pas sans vraisemblance que quelques Rois favoriserent la liberté par le seul motif d'une utilité générale : mais la plupart furent visiblement conduits à cette heureuse politique, plutôt par leur intérêt personnel que par des principes d'humanité & de bienfaisance.

Quoi qu'il en soit, la révolution fut si entière, que la liberté devint plus générale, dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avoit été sous aucun climat ni dans aucun siècle. Dans tous les gouvernements anciens, dans ceux même qu'on nous propose toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une servitude honteuse & cruelle. Plus les sociétés acquéroient de lumières, de richesses & de puissance, plus le nombre des esclaves s'y multiplioit, plus leur sort étoit déplorable. Athenes eut vingt serfs pour un citoyen. La disproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtresse de l'univers. Dans les deux républiques, l'esclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère & de l'opprobre. Depuis qu'il est aboli parmi nous, le peuple est cent fois plus heureux, même dans les Empires les plus despotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domestique venoit de renaître en Europe, qu'elle alla s'ensevelir en Amérique. L'Espagnol, que les vagues vomirent le premier sur les rivages de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avoient, ni sa couleur, ni ses usages, ni sa religion. Il ne vit en eux que des instruments de son avarice, & il les chargea de fers. Ces hommes foibles, & qui n'avoient pas l'habitude du travail, expirerent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations presque aussi meurtrieres. Alors on demanda des esclaves à l'Afrique. Leur nombre s'est accru, à mesure que les cultures se sont étendues. Les Portugais, les Hollandois, les Anglois, les François, les Danois : toutes ces nations, libres ou asservies, ont cherché sans remords une augmentation de fortune dans les sueurs, dans le sang, dans

le désespoir de ces malheureux. Quel affreux système !

La liberté est la propriété de soi. On distingue trois sortes de liberté. La liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique : c'est-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen, & celle d'un peuple. La liberté naturelle, est le droit que la nature a donné à tout homme de disposer de soi, à sa volonté. La liberté civile, est le droit que la société doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'est pas contraire aux loix. La liberté politique, est l'état d'un peuple qui n'a point aliéné sa souveraineté, & qui fait ses propres loix, ou est associé, en partie, à sa législation.

La première de ces libertés est, après la raison, le caractère distinctif de l'homme. On enchaîne & on assujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juste & de l'injuste, nulle idée de grandeur & de bassesse. Mais en moi la liberté est le principe de mes vices & de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puisse dire : *Je veux*, ou *je ne veux pas*, & qui puisse par conséquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de son corps & la jouissance de son esprit, on n'est ni époux, ni père, ni parent, ni ami. On n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, instrument de sa scélératesse, l'esclave est au-dessous du chien que l'Espagnol lâchoit contre l'Américain : car la conscience qui manque au chien, reste à l'homme. Celui qui abdique lâchement sa liberté, se voue au remords, & à la plus grande misère qu'un être pensant & sensible puisse éprouver. S'il n'y a, sous le ciel, aucune puissance qui puisse changer mon organisation & m'abrutir, il n'y en a aucune qui puisse disposer de ma liberté. Dieu est



mon pere , & non pas mon maître. Je suis son enfant , & non son esclave. Comment accorderois-je donc au pouvoir de la politique ce que je refuse à la toute-puissance divine ?

Ces vérités éternelles & immuables , le fondement de toute morale , la base de tout gouvernement raisonnable , seront-elles contestées ? Oui , & ce sera une barbare & sordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui , courbé sur son bureau , regle , la plume à la main , le nombre des attentats qu'il peut faire commettre sur les côtes de Guinée ; qui examine à loisir , de quel nombre de fusils il aura besoin pour obtenir un negre , de chaînes pour le tenir garotté sur son navire , de fouets pour le faire travailler ; qui calcule , de sang-froid , combien lui vaudra chaque goutte de sang dont cet esclave arrosera son habitation ; qui discute si la negresse donnera plus ou moins à sa terre par les travaux de ses foibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémissez... Eh ! s'il existoit une religion qui tolérât , qui autorisât , ne fût-ce que par son silence , de pareilles horreurs ; si occupée de questions oiseuses ou séditieuses , elle ne tonnoit pas sans cesse contre les auteurs ou les instruments de cette tyrannie ; si elle faisoit un crime à l'esclave de briser ses fers ; si elle souffroit dans son sein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort : si cette religion existoit , n'en faudroit-il pas étouffer les ministres sous les débris de leurs autels ?

Hommes ou démons , qui que vous soyez , osez-vous justifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort ? Quoi ! celui qui veut me rendre esclave , n'est point coupable ; il use de ses droits. Où sont-ils ces droits ? Qui leur a donné un caractère assez sacré pour faire taire les

miens ? Je tiens de la nature le droit de me défendre ; elle ne t'a donc pas donné celui de m'attaquer. Que si tu te crois autorisé à m'opprimer, parce que tu es plus fort & plus adroit que moi ; ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton sein pour y chercher ton cœur ; ne te plains pas, lorsque, dans tes entrailles déchirées, tu sentiras la mort que j'y aurai fait passer avec tes aliments. Je suis plus fort ou plus adroit que toi ; sois à ton tour victime ; expie maintenant le crime d'avoir été oppresseur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions & dans tous les siècles, l'esclavage s'est plus ou moins généralement établi.

Je le veux : mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges ? Est-ce aux usages des temps ou à sa conscience qu'il faut en appeler ? Est-ce l'intérêt, l'aveuglement, la barbarie, ou la raison & la justice qu'il faut écouter ? Si l'universalité d'une pratique en prouvoit l'innocence, l'apologie des usurpations, des conquêtes, de toutes les sortes d'oppressions, seroit achevée.

Mais les anciens peuples se croyoient, dit-on, maîtres de la vie de leurs esclaves ; & nous, devenus humains, nous ne disposons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il est vrai. Le cours des lumières a éclairé sur ce point important les législateurs modernes. Tous les codes, sans exception, se sont armés pour la conservation de l'homme même qui languit dans la servitude. Ils ont voulu que son existence fût sous la protection du magistrat, que les tribunaux seuls en pussent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus sacrée des institutions sociales, a-t-elle jamais eu quelque force ? L'Amérique n'est-elle pas peuplée de colons atroces, qui usurent insolemment les

les droits souverains, font expier par le fer ou dans la flamme, les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette sacrilege infraction ne reste-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenseur ou le panégyriste de notre humanité & de notre justice, je vous défie de me nommer un des assassins, un seul qui ait porté sa tête sur un échafaud.

Supposons, je le veux bien, l'observation rigoureuse de ces réglemens qui, à votre gré, honorent si fort notre âge. L'esclavage sera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui dispose de l'emploi de mes forces, ne dispose-t-il pas de mes jours qui dépendent de l'usage volontaire & modéré de mes facultés? Qu'est-ce que l'existence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon esclave, mais je puis faire couler son sang goutte à goutte sous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis attaquer de toutes parts, & miner sourdement les principes & les ressorts de sa vie; je puis étouffer, par des supplices lents, le germe malheureux qu'une négresse porte dans son sein. On diroit que les loix ne protègent l'esclave contre une mort prompte, que pour laisser à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'esclavage est celui de commettre toutes sortes de crimes. Ceux qui attaquent la propriété; vous ne laissez pas à votre esclave celle de sa personne: ceux qui détruisent la sûreté; vous pouvez l'immoler à vos caprices: ceux qui font frémir la pudeur.... Tout mon sang se souleve à ces images horribles. Je hais, je fuis l'espece humaine, composée de victimes & de bourreau; & si elle ne doit pas devenir meilleure, puisse-t-elle s'anéantir!

Mais les negres sont une espece d'hommes nés pour l'esclavage. Ils sont bornés, fourbes, méchants; ils conviennent eux-mêmes de la supériorité de notre intelligence, & reconnoissent presque la justice de notre empire.

Les negres sont bornés, parce que l'esclavage brise tous les ressorts de l'ame. Ils sont méchants, pas assez avec vous. Ils sont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. Ils reconnoissent la supériorité de notre esprit, parce que nous avons perpétué leur ignorance; la justice de notre empire, parce que nous avons abusé de leur foiblesse. Dans l'impossibilité de maintenir notre supériorité par la force, une criminelle politique s'est rejetaée sur la ruse. Vous êtes presque parvenus à leur persuader qu'ils étoient une espece singuliere, née pour l'abjection & la dépendance, pour le travail & le châtiment. Vous n'avez rien négligé pour dégrader ces malheureux, & vous leur reprochez ensuite d'être vils.

Mais ces negres étoient nés esclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un Souverain; un fils, la propriété d'un pere; une femme, la propriété d'un mari; un domestique, la propriété d'un maître; un negre, la propriété d'un colon? Etre superbe & dédaigneux qui méconnois tes freres, ne verras-tu jamais que ce mépris réjaillit sur toi? Ah! si tu veux que ton orgueil soit noble, aie assez d'élevation pour le placer dans tes rapports nécessaires avec ces malheureux que tu avilis. Un pere commun, avec une ame immortelle, une félicité future: voilà ta véritable gloire, voilà aussi la leur.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui vend les esclaves.

D'où vient à l'Etat ce droit? Le Magistrat, quel-

que absolu qu'il soit, est-il propriétaire des sujets soumis à son empire? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilege de disposer de sa liberté?

Mais l'esclave a voulu se vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de disposer de lui. S'il est maître de sa vie, pourquoi ne le seroit-il pas de sa liberté? C'est à lui à se bien apprécier. C'est à lui à stipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de se vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuste, violent, dépravé pourroit exiger de lui. Il appartient à son premier maître, Dieu, dont il n'est jamais affranchi. Celui qui se vend fait avec son acquéreur un pacte illusoire: car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui & son argent rentre dans la possession de celui qui l'achete. Que possède celui qui a renoncé à toute possession? Que peut avoir à foi celui qui s'est soumis à ne rien avoir? Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'est réduit à la condition d'une arme meurtrière, est un fou, & non pas un esclave. L'homme peut vendre sa vie, comme le soldat: mais il n'en peut consentir l'abus, comme l'esclave: & c'est la différence de ces deux états.

Mais ces esclaves avoient été pris à la guerre, & sans nous on les auroit égorgés.

Sans vous, y auroit-il eu des combats? Les dissensions de ces peuples ne sont-elles pas votre ouvrage? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières? Ne leur inspirez-vous pas l'aveugle desir d'en faire usage? Vos vaisseaux abandonneront-ils

ces déplorables plages, avant que la misérable race qui les occupe ait disparu du globe ? Et que ne laissez-vous le vainqueur abuser comme il lui plaira de sa victoire ? Pourquoi vous rendre son complice ?

Mais c'étoient des criminels dignes de mort ou des plus grands supplices, & condamnés dans leur propre pays à l'esclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique ? D'ailleurs, qui les avoit jugés ? Ignorez-vous que dans un Etat despotique, il n'y a de coupable que le despote ? Le sujet d'un despote est, de même que l'esclave, dans un état contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme, est un attentat contre sa personne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un seul, sont des mains ennemies. Voulez-vous savoir quels sont les auteurs & les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent. Sa mere, qui lui a donné les premières leçons de l'obéissance ; son voisin, qui lui en a tracé l'exemple ; ses supérieurs, qui l'y ont forcé ; ses égaux, qui l'y ont entraîné par leur opinion. Tous sont les ministres & les instruments de la tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'est que le mobile des efforts que font tous ses sujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle qui rend légitimes les vols, les trahisons, les assassinats. Ainsi que le sang qui coule dans ses veines, tous les crimes partent de son cœur & reviennent s'y concentrer. Caligula disoit que si le genre humain n'avoit qu'une tête, il eût pris plaisir à la faire tomber ; Socrate auroit dit, que si tous les crimes pouvoient se trouver sur une même tête, ce seroit celle-là qu'il faudroit abattre.

Mais ils sont plus heureux en Amérique, qu'ils ne l'étoient en Afrique !

Pourquoi donc ces esclaves soupirent-ils sans cesse après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent ? Pourquoi préfèrent-ils des déserts & la société des bêtes féroces à un état qui vous paroît si doux ? Pourquoi le désespoir les porte-t-il à se défaire ou à vous empoisonner ? Pourquoi leurs femmes se font-elles si souvent avorter, afin que leurs enfants ne partagent pas leur triste destinée ? Lorsque vous nous parlez de la félicité de vos esclaves, vous vous mentez à vous-même, ou vous nous trompez. C'est le comble de l'extravagance de vouloir transformer en acte d'humanité, une si étrange barbarie.

Mais en Europe comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les negres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'est que trop vrai. La plupart des nations sont dans les fers. La multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés. On ne connoît guere de religion où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. Dans les contrées même les moins asservies, le citoyen, dépouillé du produit de son travail par les besoins sans cesse renaissans d'un gouvernement avide ou obéré, est continuellement gêné sur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Par-tout, des superstitions extravagantes, des coutumes barbares, des loix surannées étouffent la liberté. Elle renâtra, sans doute, un jour de ses cendres. A mesure que la morale & la politique feront des progrès, l'homme recouvrira ses droits. Mais pourquoi faut-il, qu'en attendant ces temps heureux, ces siècles de lumière & de prospérité, il y ait des races in-

fortunées à qui l'on refuse jusqu'au nom consolant & honorable d'hommes libres, à qui l'on ravisse jusqu'à l'espoir de l'obtenir, malgré l'instabilité des événements? Non, quoi qu'on en puisse dire, la condition de ces infortunés n'est pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour justifier l'esclavage, a été de dire que c'étoit le seul moyen qu'on eût pu trouver pour conduire les negres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jesus! eussiez-vous prévu qu'on feroit servir vos douces maximes à la justification de tant d'horreurs! Si la religion chrétienne autorisoit ainsi l'avarice des Empires, il faudroit en proscrire à jamais les dogmes sanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle défavoue les atrocités dont on la charge. Que ses Ministres ne craignent pas de montrer trop d'enthousiasme dans un tel sujet. Plus leur ame s'enflammera, mieux ils serviront leur cause. Leur crime seroit de rester calmes, & leur transport sera sage.

Le défenseur de l'esclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ses raisons toute l'énergie dont elles étoient susceptibles. Cela pourroit être. Quel est l'homme de bien qui prostitueroit son talent à la défense de la plus abominable des causes, qui employeroit son éloquence, s'il en avoit, à la justification de mille assassinats commis, de mille assassinats prêts à commettre? Bourreau de tes freres, prends toi-même la plume, si tu l'oses; calme le trouble de ta conscience, & endurecis tes complices dans leur crime. J'aurois pu repousser avec plus de force & plus d'étendue les arguments que j'avois à combattre : mais en valoient-ils la peine?



Doit-on de grands efforts , toute la contention de son esprit , à celui qui parle de mauvaise foi ? Le mépris du silence ne conviendrait-il pas mieux que la dispute avec celui qui plaide pour son intérêt contre la justice , contre sa propre conviction ? J'en ai trop dit pour l'homme honnête & sensible ; je n'en dirois jamais assez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de substituer à l'aveugle férocité de nos peres les lumieres de la raison , & les sentimens de la nature. Brisons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité , dussions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injustice pour base , & que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'est pas nécessaire de faire le sacrifice des productions que l'habitude nous a rendues si cheres. Vous pourriez les tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croissent naturellement , & il seroit facile d'y naturaliser les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfans pour satisfaire quelques fantaisies passageres , ne se déterminassent à cultiver leurs terres , pour jouir habituellement de tous les avantages d'une société vertueuse & bien ordonnée ?

Il ne seroit pas même peut-être impossible d'obtenir ces productions de vos colonies , sans les peupler d'esclaves. Ces denrées pourroient être cueillies par des mains libres , & dès-lors consommées sans remords.

Pour atteindre à ce but , regardé si généralement comme chimérique , il ne faudroit pas , selon les idées d'un homme éclairé , faire tomber les fers des malheureux qui sont nés dans la servitude , ou qui y ont vieilli. Ces hommes stupides , qui n'auroient pas été préparés à un changement d'état , seroient incapables de se conduire eux-mêmes. Leur vie ne seroit qu'une indolence habituelle , ou un

tissu de crimes. Le grand bienfait de la liberté doit être réservé pour leur postérité, & même avec quelques modifications. Jusqu'à leur vingtième année, ces enfants appartiendront au maître dont l'atelier leur aura servi de berceau, afin qu'il puisse être payé des fraix qu'il aura été obligé de faire pour leur conservation. Les cinq années suivantes, ils seront obligé de le servir encore, mais pour un salaire fixé par la loi. Après ce terme, ils seront indépendants, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étoient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le Magistrat les condamneroit aux travaux publics pour un temps plus ou moins considérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabane avec un terrain suffisant pour créer un petit jardin; & ce sera le fisc qui fera la dépense de cet établissement. Aucun règlement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuses à leur activité, à leur intelligence, seroit vouloir perdre follement le fruit d'une institution louable.

Cet arrangement produiroit, selon les apparences, les meilleurs effets. La population des noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune & à l'infamie, fera des progrès rapides. Elle recevra les soins les plus tendres de ces mêmes meres qui trouvoient souvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes, accoutumés à l'occupation dans l'attente d'une liberté assurée, & qui n'auront pas une possession assez vaste pour leur subsistance, vendront leurs sueurs à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées seront plus chères que celles des esclaves, mais elles seront aussi plus

fructueuses, Une plus grande masse de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies, que leurs richesses mettront en état de demander plus de marchandises à la métropole.

Craindrait-on que la facilité de subsister sans agir, sur un sol naturellement fertile, de se passer de vêtements sous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oïveté? Pourquoi donc les habitants de l'Europe ne se bornent-ils pas aux travaux de première nécessité? Pourquoi s'épuisent-ils dans des occupations laborieuses, qui ne satisfont que des fantaisies passagères? Il est parmi nous mille professions plus pénibles les unes que les autres, qui sont l'ouvrage de nos institutions. Les loix ont fait éclore sur la terre un effaim de besoins factices, qui n'auroient jamais existé sans elles. En distribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont assujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuse de leurs semblables, au point de les faire chanter & danser pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont consenti à s'enterrer sous des montagnes pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous empoisonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des negres soient moins dupes, moins foux que des Européens?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez soin de les asservir à vos loix & à vos mœurs, de leur offrir vos superfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire naître, une consommation analogue à leurs goûts; & vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, soulagés de leurs chaînes, en seront plus actifs & plus robustes.

Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par

des passions si universelles , par des loix si authentiques , par la rivalité des nations si puissantes , par des préjugés plus puissants encore , à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité , que tant d'hommes trahissent de concert ? Rois de la terre , vous seuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reste des humains ; si vous ne regardez pas la puissance des Souverains comme le droit d'un brigandage heureux , & l'obéissance des sujets comme une surprise faite à l'ignorance , pensez à vos devoirs. Refusez le sceau de votre autorité au trafic infâme & criminel d'hommes convertis en vils troupeaux , & ce commerce disparaîtra. Réunissez une fois pour le bonheur du monde , vos forces & vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous oseroit fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa richesse & de sa grandeur , c'est un ennemi du genre humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer & le feu. Vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés , & des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je ? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples & à leurs maîtres : elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien , si l'intérêt a seul des droits sur votre ame , nations de l'Europe , écoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité , ni de vos conseils pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie & que l'intérêt. Déjà se sont établies deux colonies de negres fugitifs , que les traités & la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre , & il ne

manque aux negres qu'un chef assez courageux, pour les conduire à la vengeance & au carnage.

Où est-il ce grand homme que la nature doit à ses enfants vexés, opprimés, tourmentés? Où est-il? Il paroîtra, n'en doutons point, il se montrera, il levera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impérieux que les torrents, ils laisseront par-tout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglois, François, Hollandois, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer & de la flamme. Les champs Américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendoient depuis si long-temps, & les ossements de tant d'infortunés, entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. L'ancien monde joindra ses applaudissements au nouveau. Par-tout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, par-tout on érigeria des trophées à la gloire. Alors disparoîtra le *code noir*; & que le *code blanc* sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles!

En attendant cette révolution, les negres gémissent sous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéresser de plus en plus à leur destinée.

Le sol des isles de l'Amérique a très-peu de rapport avec le nôtre. Ses productions sont très-différentes, ainsi que la maniere de les cultiver. A l'exception de quelques graines potageres, on n'y ensemeuce rien, tout s'y plante.

Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ses racines ne prennent point de profondeur, & que la moindre écorchure la fait périr, on n'employa qu'un simple grattoir pour préparer les terres qui devoient la recevoir, & pour

XXV.

Les terres de l'archipel Américain ont été cultivées jusqu'ici avec négligence.

extirper les mauvaises herbes qui l'auroient étouffée. Cet usage dure encore.

Lorsqu'on s'éleva à des cultures qui exigeoient plus de façon, & qui étoient moins délicates, on eut recours à la houe pour labourer & pour sarcler; mais elle ne fut pas employée sur tout l'espace qui devoit être mis en valeur. On se contenta de creuser un trou pour placer la plante.

L'inégalité du terrain, le plus communément rempli de côteaux, donna vraisemblablement naissance à cet usage. On put craindre que des pluies, qui tombent toujours en torrents, ne ruinaissent par des ravines, des terres remuées. L'indolence & le défaut des moyens, dans les premiers temps, étendirent cette pratique aux plaines les plus unies, & l'habitude la consacra. Personne ne songeoit à s'en écarter. Enfin, quelques colons, assez hardis pour s'élever au-dessus du préjugé, ont imaginé de se servir de la charrue; & il est vraisemblable que cette méthode deviendra générale par-tout où elle sera praticable. Il n'est rien qui ne porte à le désirer & à l'espérer.

Toutes les terres des isles étoient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher. Les premières occupées donnent depuis long-temps moins de productions qu'on n'en retiroit au commencement. Celles qu'on a mises successivement en valeur, participent de cet épuisement plus ou moins, en raison de l'époque de leur défrichement. Quelle qu'ait été leur fertilité dans l'origine, toutes la perdent avec le temps, & bientôt elles cesseront de répondre aux travaux des cultivateurs, si l'art ne vient au secours de la nature.

C'est un principe d'agriculture, généralement avoué par les Physiciens, que la terre n'est vraiment productive, qu'autant qu'elle peut recevoir les in-

fluences de l'air & de tous les météores dirigés par ce puissant agent, tels que les brouillards, les rosées, les pluies. C'est aux labours, & à des labours fréquents, à lui procurer cet avantage : les isles le réclament avec instance & sans délai. C'est la saison humide qu'il faut choisir pour remuer ces terres, dont la sécheresse arrêteroît la fécondité. La pratique de la charrue ne sauroit avoir d'inconvénient dans les campagnes bien égales. On préviendroit le danger de voir les terrains en pente ravagés par les orages, en faisant les labours transversalement sur une ligne qui croiseroit celle de la pente des côteaux. Si la pente étoit si rapide, que les terres, mises en valeur, pussent être entraînées malgré les sillons, on ajouteroit d'espace en espace, & dans le même sens, de petites saignées plus profondes, qui romproient en partie la force & la vitesse que la roideur des collines ajoute à la chute des grosses pluies.

L'utilité de la charrue ne se borneroit pas à procurer aux plantes plus de suc végétal. Elle assureroit encore leurs produits. Les isles sont le pays des insectes. Leur multiplication y est favorisée par une chaleur continuelle, & ils se succèdent sans interruption. On connoît l'étendue des ravages qu'ils font. Des labours fréquents & successifs fatigueroient ces especes dévorantes, troubleroient leur reproduction, en feroient beaucoup périr, & détruiroient la plupart de leurs œufs. Peut-être ce moyen ne seroit-il pas suffisant contre les rats que les vaisseaux ont apportés d'Europe en Amérique, où ils se sont tellement multipliés, qu'ils détruisent souvent un tiers des récoltes. On pourroit appeler au secours l'activité des esclaves, & encourager leur vigilance par quelque gratification.

La pratique du labourage paroîtroit devoir ame

ner l'usage des engrais, déjà connu sur la plupart des côtes. Celui qu'on employe se nomme varech. C'est une espèce de plante marine, qui, au temps de sa maturité, se détachant des eaux, est portée au rivage par le mouvement des ondes. Il est un grand principe de fécondité : mais employé sans préparation, il communique au sucre une âpreté désagréable, qui doit venir des sels impregnés de parties huileuses qui abondent dans les plantes marines. Peut-être ne faudroit-il, pour faire cesser cette amertume, que brûler la plante, & l'employer en cendres. Les sels, dégagés par cette opération des parties huileuses, & bien triturés par la végétation, circuleroient plutôt dans la canne de sucre, & lui porteroient des sucres plus purs.

Les terres intérieures n'ont commencé que depuis peu à être fumées. Le besoin étendra cette pratique indispensable ; & avec le temps, le sol d'Amérique recevra les mêmes secours que le sol d'Europe ; mais avec plus de difficulté. Dans des îles où les troupeaux ne sont pas nombreux, & n'ont même que très-rarement le secours des étables, il faudra recourir à d'autres engrais, & les multiplier le plus qu'il sera possible pour suppléer à la qualité par l'abondance. La plus grande ressource sera toujours dans les mauvaises herbes, dont il faut débarrasser continuellement les plantes utiles. On les ramassera, on les fera pourrir. Les colons qui cultivent le café ont donné l'exemple de cette méthode, mais avec l'indolence que la chaleur du climat répand dans le travail même. Ils ont accumulé des herbes au pied des cafiers, sans voir que ces herbes, qu'on ne prenoit pas même la peine de couvrir de terre, échauffoient l'arbre, & servoient d'asyle à des insectes qui le dévoroient. On n'a guère été moins négligent dans le soin des troupeaux.



Tous les quadrupedes domestiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Espagnols; & c'est de leurs établissemens que les colonies des autres nations les ont tirés. A l'exception du cochon qui, fait pour réussir dans les régions abondantes en fruits aquatiques, en insectes, en reptiles, est devenu plus grand & d'un meilleur goût, ces animaux ont tous dégénéré, & l'on n'en trouve dans les isles que de très-petites races. Quoique le vice du climat puisse avoir quelque part à cette dégradation, le défaut de soin en est peut-être la principale cause. Ils couchent toujours en plein champ. On ne leur donne jamais ni son ni avoine, & ils font au verd toute l'année. On leur refuse jusqu'à l'attention de diviser les prairies en plusieurs quartiers, pour les faire passer alternativement de l'un dans l'autre. Ils passent toujours sur le même espace, sans laisser à l'herbe le temps de renaître. Ces fourrages ne peuvent avoir qu'un suc aqueux & foible. Une végétation trop prompte les empêche d'être suffisamment digérés par la nature. Aussi les animaux destinés à la nourriture des hommes ne donnent-ils qu'une chair coriace & sans substance.

Ceux qu'on réserve aux divers travaux ne rendent qu'à peine un foible service. Les bœufs ne traînent que de légers fardeaux, & ne les traînent pas toute la journée. Ils sont toujours au nombre de quatre. On ne les attèle pas par la tête, mais par le col, à la maniere d'Espagne. Ce n'est pas l'aiguillon, c'est le fouet qui les excite. Deux conducteurs reglent leur marche.

Lorsque les chemins ne permettent pas l'usage des voitures, les bœufs sont remplacés par les mulets. Ceux-ci sont bâtés d'une maniere plus simple qu'en Europe, mais beaucoup moins solide. On leur met sur le dos un paillason auquel on suspend deux

crochets de chaque côté, pris au hasard dans les bois. Ainsi équipés, ils portent au plus la moitié de ce que portent les nôtres, & font la moitié moins de chemin.

Le pas des chevaux n'est pas si lent. Ils ont conservé quelque chose de la vitesse, du feu, de la docilité des chevaux Andalous, dont ils tirent leur origine : mais leurs forces ne répondent pas à leur ardeur. On est réduit à les multiplier beaucoup, pour en tirer le service qu'un petit nombre rendroit en Europe. Il faut en atteler trois ou quatre aux voitures extrêmement légères, dont les habitants aisés se servent pour des courses, qu'ils appellent des voyages, & qui ne seroient chez nous que des promenades.

On auroit empêché, retardé ou diminué la dégradation des animaux aux isles, si on eût eu l'attention de les renouveler par des races étrangères. Des étalons, venus des contrées plus froides ou plus chaudes, auroient corrigé à un certain point l'influence de la température, de la nourriture, de l'éducation. Avec les femelles du pays, ils auroient produit de nouvelles races d'autant meilleures, qu'ils seroient partis d'un climat plus différent de celui où ils auroient été portés.

Il est bien extraordinaire qu'une idée si simple ne soit venue à aucun colon, & qu'il n'y ait eu aucune législation assez occupée de ses intérêts pour substituer dans ses établissements le bœuf à bosse au bœuf commun. Tous les gens instruits doivent se rappeler que le bœuf à bosse a le poil plus doux & plus lustré, le naturel moins lourd, moins brut que notre bœuf, & une intelligence, une docilité fort supérieures. Il est léger à la course, & il peut suppléer au cheval, puisqu'on le monte. Il se plaît autant dans les contrées méridionales, que celui dont

dont nous nous servons, aime les zones froides ou tempérées. On ne connoît que cette race dans les isles orientales, & dans la plus grande partie de l'Afrique. Si l'habitude prenoit moins d'empire qu'elle n'en a communément, même sur les gouvernement les plus éclairés, on auroit vu que cet animal utile convenoit singulièrement au grand archipel de l'Amérique, & qu'il n'y avoit rien de si aisé que de le tirer à peu de fraix de la côte d'Or, ou de celle d'Angole.

Deux riches cultivateurs également frappés, l'un à la Barbade, l'autre à Saint-Domingue, de la foiblesse des animaux de trait & de charge dont ils trouvoient l'usage établi, ont tenté de leur substituer le chameau. Cette expérience faite autrefois sans succès au Pérou par les Espagnols, n'a pas été heureuse, & ne devoit pas l'être. Il est connu que le chameau, quoique naturel aux pays chauds, craint les chaleurs excessives, & qu'il peut aussi peu réussir, aussi peu se perpétuer sous le ciel brûlant de la Zone Torride, que dans les zones tempérées. On auroit mieux fait de se tourner du côté du buffle.

Le buffle est un animal très-faible & d'un naturel violent. Il a des fantaisies brusques & fréquentes. Son cuir est solide, léger, presque impénétrable, & sa corne propre à beaucoup d'usages. On trouve sa chair noire & dure, désagréable au goût & à l'odorat. Le lait de la femelle est moins doux, mais plus abondant que celui de la vache. Nourri comme le bœuf, avec lequel il a une ressemblance marquée, il le surpasse prodigieusement en force & en vitesse. Deux buffles enchaînés à un chariot, au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez, traînent autant que quatre bœufs des plus vigoureux, & en moitié moins de temps. Ils doivent

cette double supériorité à l'avantage d'avoir les jambes plus hautes, & une masse de corps plus considérable, dont tout le poids est employé à tirer, parce que leur cou & leur tête se portent naturellement en-bas. Comme cet animal est originaire de la Zone Torride, & qu'il est plus gros, plus fort, plus docile à mesure qu'il habite des pays plus chauds, on n'a jamais dû douter qu'il ne pût être d'un grande utilité dans les Antilles, & qu'il ne s'y perpétuât aisément. Il faut le croire, sur-tout depuis les heureuses expériences qui ont été faites à la Guyane.

L'indolence & la nourriture qui ont empêché la propagation des animaux domestiques, n'ont pas moins arrêté le succès de la transplantation de nos végétaux. On a porté successivement aux isles, plusieurs especes d'arbres fruitiers. Ceux qui n'ont pas péri, sont des especes de sauvageons, dont les fruits ne sont ni beaux, ni bons. La plupart ont dégénéré fort vite, parce qu'on les a abandonnés à la force d'une végétation, toujours active, toujours excitée par la rosée abondante des nuits, par les vives chaleurs du jour, double principe de fécondité. Peut-être un observateur intelligent en auroit-il su profiter pour se procurer des fruits passables; mais on ne trouve pas de ces hommes dans les colonies. Si nos plantes potageres y ont réussi; si elles sont toujours renaissantes, toujours vertes, toujours mûres, c'est qu'elles n'ont pas eu à lutter contre le climat où elles rencontroient une terre humide & pâteuse qui leur est propre; c'est qu'elles n'exigeoient pas le moindre soin. Les sueurs des esclaves arrosent des productions plus utiles.

XXVI. On a tourné les premiers travaux de ces malheureux vers les objets nécessaires pour la conservation de leur misérable existence. Avant leur arrivée aux

Les esclaves  
sont d'abord  
occupés de

illes, croissoient, sans soin, au milieu des forêts, leur subsistance. On la patate & l'igname. La patate est une espece de liseron, qui s'éleve peu-à-peu, dont les feuilles leur deman- de ensuite de riches productions; sont alternes, anguleuses, en cœur; dont la fleur est semblable pour la forme & le nombre des parties à celle du liseron ordinaire. La tige de l'igname est grimpante, herbacée, garnie de feuilles opposées ou alternes, taillées en cœur, qui laissent échapper de leur aisselle des épis de fleurs, mâles sur un pied, femelles sur un autre, munies chacune d'un calice à six divisions. Les mâles ont six étamines. Le pistil des femelles est surmonté de trois styles. Il adhere au calice, & devient avec lui une capsule comprimée à trois loges remplies de deux semences. Ces plantes, assez multipliées par la nature seule pour la subsistance d'un petit nombre de sauvages, dûrent être cultivées, lorsqu'il fallut nourrir une population plus considérable. On s'y détermina, & on leur associa d'autres plantes tirées du pays même des nouveaux consommateurs.

L'Afrique a fourni aux isles un arbrisseau qui s'éleve environ quatre piéds, qui vit quatre ans, & qui est utile pendant toute sa durée. Ses feuilles sont composées de trois folioles allongées, réunies sur un petiole commun. Ses fleurs jaunâtres, irrégulieres comme celles des plantes légumineuses, sont disposées en bouquets aux extrêmités des rameaux. Il porte des gouffes qui renferment plusieurs grains d'une espece de pois très-saine & très-nourrissante. On appelle cet arbruste pois d'Angole. Il réussit également, & dans les terres naturellement stériles, & dans celles dont on a épuisé les sels. Aussi les meilleurs administrateurs d'entre les colons ne manquent-ils jamais d'en semer dans toutes les parties de leurs habitations, qui, dans d'autres mains, resteroient incultes.

Cependant, le présent le plus précieux que les îles ayent reçu de l'Afrique, c'est le manioc. La plupart des historiens l'ont regardé comme une plante originaire d'Amérique. On ne voit pas trop sur quel fondement est appuyée cette opinion, quoique assez généralement reçue. Mais la vérité en fût-elle démontrée, les Antilles n'en tiendroient pas moins le manioc des Européens qui l'y ont transporté avec les Africains qui s'en nourrissoient. Avant nos invasions, la communication du continent de l'Amérique avec ces îles étoit si peu de chose, qu'une production de la terre-ferme pouvoit être ignorée dans l'archipel des Antilles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les sauvages, qui offrirent à nos premiers navigateurs des bananes, des ignames, des patates, ne leur présentèrent point de manioc; c'est que les Caraïbes, concentrés à la Dominique & à Saint-Vincent, l'ont reçu de nous; c'est que le caractère des sauvages ne les rendoit pas propres à une culture si suivie; c'est que cette sorte de culture exige des champs très-découverts, & que dans les forêts dont ces îles étoient hérissées, on ne trouva pas des intervalles défrichés qui eussent plus de vingt-cinq toises en quarré. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit l'usage du manioc établi qu'après l'arrivée des noirs, & que de temps immémorial il forme la nourriture principale d'une grande partie de l'Afrique.

Quoi qu'il en soit, le manioc est une plante qui vient de bouture. On la place dans des fosses de cinq ou six pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qu'on en avoit tirée. Ces fosses sont éloignées les unes des autres de deux pieds ou deux pieds & demi, selon la nature du terrain. L'arbruste s'éleve un peu plus que la hauteur de l'homme. Son tronc, à-peu-près gros comme le bras, est

d'un bois mou & cassant. A mesure qu'il croît, les feuilles basses tombent, en laissant sur la tige une impression demi-circulaire. Il n'en reste que vers le sommet. Elles sont toujours alternes & découpées profondément en plusieurs lobes. L'extrémité des rameaux est terminée par des bouquets de fleurs mâles & femelles, confondues ensemble. Le calice des premières est à cinq divisions, & renferme dix étamines; celui des secondes est de cinq pièces. Le pistil qu'elles entourent est surmonté de trois styles velus, & devient une capsule hérissée à trois loges, remplie de trois semences. Il n'y a d'utile, dans la plante, que sa racine, qui est tubéreuse & acquiert au bout de huit mois ou plus la grosseur d'une belle rave. On en distingue plusieurs variétés qui diffèrent par leur volume, leur couleur & le temps qu'elles mettent à mûrir. Cette plante est délicate; la culture en est pénible: le voisinage de toute sorte d'herbes l'incommode; il lui faut un terrain sec & léger.

Lorsque les racines ont atteint la grosseur & la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache, & on leur fait subir différentes préparations pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratifier leur première peau, les laver, les raper, & les mettre ensuite à la presse pour en extraire le suc regardé comme un poison très-actif. La cuisson acheve de faire évaporer ce qui pourroit y rester du principe vénéneux qu'elles renfermoient. Lorsqu'il ne paroît plus de fumée, on les ôte de dessous la platine de fer, où on les a fait cuire, & on les laisse refroidir.

La racine de manioc rapée, & réduite en petits grains par la cuisson, s'appelle farine de manioc. On donne le nom de cassave à la pâte de manioc, changée en gâteau par la seule attention de la faire

cuire sans la remuer. Il y auroit du danger de manger autant de cassave que de farine, parce que la cassave est beaucoup moins cuite. L'une & l'autre se conservent long-temps, & sont très-nourrissantes, mais d'une digestion un peu difficile. Quoiqu'elles paroissent d'abord insipides, il se trouve un grand nombre de blancs nés aux isles, qui les préfèrent au meilleur froment. La plupart des Espagnols en font un usage habituel. Le François en nourrit ses esclaves. Les autres peuples Européens qui ont formé des établissemens aux isles, ne connoissent que peu le manioc. C'est de l'Amérique septentrionale que ces colonies reçoivent leur subsistance; de sorte que si par quelque événement, qui est très-possible, leur liaison avec cette fertile contrée étoit interrompue pendant quatre mois, elles seroient réduites à mourir de faim. Une avidité sans bornes ferme les yeux des colons insulaires sur ce danger imminent. Tous, ou presque tous, trouvent avantageux de tourner l'activité entière de leurs esclaves, vers les productions qui entrent dans le commerce. Les principales sont l'indigo, la cochenille, le cacao, le rocou, le coton, le café, le sucre. On a parlé des trois premières dans l'histoire des régions soumises à la Castille. Il faut décrire actuellement les autres.

**XXVII.** Le rocou est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui le donne est aussi haut & plus touffu que le premier. Il a l'écorce rousseâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur base de deux stipules ou membranes qui tombent de bonne heure. Les fleurs disposées en bouquets ont un calice à cinq divisions, dix pétales légèrement purpurins, dont cinq sont inté-

De la culture du rocou.



rieurs & plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, sous le pistil qui est couronné d'un seul style. Le fruit est une capsule d'un rouge foncé, hérissée de pointes molles, large à sa base, rétrécie par le haut. Elle s'ouvre dans sa longueur en deux grandes valves, garnies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de semences. Ces semences sont enduites d'une substance extractive & rouge, qui est le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit & fructifie deux fois dans l'année.

Il suffit qu'une des huit ou dix gouffes, que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes. On en détache les graines, qui sont mises aussitôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont remuées fortement avec de grandes spatules de bois, jusqu'à ce que le rocou en soit entièrement détaché. On verse ensuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de solide, & laissent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaisse, rougeâtre & fétide. A mesure qu'elle boût, on le recueille dans de grandes bassines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une spatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière, & ne noircisse point. Lorsqu'elle est cuite suffisamment, & un peu durcie, on la met sur des planches où elle se refroidit. On la divise ensuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations sont terminées.

L'arbrisseau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un sol sec & pierreux. Il préfère

K iv

XXVIII.  
De la culture du coton.

celui qui est déjà familiarisé par la culture. Ce n'est pas que la plante ne paroisse mieux prospérer dans un terrain neuf que dans un sol usé; mais en y poussant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'exposition du Levant est celle qui lui convient le mieux. C'est en Mars, c'est en Avril & dans les premières pluies du printemps, que commence la culture du coton. On fait des trous à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorsqu'elles sont levées à la hauteur de cinq ou six pouces, toutes les tiges sont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses. Celles-ci sont étêtées deux fois avant la fin d'Août. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a que le bois poussé après la dernière taille qui porte du fruit, & que si on laissoit monter l'arbusse au-dessus de quatre pieds, la récolte seroit moins aisée, sans être plus abondante.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter une attention très-suivie à arracher les mauvaises herbes qui naissent autour de cet arbusse utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de Mars & d'Avril, temps où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas tâché ou rougi.

Pour renouveler cet arbrisseau, on le recépte tous les deux ou trois ans jusqu'à la racine, qui produit plusieurs rejettons. Ils se chargent de feuilles à trois ou cinq lobes, disposées alternativement sur les tiges, & accompagnées de deux stipules. Au bout de huit ou neuf mois, il paroît des fleurs jaunes, rayées de rouge, assez grandes, semblables à la fleur de mauve pour la structure & le nombre de leurs parties. Le pistil, placé dans le milieu,

devient une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse appercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui est le coton proprement dit. Cette ouverture du fruit indique sa maturité & le temps propre à la récolte.

Lorsqu'elle est faite, il faut séparer le coton de la graine qu'il recouvre. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entre elles que celle qui est nécessaire pour laisser passer la graine. A l'un des bouts, est une espece de petite meule, qui, mise en mouvement par le pied, fait tourner les deux baguettes en sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir, par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

Le cafier, originaire d'Arabie, où la nature avare pour les besoins est prodigue pour le luxe, fut long-temps la plante chérie de cette terre heureuse. Les tentatives inutiles que firent les Européens pour en faire germer le fruit, leur firent croire que les habitants du pays le trempoient dans l'eau bouillante, ou le faisoient sécher au four, avant de le vendre, pour conserver à jamais un commerce qui faisoit leur richesse principale. On ne fut détrompé de cette opinion que lorsqu'on eut porté l'arbre même à Batavia, & ensuite à l'isle de Bourbon & à Surinam. L'expérience fit voir qu'il en étoit du cafier comme de beaucoup d'autres plantes, dont la semence ne leve point, si elle n'est mise en terre toute récente.

XXIX.

De la culture  
re du café.

Cet arbre , qui ne prospere que sous un climat où l'hyver ne se fait pas sentir , a des feuilles lisses , entieres , ovales & aiguës comme celles du laurier ; elles sont de plus opposées , & séparées à leur base par une écaille intermédiaire. Les fleurs , disposées en anneaux , ont une corolle blanche , semblable à celle du jasmin , chargée de cinq étamines , & portées elles-mêmes sur le pistil. Celui-ci , renfermé dans un calice à cinq divisions , devient avec lui une baie d'abord verte , puis rougeâtre , de la grosseur d'une petite cerise , remplie de deux noyaux ou feves , de substance dure & comme cornée. Ces noyaux , convexes à l'extérieur , aplatis & sillonnés du côté par lequel ils se touchent , donnent , lorsqu'ils ont été rôtis & mis en poudre , une infusion fort agréable , propre à écarter le sommeil , & dont l'usage , ancien dans l'Asie , s'est répandu insensiblement dans la plus grande partie du globe.

Le meilleur café , le café le plus cher , est toujours celui d'Arabie : mais les isles de l'Amérique & les côtes de ce Nouveau-Monde qui le cultivent depuis le commencement du siècle , en fournissent infiniment davantage. Il n'a pas le même degré de bonté par-tout. Celui qui naît dans un sol favorable , qui croît à l'exposition du Levant , qui jouit de la fraîcheur des rosées & des pluies , qui est mûri par une chaleur tempérée : celui-là est supérieur aux autres.

Les plants du cafiar doivent être mis dans des trous de douze à quinze pouces , & à six , sept , huit ou neuf pieds de distance , suivant la nature du terrain. Naturellement ils s'éleveroient à dix-huit ou vingt pieds. On les arrête à cinq , pour pouvoir cueillir commodément leur fruit. Ainsi étêtés , ils étendent si bien leurs branches , qu'elles se confondent.

Tantôt cet arbre récompense les travaux du cultivateur dès la troisième année, & tantôt seulement à la cinquième ou à la sixième. Quelquefois il ne produit pas une livre de café, & d'autres fois il en donne jusqu'à trois ou quatre. En quelques endroits, il ne dure que douze ou quinze ans, & en d'autres, vingt-cinq ou trente. Ces variations dépendent singulièrement du sol où il est placé.

Le café de l'Amérique resta long-temps dans un état d'imperfection qui l'avilissoit. On ne lui accordoit alors aucun soin. Cette négligence a diminué peu-à-peu. Ce n'est qu'après avoir été bien lavé, qu'après avoir été dépouillé de sa gomme, qu'après avoir reçu toutes les préparations convenables, qu'il est aujourd'hui porté au moulin.

Ce moulin est composé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces sur dix ou douze de diamètre; ils sont mobiles; & par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troisième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-dessus des rouleaux est une trémie dans laquelle on met le café, qui tombant entre les rouleaux & la mâchoire, se dépouille de sa première peau, & se divise en deux parties dont il est composé, comme on le voit par la forme du grain, qui est plat d'un côté, & arrondi de l'autre. En sortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laisse passer la peau du grain à travers ses fils, tandis que le fruit glisse, & tombe dans des paniers, d'où il est transporté dans un vaisseau plein d'eau, où on le lave, après qu'il y a trempé une nuit. Quand la récolte est finie & bien séchée, on remet le café dans une machine qu'on appelle moulin à piler. C'est une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de son pivot. En passant sur le

café sec, elle en enleve le parchemin, qui n'est autre chose qu'une pellicule qui s'étoit détachée de la graine, à mesure que le café séchoit. Débarrassé de son parchemin, on le tire de ce moulin, pour être vanné dans un autre, qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pieces de fer blanc posées sur un effieu, est agitée avec beaucoup de force par un esclave; & le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvoient mêlées. Ensuite il est porté sur une table où les negres en séparent tous les grains cassés, & les ordures qui pourroient y rester. Après ces opérations, le café peut se vendre.

Son prix fut d'abord médiocre. La passion que prit l'Europe entiere pour cette boisson délicieuse, en augmenta beaucoup la valeur. Cette raison en fit trop vivement pouffer la culture, après la pacification de 1763. La production surpassa bientôt la consommation. Depuis quelques années, tous les planteurs sont ruinés. Leur sort ne changera que lorsque l'équilibre sera rétabli. Il ne nous est pas donné de fixer l'époque de cette heureuse révolution.

XXX.  
De la culture  
du sucre.

La canne qui donne le sucre, est une espece de roseau, qui s'éleve à neuf pieds, & quelquefois plus, selon la nature du sol. Son diametre le plus ordinaire est d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moëlle plus ou moins compacte, remplie d'un suc doux & visqueux. Des nœuds la coupent par intervalles, & donnent naissance aux feuilles, qui sont longues, étroites, coupantes sur les bords, & engrainées à leur base. Celles du bas tombent à mesure que la tige s'éleve. Elle est terminée par un panicule foyeux, assez considérable, dont chaque fleur a trois étamines & une seule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante est cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Asie & de l'Afrique. Vers le milieu du douzième siècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle passa dans les Provinces méridionales de l'Espagne. Elle fut depuis naturalisée à Madere & aux Canaries. C'est de ces isles qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau-Monde, où elle a aussi-bien prospéré que si elle en étoit originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également. Celles qui sont grasses & fortes, basses & marécageuses, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne produisent, malgré la grosseur & la longueur des cannes, qu'un suc aqueux, peu sucré, de mauvaise qualité, difficile à cuire, à purifier & à conserver. Les cannes plantées dans un terrain où elles trouvent bientôt le tuf ou le roc, n'ont qu'une durée fort courte, & ne donnent que peu de sucre. Un sol léger, poreux & profond, est celui que la nature a destiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir, est de préparer un grand champ, de faire, à trois pieds de distance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large, & six de profondeur; d'y coucher deux, & quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie supérieure de la canne, & de les couvrir légèrement de terre. Il sort de chacun des nœuds qui se trouvent dans les boutures, une tige qui, avec le temps, devient canne à sucre.

On doit avoir l'attention de la débarrasser continuellement des mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle. Ce travail ne dure que six mois. Les cannes sont alors assez touffues & assez voisines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourroit nuire à leur fécondité.

On les laisse croître ordinairement dix-huit mois ; ce n'est guere qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il sort de leur souche des rejettons qui sont coupés à leur tour quinze mois après. Cette seconde coupe ne donne guere que la moitié du produit de la première. On en fait quelquefois une troisième, & même une quatrième, qui sont toujours moindres progressivement, quelle que soit la bonté du sol. Aussi n'y a-t-il que le défaut de bras pour replanter son champ, qui puisse obliger un cultivateur actif à demander à sa canne plus de deux récoltes.

Elles ne se font pas dans toutes les colonies à la même époque. Dans les établissements François, Danois, Espagnols, Hollandois, elles commencent en Janvier, & continuent jusqu'en Octobre. Cette méthode ne suppose pas une saison fixe pour la maturité de la canne. Cependant, cette plante doit avoir comme les autres ses progrès ; & on remarque très-bien qu'elle est en fleur dans les mois de Novembre & de Décembre. Il doit résulter de l'usage de ces nations qui ne cessent point de récolter pendant dix mois, qu'elles coupent des cannes, tantôt prématurées, & tantôt trop mûres. Dès lors le fruit n'a pas les qualités requises. Cette récolte doit avoir une saison fixe, & c'est vraisemblablement dans les mois de Mars & d'Avril, où tous les fruits doux sont mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûrissent qu'aux mois de Juillet & d'Août.

Les Anglois coupent leurs cannes en Mars & en Avril. Ce n'est pas cependant la raison de maturité qui les détermine. La sécheresse qui regne dans leurs isles, leur rend les pluies qui tombent en Septembre nécessaires pour planter ; & comme la canne est dix-huit mois à croître, cette époque ramene toujours leur récolte au point de maturité.



Pour extraire le suc des cannes coupées, ce qui doit se faire dans vingt-quatre heures, sans quoi il s'aigriroit, on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, posés perpendiculairement sur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres est déterminé par une roue horizontale, que des bœufs ou des chevaux font tourner : mais dans les moulins à eau, cette roue horizontale tire son mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, présentée au courant de l'eau, reçoit une impression qui la fait mouvoir sur son axe ; de la droite à la gauche, si le courant de l'eau frappe la partie supérieure de la roue ; de la gauche à la droite, si le courant frappe la partie inférieure.

Du réservoir, où le suc de la canne est reçu, il tombe dans une chaudiere où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à se détacher. Cette liqueur est versée dans une autre chaudiere, où un feu modéré lui fait jeter sa première écume. Lorsqu'elle a perdu sa glutinosité, on la fait passer dans une troisième chaudiere, où elle jette beaucoup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Ensuite on lui donne le dernier degré de cuisson dans une quatrième chaudiere, dont le feu est à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du fort de l'opération. S'il a été bien conduit, le sucre forme des cristaux plus ou moins gros, plus ou moins brillants, à raison de la plus grande ou de la moindre quantité d'huile qui les salit. Si le feu a été trop poussé, la matière se réduit à un extrait noir & charbonneux, qui ne peut plus fournir de sel essentiel. Si le feu a été trop modéré, il reste une quantité considérable d'huiles étrangères, qui marquent le sucre, le rendent gras & noirâtre ; de sorte que quand on veut le dessécher, il devient toujours

poreux , parce que les intervalles qu'occupoient les huiles restent vuides.

Aussi-tôt que le sucre est refroidi, on le verse dans des vases de terre faits en cône. La base du cône est découverte, son sommet est percé d'un trou, & on fait écouler, par ce trou, l'eau qui n'a pu fournir des crystaux. C'est ce qu'on nomme le syrop. Après l'écoulement, on a du sucre brut. Il est gras, il est brun, il est mou.

La plupart des isles laissent à l'Europe le soin de donner au sucre les autres préparations nécessaires pour en faire usage. Cette pratique leur épargne des bâtimens coûteux. Elle laisse plus de noirs à employer aux travaux des terres. Elle permet de récolter, sans interruption, deux ou trois mois de suite. Elle employe un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les seuls colons François ont cru de leur intérêt de donner à leurs sucres une autre façon. Quelle que puisse être la perfection de la cuite du suc de la canne, il reste toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux sels du sucre, auquel elles paroissent être ce que la lie est au vin. Elles lui donnent une couleur terne & un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appelée terrage. Elle consiste à remettre le sucre brut dans un nouveau vase de terre, en tout semblable à celui dont nous avons parlé. On couvre la surface du sucre dans toute l'étendue de la base du cône, d'une marne blanche qu'on arrose d'eau. En se filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promene sur les différentes molécules salines, où cette terre rencontre des matieres grasses auxquelles elle s'unit. On fait ensuite écouler cette eau par l'ouverture du sommet du moule, & on a un second syrop qu'on

qu'on nomme melasse, & qui est d'autant plus mauvais que le sucre étoit plus beau, c'est-à-dire, qu'il contenoit moins d'huile étrangere à sa nature : car alors la terre calcaire, dissoute par l'eau, passe seule, & fait sentir toute son âcreté.

Ce terrage est suivi d'une dernière préparation qui s'opere par le feu, & qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les sels se sont impregnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait sortir la forme du sucre du vase conique de terre; on la transporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce & graduelle, & on l'y laisse jusqu'à ce que le suc soit très-sec; ce qui arrive ordinairement au bout de trois semaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération soient perdus en général pour la chose, puisque le sucre terré est communément raffiné en Europe de la même maniere que le sucre brut; cependant tous les habitants des isles Françoises qui sont en état de purifier ainsi leurs sucres, ne manquent guere de prendre ce soin. Ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire est foible, de faire passer, en temps de guerre, de plus grandes valeurs dans leur métropole avec un moindre nombre de bâtimens que s'ils ne faisoient que du sucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le sucre terré, de quelle sorte de sels il est composé. Si le sol où la canne a été plantée est solide, pierreux, incliné, les sels seront blancs, angulaires, & les grains forts gros. Si le sol est marneux, sa blancheur fera la même; mais les grains taillés sur moins de faces, réfléchiront moins de lumiere. Si le sol est gras & spongieux, les grains seront à-peu-près sphériques, la couleur

sera terne, le sucre fuira sous le doigt sans y laisser de sentiment. Ce dernier sucre est réputé de la plus mauvaise espece.

Quelle qu'en soit la raison, les lieux exposés au Nord produisent le meilleur sucre, & les terrains marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le sucre qui pousse dans ces deux especes de sol, sont moins longues & moins laborieuses, qu'elles ne le sont pour le sucre produit dans une terre grasse. Mais ces principes sont sujets à des modifications infinies, dont la recherche n'appartient qu'à des chymistes, ou à des cultivateurs très-attentifs.

La canne fournit, outre le sucre, des syrops qui valent le douzieme du prix des sucres. Le syrop de meilleure qualité est celui qui coule d'un premier vase dans un second, lorsqu'on fait le sucre brut. Il est composé de matieres grossieres, qui entraînent avec elles des sels de sucre, soit qu'elles les contiennent, soit qu'elles les aient détachées dans leur passage. Le syrop inférieur, plus amer & en moindre quantité, est formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuses & terrestres du sucre, lorsqu'on le lessive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque sucre du premier syrop, qui, après cette opération, est moins estimé que le second.

Tous deux sont consommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre & de sucre au peuple. L'Amérique Septentrionale en fait le même usage, & de plus, s'en sert pour donner de la fermentation & un goût agréable à une boisson nommée *Pruss*, qui n'est autre chose qu'une infusion d'une écorce d'arbre.

Ce syrop est encore plus utile, par le secret qu'on a trouvé de le convertir en le distillant, en une

eau-de-vie que les Anglois appellent *rum*, & les François *taffia*. Cette opération, très-simple, se fait en mêlant un tiers de syrop avec deux tiers d'eau. Lorsque ces deux substances ont suffisamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles sont mises dans un alambic bien net où la distillation se fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en retire est égale à la quantité de syrop qui y a été employée.

Telle est la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences & de variations, toutes les isles se sont généralement arrêtées pour la culture du sucre. Elle est bonne sans doute : mais peut-être n'est-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle est susceptible. On peut conjecturer que si, au-lieu de planter les cannes en de grands champs d'une seule piece, on distribuoit un terrain par division de dix toises, laissant entre deux divisions plantées une division d'intervalle sans culture, il en résulteroit de grands avantages. Dans la pratique actuelle, il n'y a que les cannes des bordures qui soient d'une belle venue, & qui mûrissent à propos. Celles du milieu sont en partie avortées & mûrissent mal, parce qu'elles sont privées du courant de l'air, qui n'agit que par son poids, & parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau systême de plantation, les portions de terre qui auroient reposé, seroient plus propres à la reproduction, lorsqu'on auroit récolté les divisions plantées, qui à leur tour auroient du repos. Il est à présumer que par cette méthode, on obtiendrait autant de sucre que par la routine actuelle, avec cet avantage de plus, qu'elle exigeroit moins d'esclaves pour l'exploitation. On peut ju-

ger de ce que vaudroit alors la culture du sucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui, malgré son imperfection.

Dans une habitation établie sur un bon sol, & suffisamment pourvue de noirs, de bestiaux, de toutes les choses nécessaires, deux hommes exploitent un quarré de cannes, c'est-à-dire, cent pas géométriques en tout sens. Ce quarré doit donner communément soixante quintaux de sucre brut. Le prix moyen du quintal, rendu en Europe, sera de vingt livres, déduction faite de tous fraix. Voilà donc un revenu de six cents francs pour le travail de chaque homme. 150 livres, auxquelles on joindra le prix des syrops & des tassias, suffiront aux dépenses d'exploitations; c'est-à-dire, à la nourriture des esclaves, à leur dépérissement, à leurs maladies, à leurs vêtements, à la réparation des ustensiles, aux accidents même. Le produit net d'un arpent & demi de terre, sera donc de 450 livres. On trouveroit difficilement une culture plus avantageuse.

On peut même objecter que c'est en mettre le produit au-dessous de sa valeur réelle, parce qu'un quarré de cannes n'occupe pas deux hommes. Mais ceux qui feroient cette objection, doivent observer que la fabrique du sucre exige d'autres travaux que ceux de sa culture, & par conséquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'estime & la compassion de ces différents genres de services, obligent à défalquer du produit d'un quarré de plantation, les fraix de l'entretien de deux hommes.

C'est principalement avec leur sucre que les isles se procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons. Elles tirent de l'Europe des farines, des boissons, des viandes salées, des soieries, des

toiles, des quincailleries; tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure, leurs commodités, leurs fantaisies même. Leurs consommations en tout genre sont prodigieuses, & doivent influencer nécessairement dans les mœurs des habitants, la plupart assez riches pour se les permettre.

Il semble que les Européens transplantés dans les isles de l'Amérique, ne devroient pas avoir moins dégénéré que les animaux qu'ils y ont fait passer. Le climat agit sur tous les êtres vivants. Mais les hommes sont moins immédiatement soumis à la nature, & résistent à son influence, parce qu'ils sont, de tous les êtres, ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons établis dans les Antilles corrigèrent l'activité d'un nouveuciel & d'un nouveau sol, par les commodités qu'ils pouvoient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie. Ils apprirent à se loger & à se nourrir, de la manière la plus convenable à leur changement de situation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation, tout ce qui pouvoit s'accorder avec les loix physiques de l'air qu'ils respiroient. Avec eux, ils transportèrent en Amérique les aliments, les usages d'Europe, & familiarisèrent ensemble des êtres & des productions que la nature avoit séparés par un intervalle équivalent à la largeur d'une zone. Mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus salutaire peut-être, fut celle de mêler & de diviser les races par le mariage.

Toutes les nations, même les moins policées, ont prosrit l'union des sexes entre les enfants de la même famille, soit que l'expérience ou le préjugé leur ait dicté cette loi, soit que le hasard y conduise naturellement. Des êtres élevés ensemble dès

XXXI.

Caractere  
des Euro-  
péens éta-  
blis dans  
l'archipel  
Américain.

l'enfance, accoutumés à se voir sans cesse, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce sentiment vif & impérieux de sympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne se sont jamais vus. Si dans la vie sauvage la faim divise les familles, l'amour les aura sans doute réunies. L'histoire fabuleuse ou vraie de l'enlèvement des Sabines, montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainsi le sang se fera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions & les convenances des peuplades fixes. L'avantage physique de croiser les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'espèce de s'abâtardir, est le fruit d'une expérience tardive, postérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles pour cimenter la paix des sociétés. Les tyrans ont su de bonne heure jusqu'à quel point il leur convenoit de séparer & de rapprocher leurs sujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont séparé les conditions par des préjugés, parce que cette ligne de division entre elles, étoit un lien de soumission envers le Souverain, qui les balançoit & les contenoit par leur haine & leur opposition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition, parce que cette union étouffoit un germe éternel de dissension, contraire à tout esprit de société nationale. Ainsi le mélange des races & des familles par le mariage, s'est combiné sur les institutions politiques, beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que soient le principe physique & le but moral de cet usage, il fut observé par les Européens qui voulurent se perpétuer dans les îles. La plupart se marièrent, ou dans leur patrie, avant de



passer dans le Nouveau-Monde, ou avec des personnes qui y débarquoient. L'Européen alla épouser une Créole, ou le Créole alla épouser l'Européenne, que le sort ou sa famille amenoient en Amérique. De cette heureuse association s'est formé un caractère particulier qui distingue dans les deux mondes l'homme né sous le ciel du nouveau, mais de parents issus de l'un & de l'autre. On tracera les traits de ce caractère avec d'autant plus de confiance, qu'ils seront puisés dans les écrits d'un observateur profond, qui nous a déjà fourni quelques particularités d'histoire naturelle.

Les Créoles sont en général bien faits. A peine en voit-on un seul affligé des difformités si communes dans les autres climats. Ils ont tous dans les membres une souplesse extrême, soit qu'on doive l'attribuer à une constitution organique, propre aux pays chauds, à l'usage de les élever sans les entraves du maillot ou de nos corsets, ou aux exercices qui leur sont familiers dès l'enfance. Cependant leur teint n'a jamais cet air de vie & de fraîcheur, qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur santé ressemble pour la couleur à la convalescence : mais cette teinte livide, plus ou moins foncée, est à-peu-près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'est signalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes. Il n'y auroit pas de meilleurs soldats, s'ils étoient plus capables de discipline.

L'histoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahisons, de ces bassesses, qui souillent les annales de tous les peuples. A peine citeroit-on un crime honteux qu'ait commis un Créole.

Tous les étrangers, sans exception, trouvent dans

les isles une hospitalité prévenante & généreuse. Cette utile vertu se pratique avec une ostentation, qui prouve au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant, naturel à la bienfaisance, exclut l'avarice; les Créoles sont faciles en affaires.

La dissimulation, les ruses, les soupçons n'entrent jamais dans leur ame. Glorieux de leur franchise, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces mystères & ces réserves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'esprit social, & rétrécissent la sensibilité.

Une imagination ardente qui ne peut souffrir aucune contrainte, les rend indépendants & inconstants dans leurs goûts. Elle les entraîne au plaisir avec une impétuosité toujours nouvelle, à laquelle ils sacrifient, & leur fortune, & tout leur être.

Une pénétration singulière, une promptitude à saisir toutes les idées, & à les rendre avec feu; la force de combiner, jointe au talent d'observer; un mélange heureux de toutes les qualités de l'esprit & du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choses, leur fera tout oser, quand l'oppression les y aura forcés.

L'air dévorant & salin des Antilles, prive les femmes de ce coloris animé, qui fait l'éclat de leur sexe. Mais elles ont une blancheur tendre qui laisse aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les ames ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement sobres, tandis que les hommes consomment à proportion des chaleurs qui les épuisent, elles n'aiment que l'usage du chocolat, du café, de ces liqueurs spiritueuses qui redonnent aux organes le ton & la vigueur que le climat énerve.

Elles sont très-fécondes, souvent meres de dix ou douze enfants. Cette propagation vient de l'amour qui les attache fortement à l'homme qu'elles possèdent ; mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un second hymen.

Jalouses jusqu'à la fureur, elles sont rarement infidèles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négresses, une maniere de vivre, isolée ou publique, qui éloigne les occasions & les dangers de la galanterie : voilà les meilleurs soutiens de la vertu des femmes.

L'espece de solitude où elles sont dans leurs habitations, leur donne une grande timidité, qui les embarrasse dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure un défaut d'émulation & de volonté, qui les empêche de cultiver les talents agréables de l'éducation. Elles semblent n'avoir de force ni de goût que pour la danse, qui les porte & les anime, sans doute, à des plaisirs encore plus vifs. Cet instinct de volupté les suit dans tous les âges, soit qu'elles y retrouvent le souvenir, ou quelque sensation de leur jeunesse, soit pour d'autres raisons qui ne nous sont pas connues.

De ce tempérament naît un caractère extrêmement sensible & compatissant pour les maux, jusqu'à ne pouvoir en supporter la vue : mais en même-temps exigeant & sévère pour le service des domestiques qui sont attachés à leur personne. Plus despotiques, plus inexorables envers leurs esclaves que les hommes même, il ne leur coûte rien d'ordonner des châtimens, dont la vue seroit pour elles une punition & une leçon, si jamais elles en étoient les témoins.

C'est de cet esclavage des negres que les Créoles tirent peut-être en partie un certain caractère qui les fait paroître bizarres, fantasques, & d'une société peu goûtée en Europe. A peine peuvent-ils marcher dans l'enfance, qu'ils voyent autour d'eux des hommes grands & robustes destinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement exposés à trouver de la résistance dans leurs fantaisies, même injustes, ils prennent un esprit de présomption, de tyrannie & de mépris, pour une grande portion du genre-humain. Rien n'est plus insolent que l'homme qui vit presque toujours avec ses inférieurs : mais quand ceux-ci sont des esclaves, accoutumés à servir des enfants, à craindre jusqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchants qui n'ont jamais été punis, des foux qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie si cruellement indulgente donne aux Américains cet orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité entre les hommes leur apprend à se respecter davantage. Elevés sans connoître la peine ni le travail, ils ne savent, ni surmonter un obstacle, ni supporter une contradiction. La nature leur a tout donné, & la fortune ne leur a rien refusé. A cet égard, semblables à la plupart des Rois, ce sont des êtres malheureux, de n'avoir jamais éprouvé l'adversité. Sans le climat qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteroient aucun vrai plaisir de l'ame : encore n'ont-ils guere le bonheur de concevoir de ces passions qui, traversées par les obstacles & les refus, se nourrissent de larmes, & vivent de vertus. Sans les loix

de l'Europe qui les gouvernent par leurs besoins, & répriment ou gênent leur excessive indépendance, ils tomberoient dans une mollesse qui les rendroit tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans une anarchie qui bouleverseroit tous les fondements de leur société.

Mais s'ils cessoient un jour d'avoir des negres pour esclaves, & des Rois éloignés pour maîtres, ce seroit peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller sur la terre. L'esprit de liberté qu'ils puiseroient au berceau, les lumieres & les talents qu'ils hériteroient de l'Europe, l'activité que leur donneroient de nombreux ennemis à repouffer, de grandes populations à former, un riche commerce à fonder sur une immense culture, des Etats, des sociétés à créer, des maximes, des loix & des mœurs à établir sur la base éternelle de la raison : tous ces efforts feroient peut-être d'une race équivoque & mêlée, la nation la plus florissante que la philosophie & l'humanité puissent desirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuse révolution dans le monde, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, & peut-être commander à l'ancien. Il fera l'asyle de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre. Les habitants sauvages s'y policeront, & les étrangers opprimés y deviendront libres. Mais il faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même, & qu'une éducation laborieuse & pénible dispose les esprits à souffrir & à agir.

Jeunes Créoles, venez vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enseignons, y recueillir dans les restes précieux de nos antiques mœurs,

cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre foiblesse, & puiser dans nos folies même, ces leçons de sagesse qui font éclore les grands événements. Laissez en Amérique vos negres, dont la condition afflige nos regards, & dont le sang peut-être se mêle à tous les levains qui alterent, corrompent & détruisent notre population. Fuyez une éducation de tyrannie, de mollesse & de vice que vous donne l'habitude de vivre avec des esclaves, dont l'abrutissement ne vous inspire aucun des sentimens de grandeur & de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a versé toutes les sources de la corruption sur l'Europe. Pour achever sa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les instruments de sa prospérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

La nature semble avoir destiné les Américains à plus de bonheur que les Européens. Si l'on excepte les fluxions de poitrine & les pleurésies, qui ne sont guere moins communes aux isles que dans les autres régions où les alternatives du chaud & du froid sont fréquentes & subites, on y connoît que peu de maladies. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, cent autres fléaux de l'espece humaine, ailleurs si meurtriers, n'y font jamais le moindre ravage. Il suffit d'avoir triomphé de l'air du pays, & d'être parvenu au-dessus de l'âge moyen, pour être comme assuré d'une longue & paisible carrière. La vieillesse n'y est pas caduque, languissante, assiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

XXXII.  
Maladies  
auxquelles  
les Euro-  
péens sont

Cependant celui des Antilles attaque les enfants nouveaux nés, d'un mal qui semble renfermé dans la Zone Torride. On l'appelle *Tetanos*. Si l'enfant reçoit les impressions de l'air ou du vent, si la

chambre où il vient de naître est exposée à la <sup>exposés</sup> <sup>dans les isles</sup> <sup>de l'Améri-</sup> <sup>que.</sup> fume, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal se déclare aussitôt. Il commence par la mâchoire, qui se roidit & se resserre au point de ne pouvoir plus s'ouvrir. Cette convulsion passe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt, faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril qui menace les neuf premiers jours de sa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident. Les douceurs qu'on lui permet, même avant le sevrage qui arrive au bout d'un an, l'usage du café au lait, du chocolat, du vin, mais sur-tout du sucre & des confitures : ces douceurs, si pernicieuses à nos enfants, sont offertes à ceux de l'Amérique par la nature, qui les accoutume de bonne heure aux productions de leur climat.

Le sexe, foible & délicat, a ses maux comme ses charmes. Dans les isles, c'est un affoiblissement, un anéantissement presque total de ses forces ; une aversion insurmontable pour tout ce qui est sain ; une passion déordonnée pour tout ce qui nuit à sa santé. Les aliments salés ou épicés sont les seuls que l'on goûte & que l'on recherche. Cette maladie est une vraie cachexie, qui dégénère communément en hydropisie. On l'attribue à la diminution des menstrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, & à la foiblesse ou à la privation totale de cet écoulement périodique dans les femmes Créoles. Il faudroit l'attribuer encore davantage à la chaleur excessive & à la grande humidité du climat, qui, à la longue, anéantit toute espèce de ressort dans l'économie animale.

Les hommes plus robustes ont des maux plus cruels. Ils sont exposés sous ce voisinage de l'équateur, à une fièvre chaude & maligne, connue sous

des noms différents, & manifestée par des hémorrhagies. Le sang qui bouillonne sous les rayons ardents du soleil, s'y déborde par le nez, par les yeux, par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas si vite, qu'elle ne donne dans les maladies les plus aiguës, le temps d'observer & de suivre le cours qu'elle prend. Elle est si prompte aux isles, que si l'on tarde à saisir la maladie dès l'instant qu'elle se déclare, elle est infailliblement mortelle. Un homme n'est pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ses côtés le médecin, le notaire & le prêtre.

Les symptômes de cette terrible maladie semblent indiquer la nécessité des saignées. Aussi les a-t-on multipliées long-temps sans mesure. Des expériences répétées ont enfin démontré que c'étoit un moyen meurtrier. On préfère aujourd'hui les remèdes qui peuvent tempérer cette grande raréfaction du sang, qui en entraîne la dissolution : les bains, les lavements, l'oxycrat, les vésicatoires même, lorsqu'il y a du délire. Nous avons vu un homme de l'art & d'un sens profond, qui pensoit que la cause prochaine de cette maladie étoit un coup de soleil, & qui affuroit que ceux qui ne s'y exposoient pas, échappoient généralement à cette calamité.

La plupart de ceux qui résistent à la maladie, traînent une convalescence lente & difficile. Plusieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaïssement de toute la machine, que l'air toujours dévorant, & les aliments du pays, trop foibles sans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De-là résultent des obstructions, des jaunisses, des gonflements de rate, qui quelquefois se terminent par l'hydropisie.



Ce danger assaillit presque tous les Européens qui débarquent en Amérique, & souvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés. Mais il épargne les femmes dont le sang a des évacuations naturelles; & les negres, qui, nés sous un climat plus chaud, sont aguerris par la nature, & préparés par une transpiration facile à toutes les fermentations que peut causer le soleil.

C'est cet astre, sans doute, qui, par la chaleur de ses rayons moins obliques & plus constants que dans nos climats, occasionne ces fièvres violentes. Sa chaleur doit procurer l'épaississement inévitable du sang, par l'excès des transpirations & des sueurs, le défaut de ressort dans les parties solides, le gonflement des vaisseaux par la dilatation des liqueurs, soit à raison de la raréfaction de l'air, soit à raison de la moindre compression qu'éprouve la surface des corps dans une atmosphère raréfiée.

Loin de s'occuper des moyens connus pour prévenir ces inconvénients, on tombe dans des excès les plus propres à accélérer, à provoquer le mal. Les étrangers qui arrivent aux Antilles, entraînés par les fêtes qu'on leur y donne, par les agréments qu'on y aime, par l'accueil qu'ils y reçoivent, se livrent sans modération à tous les plaisirs que l'habitude rend moins nuisibles aux habitants nés sous ce climat. La table, la danse, le jeu, les veilles, le vin, les liqueurs, souvent le chagrin d'être défabulé des espérances chimériques qu'on avoit conçues : tout seconde l'effervescence que la chaleur excite dans le sang. Il est bientôt enflammé.

Comment ne succomberoit-on pas à cette épreuve du climat, quand les précautions même les plus

exactes, ne fussent pas pour garantir de l'atteinte de ces fièvres dangereuses; quand les hommes les plus sobres, les plus modérés, les plus éloignés de tout excès, & les plus attentifs sur leurs actions, sont les victimes du nouvel air qu'ils respirent? Dans l'état actuel des colonies, sur dix hommes qui passent aux isles, il meurt quatre Anglois, trois François, trois Hollandois, trois Danois, & un Espagnol.

En voyant la consommation d'hommes qui se faisoit dans ces régions, lorsqu'on commença à les occuper, on pensa assez généralement qu'elles finiroient par dépeupler les États qui avoient l'ambition de s'y établir.

XXXIII.  
Avantages  
des nations  
qui possèdent  
les isles  
de l'Amérique.

L'expérience a changé sur ce point l'opinion publique. A mesure que ces colonies ont poussé leurs cultures, elles ont eu plus de moyens de dépenser. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la patrie principale, des débouchés qui lui étoient inconnus. La masse des exportations n'a pas pu augmenter sans une augmentation de travail. Avec les travaux se sont multipliés les hommes, comme ils se multiplieront par-tout où ils trouveront plus de moyen de subsister. Les étrangers même se sont portés en foule dans des Empires qui ouvroient un vaste champ à leur ambition, à leur industrie.

Non-seulement la population s'est accrue dans les États propriétaires des isles, mais elle y est devenue plus heureuse. Le bonheur est en général le résultat des commodités, & il doit être plus grand, à mesure qu'on peut les varier & les étendre. Les isles ont procuré cet avantage à leurs possesseurs. Ils ont tiré de ces régions fertiles des productions agréables, dont la consommation a ajouté à leurs jouissances. Ils en ont tiré, qui, échangées contre les

les denrées de leurs voisins, les ont fait entrer en partage des douceurs des autres climats. De cette manière, les Empires que le hasard, le bonheur des circonstances ou des vues bien combinées, avoient mis en possession des isles, sont devenus le séjour des arts & de tous les agréments, qui sont une suite naturelle & nécessaire d'une grande abondance.

Ce n'est pas tout. Ces colonies ont élevé les nations qui les ont fondées, à une supériorité d'influence dans le monde politique; & voici comment. L'or & l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou & du Brésil. Ils n'appartiennent pas aux Espagnols & aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandises en échange de ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes qui, en dernier résultat, vont le solder à Lisbonne & à Cadix, qu'on peut regarder comme une caisse commune & universelle. C'est-là qu'on doit juger de l'accroissement ou de la décadence du commerce de chaque nation. Celle qui est en équilibre de vente ou d'achat avec les autres, retire son intérêt entier. Celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que son intérêt, parce qu'elle en a cédé une partie, pour s'acquitter avec la nation dont elle étoit débitrice. Celle qui a plus vendu aux autres nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas seulement ce qui lui est dû par l'Espagne & le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres nations avec lesquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage est spécialement réservé aux peuples qui possèdent les isles. Ils voient grossir annuellement leur numéraire, par la vente des riches productions de ces contrées; & cette augmentation de numéraire

assure leur prépondérance, les rend arbitres de la paix & de la guerre. Mais dans quelles proportions chaque nation a-t-elle augmenté sa puissance par la possession des isles? C'est ce qu'on développera dans les Livres suivans.

*Fin du onzieme Livre.*



HISTOIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ET  
POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENTS ET DU COMMERCE  
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.



LIVRE DOUZIEME.

*Etablissements des Espagnols, des Hollandois & des  
Danois dans les isles de l'Amérique.*

J'ALLOIS dire que l'Espagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, & d'y avoir formé les premiers établissemens, lorsque j'ai été arrêté par la pensée que la découverte n'en pouvoit être glorieuse aux Espagnols, si elle n'avoit pas été avantageuse aux Antilles.

I.  
Définition  
de la vraie  
gloire.

La gloire est un sentiment qui nous élève à nos propres yeux, & qui accroît notre considération

aux yeux des hommes éclairés. Son idée est indivisiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité subséquente au succès, & d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnoisse dans l'invention d'une arme meurtrière, j'exciterois une juste indignation, si je disois que tel homme ou telle nation eut la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins selon les idées que je m'en suis formées, n'est pas la récompense du plus grand succès dans les sciences. Inventez un nouveau calcul ; composez un poëme sublime ; ayez surpassé Cicéron ou Démosthène en éloquence ; Thucidide ou Tacite dans l'histoire ; je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire. On ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je suppose que vous avez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon de Belvedere ; que la Transfiguration soit sortie de votre pinceau, ou que vos chants simples, expressifs & mélodieux vous aient placé sur la ligne de Pergolèse ; vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus. Egalez Vauban dans l'art de fortifier les places ; Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées. Gagnez des batailles, conquérez des Provinces. Toutes ces actions seront belles sans doute, & votre nom passera à la postérité la plus reculée : mais c'est à d'autres qualités que la gloire est réservée. On n'a pas la gloire pour avoir ajouté à celle de la nation. On est l'honneur de son corps, sans être la gloire de son pays. Un particulier peut souvent aspirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité. Il n'y a que des circonstances rares, une heureuse étoile qui puissent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel. Sur la

terre, c'est le lot de la vertu & non du génie; de la vertu utile, grande, bienfaisante, éclatante, héroïque. C'est le lot d'un Monarque qui s'est occupé pendant un regne orageux du bonheur de ses sujets, & qui s'en est occupé avec succès. C'est le lot d'un sujet qui auroit sacrifié sa vie au salut de ses concitoyens. C'est le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre esclave. C'est le lot, non d'un César ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton. C'est le lot d'un Henri IV.

Graces à l'esprit d'humanité que la philosophie a inspiré à tous les peuples sensé, les conquérants, tant anciens que modernes, sont tombés dans la classe des hommes les plus abhorrés; & je ne doute pas que l'avenir, qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde, ne rabaisse nos barbares navigateurs encore au-dessous d'eux. En effet, est-ce l'amour du genre-humain ou la cupidité qui les a conduits? Et une entreprise, fut-elle bonne en elle-même, pourroit-elle être louable, lorsque le motif en est vicieux.

L'isle que les Espagnols trouvent d'abord, en arrivant en Amérique, se nomme la Trinité. Colomb y aborda, lorsqu'en 1498, il reconnut l'Orenoque; mais d'autres intérêts firent perdre de vue, & l'isle & les bords du continent voisin.

II.  
Idée qu'il faut se former de l'isle de la Trinité.

Ce ne fut qu'en 1535 que la Cour de Madrid fit occuper la Trinité, placée vis-à-vis l'embouchure de l'Orenoque, comme pour ralentir la rapidité du fleuve. On lui donne trois cents dix-huit lieues quarrées; elle n'a jamais effuyé d'ouragan, & son climat est sain. Les pluies y sont abondantes depuis le milieu de Mai jusqu'à la fin d'Octobre, & la sécheresse du reste de l'année est sans incon-

venient, parce que le pays, quoique privé de rivières navigables, est très-bien arrosé. Les tremblements de terre sont plus fréquents que dangereux. Dans l'intérieur de l'isle, sont quatre groupes de montagnes, qui, avec quelques autres, formées par la nature sur les rives de l'océan, occupent le tiers du sol. Le reste est presque généralement susceptible des plus riches cultures.

La forme de l'isle est quarrée. Au nord, est une côte de vingt-deux lieues, trop élevée & trop hachée pour pouvoir jamais être bien utile. Celle de l'Est n'a que dix-neuf lieues, mais toutes telles qu'on pourroit les desirer. La côte du Sud offre vingt-cinq lieues un peu exhaussées, où le café & le cacao devroient prospérer. La bande de l'Ouest est séparée du reste de la colonie, au Sud par le canal du Soldat, au Nord par la bouche du Dragon, & forme, au moyen d'un enfoncement, une rade de vingt lieues de large, de trente de profondeur. C'est, dans toutes les saisons, un abri sûr pour les navigateurs, qui, durant une grande partie de l'année, mouilleroient difficilement ailleurs, excepté à la Galiote.

Dans cette partie, sont les établissements Espagnols. Ils se réduisent au port d'Espagne, qui a soixante-dix-huit cabanes couvertes de chaume, & à Saint-Joseph, placé trois lieues plus loin dans les terres, où l'on compte quatre-vingt-huit familles encore plus misérables.

Le cacao fut autrefois cultivé près de deux bourgades. Sa perfection le faisoit préférer à celui de Caraque même. Pour s'en assurer, les négociants le payoient d'avance. Les arbres qui le portoient périrent tous, en 1727, & n'ont pas été renouvelés depuis. Les Moines attribuerent ce désastre au refus que faisoient les colons de payer la dixme. Ceux



que la superstition ou l'intérêt n'aveugloient pas, en accuserent les vents du Nord, qui trop souvent ont porté ailleurs le même genre de calamité. Depuis, la Trinité ne fut guere plus fréquentée que Cubagua.

Cette petite isle, éloignée de quatre lieues seulement du continent, fut découverte & méprisée, en 1498, par Colomb. Avertis, dans la suite, que ses rivages renfermoient de grands trésors, les Espagnols s'y portèrent en foule en 1509, & lui donnerent le nom d'isle aux perles.

III.  
De Cubagua  
& de ses perles.

La perle est un corps dur, luisant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, & que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui est connu sous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature est le plus souvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle est plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent sur l'origine de la perle, ainsi que sur beaucoup d'autres phénomènes que nous avons mieux observés, mieux connus, & plus heureusement expliqués. Ne les en méprisons pas davantage, & n'en soyons pas plus vains. Leurs erreurs montrent quelquefois de la sagacité, & ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles. Elles ont été les premiers pas de la science, qu'il étoit réservé au temps, aux efforts des hommes de génie, & à des hasards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les Grecs & les Romains disoient que le coquillage s'élevoit tous les matins sur la surface des eaux, & recevoit la rosée qui s'y changeoit en perle. Cette idée agréable a eu le sort de tant d'autres fables, lorsque l'esprit d'observation a fait connoître

que le coquillage restoit toujours au fond de la mer, ou attaché aux rochers où il s'étoit formé ; & que la saine physique a démontré qu'il étoit impossible que ce fût autrement.

On a imaginé depuis que les perles devoient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion est tombée, lorsqu'on a été pleinement instruit que les perles se trouvoient dans toutes les parties de l'animal ; lorsqu'après les recherches les plus suivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la reproduction dans cet animal, qui semble augmenter d'un individu la classe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des systèmes légèrement conçus, & successivement abandonnés, on a soupçonné que les perles étoient la suite d'un désordre dans l'animal ; qu'elles étoient formées par une liqueur extravasée de quelques vaisseaux, & retenues entre les membranes, ou écoulées le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons observateurs, à mesure qu'on s'est assuré que toutes les perles ne renfermoient pas cette richesse, que celles qui la possédoient avoient un plus mauvais goût que les autres, & que les côtes où se faisoit cette riche pêche étoient généralement malfaines.

On méprise par-tout les perles noires, celles qui tirent sur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie, & dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes. Mais les blanches sont préférées par l'Europe, & par la plus grande partie du globe. On regrette seulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-siècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes Orientales, & dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on cherchât à les

contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière. C'étoit du verre, couvert de mercure. Les essais se font multipliés; & avec le temps, on est parvenu à copier assez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire & de la colle de poisson, ont sur les autres quelques avantages. Elles sont à bon marché, & on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire servir à leur parure.

Cette invention étoit ignorée, lorsque les Espagnols s'établirent à Cubagua. Ils arriverent avec quelques sauvages des Lucayes, qui ne s'étoient pas trouvés propres au travail des mines; mais qui avoient une grande facilité à demeurer long-temps sous l'eau. Ce talent valut à leurs oppresseurs une grande quantité de perles. On ne les gâta pas, comme avoient fait jusqu'alors les Américains, qui ne connoissoient que le moyen du feu pour ouvrir la coquille qui les renfermoit. Elles furent conservées dans toute leur beauté, & trouverent un débit avantageux. Mais ce fut le succès d'un moment. Le banc de perles fut bientôt épuisé, & la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite, où se trouvoient les richesses qu'on regrettoit, & d'où elles disparurent presque aussi vite.

Cependant on n'abandonna pas ce dernier établissement. Il a quinze lieues de long sur cinq de large. Des brouillards épais le couvrent presque continuellement, quoique la nature lui ait refusé les eaux courantes. On n'y voit de bourgade que Mon-Padre, défendue par un petit fort. Son sol seroit fertile, s'il étoit cultivé.

On croyoit assez généralement qu'en conservant la Marguerite & la Trinité, la Cour de Madrid se proposoit moins d'en tirer quelque avantage, que

IV.

Notions sur  
la Margue-  
rite.

d'éloigner les nations rivales de son continent. Il faut penser aujourd'hui d'une autre manière. Convaincu que l'archipel Américain étoit rempli d'habitants accablés de dettes, ou qui n'avoient que peu & de mauvais terrain, le Conseil de Charles III a fait offrir de grandes concessions, dans ces deux isles, à ceux d'entre eux qui seroient de sa communion. On leur assuroit la liberté du commerce avec tous les navigateurs Espagnols. Seulement, ils devoient être obligés de livrer le cacao à la compagnie de Caraque; mais à vingt-sept sols la livre, mais avec l'obligation à ce corps de leur faire des avances. Ces ouvertures n'ont été accueillies qu'à la Grenade, d'où quelques François se sont échappés avec un petit nombre d'esclaves, ou pour se soustraire aux poursuites de leurs créanciers, ou en haine de la domination Angloise. Par-tout ailleurs, elles n'ont rien produit, soit par éloignement pour un gouvernement oppresseur, soit que toutes les espérances soient actuellement tournées vers le Nord du Nouveau-Monde.

La Trinité & la Marguerite ne sont encore habitées que par un petit nombre d'Espagnols qui y ont formé, avec des femmes originaires du pays, une génération d'hommes, qui, réunissant l'inertie des peuples sauvages aux vices des peuples policés, sont paresseux, frippons & superstitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, & de bananes que la nature, comme pour favoriser leur indolence, y fait croître plus grosses & meilleures que dans le reste de l'archipel. Ils élèvent des bestiaux maigres & de peu de goût, qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies Françoises contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de soie, des chapeaux blancs & des quincailleries. Cette navigation se fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les troupeaux domestiques ont peuplé les bois des deux isles, de bêtes à cornes qui sont devenues sauvages. On les tue à coup de fusil. Leur chair est coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaisseur, qu'on fait sécher, après avoir fondu la graisse, de manière à les conserver trois ou quatre mois. Le cent pesant de cette viande qu'on nomme tassajo, se vend environ 20 liv. dans les établissements François.

Les Commandants, les Officiers civils & militaires, les Moines, attirent à eux tout l'argent que le gouvernement envoie dans les deux isles. Le reste, qui ne passe pas le nombre de seize cents personnes, vit dans une pauvreté affreuse. Elles fournissent en temps de guerre environ deux cents hommes que l'esprit de rapine attire indistinctement dans les colonies où l'on arme des vaisseaux corsaires. Les habitants de Porto-Rico n'ont pas les mêmes inclinations.

Quoique cette isle eût été découverte & recon-  
nue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention  
des Espagnols qu'en 1590; & ce fut l'appât de l'or  
qui les y fit passer de Saint-Domingue, sous les  
ordres de Ponce de Léon. Cette nouvelle conquête  
devoit leur coûter.

V.  
Conquête  
de Porto-Ri-  
co par les  
Espagnols.

Personne n'ignore que l'usage des armes empoisonnées remonte aux siècles les plus reculés. Il précéda, dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorsque les dards armés de pierres, d'os, d'arêtes, se trouverent des armes trop foibles pour repousser les bêtes féroces, ont eut recours à un suc mortel. Ce poison, imaginé d'abord pour la chasse, servit depuis aux guerres des peuples, ou conquérants, ou sauvages. L'ambition & la vengeance ne connoissent des bornes dans leurs excès, qu'après avoir noyé durant des siècles des nations

entieres dans des fleuves de sang. Quand on a reconnu que ce sang ne produit rien, ou qu'à mesure qu'il grossit dans son cours, il dépeuple les terres, & ne laisse que des déserts sans vie & sans culture, alors on convient de modérer un peu la soif de le répandre. On établit ce qu'on appelle le droit de la guerre; c'est-à-dire, l'injustice dans l'injustice, ou l'intérêt des Rois dans le massacre des peuples. On ne les égorge pas tous à la fois. On se réserve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens, fait qu'on proscriit certains abus dans l'usage de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoisonnées; & quand les boulets de canon suffisent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel & de la terre, être destructeur & tyrannique, homme ou démon, ne cesseras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantissement de ton espece? Eh bien, si tu veux le hâter, va donc chercher les poisons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes venimeuses, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale. Elle devoit cette fécondité malheureuse à son territoire généralement fétide, comme s'il s'épuroit du limon d'un déluge.

C'étoient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides & marécageux, qui fournissoient au continent le poison qui étoit d'un usage universel. On les coupoit en morceaux qu'on faisoit bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que la décoction eût acquis la substance d'un syrop. Alors on y plongeoit des fleches qui s'impregnoient d'un suc mortel. Pendant plusieurs siècles, ce fut avec ces armes que les sauvages se firent généralement la guerre. Dans la suite,

plusieurs de ces foibles nations sentirent la nécessité de renoncer à un moyen si destructeur, & le réserverent contre les bêtes, grandes & petites, qu'on ne pouvoit atteindre ou vaincre. Tout animal, dont la peau a été effleurée d'une de ces fleches empoisonnées, meurt une minute après, sans aucun signe de convulsion ni de douleur. Ce n'est pas parce que son sang est figé, comme on l'a cru long-temps. Des expériences récentes ont fait connoître que ce poison mêlé dans du sang nouvellement tiré & tout chaud, l'empêchoit de se coaguler, & même retardoit sa putréfaction. Il est vraisemblable que c'est sur le systême nerveux que ces sucs agissent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'usage où l'on étoit dans le Nouveau-Monde, de se nourrir du gibier tué avec ces armes empoisonnées. Tout le monde fait aujourd'hui qu'on peut faire un usage habituel de ces viandes sans inconvénient.

Dans les isles de l'Amérique, on tire moins le poison des lianes que des arbres : mais de tous les arbres qui produisent la mort, le plus dangereux est le mancenillier.

Cet arbre est assez élevé, & croît communément sur le bord des eaux. Il a le port & les feuilles du poirier. Son tronc, d'un bois ferré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, est recouvert d'une écorce lisse & tendre. Il porte deux especes de fleurs. Les unes sont mâles, disposées en chatons aux extrémités des rameaux. Elles n'ont, dans chaque calice, qu'un filet surmonté de deux antheres. Les femelles sont solitaires. Leur pistil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de poire qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou six semences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre, & principalement

entre le tronc & l'écorce , un suc laiteux , regardé comme un poison très-subtil , qui rend l'exploitation & même l'approche de cet arbre très-dangereuses. On ne repose point impunément sous son ombrage , & l'eau qui dégoutte de ses feuilles , après la pluie , occasionne sur la peau des ampoules , & y excite une vive démangeaison. Le suc du mancenillier est reçu dans des coquilles rangées autour des incisions qu'on a faites à son tronc. Lorsque cette liqueur est un peu épaissie , on y trempe la pointe des fleches qui acquierent la propriété de porter une mort prompte à tout être sensible , n'en fût-il que très-légèrement atteint. L'expérience prouve que ce venin conserve son activité , même au-delà d'un siècle. De tous les lieux où se trouve cet arbre funeste , Porto-Rico est celui où il se plaît le plus , où il est le plus multiplié. Pourquoi les premiers conquérants de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette isle ? mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'ayent trop tard connue , & qu'ils n'y ayent pas trouvé la mort dûe à leur avarice.

Le mancenillier semble n'avoir été funeste qu'aux Américains. Les habitants de l'isle qui le produit , s'en servoient pour repousser le Caraïbe accoutumé à faire des incursions sur leurs côtes. Ils pouvoient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Espagnol , qui ignoroit alors que le sel appliqué sur la blessure , au moment du coup , en est le remede infailible , auroit succombé peut-être aux premières atteintes de ce poison. Mais il n'éprouva pas la moindre résistance de la part de ces sauvages insulaires. Instruits de ce qui s'étoit passé dans la conquête des isles voisines , ils regardoient ces étrangers comme des êtres supérieurs à l'humanité. Ils se jetterent d'eux-mêmes dans les fers. Cepen-



dant ils ne tarderent pas à souhaiter de briser le joug insupportable qu'on leur avoit imposé. Seulement avant de le tenter, ils voulurent savoir si leurs tyrans étoient ou n'étoient pas immortels. La commission en fut donnée à un Cacique, nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Espagnol qui voyageoit, il le reçut avec de grandes marques de considération, & lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche, & pour lui servir de guides. Un de ces sauvages le mit sur ses épaules pour traverser une riviere, le jetta dans l'eau, & l'y retint avec le secours de ses compagnons, jusqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira ensuite le corps sur le rivage. Dans le doute s'il étoit mort ou s'il vivoit encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui étoit arrivé. Cette comédie dura trois jours. Enfin, la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvoient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs. Cent furent massacrés.

Ponce de Léon rassemble aussitôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de temps, il fond sur les sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente à mesure que leurs ennemis se multiplient. Ce peuple a la simplicité de croire que les nouveaux Espagnols qui arrivent de Saint-Domingue, sont ceux-là même qui ont été tués, & qui ressuscitent pour combattre. Dans cette folle persuasion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaissent de leurs cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de temps dans les travaux de l'esclavage.

Porto-Rico a trente-six lieues de long, dix-huit

VI.  
Etat actuel  
de Porto-  
Rico.

de largeur, & cent de circonférence. Nous pouvons affurer que c'est une des meilleures isles, & peut-être, dans la proportion de son étendue, la meilleure isle du Nouveau-Monde. L'air y est sain & assez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arrosent de leurs eaux pures. Ses montagnes sont couvertes de bois utiles ou précieux, & ses vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique prospèrent sur ce sol profond. Un port sûr, des rades commodes, des côtes faciles se joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre privée de ses sauvages habitants par des férocités que trois siècles n'ont pas fait oublier, se forma successivement une population de quarante-quatre mille huit cents quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étoient nuds. Leurs maisons étoient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissoit à leur subsistance. C'étoit avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement envoyoit d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux & militaire, que la colonie payoit les toiles & quelques autres objets de peu de valeur que les isles voisines & étrangères lui fournissoient clandestinement. Elle ne voyoit annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment, dont la cargaison ne passoit pas dix mille écus, & qui reprenoit la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel étoit Porto-Rico, lorsqu'en 1765, la Cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent, même pour les flottes royales, & auquel on ne desireroit que plus d'étendue. On entourra de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent sur-tout multipliés vers une langue étroite & marécageuse, le seul endroit par où la place  
puisse

puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons & une compagnie de canoniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avoit annuellement reçu du fisc que 378,000 livres, lui en coûta 2,634,433 qui arriverent régulièrement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même temps, l'isle, qui avoit été jusqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs Espagnols. Les deux moyens réunis donnerent un commencement de vie à un établissement dont le néant étonnoit toutes les nations. Sa dixme, qui, avant 1765, ne rendoit que 81,000 liv., s'est élevée à 230,418 livres.

Au premier Janvier 1778, Porto-Rico comptoit quatre-vingt mille six cents soixante habitants, dont six mille cinq cents trente seulement étoient esclaves. Il comptoit soixante-dix-sept mille trois cents quatre-vingt-quatre bêtes à cornes; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux; quinze cents quinze mulets; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations, qui étoient au nombre de cinq mille six cents quatre-vingt-un, on récoltoit deux mille sept cents trente-sept quintaux de sucre; onze cents quatorze quintaux de coton; onze mille cent soixante-trois quintaux de café; dix-neuf mille cinq cents cinquante-six quintaux de riz; quinze mille deux cents seize quintaux de maïs; sept mille quatre cents cinquante-huit quintaux de tabac; neuf mille huit cents soixante quintaux de melasse.

Dans les pâturages, dont on comptoit deux cents trente-quatre, la reproduction annuelle étoit de onze mille trois cents soixante-quatre bœufs; de quatre mille trois cents trente-quatre chevaux; de

neuf cents cinquante-deux mulets; de trente-un mille deux cents cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII.  
Moyens  
qui ren-  
droient  
Porto-Rico  
florissant.

Tout cela est bien peu de chose; mais on espere beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'étoit véritablement le maître du sol qu'il occupoit. Les Commandants, qui s'étoient succédés, n'en avoient jamais accordé que l'usufruit. Ce désordre inconcevable a cessé enfin. Une loi du 14 Janvier 1778, assure aux possesseurs la propriété de ce qui se trouvera dans leurs mains, sous la condition d'une redevance annuelle d'un réal & un quart, ou seize sols six deniers & demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille sept cents huit toises qu'on mettra en culture, & de trois quarts de réal ou dix sols un denier & demi pour celle qui restera en pâture. Ce léger tribut doit servir à l'habillement des milices, composées de dix-neuf cents hommes d'infanterie, & de deux cents cinquante chevaux. Sous les mêmes clauses, le reste de l'isle sera distribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, désignés par le nom d'*agrégés*, sont au nombre de sept mille huit cents trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le Conseil d'Espagne en attend, quoique contre la disposition formelle des loix, tout colon qui voudra établir des sucreries, soit autorisé à appeller les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudroit autoriser ces colons à vendre librement aux François, aux Hollandois, aux Anglois, aux Danois, les bestiaux qui ne leur ont été livré jusqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le mal-aise, c'est par imbécillité. L'imaginer dans cet

état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, & se portant à toutes sortes d'essais, ce seroit une erreur grossiere. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle, & que son industrie une fois captive, sous une routine étroite & circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abrèger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misere? C'est de lui montrer des êtres actifs; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux. Bientôt il ouvrira des yeux étonnés. Il sentira qu'il a des bras aussi. Il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plutôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail lui inspirera le desir de les partager, & il travaillera. L'invention est le propre du génie. L'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses rares sont devenues & deviendront communes. C'est ce penchant que la Cour de Madrid devoit employer, sinon par humanité, du moins par l'espoir des avantages politiques qu'elle pourroit s'en promettre.

On pourroit, on devoit peut-être aller plus loin. Que l'Espagne déclare Porto-Rico une isle neutre, & que cette neutralité soit reconnue par toutes les Puissances qui ont des possessions en Amérique: que les terrains qui ne sont pas encore en valeur y soient accordés aux hommes entreprenants de toutes les nations qui auront des fonds suffisants pour établir des cultures: que pendant cinquante ans ou plus, les personnes, les terres, les productions soient exemptes de toute imposition: que les rades soient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, sans douanes, sans gênes,

sans formalités : qu'il n'y ait que les troupes nécessaires pour la police, & que ces troupes soient étrangères : qu'on trace un code de loix très-simples, convenables à un état agricole ou commerçant : que ce soient les citoyens eux-mêmes qui soient magistrats ou qui les choisissent : que la propriété, cette première & grande base de toute société politique, soit établie sur des fondements inébranlables : avant un demi-siècle, Porto-Rico sera très-certainement une des plus florissantes colonies du Nouveau-Monde. Alors elle pourra redevenir, sans inconvénient, une possession vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté ni soins, ni dépense, ni inquiétude, ni guerre à l'Espagne, grossiront la masse de ses richesses nationales & le revenu public.

Mais ce plan d'administration seroit une inspiration de la sagesse même ; l'intérêt le mieux entendu l'auroit dicté ; le succès en seroit géométriquement démontré qu'il ne s'exécuteroit pas : & pourquoi cela ? C'est qu'il n'est pas venu dans la tête d'un indigène, & qu'il suppose le concours des étrangers. Par une vanité détestable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, & l'on voudroit tout faire par soi-même ; on est aveugle, & l'on repousse la lumière exotique. Dans les Etats monarchiques, un moyen d'exclure un habile homme d'une place importante, moyen que la haine ou la jalousie ne manque guère d'employer, c'est d'anticiper sur la nomination de la Cour par le choix populaire. Le même moyen réussiroit aussi sûrement entre les Cours. Pour détourner un Ministre d'une bonne opération, un autre Ministre n'auroit qu'à s'emparer de la gloire de s'en être avisé le premier, en la divulgant, pour empêcher qu'elle ne se fît. Rien de plus rare entre les Ministres d'une même Cour que d'en

voir un assez grand, assez honnête, assez bon citoyen pour suivre un projet commencé par son prédécesseur. C'est ainsi que les abus s'éternisent chez la même nation. C'est ainsi que tout s'entame, & que rien ne s'acheve, par un fol orgueil, dont l'influence fatale se répand sur toutes les branches de l'administration, qui suspend les progrès de la civilisation, & qui auroit fixé les peuples dans l'état barbare, si leurs chefs en avoient été constamment & dans tous les temps également entêtés.

Cependant, si la combinaison qu'on ose proposer à la Cour de Madrid, lui paroïssoit susceptible d'inconvénients qui nous auroient échappé, elle pourroit tirer de son propre sein une partie des avantages qu'il nous seroit doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes Espagnoles est interdite aux Biscayens. Comme leurs rades sont débarrassées, à l'entrée & à la sortie, des droits dont toutes les autres douanes sont surchargées, le gouvernement a craint qu'ils n'eussent une trop grande supériorité sur les sujets de la monarchie, qui ne jouissent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre à ces hommes actifs Porto-Rico, où leur concurrence ne sauroit nuire à des rivaux qui ne s'en sont jamais occupés, & bientôt cette isle deviendra de quelque importance. Le même ordre de choses pourroit s'étendre à Saint-Domingue.

Cette isle, célèbre dans l'histoire pour avoir été le berceau des Espagnols dans le Nouveau-Monde, jetta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fournissoit. Ces richesses diminuerent avec les habitants du pays qu'on forçoit de les arracher aux entrailles de la terre, & elles tarirent enfin entièrement, lorsque les isles voisines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérants. La passion de r'ouvrir cette source d'o-

## VIII.

Quels furent les événements qui firent décroître St. Domingue de la splendeur où cette isle s'étoit élevée.

pulence inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique : mais outre qu'ils ne se trouverent pas propres aux travaux auxquels on les destinoit, l'abondance des mines du continent qu'on commençoit à exploiter, réduisit à rien les grands avantages qu'on avoit tirés jusqu'alors de celles de Saint-Domingue. La santé, la force, la patience des negres firent imaginer qu'il étoit possible de les employer utilement à la culture ; & on se détermina par nécessité à un parti sage, qu'avec plus de lumières on auroit embrassé par choix.

Le produit de leur industrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étoient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des Souverains, préféroit ses favoris à ses peuples, avoit exclusivement accordé la traite des noirs à un Seigneur Flamand, qui abandonna son privilege aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'usage qu'on fait toujours du monopole : ils voulurent vendre cher, & ils vendirent peu. Lorsque le temps & la concurrence eurent amené le prix naturel & nécessaire des esclaves, ils se multiplièrent. On doit bien penser que l'Espagnol, accoutumé à traiter les Indiens, presque aussi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur substituoit. Ravalés encore à ses yeux par le prix même qu'ils lui coûtoient, sa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur servitude. Elle devint intolérable. Ces malheureux esclaves tenterent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner. Ils furent battus ; mais ils tirèrent ce fruit de leur désespoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeller ainsi la tyrannie qui craint la révolte, eut des suites favora-



bles. La culture fut poussée avec une espèce de succès. Un peu après le milieu du seizième siècle, la métropole tiroit annuellement de sa colonie, dix millions pesant de sucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de casse, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvoit penser que ce commencement de prospérité inspireroit le goût, & donneroit les moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres, ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devoient contribuer naturellement à rendre florissante une île que la nature paroissoit avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formoit autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies. Il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevoient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitants de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissements, & quitterent la véritable source des richesses, qui est, pour ainsi dire, à la surface de la terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit en vain d'arrêter cette émigration. Les loix furent toujours éludées avec adresse, ou violées avec audace.

La foiblesse, qui étoit une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense. On vit même le célèbre navigateur Anglois, François Drake, prendre & piller la capitale. Ceux des corsaires qui n'avoient pas de si grandes forces, ne manquoient guere d'intercepter les bâtimens qui étoient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-

Monde. Pour comble de calamité, les Castillans eux-mêmes se firent pirates. Ils n'attaquoient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avoient contractée d'armer clandestinement pour aller chercher par-tout des esclaves, empêchoit qu'on ne pût les reconnoître; & l'appui qu'ils achetoient des vaisseaux de guerre chargés de protéger la navigation, les affuroit de l'impunité.

Le commerce que la colonie faisoit avec les étrangers, pouvoit seul la relever, ou empêcher du moins sa ruine entière: il fut défendu. Comme il continuoit, malgré la vigilance des Commandants, ou peut-être par leur connivence, une Cour aigrie & peu éclairée prit le parti de raser la plupart des places maritimes, & d'en concentrer les malheureux habitants dans l'intérieur des terres. Cet acte de violence jeta dans les esprits un découragement, que les incursions & l'établissement des François dans l'isle, porterent depuis au dernier période.

L'Espagne, uniquement occupée du vaste Empire qu'elle avoit formé dans le continent, ne fit jamais rien pour dissiper cette léthargie. Elle se refusa même aux sollicitations de ses sujets Flamands, qui desiroient vivement d'être autorisés à défricher des contrées si fertiles. Plutôt que de courir le risque de leur voir faire sur les côtes un commerce frauduleux, elle consentit à laisser dans l'oubli une possession qui avoit été importante, & qui pouvoit le redevenir.

IX. Cette colonie, à qui sa métropole n'étoit plus connue que par un vaisseau médiocre qu'elle en recevoit tous les trois ans, avoit en 1717 dix-huit mille quatre cents dix habitants Espagnols, métis, negres ou mulâtres. Leur couleur & leur caractère tenoient plus ou moins de l'Américain, de l'Euro-

Etat actuel  
de la partie  
Espagnole  
de St. Do-  
mingue.

péen & de l'Africain, en raison du mélange qui s'étoit fait du sang de ces trois peuples, dans l'union naturelle & passagere qui rapproche les races & les conditions : car l'amour, comme la mort, se plaît à les confondre. Ces demi-sauvages, plongés dans une fainéantise profonde, vivoient de fruits & de racines, habitoient des cabanes, étoient sans meubles, & la plupart sans vêtements. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avoit pas étouffé le préjugé des bienféances, le goût des commodités, recevoient des habits de la main des François leurs voisins, auxquels ils livroient leurs nombreux troupeaux, & l'argent qu'on leur envoyoit pour deux cents soldats, pour les Prêtres & pour le gouvernement. La compagnie exclusive formée en 1756, à Barcelone, pour ranimer les cendres de Saint-Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette isle a été ouverte en 1766 à tous les navigateurs Espagnols, son état est encore resté le même. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers & de pieds de tabac, ne suffit pas à sa consommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national que cinq ou six mille cuirs, & quelques denrées de si peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'isle se ressent de ce défaut de cultures. Saint-Yago, la Vega, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois si renommés pour leurs richesses, ne sont plus que de vils hameaux, où rien ne rappelle leur splendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au Sud de la colonie, est la baie étroite & profonde d'Ocoa, qu'on pourroit appeller un port. C'est dans cet endroit où les Espagnols n'ont point d'établissement, quoiqu'une saline qui suffit à leurs

besoins en soit fort proche, qu'est déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenses du gouvernement, & d'où il est porté sur des chevaux à San-Domingo, qui n'en est éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'isle reçut long-temps directement ces secours étrangers : mais alors la Lozama, qui baigne ses murs, admettoit des bâtimens de six cents tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette riviere a été presque comblée par les sables & par les pierres que cette riviere entraîne des montagnes, la ville n'est pas dans un meilleur état que le port, & de magnifiques ruines sont tout ce qui en reste. Les campagnes qui l'entourent n'offrent que des ronces & quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-dessus de cette place, coule la riviere de Macouffis, où abordent le petit nombre de navires Américains qui viennent trafiquer dans l'isle. Ils débarquent leurs foibles cargaisons à la faveur de quelques îlots qui forment un assez bon abri.

Plus loin, toujours sur la même côte, la Rumana parcourt les plus superbes plaines qu'il soit possible d'imaginer. Cependant on ne voit sur un sol si vaste & si fécond qu'une bourgade qui paroîtroit misérable dans les contrées même que la nature auroit le plus maltraitées.

Le Nord de la colonie est digne du Sud. Porto-de-Plata, dont il seroit difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ses nombreuses anses, ne voit sur son riche territoire que quelques cabanes.

L'Isabellique qui a une belle riviere, des plaines immenses, des forêts remplies de bois précieux, ne présente pas un aspect plus florissant.

Avec autant ou plus de moyens de prospérité, Monte-Christo n'est qu'un entrepôt où des interlo-

pes Anglois viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations Françoises établies à son voisinage. Les hostilités entre les Cours de Londres & de Versailles rendent les liaisons frauduleuses infiniment plus considérables, & ce marché acquiert alors une grande importance. Mais ce mouvement de vie cesse aussi-tôt que le Ministère de Madrid croit convenable à ses intérêts de se mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Espagnols n'ont aucune possession à l'ouest de l'isle, entièrement occupé par les François; & ce n'est qu'après la dernière paix qu'ils ont jugé convenable de former des établissemens à l'est qu'on avoit depuis long-temps perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures pouvoit s'exécuter dans la plaine de Vega-Réal, située dans l'intérieur des terres, & qui a quatre-vingts lieues de long, sur dix dans sa plus grande largeur. On trouveroit difficilement dans le Nouveau-Monde un terrain plus uni, plus fécond, plus arrosé. Toutes les productions de l'Amérique y réussiroient admirablement : mais l'extraction en seroit impossible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entreprise effrayeroit même des peuples plus entreprenans que la nation Espagnole. Ces difficultés devoient naturellement faire jeter les yeux sur des côtes excellentes, déjà un peu habitées, & où l'on auroit trouvé quelques subsistances. On craignit sans doute que les nouveaux colons ne prissent les mœurs des anciens, & l'on se détermina pour Samana.

C'est une péninsule large de cinq lieues, longue de seize, & dont le sol, quoiqu'un peu inégal, est très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un atterrage facile, & un mouillage sûr.

Ces considérations déterminèrent les premiers aventuriers François qui ravagèrent Saint-Domingue, à se fixer à Samana. Ils s'y soutinrent assez long-temps, quoique leurs ennemis fussent en force dans le voisinage. On sentit à la fin qu'ils étoient trop exposés, trop éloignés des autres établissemens que leur nation avoit dans l'isle, & qui prenoient tous les jours de la consistance. On les rappella. Les Espagnols se réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenoit vacante.

Ce n'est que de nos jours que la Cour de Madrid y a fait passer quelques Canariens. L'Etat s'est chargé de la dépense de leur voyage, des fraix de leur établissement, de leur subsistance pendant plusieurs années. Ces mesures, quoique sages, n'ont produit aucun bien. Le vice du climat, des défrichemens commencés sans précaution, l'infidélité sur-tout des administrateurs qui se sont appropriés les fonds qui leur étoient confiés : toutes ces causes & peut-être quelques autres ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons ; & ce qui a échappé à tant de calamités, languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons si les efforts pour rendre Cuba florissant, auront été plus heureux.

X.  
Conquête  
de l'isle de  
Cuba par les  
Espagnols.

L'isle de Cuba, séparée de celle de Saint-Domingue, par un canal étroit, pourroit seule valoir un Royaume. Elle a deux cents trente lieues de long, & depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ses rivieres n'est navigable. Dans trois ou quatre seulement, des bateaux remontent deux, quatre & six lieues durant la plus grande partie de l'année. Au Nord, la Havane, Bahiahonda, Maciel, Matanza, peuvent recevoir des vaisseaux de guerre : mais les rades du Sud, Caba, Xaguas, Port-au-Prince, Bayamo, Bacacoa, Nipe, Batabano,

Trinité, n'admettent que des bâtimens marchands.

Quoique Cuba eût été découverte en 1492 par Colomb, ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. Diego de Velasquez vint avec quatre vaisseaux y aborder par sa pointe orientale.

Un Cacique, nommé Hatuey, régnoit dans ce canton. Cet Indien, né dans Saint-Domingue, ou l'isle Espagnole, en étoit sorti pour éviter l'esclavage où sa nation étoit condamnée. Suivi des malheureux qui étoient échappés à la tyrannie des Castillans, il avoit établi dans le lieu de son refuge, un petit Etat qu'il gouvernoit en paix. C'est de-là qu'il observoit au loin les voiles Espagnoles dont il craignoit l'approche. A la premiere nouvelle qu'il eut de leur arrivée, il assembla les plus braves des Indiens, ses sujets ou ses alliés, pour les animer à défendre leur liberté : mais en les assurant que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se rendre propice le dieu de leurs ennemis : *La voilà, leur dit-il devant un vase rempli d'or, la voilà cette divinité si puissante, invoquons-la.*

Ce peuple bon & simple, crut aisément que l'or pour lequel se versoit tant de sang, étoit le dieu des Espagnols. On dansa, on chanta devant ce métal brut & sans forme, & l'on se reposa sur sa protection.

Mais Hatuey, plus éclairé, plus soupçonneux que les autres Caciques, les assembla de nouveau : *Ne comptons, leur dit-il, sur aucun bonheur, tant que le dieu des Espagnols sera parmi nous. Il est notre ennemi comme eux. Ils le cherchent par-tout, & s'établissent où ils le trouvent. Dans les profondeurs de la terre, ils sauroient le découvrir. Si vous l'avez même, ils plongeroient leurs bras dans vos entrailles pour l'en arracher. Ce n'est qu'au fond de*

la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne sera plus parmi nous, ils nous oublieront sans doute. Aussi-tôt tout l'or qu'on possédoit fut jeté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Espagnols. Les fusils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant dispersèrent les sauvages qui vouloient résister. Mais Hatuey pouvoit les rassembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu. Attaché au poteau du bûcher, lorsqu'il n'attendoit que la flamme, un prêtre barbare vint lui proposer le baptême & lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices, dit le Cacique, y a-t-il des Espagnols? Oui, répondit le missionnaire, mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien, reprit Hatuey, & je ne veux point aller dans un lieu où je craindrois d'en trouver un seul. Ne me parlez plus de votre religion, & laissez-moi mourir.*

Le Cacique fut brûlé, le Dieu des Chrétiens déshonoré, sa croix baignée dans le sang humain : mais Velasquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia sans résistance, & la nation ne survécut cependant que peu à la perte de sa liberté. Dans ces temps de férocité, où conquérir n'étoit que détruire, plusieurs habitants de Cuba furent massacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur carrière dans des mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvaient pas assez abondantes pour être long-temps exploitées. Enfin, la petite-vérole, ce poison que l'ancien monde a donné au nouveau, en échange d'un plus cruel encore, acheva ce que les autres fléaux avoient si fort avancé. L'isle entière ne fut bientôt qu'un désert.

XI. Elle dut sa renaissance au pilote Alaminos, qui  
 Importance, le premier passa, en 1519, le canal de Bahama,  
 gouverne-



en allant porter, à Charles-Quint, les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce seroit la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudroient se rendre du Mexique en Europe; & la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo & de Carthagene. Tous y relâchoient & s'y attendoient réciproquement pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisoient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jetterent un argent immense dans cette ville, qui elle-même étoit forcée d'en verser une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourrissoient. De cette manière, Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres isles soumises à la même domination, restoient dans le néant où la conquête les avoit plongées.

ment, population, cultures & autres travaux de Cuba.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établissement, on forma, en 1735, une association particulière. Les fonds de la nouvelle société étoient d'un million de piastras fortes, ou 5,400,000 liv. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenoient à la Couronne. Son privilège étoit exclusif. Elle eut des facteurs à Cadix : mais c'étoit Cuba même qui étoit le siège du monopole.

Les directeurs, éloignés de la métropole, ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malversations sans nombre; & le corps dont ils conduisoient les intérêts se trouva si complètement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus possible de continuer ses opérations. Alors le gouvernement autorisa quelques négociants à faire ce commerce; & en 1765, on ouvrit à

tous les Espagnols une possession qui n'auroit jamais dû leur être fermée.

Un Gouverneur qui a le titre de Capitaine-Général, préside maintenant à la colonie. Il décide de tout ce qui appartient au civil & au militaire : mais un Intendant régit les finances. Des magistrats, dont les sentences peuvent être infirmées par l'audience de Saint-Domingue, rendent la justice dans les dix-huit juridictions qui partagent l'isle.

C'est la ville de Cuba qui est le siege de l'Evêque & de son chapitre. Ni eux, ni les autres membres du Clergé, ne perçoivent la dixme. Comme dans le reste du Nouveau-Monde, elle appartient à la Couronne ; mais, ainsi qu'ailleurs, sans être une ressource pour le fisc. La colonie compte vingt-trois couvents d'hommes & trois de femmes, dont, selon l'évaluation la plus modérée, les biens sont estimés 14,589,590 liv. Dans ce calcul ne sont pas compris les fonds de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, destinés à des objets d'utilité publique.

Les enfants trouvent une éducation bonne ou mauvaise dans la plupart des cloîtres. Il y a même, depuis 1728, à la Havane, une université qui a 37,800 liv. de revenu, & moins de deux cents élèves.

Dix-neuf hôpitaux sont répandus dans l'isle ; & là, comme ailleurs, on n'est d'accord, ni sur l'utilité, ni sur la meilleure forme de ces établissements. Hélas ! en fait d'administration, tout est donc encore problématique ; & les questions qui touchent au bonheur de l'espece humaine, sont peut-être celles qui ont été le moins résolues.

Les pays prétendus policés du globe sont couverts d'hommes paresseux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de se servir de leurs bras dans les ateliers. Certes, notre des-

sein

sein n'est pas d'endurcir les cœurs : mais nous prononcerons sans balancer , que ces misérables sont autant de voleurs du véritable pauvre , & que celui qui leur donne des secours se rend leur complice. La connoissance de leur hypocrisie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes saturnales affoiblit la commisération qui est due à l'indigence réelle. On souffre, sans doute, à priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, & d'ajouter la prison à la misere. Cependant, celui qui préfere la condition abjecte de mendiant à un asyle où il trouveroit le vêtement & la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendiants de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumieres.

Mais indépendamment de la mendicité qu'entraîne l'esprit de paresse, il faut qu'il y ait des pauvres sans nombre par-tout où il y a sans nombre des hommes qui n'ont que leurs bras à opposer à la misere. Pour tous ces malheureux, un jour de maladie est un jour d'indigence. Tout vieillard est un pauvre. Tout estropié par accident ou maléficié par nature, jeune ou vieux, est un pauvre. Tout ouvrier, tout soldat, tout matelot, hors de service ou hors d'état de servir, est un pauvre. La pauvreté engendre la pauvreté ; ne fut-ce que par l'impossibilité où se trouve le pauvre de donner aucune sorte d'éducation ou d'industrie à ses enfants. Un grand incendie, une inondation, une grêle, un long & rigoureux hyver, une épidémie, une disette, une guerre, de grandes & subites réductions de rentes, des faillites, de mauvaises, quelquefois même de bonnes opérations de finance ; l'invention d'une

nouvelle machine : toutes les causes qui privent les citoyens de leur état & suspendent ou diminuent brusquement les travaux journaliers, font éclore en un instant une foule incroyable de pauvres.

Cependant, qui sont tant d'infortunés réduits innocemment & peut-être par l'injustice de nos loix constitutives à une indigence inévitable ? Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, construit nos édifices, nourri nos enfants, fouillé nos mines & nos carrières, défendu la patrie, fécondé le génie, servi l'industrie dans toutes ses branches.

Pour secourir ces êtres intéressants, on a imaginé les hôpitaux. Mais ces établissements remplissent-ils le but de leur institution ? Presque par-tout ils ont une foule de vices moraux & physiques, qui, dans leur état actuel, font mettre en doute leur utilité.

Des secours particuliers & momentanés, sagement dispensés par le gouvernement dans le temps de grandes calamités populaires, vaudroient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité. Ils préviendroient la mendicité, & les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces asyles du malheur son presque par-tout dotés en biens-fonds. Cette nature de propriété est sujette à trop d'embarras & d'infidélité dans sa gestion, à trop de vicissitudes dans ses produits. Les administrateurs en sont permanents. De-là le zèle se ralentit, l'esprit de fraude & de rapine, ou tout au moins celui d'insouciance prend sa place. Ces dépôts sacrés finissent par devenir l'usufruit de ceux qui les gerent. L'administration de ces établissements est presque toujours un mystère pour le gouvernement & pour le public, tandis que rien ne seroit plus honnête & plus nécessaire que de l'exposer au grand jour : elle est arbitraire,

& il faudroit que tous les détails en fussent soumis à l'inspection la plus assidue & la plus rigoureuse. On parle de la déprédation qui existe dans la maison des Rois. Là, du moins, la magnificence, l'abondance, les étiquettes qui composent la fausse grandeur du trône, justifient, en quelque sorte, la dissipation, & l'on fait qu'où il y a des Rois, il faut qu'il y ait des abus. Mais les hôpitaux renferment plus de malversations encore. Et ce sont les maisons des pauvres ! c'est le bien des pauvres ! tout devroit y rappeler les idées d'ordre & d'économie ; tout devroit y rendre ces devoirs sacrés. Administrateurs de ces asyles, quand vous êtes coupables de négligence, il faut que vos ames soient de glace ! Quand vous vous permettez des concussions, quels noms vous donner ! Je voudrois qu'on vous trempât dans le sang & dans la boue.

Les vices physiques de nos hôpitaux sont encore plus déplorables que leurs vices moraux. L'air y est corrompu par mille causes dont le détail révolteroit nos sens. Qu'on en juge par une seule expérience incontestable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent, forment, par leur transpiration seule, une atmosphère de soixante pouces de hauteur, qui devient contagieuse si l'agitation ne la renouvelle. Toutes les personnes, habituellement occupées du service des malades, sont pâles & presque généralement attaquées, même dans l'état de santé, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal ? L'on sort de l'hôpital guéri d'une infirmité ; mais on en remporte une autre. Les convalescences y sont longues. Combien de fatales négligences ! combien de funestes méprises ! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris & à Bicêtre, le cinquième & le sixième des malades périssent; à l'hôpital de Lyon, le huitième & le neuvième.

O toi qui, descendant du premier trône de l'Europe, as parcouru ses principales contrées avec la soif de connoître, & sans doute le desir de travailler au bien de ton pays, dis-nous quelle fut ton horreur, lorsque tu vis dans un de nos hôpitaux sept ou huit malades entassés dans le même lit; toutes les maladies mêlées; tous les principes & les degrés de vie & de mort confondus; un malheureux poussant le cri aigu de la douleur à côté de celui qui exhaloit le dernier soupir; le mourant à côté du mort; tous s'infectant, tous se maudissant réciproquement. Dis-nous pourquoi tu n'allas pas offrir ce tableau à l'imagination de ta jeune & tendre sœur notre Souveraine? Elle en eût été touchée sans doute: elle eût porté son émotion auprès de son époux; & ses larmes eussent intercédé pour les malheureux. Quel auguste usage à faire de la beauté!

Ainsi, conserver les hommes, veiller sur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la misère, est une science si peu approfondie par les gouvernements, que même les établissements qu'ils semblent avoir fait pour remplir cet objet, produisent l'effet opposé. Etonnante mal-adresse que ne devra pas oublier celui de nos philosophes qui écrira l'immense traité de la barbarie des peuples civilisés.

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déjà trop grande, des paresseux, des insoucians & des vicieux, il falloit que les pauvres & les malades ne fussent pas bien traités dans les hôpitaux. Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en usage dans toute sa violence. Cependant, quel effet a-t-il pro-

duit ? On a tué beaucoup d'hommes sans en corriger aucun.

Il se peut que les hôpitaux encouragent la paresse & la débauche. Mais si ce vice est essentiellement inhérent à ces établissements, il faut le supporter. S'il peut être réformé, il faut y travailler. Laissons subsister les hôpitaux : mais occupons-nous à diminuer par l'aïfance générale, la multitude des malheureux qui sont forcés de s'y réfugier. Qu'ils soient employés dans les maisons de charité à des travaux sédentaires ; que la paresse y soit punie, que l'activité y soit récompensée.

A l'égard des malades, qu'ils soient soignés comme des hommes doivent l'être par des hommes. La patrie leur doit ce secours par justice ou par intérêt. S'ils sont vieux, ils ont servi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde ; s'ils sont jeunes, ils peuvent la servir encore, ils peuvent être la souche d'une génération nouvelle. Enfin, une fois admis dans ces asyles de charité, que la sainte hospitalité y soit exercée dans toute son étendue. Plus de vile lèzine, plus de calculs homicides. Il faut qu'ils y trouvent les secours qu'ils trouveroient dans leurs familles, si leurs familles étoient en état de les recevoir.

Ce plan n'est pas impraticable ; il ne fera pas même dispendieux, quand de meilleures loix, quand une administration plus vigilante, plus éclairée & sur-tout plus humaine, présidera à ces établissements. L'essai s'en fait aujourd'hui avec succès sous nos yeux par les soins de Madame Necker. Tandis que son mari travaille plus en grand à diminuer le nombre des malheureux, elle s'occupe des détails qui peuvent soulager ceux qui existent. Elle vient de former dans le fauxbourg Saint-Germain, un hospice, où les malades, couchés un à un, soignés com-

me ils le feroient chez une mere tendre, coûtent un tiers de moins que dans les hôpitaux de Paris. Etrangers, devenus membres de la nation par la plus méritoire de toutes les naturalisations, par le bien que vous lui faites, couple généreux, j'ose vous nommer, quoique vivants, quoique environnés du crédit d'une grande place, & je ne crains pas qu'on m'accuse d'adulation. Je crois avoir assez prouvé que je ne savois ni craindre, ni flatter le vice puissant; & j'ai acquis par-là le droit de rendre hautement hommage à la vertu.

Veuille le Ciel que l'heureuse épreuve dont nous venons de parler amene la réformation générale des hôpitaux, fondés par la générosité de nos peres! veuille le Ciel qu'un si bel établissement serve de modele à ceux qu'une pitié tendre, que le desir d'expier une grande opulence, qu'une philosophie bienfaisante pourroient un jour inspirer aux générations qui nous succéderont. Ce souhait de mon cœur embrasse tout le globe: car ma pensée n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle est occupée du bonheur de mes semblables. Citoyens de l'univers, unissez-vous tous à moi. Il s'agit de vous. Qui est-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'est pas mort dans des hôpitaux? qui est-ce qui vous a promis qu'un de vos descendants n'ira pas mourir dans la retraite de la misere? un malheur inattendu qui vous y conduiroit vous-même est-il sans exemple? A mes vœux, unissez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre sujet, selon le dénombrement de 1774, l'isle de Cuba compte cent soixante & onze mille six cents vingt-huit personnes, dont vingt-huit mille sept cents soixante-six seulement sont esclaves. La population doit être même un peu plus considérable, parce que la crainte



bien fondée, de quelque nouvel impôt a dû empêcher l'exactitude dans les déclarations.

On ne trouve guere d'autres arts dans l'isle que ceux de nécessité premiere. Ils sont entre les mains des mulâtres ou des noirs libres, & très-imparfaits. La seule menuiserie y a été portée à un degré de perfection remarquable.

D'autres mulâtres, d'autres noirs font naître des subsistances. Ce sont quelques fruits du Nouveau-Monde, & quelques légumes de l'ancien; du maïs & du manioc, dont la consommation a diminué à mesure que la liberté de la navigation a fait baisser le prix des farines apportées d'Espagne ou du Mexique, & quelquefois aussi de l'Amérique septentrionale: du cacao assez bon, mais en si petite quantité, qu'il en faut tirer tous les ans plus de deux mille quintaux de Caraque ou de Guayaquil: de nombreux troupeaux de bœufs, & sur-tout de cochons, dont la chair a été jusqu'ici préférée généralement, & le fera toujours, à moins que les moutons qu'on vient d'introduire dans l'isle ne la fassent un jour négliger. Tous ces animaux errent dans des pâturages, dont chacun a quatre ou du moins deux lieues d'étendue. On y voit aussi paître des mulets & des chevaux qu'il faudroit multiplier encore, puisque leur nombre actuel ne dispense pas d'en demander une grande quantité au continent.

Les denrées destinées pour l'exportation occupent le plus grand nombre des esclaves. Depuis 1748 jusqu'en 1753, les travaux de ces malheureux ne produisirent chaque année pour la métropole que dix-huit mille sept cents cinquante quintaux de tabac, qui valurent en Europe 1,293,570 liv. Cent soixante-treize mille huit cents quintaux de sucre qui valurent 7,994,786 liv. Quinze cents soixante-

neuf cuirs, qui valurent 138,817 liv.; & 1,064,505 liv., en or & en argent. Sur cette somme de 10,491,678 liv., le tabac seul appartenoit au gouvernement, tout le reste étoit pour le commerce.

Depuis cette époque, les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant ils ne se sont pas encore tournés vers l'indigo & vers le coton, quoiqu'ils croissent naturellement dans l'isle.

La culture du café, adoptée depuis peu, n'a pas fait des progrès considérables. On ne les verra pas s'accroître. L'Espagne consomme peu de cette production; & tous les marchés de l'Europe en sont, en feront long-temps surchargés. Il faut mieux augurer de la cire.

Lorsqu'en 1763, la Floride fut cédée par la Cour de Madrid à celle de Londres, les cinq ou six cents misérables qui végoient dans cette région, se réfugièrent à Cuba, & y porterent quelques abeilles. Cet insecte utile se jeta dans les forêts, s'y établit dans le creux des vieux arbres, & se multiplia avec une célérité qui ne paroît pas croyable. Bientôt la colonie, qui achetoit beaucoup de cire pour ses solennités religieuses, en recueillit assez pour ce pieux usage, & pour d'autres consommations. Elle eut un peu de superflu en 1770; & sept ans après, on en exporta sept mille cent cinquante quintaux & demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production augmentera nécessairement sous un ciel, sur un sol qui lui sont également favorable, dans une isle où les ruches donnent quatre récoltes chaque année, & où les essaims se succèdent sans interruption.

Le tabac est une des plus importantes productions de Cuba. Chaque récolte en donne environ cinquante-cinq mille quintaux. Une partie est consommée dans le pays ou fort en fraude. Le gouvernement en fait acheter tous les ans, pour ses

domaines de l'Ancien & du Nouveau-Monde où il en fait également le monopole, quarante-fix mille sept cents cinquante quintaux, dont le prix varie avec la qualité; mais qui, l'un dans l'autre, lui revient à 48 livres 12 sols le cent. De sorte que le Roi verse annuellement dans l'isle, pour ce seul objet, 2,272,050 livres.

Les progrès que faisoit la culture du tabac, ont été naguere arrêtés à Cuba. On a fait même arracher cette plante dans quelques quartiers où elle croissoit moins heureusement. Le Ministère n'a pas voulu que les récoltes fussent portées au-delà des besoins de la Monarchie. Il a craint sans doute que les étrangers qui auroient acheté la production en feuilles, ne l'introduisissent clandestinement dans ses Provinces, après l'avoir manufacturée. On a pensé que l'industrie des colons seroit plus utilement tournée vers le sucre.

Cette denrée étoit peu connue avant la découverte du Nouveau-Monde. Elle est devenue graduellement l'objet d'un commerce immense. Les Espagnols étoient réduits à l'acheter de leurs voisins, lorsqu'enfin ils s'aviserent de la demander à Cuba. La métropole en reçoit annuellement depuis deux cents jusqu'à deux cents cinquante mille quintaux, moitié blanc & moitié brut. Ce n'est pas tout ce que ses habitants en peuvent consommer : mais ils seront dispensés de recourir aux marchés étrangers, lorsque cette culture sera aussi solidement établie dans le reste de l'isle qu'elle l'est déjà sur le territoire de la Havane.

Avant 1765, Cuba ne recevoit annuellement que trois ou quatre grands navires partis de Cadix, & les bâtimens qui, après avoir fait leur vente sur les côtes du continent, venoient chercher un chargement qu'ils n'avoient pas trouvé à Vera-Cruz,

à Honduras & à Carthagene. L'isle manquoit alors souvent des choses les plus nécessaires ; & il falloit bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avoit formé des liaisons interlopes. Lorsque les gênes ont été diminuées, le nombre des expéditions a multiplié les productions qui réciproquement ont étendu la navigation.

En 1774, il arriva d'Espagne dans la colonie cent & un navires qui y porterent des farines, des vins, des eaux-de-vie, tout ce qui est nécessaire à un grand établissement, & qui en emporterent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choses avoit fait naître.

La même année, Cuba reçut sur cent dix-huit petits bâtimens, de la Louysiane, du riz & des bois pour ses caisses à sucre ; du Mexique, des farines, des légumes, du maroquin & du cuivre ; des autres parties de ce grand continent, des bœufs, des mulets, du cacao ; de Porto-Rico, deux mille esclaves qu'on y avoit entreposés.

Ces navires de l'Ancien & du Nouveau-Monde n'eurent pas le choix des ports où il leur auroit convenu d'aborder. Ils furent obligés de déposer leurs cargaisons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les seuls endroits où l'on ait établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pêcheurs & les caboteurs auxquels il soit permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

Un homme qui fait maintenant honneur à l'Espagne, & qui en feroit à quelque nation que ce pût être, M. Campo-Manès dit que le produit des douanes, qui, avant 1765, n'avoit jamais passé 565,963 livres, s'éleve maintenant à 1,620,000 liv. ; que la métropole retire de la colonie en métaux 8,100,000 livres au-lieu de 1,620,000 livres qui lui arrivoient autrefois. C'est, en faveur de la liberté, un ar-

gument dont il est à desirer qu'on sente toute la force.

Les impôts levés à Cuba, ou du moins ceux qui entrent dans les caisses de l'Etat, ne passent pas 2,430,000 livres, & le gouvernement verse dans l'isle 2,272,050 livres pour le tabac; 1,350,000 livres pour l'entretien des fortifications; 2,160,000 livres pour les garnisons ordinaires, & 3,780,000 livres pour les besoins de la marine.

Des bois d'un cedre propre à la construction couvroient la colonie, sans qu'on eût jamais songé à les employer. Enfin, on y forma, en 1724, des ateliers, dont, jusqu'à ce jour, il est sorti cinquante-huit vaisseaux ou frégates. Cet établissement se soutient, malgré la nécessité où l'on est réduit de porter pour ces bâtimens, du fer & des cordages que l'isle ne fournit pas; malgré l'habitude contractée depuis 1750, de leur porter du Nord de l'Europe des mâtures qu'on tiroit autrefois, mais d'une qualité inférieure, du golfe du Mexique.

La flotille, destinée à purger les côtes Espagnoles de fraudeurs ou de pirates, & qui, hors de la saison des croisières, se tenoit à la Vera-Cruz, fut supprimée en 1748. Son action étoit devenue inutile, depuis que le gouvernement avoit pris le parti de laisser habituellement à Cuba des forces maritimes plus ou moins considérables. En temps de paix, ces vaisseaux portent aux isles, à Cumana, à la Louysiane, les fonds consacrés aux besoins annuels de ces divers établissemens; ils en écartent le plus qu'ils peuvent la contrebande; ils font respecter le nom de leur maître. Durant la guerre, ils protegent les navigateurs & le territoire de leur nation.

La Havane, où on les construit, vient de recevoir, par les soins de M. le Marquis de la Torre, des

commodités & des embellissements qu'on y desiroit inutilement depuis long-temps. Ce Gouverneur actif lui a donné une salle de spectacle sagement décorée, deux promenades délicieuses, des casernes commodes, & à son territoire cinq ponts très-bien entendus. Ces établissemens utiles ou agréables n'ont coûté à la ville que 482,066 liv.

XII.  
En quoi  
consistent  
les fortifica-  
tions de Cu-  
ba. Quelles  
sont les au-  
tres défenses  
de cette île.

Le gouvernement a consacré aux fortifications dont la place a été entourée, depuis 1763 jusqu'en 1777, 22,413,989 liv. 18 s. 6 d. Ces ouvrages ont été élevés par quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit noirs; par quinze cents malfaiteurs dont l'Espagne & le Mexique se sont purgés; par les hommes libres qui n'ont pas dédaigné ce travail.

Le port est un des plus sûrs de l'univers. Les flottes du monde entier y pourroient mouiller en même temps. A son entrée sont des rochers où se briseroient infailliblement les bâtimens qui oseroient s'éloigner du milieu de la passe. Le fort Morro & le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles est tellement élevée au-dessus du niveau de la mer, qu'il seroit impossible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage: mais on ne pourroit la canonner que par un canal si étroit, que les plus fiers assaillants ne soutiendroient jamais la nombreuse & redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre. Quinze ou seize mille hommes, qui sont la plus grande force qu'il soit possible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais investir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immense. Il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on se détermine pour le dernier parti, la descente se fera aisément à une

lieue du fort, & l'on arrivera sans peine à sa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront & assureront la marche.

La première difficulté sera d'avoir de l'eau. Elle est mortelle aux environs du camp qu'il faudra choisir. On sera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une distance de trois lieues. On ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force sur la rivière qui doit seule en fournir, ou qu'en y laissant un corps retranché, qui, loin du camp, isolé, sans soutien, sera continuellement dans le risque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être construit. C'est un ouvrage à couronne, composé d'un bastion, de deux courtines, & deux demi-bastions sur son front. Sa droite & sa gauche appuient sur l'escarpement du port. Il a des casernes, des citernes & des magasins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, & un large fossé taillé dans le roc. Le sol qui y conduit est tout de pierres ou de rocailles, & n'a point de terre. Le Cavana est placé sur une hauteur qui domine le Morro : mais il étoit exposé lui-même aux insultes d'un tertre, qui, élevé à son niveau, n'étoit éloigné que de trois cents pas. Comme il eût été aisé d'ouvrir la tranchée derrière cette élévation, on l'a rasée ; & la place voit actuellement & domine au loin. Si la garnison se trouvoit si pressée qu'elle désespérât de se soutenir, elle feroit sauter les ouvrages qui sont tous minés, & se repleroit sur le Morro, avec lequel il n'est pas possible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avoit du côté de la mer, où il est inattaquable, deux bastions ; & deux bastions du côté de la terre, avec un large & profond fossé creusé dans le roc. Rebâti à neuf depuis

qu'il a été pris, ses parapets ont acquis plus d'élevation & plus d'épaisseur. On lui a donné un bon chemin couvert, & tout ce qui lui manquoit pour mettre les troupes & les munitions en sûreté. La tranchée n'est pas plus aisée à ouvrir que devant le Cavana. L'un & l'autre ont été construits avec une pierre molle, qui fera courir moins de risque à leurs défenseurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux forteresses ont pour elles le secours du climat si dangereux pour les assiégeants, & la facilité de recevoir de la ville des ressources de tous les genres, sans qu'on puisse l'empêcher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles soient suffisamment avitaillées & défendues avec valeur & capacité. Leur conservation est d'autant plus importante, que leur perte entraîneroit nécessairement la soumission du port & de la ville, dominés & foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir exposé les obstacles qu'on trouveroit à se rendre maître de la Havane par le fort Morro, il faut parler de ceux qu'on auroit à surmonter par le côté de la ville même.

Elle est située dans le port, & un peu dans son enfoncement. Elle étoit couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille sèche qui ne valoit rien, & de vingt & un bastions qui ne valoient pas mieux. Son fossé étoit sec & peu profond. En-avant de ce fossé, étoit une espece de chemin couvert, presque totalement détruit. La place, dans cet état, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec plusieurs attaques, vraies ou fausses, l'auroit emportée. On a creusé les fossés, on les a fait larges



& profonds, & on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenses sont soutenues par le fort de la Pointe. C'est un quarré bâti en pierre, & qui, quoique petit, a des casemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avoit été extrêmement endommagé pendant le siege. Il est entouré d'un bon fossé sec, creusé dans le roc. Indépendamment de sa destination principale, qui est de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne, & qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va se croiser avec celui d'un fort de quatre bastions, avec fossé, chemin couvert, poudrière, casemates & citernes. Ce nouveau fort qu'on construit à un quart de lieue de la place, sur une hauteur appelée Arosteguy, demandera un siege en forme, si l'on veut attaquer la ville de ce côté-là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de battre au loin sur la campagne, & de gêner extrêmement l'ennemi, qui est obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, construit depuis le siege. Il est de pierre & à quatre bastions, avec un chemin couvert, une demi-lune en-avant de la porte, un large fossé, un bon rempart, des citernes, des casemates, un magasin à poudre. Il est à un petit quart de lieue de la ville, & au-delà d'une riviere & d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé sur une hauteur qu'il embrasse en entier, & qu'on a isolée en creusant un large fossé, où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'isle, il défend, en croisant ses feux

avec ceux d'Arosteguy, l'enceinte de la place, qui se trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une grosse redoute. Il croise aussi son feu avec le Morro qui est fort élevé, & placé sur la pointe du fort la plus avancée.

S'il étoit permis d'avoir une opinion sur une matière qu'on ne connoît point par profession, on se hasarderoit à dire, que ceux qui feront le siège de la Havane, doivent le commencer par le Cavana & le Morro; parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville se rende, sous peine d'être écrasée par l'artillerie du Morro. Si l'on se déterminoit, au contraire, par le côté de la ville, l'assaut ne se trouveroit guere avancé, même après l'avoir prise. A la vérité, il seroit le maître de détruire les chantiers, les vaisseaux qui seroient dans le port: mais il n'en résulteroit pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établissement, il lui faudroit prendre encore le Cavana & le Morro, ce qui lui seroit vraisemblablement impossible, après la perte d'hommes qu'il auroit essuyée à l'attaque de la ville & de ses forts.

Mais quelque plan que l'on suive dans le siège de cette place, la nation qui l'attaquera, n'aura pas seulement à combattre la nombreuse garnison qui sera enterrée dans les ouvrages; on lui opposera aussi douze mille quatre cents soixante & douze hommes de milice, que, depuis la paix, on a accoutumés à manœuvrer d'une manière surprenante, qui tiendront la campagne, & qui troubleront ses opérations. Ces corps armés, habillés, équipés aux dépens du gouvernement, & payés en temps de guerre sur le pied des troupes réglées, ont pour guide & pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, & tirés des régiments les plus distingués. La formation de ces milices coûte un argent immense.

La Cour d'Espagne attend les événements pour juger de l'utilité de ces dépenses. Mais on peut assurer dès à présent, que quel que soit l'esprit militaire de ces troupes, cette opération politique est inexcusable. Voici pourquoi.

Les projets de rendre à Cuba les colons soldats ; ce projet inique & ruineux pour toutes les colonies, a été poussé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitants pour les assujettir à des exercices qui leur déplaisoient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont détesté des mouvements mécaniques & forcés, qui, ne leur procurant aucune jouissance, devoient leur paroître doublement insupportables, quand bien même ils ne feroient pas effrayants ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes, cette fureur, qui, sous prétexte de prévenir les guerres, les allume ; qui en amenant le despotisme des gouvernements, prépare de loin la révolte des peuples ; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de son foyer, & le cultivateur de son champ, éteint l'amour de la patrie, en éloignant l'homme de son berceau ; qui bouleverse les nations & les transpose au-delà des terres & des mers : cet esprit mercenaire de milice, qui n'est pas l'esprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe ; mais bien plutôt les colonies, & peut-être celles d'Espagne avant les autres.

Cette puissance possède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel Américain. En des mains actives, ces isles seroient devenues la source d'une prospérité sans bornes. Dans l'état actuel, ce sont de vastes forêts où règne une solitude affreuse. Bien loin de contribuer à la force, à la richesse de la monarchie qui en a la propriété, elles ne font que l'af-

XIII.  
L'Espagne  
a-t-elle pris  
les moyens  
convenables,  
les prend-elle  
encore pour  
rendre ses  
isles utiles?

foiblir, que la ruiner par les dépenses qu'absorbe leur conservation. Si l'Espagne eût étudié convenablement la marche politique des autres peuples, elle auroit vu que plusieurs d'entre eux devoient uniquement leur prépondérance à quelques isles inférieures en tout, à celles qui n'ont servi jusqu'ici qu'à grossir ignominieusement la liste de ses innombrables & inutiles possessions. Elle auroit appris que la fondation des colonies, de celles sur-tout qui n'ont point de mines, ne pouvoit avoir d'autre but raisonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'est calomnier les Espagnols, que de les croire incapables par caractère, de soins laborieux & pénibles. Si l'on jette un regard sur les fatigues excessives que supportent si patiemment ceux de cette nation qui se livrent au commerce interlope, on s'apercevra que leurs travaux sont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'est la faute du gouvernement. Ah! s'il étoit permis à l'Écrivain désintéressé, qui ne cherche & ne souhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des sentiments & des discours, que l'habitude de l'oïveté, les entraves de l'administration, les préjugés de toute espèce, semblent leur avoir interdits, ne pourroit-il pas dire en leur nom à la Cour de Madrid, à la nation entière :

» Considérez les sacrifices que nous attendons  
 » de vous, & voyez si vous n'en ferez pas dédom-  
 » magés au centuple, par les riches productions  
 » que nous offrirons à votre commerce expirant.  
 » Votre marine accrue par nos travaux, formera  
 » le seul boulevard qui puisse défendre des posses-  
 » sions prêtes à vous échapper. Devenus plus riches,  
 » nous consommerons davantage, & alors la terre  
 » que vous habitez, qui languit avec vous quand

» la nature l'appelle à la fécondité; ces plaines qui  
» n'offrent à vos yeux que des déserts, & qui font  
» la honte de vos loix & de vos mœurs, se chan-  
» geront en des champs fertiles. Votre patrie  
» fleurira par l'industrie, & par l'agriculture qui  
» fuyoient loin de vous. Les sources de vie & d'ac-  
» tivité que vous aurez fait couler jusqu'à nous par  
» la mer, reflueront autour de vos demeures en  
» fleuves d'abondance. Mais si vous êtes insensibles  
» à nos plaintes & à nos malheurs; si vous ne ré-  
» gnez pas pour nous; si nous ne sommes que les  
» victimes de notre obéissance, rappelez-vous cette  
» époque à jamais célèbre, où des sujets malheureux  
» & mécontents secouèrent le joug de votre domina-  
» tion; & par leurs travaux, leurs succès & leur opu-  
» lence, justifiaient leur révolte aux yeux du monde  
» entier. Quand ils sont libres depuis deux siècles,  
» nous faudra-t-il encore gémir de vous avoir pour  
» maîtres? Lorsque la Hollande brisa le sceptre de  
» fer qui l'écrasoit; lorsqu'elle sortit du fond des  
» eaux pour régner sur les mers, le ciel élevoit sans  
» doute ce monument de la liberté pour montrer  
» aux nations la route du bonheur, & pour effrayer  
» les Rois infideles qui les en écartent".

On pourroit soupçonner que la Cour de Madrid  
a vu qu'il étoit possible de lui faire ces reproches.  
En 1735, ses Ministres imaginèrent une compagnie  
pour Cuba. Vingt ans après, ils eurent l'idée d'un  
nouveau monopole pour Saint-Domingue & pour  
Porto-Rico. La société qui devoit défricher ces dé-  
serts, fut établie à Barcelone avec un fonds de  
1,785,000 livres, divisé en actions de cent pistoles  
chacune. Ce corps ne paya jamais d'intérêt à ses  
membres; il ne fit aucune répartition; il obtint l'im-  
portante permission d'expédier plusieurs bâtiments  
pour Honduras. Cependant, le 30 Avril 1771, ses

dettes, en y comprenant son capital, s'élevoient à 3,121,692 livres, & il n'avoit que 3,775,540 livres. De sorte qu'en quinze ans de temps, avec un privilege exclusif & des faveurs très-signalées, il n'avoit gagné que 653,848 livres. Le désordre s'est mis depuis dans les affaires. Actuellement, il est sans activité. On travaille à une liquidation; & ses actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le Ministère n'avoit pas attendu ces revers pour juger qu'il s'étoit égaré dans les voies qu'il avoit choisies pour faire fructifier les isles. Dès 1765, les administrateurs de ce grand Empire furent forcés de voir que ces possessions n'avoient pas fait le moindre pas vers le bien sous le joug du monopole. Ils comprirent qu'elles n'en feroient jamais aucun dans ces entraves destructives. Cette persuasion les détermina à recourir à l'unique principe des prospérités, la liberté : mais sans avoir le courage ou la sagesse de lever les obstacles qui devoient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin cesser une partie des prohibitions, des gênes, des impositions qui arrêtoient les travaux : mais il reste toujours trop de ces fléaux oppresseurs pour pouvoir espérer une grande activité. Eussent-ils tous cessé, ce ne seroit encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures du Nouveau-Monde exigent quelques avances : mais il faut des fonds considérables pour se livrer, avec succès, à celle du sucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres isles cinq ou six habitants assez riches pour demander au sol cette production. Si le Ministère Espagnol ne prodigue pas les trésors du Mexique & du Pérou à ces insulaires, jamais ils ne sortiront du long & profond sommeil où ils sont ensevelis.

Cette générosité est facile dans un Empire où le revenu public s'éleve à 140,400,000 livres; où les dépenses ne passent pas 129,600,000 livres, & où il reste 10,800,000 livres qu'on peut employer en amélioration. Sans d'aussi puissants secours de leur gouvernement, d'autres peuples ont, il est vrai, fondé des colonies florissantes: mais outre qu'ils n'étoient pas abrutis par trois siècles d'orgueil, de végétation & de pauvreté, ils se trouvoient dans des circonstances différentes & plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue suite d'erreurs qui ont infecté sa nation! heureuse la nation qui s'éleveroit au centre des nations éclairées, si elle étoit assez sage pour profiter, & des fautes qu'elles auroient commises, & des lumières qu'elles auroient acquises! Elle n'auroit qu'à jeter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de son bonheur, & qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des principaux avantages qu'elle devroit, soit à la nouveauté de son origine, soit à sa lenteur à travailler ou à sa longue enfance, ce seroit à n'avoir point à se délivrer de ces vieux préjugés que l'inexpérience des premiers instituteurs enfanta; qui furent consacrés par le temps, & qui se maintinrent contre la raison & les faits, soit par la pusillanimité, qui craint toute innovation, soit par l'orgueil qui craint de revenir sur ses pas, soit par un respect imbécille pour tout ce qui date de loin.

Que la Cour de Madrid se hâte d'ouvrir ses trésors, & les isles soumises à son Empire se couvriront de productions. Placée sur un sol vaste & vierge, ses sujets ne seront pas seulement dispensés d'acheter à grands fraix ce qui sert à leur consommation; dans peu, ils supplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations

les plus actives, les plus industrieuses, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des siècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes & leurs ateliers, que pour un rival plus favorisé qu'elles de la nature. Mais souffriront-elles patiemment cette infortune ? Il est difficile de l'espérer.

XIV. Depuis l'origine des sociétés, il regne entre elles une funeste jalousie, qui semble devoir être éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déserts ne les séparent. Jusqu'à ce jour, elles se sont montrées telles qu'un citoyen de nos villes, qui, persuadé que plus ses citoyens seroient indigents & foibles, plus il seroit riche & puissant; mieux il arrêteroit leurs entreprises, s'opposeroit à leur industrie, mettroit des bornes à leur culture, & les réduiroit au nécessaire absolu pour leur subsistance.

Les nations  
qui ont des  
colonies en  
Amérique  
souffri-  
roient-elles  
que les isles  
Espagnoles  
devinssent  
florissantes ?

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de son opulence à l'abri des loix. La prospérité de ses voisins peut s'accroître sans inconvénient pour la sienne. Il n'en est pas ainsi des nations.... Et pourquoi n'en est-il pas ainsi des nations ?... C'est qu'il n'existe aucun tribunal devant lequel on puisse les citer... Pourquoi ont-elles besoin de ce tribunal ?... C'est qu'elles sont injustes & pusillanimes... Et que leur revient-il de leur injustice, de leur pusillanimité ?... Des guerres interminables, une misère qui ne cesse de se renouveler... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas ?... J'en suis très-persuadé... Et pour quelle raison ?... Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la sagesse de toutes les autres, & qu'il en restera toujours sur les trônes plus d'une à la fois....

Cependant, on entendra de tous côtés les nations, & sur-tout les nations commerçantes, crier LA PAIX, LA PAIX, & elles continueront à se con-



duire les unes envers les autres, de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudroient être heureuses, & chacune d'elles voudra l'être seule. Toutes détestent également la tyrannie, & toutes l'exerceront sur leurs voisins. Toutes traiteront d'extravagance la monarchie universelle, & la plupart agiront comme si elles y étoient parvenues, ou comme si elles en étoient menacées.

Si je pouvois me promettre quelque fruit de mes discours, je m'adresserois à la plus inquiète, à la plus ambitieuse d'entre elles, & je lui dirois :

» Je suppose que vous avez enfin acquis assez  
» de supériorité sur toutes les nations réunies, pour  
» les réduire au degré d'avilissement & de pauvreté  
» qui vous convient. Qu'espérez-vous de ce des-  
» potisme ? Combien de temps & à quel prix le  
» conserverez-vous ? que vous produira-t-il ? ...  
» La sécurité avec laquelle on est toujours assez ri-  
» che ; la sécurité sans laquelle on ne l'est jamais  
» assez... Et c'est sincèrement que vous ne vous  
» croyez pas en sûreté ? Le temps des invasions est  
» passé, & vous le savez mieux que moi. Vous  
» couvrez d'un fantôme ridicule une extravagante  
» ambition. Vous préférez le vain éclat de sa splen-  
» deur à la jouissance d'une félicité réelle, que vous  
» perdez pour en dépouiller les autres. De quel  
» droit prescrivez-vous des bornes à leur bonheur,  
» vous qui prétendez étendre le vôtre sans limite ?  
» Vous êtes un peuple injuste, lorsque vous vous  
» attribuez le droit exclusif de prospérer. Vous êtes  
» un peuple mauvais calculateur, lorsque vous es-  
» pérez vous enrichir en réduisant les autres à l'in-  
» digence. Vous êtes encore un peuple aveugle,  
» si vous ne concevez pas que la puissance d'une  
» nation qui s'élève sur les ruines de toutes celles  
» qui l'entourent est un colosse d'argille, qui

» étonne un moment, & qui tombe en poussière ».

Je dirois ensuite au Ministère Espagnol : » Tous  
 » les Etats de l'Europe sont intéressés à la prospérité  
 » de votre continent dans le Nouveau-Monde,  
 » parce que plus ces vastes Etats seront florissants,  
 » plus leurs marchandises, leurs manufactures au-  
 » ront de débouchés avantageux : mais il n'en est  
 » pas ainsi des îles. Les Puissances qui se sont ap-  
 » proprié la fertilité de quelques-unes, suffisent aux  
 » besoins actuels, & un nouveau concurrent exci-  
 » teroit puissamment leur jalousie. Elles l'attaque-  
 » roient ensemble ou séparément, & ne déposè-  
 » roient pas les armes sans l'avoir forcé de renoncer  
 » à ses défrichements, peut-être même sans lui avoir  
 » fait éprouver de plus grands malheurs. C'est à  
 » vous à juger si ces vues sont fausses, ou si vos  
 » forces & votre courage vous permettent de bra-  
 » ver une pareille conspiration ». Jamais les co-  
 lonies Hollandoises n'auront rien de semblable à  
 craindre.

XV. **JUSQU'A** la découverte des côtes occidentales  
 de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de  
 Bonne-Espérance, & sur-tout jusqu'à la découverte  
 de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne se con-  
 noissoient, ne se visitoient guere, que par quel-  
 ques incursions barbares, dont le pillage étoit le  
 but, & la dévastation tout le fruit. A l'exception  
 d'un petit nombre de tyrans armés, qui trouvoient  
 dans l'oppression des foibles, les moyens de soute-  
 nir un luxe extraordinairement cher, tous les ha-  
 bitants des différents Etats étoient réduits à se con-  
 tenter de ce que leur fournissoient un territoire mal  
 cultivé, une industrie arrêtée aux barrières de cha-  
 que Province. Les grands événements qui fixent, à  
 la fin du quinzième siècle, une des plus brillantes épo-

Marche po-  
 litique de la  
 République  
 des Provin-  
 ces-Unies à  
 sa naissance.

ques de l'histoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une révolution aussi rapide, qu'on est prompt à l'imaginer. Quelques villes anféatiques, quelques républiques d'Italie alloient, il est vrai, chercher à Cadix & à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyoit de rare & de précieux : mais la consommation en étoit tout-à-fait bornée, par l'impuissance où étoient les nations de le payer. Elles languissoient la plupart dans une léthargie entière; la plupart ignoroient les avantages & les ressources de leur territoire.

Il falloit pour mettre fin à cet engourdissement, un peuple qui, sorti du néant, répandît la vie & la lumière dans tous les esprits, l'abondance dans tous les marchés; qui pût offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le superflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avoit pas; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandises, de l'argent; qui, en facilitant, en étendant la consommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'industrie. L'Europe dut aux Hollandois tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de se borner à jouir, sans connoître les sources de la prospérité qu'elle goûte : mais la philosophie & la politique doivent perpétuer la gloire des bienfaiteurs de l'humanité; suivre, s'il est possible, la marche de leur bienfaisance.

Lorsque les généreux habitants des Provinces-Unies leverent la tête au-dessus de la mer & de la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvoient asseoir les fondemens de leur liberté sur un sol qui ne leur offroit pas même les soutiens de la vie. Ils sentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'est qu'un intérêt accessoire, qu'un moyen d'accroître la masse & le revenu des productions

territoriales, étoit la seule base de leur existence. Sans terre & sans productions, ils résolurent de faire valoir celles des autres peuples; assurés que de la prospérité universelle, sortiroit leur prospérité particulière. L'événement justifia leur politique.

Leur premier pas établi entre les peuples de l'Europe, l'échange des productions du Nord avec celles du Midi. Bientôt toutes les mers se couvrirent des vaisseaux de la Hollande. C'étoit dans ses ports que tous les effets commercables venoient se réunir; c'étoit de ses ports qu'ils étoient expédiés pour leurs destinations respectives. On régloit la valeur de tout; & c'étoit avec une modération qui écartoit toute concurrence. L'ambition de donner plus de stabilité, plus d'étendue à ses entreprises, rendit avec le temps la République conquérante. Sa domination s'étendit sur une partie du continent des Indes, & sur toutes les isles importantes de l'Océan qui l'environne. Elle tenoit asservies, par ses forteresses ou par ses escadres, les côtes d'Afrique, où elle avoit porté le coup-d'œil attentif & prévoyant de son utile ambition. Les seules contrées de l'Amérique où la culture eût jetté les germes des vraies richesses, reconnoissoient ses loix. L'immensité de ses combinaisons embrassoit l'univers, dont elle étoit l'ame par le travail & l'industrie. Elle étoit parvenue à la monarchie universelle du commerce.

Tel étoit l'état des Provinces-Unies, lorsque les Portugais, se relevant de la langueur & de l'inaction où la tyrannie Espagnole les avoit plongés, réussirent à leur arracher, en 1661, la partie du Brésil qu'elles avoient conquise sur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puissance, les Hollandois auroient été chassés entièrement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût resté quelques petites isles;

en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avoient enlevée aux Castillans qui la possédoient depuis 1527.

Ce rocher, qui n'est qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Il a un port excellent, mais dont l'approche est fort difficile. Lorsqu'une fois on y est entré, son vaste bassin offre toutes sortes de commodités. Une forteresse, construite avec intelligence, & constamment bien entretenue, fait sa défense.

Les François, qui avoient corrompu d'avance le Commandant de la place, y aborderent en 1673 au nombre de cinq ou six cents hommes. Comme la trahison avoit été découverte, & le traître puni, ils furent reçus par son successeur tout autrement qu'ils ne s'y attendoient. Ils se rembarquerent avec la honte de n'avoir montré que leur foiblesse & l'iniquité de leurs mesures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut blessé par cet imprudent échec, donna cinq ans après dix-huit vaisseaux de guerre, & douze bâtimens flibustiers à d'Estrées, pour effacer l'affront qui ternissoit à ses yeux l'éclat d'un regne rempli de merveilles. Cet Amiral approchoit du terme de son expédition, lorsque son audace & son opiniâreté firent échouer sa flotte à l'isle d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de son naufrage, & regagna, sans avoir rien entrepris, le port de Brest dans un assez grand désordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites isles d'Aruba & de Bonaire qui sont sous ses loix, n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a songé à conquérir un sol stérile, qui n'offre que quelques bestiaux, quelque manioc, quelques légumes propres à la nourriture des esclaves, & qui ne fournit d'au-

XVI.

Description  
de l'isle Hol-  
landoise de  
Curaçao.

tre production qu'un peu de coton qui puisse entrer dans le commerce. Saint-Eustache vaut encore moins.

XVII.  
Description  
de l'isle Hol-  
landoise de  
St. Eustache.

Cette isle, qui n'a que deux lieues de long & une de large, est formée par deux montagnes qui laissent entre elles un vallon assez resserré. Celle qui est à l'Est porte les traces évidentes d'un ancien volcan, & est creusé presqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renversé, sont formés de roches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelqu'abondantes que soient les pluies, il ne se fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir. Elle filtre, sans doute, par les issues encore ouvertes du volcan, & pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, si son foyer n'est pas éteint ou trop éloigné.

Quelques François, chassés de St. Christophe, se réfugièrent, en 1629, dans un lieu si peu habitable, & l'abandonnerent quelque temps après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'eau potable que celle qu'on ramassoit dans les cisternes. On ignore l'époque précise de leur émigration : mais il est prouvé que les Hollandois étoient établis dans l'isle en 1639. Ils en furent chassés par les Anglois sur lesquels Louis XIV la reprit. Ce Prince fit valoir son droit de conquête dans les négociations de Breda, & résista aux instances de la république, alors son alliée, qui prétendoit que cette possession lui fût restituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorsque la signature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le Monarque François, dont l'orgueil écoutoit plutôt la générosité que la justice, crut qu'il n'étoit pas de sa dignité de profiter du malheur de ses amis. Il remit de son propre mouvement aux Hollandois leur isle, quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit une forteresse naturelle

qui pourroit l'aider à la conservation de la partie de Saint-Christophe qui lui appartenoit.

Avant leur désastre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur rétablissement, ils planterent dans les lieux susceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cents milliers de sucre brut.

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ses habitants dans une île voisine, connue sous le nom de Saba. Il faut gravir presque au sommet de ce roc escarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, & des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles Européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse peuplade ! élevée sur un rocher entre le ciel & la mer, elle jouit de ces deux éléments, sans en craindre les orages. Elle respire un air pur, vit de légumes, cultive une production simple qui lui donne l'aïssance sans la tentation des richesses, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est là le temple de la paix, d'où le sage peut contempler à loisir les erreurs & les passions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, se pousser & se heurter sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent & s'arrachent tour-à-tour les dépouilles & la possession. C'est de-là qu'on voit au loin les na-

XVIII.  
Description  
de l'île Ho-  
landoise de  
Saba.

tions de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'océan, & sous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition & de la cupidité, se remplir d'or sans jamais s'en rassasier; amasser dans des flots de sang ces métaux, ces perles, ces diamants, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, & où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folies, & file paisiblement son coton.

XIX.  
Description  
d'une île, par  
le Hollandais  
& par la Françoise  
de St. Martin.

Sous le même ciel est Saint-Martin, qui a dix-sept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrain que cette dimension ne paroîtroit l'indiquer, parce que ses baies sont multipliées & profondes. En poussant des sables d'un cap à l'autre, l'océan a formé sur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poissonneux. L'intérieur du pays est rempli de hautes montagnes qui se prolongent presque par-tout jusqu'à la mer. Elles étoient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cultures auxquelles elles se trouverent plus propres que les plaines & les vallées. Le sol est généralement léger, pierreux, trop exposé à de fréquentes sécheresses & peu fertile: mais le ciel est pur, & le climat d'une salubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue sûrement, facilement; & la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve, empêchent de sentir bien vivement la privation des ports.

Les François & les Hollandois aborderent, en 1638, à cette île déserte, les premiers au Nord, & les seconds au Sud. Ils y vivoient en paix & séparément, lorsque les Espagnols, qui étoient en guerre ouverte avec l'une & l'autre nation, les attaque-



rent, les battirent, les firent prisonniers, & s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtoit beaucoup, sans lui rapporter le moindre avantage, & il l'abandonna en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui étoit pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêcherent pas les deux Puissances qui avoient déjà fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, aussitôt qu'on le fut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle, & leurs descendants ont été fideles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu-à-peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingts quarrés de terre, chacun de deux mille cinq cents toises quarrées que contient l'isle, les François n'en possèdent plus que cinq mille neuf cents quatre, & les Hollandois sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la Cour de Versailles. Ils l'abandonnerent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'isle. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut, d'un beau blanc, mais de peu de consistance, & un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cents milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux Françaises, les autres Angloises, & dont la réunion forme une population blanche de trois cents cinquante-une personne de tout âge & de tout sexe. Elles n'ont que

douze cents esclaves. C'est trop peu pour l'étendue des cultures : mais les colons de la partie Hollandoise, propriétaires des meilleurs terrains de la Françoise, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au Nord, lorsque les travaux sont finis au Sud. Avant 1763, il n'y avoit point eu d'autorité régulière dans ce foible & misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore attiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les François vont chercher ce qui leur est nécessaire, c'est à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie Hollandoise est habitée par six cents trente-neuf blancs, & trois mille cinq cents dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux sucreries, qui produisent ordinairement seize cents milliers de sucre, & à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique est grossi par celui que donne un étang salé, dans les années qui ne sont pas excessivement pluvieuses. Dès l'aurore, des esclaves s'embarquent sur des bateaux plats : ils ramassent, pendant la journée, le sel qui est sur la superficie de l'eau, & regagnent, vers la nuit, le rivage, pour y reprendre, le lendemain, une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de Juin, de Juillet & d'Août. Les isles voisines achètent quelques foibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus : mais elle est principalement livrée aux provinces de l'Amérique septentrionale, qui enlèvent aussi le rum & le sucre de la colonie, tandis que le coton est livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reste rien ou presque rien pour les négociants si actifs de la république, & il faut en dire la raison.

L'établissement de Saint-Martin, quoique Hollandois,

landois, n'est pas habité par des Hollandois. A peine y voit-on cinq ou six familles de cette nation, qui ont même une espece de honte d'en être. Tout le reste est Anglois : les hommes, la langue, les usages. Le préjugé a été poussé si loin, que les femmes vont souvent faire leurs couches à Anguille, isle Britannique qui n'est éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfants ne soient pas privés d'une origine regardée, dans le pays, comme la seule illustre.

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne présente rien de curieux ni d'intéressant au premier coup-d'œil. Des possessions qui fournissent, à peine, la cargaison de six à sept petits bâtimens, ne paroissent dignes d'aucune attention. Aussi l'oubli le plus profond seroit-il leur partage, si quelques-unes de ces isles qui ne sont rien comme agricoles, n'étoient beaucoup comme commerçantes. Nous voulons parler de Saint-Eustache & de Curaçao.

Le desir de former des liaisons interlopes avec les Provinces Espagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires Hollandois. Forts & bien armés, ils étoient montés par des hommes choisis dont la bravoure étoit soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avoit, dans la cargaison, une part plus ou moins considérable qu'il étoit déterminé à défendre, au prix de son sang, contre les attaques des garde-côtes.

Les Espagnols n'attendoient pas toujours les fraudeurs. Souvent ils venoient eux-mêmes échanger dans un entrepôt constamment bien approvisionné, leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des negres, des toiles, des foieries, des étoffes des

XX.

Avantages  
que la Hol-  
lande retire  
de ses isles  
pour son  
commerce.

Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier. C'étoit une réciprocité de besoins, de secours, de travaux & de courses entre deux nations rivales & avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque & la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup ralenti cette communication : mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie François de Saint-Domingue ont un peu diminué le vuide. Tout se ranime, lorsque les deux Couronnes sont précipitées par leur ambition, ou par l'ambition de leurs rivaux, dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la République reçoit tous les ans, de Curaçao, une douzaine de navires chargés d'un sucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac & de cuirs qu'un sol étranger a vu croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paye indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandises expédiées de Hollande ne sont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe, payent de plus neuf pour cent. Le café étranger est assujetti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres denrées d'Amérique ne doivent que trois pour cent; mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelque une des rades de la République.

Saint-Eustache étoit assujetti autrefois aux mêmes impositions que Curaçao; & cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe & de la Martinique, tout le temps que ces établissements François furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple propriétaire de ces isles se formoit aux bons principes, qu'il étendoit sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevoit même, aux

Hollandois, le peu qui leur étoit resté d'affaires lorsqu'on prit enfin, en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des Ministeres de Londres & de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies Françoises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement. L'Anglois & le François se réunissent dans la rade de cette île pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importants. Un passe-port qui coûte moins de trois cents liv. couvre ces liaisons. Il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre & d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le commerce a trouvé l'art d'endormir & de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache. Il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des îles Espagnoles, Danoises, & sur-tout Françoises, qu'il paye avec les marchandises des deux hémispheres, ou en lettres de change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cents negres ou mulâtres libres & huit mille esclaves. Un Gouverneur, aidé d'un Conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, sous l'autorité de la compagnie des Indes Occidentales, ce singulier établissement, ainsi que ceux de Saba & de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, & le seul cependant de l'île où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs

cargaifons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort, & par une garnifon de cinquante hommes. Si elle étoit défendue avec vigueur & intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenteroit vraisemblablement fans succès une defcente. Fût-elle opérée, l'affaillant auroit encore des difficultés presque infurmontables à vaincre pour gravir de la ville basse où font les magazins, à la ville haute où se réunit, durant la nuit, la population entiere.

Cependant le Hollandois, également inventif dans les moyens de faire tourner à fon avantage le bien & le mal d'autrui, n'est pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits paffagers d'un commerce précaire. La République poffede & cultive, dans le continent, un grand terrain dans le pays connu fous le nom de Guyane.

XXI.  
Confidéra-  
tions phyfi-  
ques fur la  
Guyane

C'est une vaste contrée, baignée à l'est par la mer, au fud par l'Amazone, au nord par l'Orenoque, & à l'oueft par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique Méridionale.

Cette ifle finguliere offre trois particularités remarquables. Les différentes efpeces de terre n'y font pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au hafard, fans aucun ordre. Dans les collines correspondantes, les angles faillants des unes ne répondent pas aux angles rentrants des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux, ne font que des morceaux de lave qui commencent à fe décomposer.

Il fuit de ces observations, qu'il est arrivé des révolutions dans cette partie du globe, & qu'elles ont été l'ouvrage des feux fouterreins, aujourd'hui éteints: que l'embrasement a été général; car on voit par-tout des masses remplies de fcories de fer, & l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui

vraisemblablement auront été toutes calcinées : que l'explosion a dû être très-considérable , & a produit un grand affaissement , puisqu'on ne rencontre ailleurs de volcans que sur les plus hautes montagnes , & que le seul dont on ait apperçu l'entonnoir dans ces régions , n'a guere que cent pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidents de la nature , tout aura été bouleversé. Les campagnes seront restées entièrement découvertes , alternativement exposées à l'action des torrents de pluie , à l'action d'une chaleur excessive. Dans cet état d'altération , il se fera écoulé bien des siècles avant que le sol soit redevenu propre à nourrir des plantes , & successivement des arbres. On risqueroit cependant de s'égarer , en éloignant excessivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guyane , quoique la décomposition des arbres y en forme continuellement , déposeroit d'une manière victorieuse contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays , le sol est donc & sera long-temps ingrat. Les terres hautes , c'est-à-dire , celles qui ne sont pas submergées ou marécageuses , ne sont le plus souvent qu'un mélange confus de glaise & de craie , où ne peuvent croître que le manioc , les ignames , les patates , quelques autres plantes qui ne pivotent pas : encore pourrissent-elles trop communément dans la saison des grandes pluies , parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres même qu'on est réduit à regarder comme bonnes , les cañiers , les cacaotiers , les cotonniers , tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte & insuffisante pour récompenser les travaux du cultivateur. Tel est , presque sans exception , l'intérieur de la Guyane.

Ses rives présentent un autre spectacle. Les nom-

breufes rivieres, qui, de ce vaste espace, se précipitent dans l'Océan, déposent sans cesse sur leurs bords & sur la côte entière une multitude prodigieuse de graines qui germent dans la vase, & produisent en moins de dix ans des arbres de haute-futaie, connus sous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur base, occupent tout l'espace où le flux se fait sentir. Ils y forment de vastes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, & après qu'il s'est retiré, d'une vase molle & inaccessible.

Sur la côte, ce spectacle unique, peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courants jettent & accumulent des sables, le paletuvier périt très-rapidement, & les forêts emportées par les ondes disparoissent. Ces révolutions sont moins fréquentes aux bords des rivieres, où les sables, entraînés des montagnes durant les orages, sont poussés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions sont les mêmes sur la côte de quatre cents lieues qui s'étend depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque. Par-tout se présente sur le rivage, un rideau de paletuviers, alternativement détruit & renouvelé par la vase & par le sable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cents pas, sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; & ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, selon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choses, ces immenses marais n'étoient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate & rebelle, a changé leur destination primitive. C'est au milieu de ces eaux croupissantes, infectes & bourbeuses



que la liberté a formé trois établissemens utiles, dont Surinam est le principal.

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une soixantaine d'Anglois, qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y restèrent que le temps nécessaire pour recueillir le tabac qu'ils avoient semé à leur arrivée.

Six ans après, se montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces François que leur inquiétude pouvoit alors dans tous les climats, & que leur légèreté empêchoit de se fixer dans la plupart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un fort, & disparurent.

Leur retraite ramena, en 1650, la nation qui la première avoit porté ses regards sur cette partie si long-temps négligée du nouvel hémisphère. La colonie avoit formé quarante ou cinquante sucreries, lorsqu'en 1667 elle fut attaquée & prise par les Hollandois, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Breda.

La Zélande prétendit exclusivement au domaine utile de cette acquisition, parce que c'étoient ses vaisseaux & ses troupes qui l'avoient faite. Les autres Provinces, qui avoient partagé les fraix de l'expédition, vouloient que ce fût un bien commun. Cette discussion aigrissoit depuis trop long-temps les esprits, lorsqu'on arrêta enfin, en 1682, que Surinam seroit abandonné à la compagnie des Indes Occidentales; mais à condition qu'elle payeroit aux Zélandois 572,000 livres; que son commerce se borneroit à la vente des esclaves, & que le pays seroit ouvert à tous les sujets, à tous les navigateurs de la République.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ses anciennes prospérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenses nécessaires

XXII.

Etablissement formé par les Hollandois dans la Guyane, sur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.

pour mettre une contrée immense en valeur , étoient au-dessus de ses forces énerchées. Il céda l'année suivante un tiers de son droit à la ville d'Amsterdam , & un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarssen , à un prix proportionné à celui que lui-même il avoit payé. Cet arrangement bizarre dura jusqu'en 1772 , époque à laquelle les descendants de ce particulier vendirent pour 1,540,000 livres leur propriété aux deux autres membres de l'association.

La société trouva Surinam plongé dans tous les désordres que produit nécessairement une longue anarchie. Son représentant voulut établir quelque police , quelque justice. Il fut accusé de tyrannie auprès des Etats-Généraux , & massacré , en 1688 , par les troupes.

L'année suivante , la colonie fut attaquée par les François que commandoit du Casse. L'habileté du chef , & les efforts des braves aventuriers qui le suivoient , se trouverent impuissans contre un établissement où les troubles civils & militaires avoient mis en fermentation des esprits qu'un péril imminent venoit de réunir. Le Malouin Cassard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution , & emporta 1,370,160 livres en sucre ou en lettres-de-change. Ce désastre , d'autant plus inattendu qu'il arrivoit dans un temps où les armes de la République étoient par-tout ailleurs triomphantes , accabla les planteurs réduits à donner le dixieme de leurs capitaux.

On accusa la société d'avoir négligé le soin des fortifications , de n'avoir employé pour leur défense que peu de troupes , & des troupes mal disciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyoit se multiplier les raisons ou les prétextes de mécontentement.

Les Etats-Généraux , fatigués de toutes ces contestations, chargerent le Stadhouder de les terminer de la maniere qui lui paroîtroit la plus convenable. Ce premier magistrat n'avoit pas encore réuissi à rapprocher les cœurs, lorsqu'il fallut s'occuper du salut de la colonie.

Les Anglois s'étoient à peine fixés sur les rives du Surinam, que plusieurs de leurs esclaves se réfugièrent dans l'intérieur des terres. La désertion augmenta encore sous la domination Hollandoise, parce qu'on exigea des travaux plus suivis, que la quantité des subsistances diminua, & que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs se virent avec le temps en assez grand nombre pour former des peuplades. Ils sortoient par bandes de leurs asyles, pour se procurer des vivres, des armes, des instruments d'agriculture, & amenoient avec eux les negres qui vouloient les suivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incursions. Toutes furent inutiles, & devoient l'être. Des soldats amollis, des officiers sans talent & sans honneur, avoient une répugnance insurmontable pour une guerre où il falloit passer des marais profonds, d'épaisses forêts, pour joindre un ennemi audacieux & implacable.

Le danger devint à la fin si pressant, que la République crut devoir envoyer en 1749, en 1772, & en 1774, quelques-uns de ses meilleurs bataillons au secours de la colonie. Tout ce que ces braves gens arrivés d'Europe ont pu effectuer, après des combats multipliés & sanglants, a été de procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui se voyoient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il a fallu reconnoître successivement l'indépendance de plusieurs hordes nombreuses, mais sans communication entre elles, & séparées par des

intervalles considérables. On leur doit des présents annuels, & l'on s'est engagé à les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne se sont obligées, de leur côté, qu'à secourir leur allié, s'il en est besoin, & à lui remettre tout esclave qui viendrait se réfugier sur leur territoire. Pour donner la sanction à ces différents traités, les plénipotentiaires des parties contractantes se sont fait faire une incision au bras. Le sang qui en a été reçu dans des vases remplis d'eau & de terre, cette mixtion révoltante, a été bue, des deux côtés, en signe de fidélité. S'ils se fussent refusés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppresseurs n'auroient obtenu la paix de leurs anciens esclaves.

XXIII.  
Quels ont  
été les prin-  
cipes des  
prospérités  
de la colo-  
nie de Suri-  
nam ?

Après tant d'événements fâcheux, la colonie s'est trouvée plus florissante qu'on n'auroit pu l'espérer. Les causes de cette surprenante prospérité doivent être curieuses & intéressantes.

Les premiers Européens qui se fixerent sur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures sur des hauteurs qui se trouverent généralement stériles. On ne tarda pas à soupçonner que les fels en avoient été détachés par les torrents, & que c'étoit de ces couches successives d'un excellent limon qu'avoient été composées les terres basses. Quelques expériences heureuses confirmèrent cette conjecture judicieuse, & l'on résolut de mettre à profit une si grande découverte. La chose n'étoit pas aisée ; mais la passion du succès surmonta tous les obstacles.

Ces vastes plaines sont inondées par les fleuves qui les arrosent, mais ne le sont pas toute l'année. Dans la saison même des débordements, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières se retirent insensiblement, & se trouvent souvent au mo-

ment de la basse mer plusieurs pieds au-deffous du sol qu'elles couvroient six heures auparavant.

C'est lorsque les pluies ne sont pas abondantes, & que les rivieres sont basses, qu'il faut s'occuper des desséchements. Cette saison commence en Août, & finit avec le mois de Décembre. Durant ce période, l'espace qui doit être mis à l'abri des inondations, est enveloppé d'une digue suffisante pour repousser les eaux. Il est rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'on choisisse un terrain submergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du fossé qu'on creuse, est une machine hydraulique entièrement ouverte d'un côté, taillée de l'autre en bec de flûte, & garnie d'une porte que l'impulsion des eaux ouvre de bas en-haut, & qui retombe par son propre poids. Lorsque le mouvement de l'Océan fait enfler les ondes, les rivieres pesent sur cette porte, & la ferment de maniere que les eaux extérieures n'y sauroient entrer. Lorsqu'au contraire les rivieres sont basses, les eaux intérieures & pluviales, s'il y en a, la soulevent, & s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue, sont pratiquées, de distance en distance, quelques foibles rigoles. Elles aboutissent toutes à un fossé, qui entoure la plantation. Cette précaution sert à exhausser le sol, & à lui ôter la surabondance d'humidité qui pourroit lui rester.

Les travaux d'un an doivent suffire pour envelopper le terrain qu'on a choisi. Il est défriché dans la seconde année, & pourroit être cultivé au commencement de la troisieme, s'il n'étoit absolument nécessaire de le laisser assez long-temps exposé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des

sels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudroit les récoltes : mais l'abondance dédommage du retard.

Le cañier généralement placé sur des côteaux dans les autres colonies, laisse plutôt ou plus tard un vuide qui ne peut être rempli, ni par un nouveau cañier, ni par aucune autre plante, parce que les orages ont successivement dépouillé ce sol de tout ce qui le rendoit fertile. Il n'en est pas ainsi à Surinam. Cet arbre précieux n'y conserve, il est vrai, sa vigueur qu'environ vingt ans : mais de jeunes plants mis dans l'intervalle des anciens, & destinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de se ressentir de cette décadence prématurée. De-là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes. Elles sont même plus abondantes que dans les autres établissements.

La disposition d'une sucrerie dans ces singuliers marais, a cela de particulier, que le terrain est coupé par plusieurs petits canaux destinés au transport des cannes. Ils aboutissent tous au grand canal, qui, par une de ses issues, reçoit les eaux lorsqu'elles montent, & par l'autre fait tourner un moulin lorsqu'elles baissent. Dans ces plantations, la première production n'est pas de bonne qualité : mais le temps lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquoit de perfection. On peut attendre moins impatiemment ce succès dans une région où les cannes à leur cinquième, à leur sixième rejetton, donnent autant de sucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la saison sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paroît préférable aux arrosements qu'on pratique avec de grands fraix ailleurs,

& que même on ne peut pas se procurer par-tout.

Depuis que les Hollandois ont réuffi à dompter l'océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'Ancien, leurs cultures ont prospéré. Ils les ont poussées à vingt lieues de la mer, & donné à leurs plantations un agrément & des commodités qu'on n'apperçoit pas dans les possessions Angloises ou Françoises les plus florissantes. Ce sont par-tout des bâtimens spacieux & bien disposés, des terrasses parfaitement alignées, des potagers d'une propreté exquisite, des vergers délicieux, des allées plantées avec symmétrie. On ne voit pas sans émotion tant de merveilles opérées en moins d'un siècle dans des borbiers originairement dégoûtants & malfains. Mais une raison sévère vient tempérer l'excès de l'enchantement. Les capitaux occupés par ces superfluités, seroient plus sagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux & l'espece de luxe qu'on s'est permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à se procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou six pour cent tout l'argent qu'ils pouvoient employer : mais sous la condition formelle que leurs plantations resteroient hypothéquées à leur créancier ; & que jusqu'à ce qu'on l'eût entièrement payé, ils seroient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

Avec ces secours, il s'est formé sur les bords du Surinam, du Commawine, des rivieres de Cottica & de Perica, quatre cents trente plantations. En 1775, elles donnerent vingt-quatre millions trois cents vingt mille livres pesant de sucre brut, qui en Hollande furent vendues 8,333,400 livres ; quinze millions trois cents quatre-vingt-sept mille liv. pesant de café, qui furent vendues 8,580,934 l.

**XXIV.**

Etat actuel  
de la colonie  
de Surinam,  
& l'étendue  
de ses dettes.

neuf cents soixante-dix mille livres pesant de coton , qui furent vendues 2,372,255 livres ; sept cents quatre-vingt-dix mille huit cents cinquante-quatre livres pesant de cacao , qui furent vendues 616,370 livres ; cent cinquante-deux mille huit cents quarante-quatre livres pesant de bois de couleur , qui furent vendues 14,788 livres. Ces productions , qui , réunies , rendirent 19,917,747 livres , furent portées dans les rades de la République par soixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens se feroit accru , si les cinq cents soixante mille gallons de syrop , si les cent soixante-dix mille gallons de rum livrés à l'Amérique septentrionale avoient pris la route de l'Europe. Il augmentera , si le tabac , dont on a commencé à s'occuper , a le succès qu'on en espere.

Les travaux réunis de cet établissement occupoient en 1775 soixante mille esclaves de tout âge & de tout sexe. Ils obéissoient à deux mille huit cents vingt-quatre maîtres , sans compter les femmes & les enfans. Les blancs étoient de divers pays , de sectes diverses. Tels sont les progrès de l'esprit de commerce , qu'il fait taire tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'est-ce que ces vaines dénominations de Juifs & de Chrétiens , de François ou de Hollandois ? Malheureux habitans d'une terre si pénible à cultiver , n'êtes-vous pas freres ? Pourquoi donc vous chasser d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre ? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous disputer la jouissance ! Tous les éléments , le ciel & la terre , n'ont-ils pas assez fait contre vous , sans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne , l'abus du peu de force qu'elle vous laisse pour y résister ?



Paramabiro, chef-lieu de la colonie, est une petite ville agréablement située. Les maisons y sont jolies & commodes, quoique construites seulement de bois sur des briques apportées d'Europe. Son port, éloigné de cinq lieues de la mer, laisse peu de chose à désirer. Il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La société à laquelle appartient ce grand établissement, est chargée des dépenses publiques. Le Souverain l'a mise en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter sans le consentement de l'Etat & des habitants. Une capitation de cent sols sur tout adulte libre ou esclave, & de soixante sur chaque enfant, étoit autrefois la plus forte de ces contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre moins avilissante de six pour cent sur les productions du pays, sur les bénéfices du commerce, sur les gages des différents emplois. Cependant on n'a pas discontinué de payer deux & demi pour cent sur les denrées qui sortoient de la colonie, un & demi pour cent pour celles qui y entroient. Ces impôts réunis suffisoient à peine pour le grand objet auquel ils sont destinés; & rarement reste-t-il quelque bénéfice pour la société.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en est une assez considérable sur les productions de la colonie que les citoyens sont convenus d'établir eux-mêmes pour leurs différents besoins, & spécialement pour la solde de trois cents negres affranchis destinés à garantir les cultures des incursions des negres fugitifs.

Malgré tant d'impositions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000 l., la colonie étoit florissante dans le temps où ses productions avoient un débit sûr & avantageux. Mais lorsque le café a

perdu dans le commerce la moitié de son ancien prix, tout est tombé dans un désordre extrême. Le débiteur devenu insolvable, s'est vu chasser de sa plantation. Le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas retrouvé ses capitaux. L'un & l'autre ont été ruinés. Les cœurs sont encore aigris, les esprits sont abattus; & il est difficile de prévoir à quelle époque renaîtront la concorde, l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

XXV.  
Fondation  
de la colonie  
de Berbiche.  
Ses mal-  
heurs passés.  
Sa misère  
actuelle.

Cet établissement borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêteroit jusqu'à la partie des Cordilleres connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom, embarrassé à son embouchure par un banc de boue & de sable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur: mais il en acquiert bientôt quarante; & l'on en trouve la navigation facile jusqu'à trente-six lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jetter les premiers fondements de la colonie. Comme on la formoit sur une région comprise dans l'octroi de la compagnie des Indes Occidentales, ce corps, alors puissant & très-protégé, se réserva quelques droits, & d'une manière plus particulière la vente exclusive des esclaves. La culture du sucre & du rocou, dont on s'occupoit uniquement, n'avoit pas fait de grands progrès, lorsqu'en 1689 quelques aventuriers François ravagerent le pays, & n'en sortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 livres qui ne furent jamais payées. Des François firent encore, en 1712, une invasion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage & pour être débarrassés de ces étrangers, les habitants s'engagerent à donner 660,000 liv. Les noirs, le su-  
cre,

cre, les provisions qu'on livra monterent à 28,654 livres 4 sols. Le reste devoit être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la Province de Zélande. Soit impuissance, soit raison, ils se refuserent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation, & devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage & mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitoient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étoient déjà connues: mais leurs capitaux ne suffisoient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paroissoit susceptible. 7,040,000 livres furent jugées nécessaires pour ce grand objet, & il fut créé seize cents actions de 4,400 livres chacune. On n'en put placer que neuf cents quarante & une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 livres, dont il fallut 1,320,000 livres à l'ancienne société qui cédoit toutes ses propriétés; de sorte qu'il ne resta en argent que 273,352 livres.

C'étoit bien peu pour la fin qu'on s'étoit proposée. Les intéressés en étoient eux-mêmes si convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout sujet de l'Etat fût autorisé à naviguer & à s'établir à Berbiche, à condition qu'il payeroit en Amérique 6 livres de capitation pour chaque blanc & pour chaque noir qu'il placeroit sur son habitation; 55 livres par plantation pour la contribution ecclésiastique; deux & demi pour cent pour toutes les marchandises qui entreroient dans la colonie ou pour les denrées qui en sortiroient; & en Europe, 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tireroit des ports de

la République, & 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverroit. Moyennant ces redevances, la société s'engageoit à faire toutes les dépenses que le gouvernement, la défense, la police & la justice de cet établissement exigeroient. Les Etats-Généraux jugerent ce plan utile, & ils lui donnerent la sanction des loix par un décret du 6 Décembre 1732.

Une fermentation assez vive fut l'heureuse suite de ce nouvel ordre de choses. Tout prospéroit, lorsqu'en 1756, les blancs, & les blancs seulement, furent attaqués d'une épidémie qui dura sept ans, & en fit périr le plus grand nombre. L'état de foiblesse où cette calamité avoit réduit Berbiche, enhardit en 1763 les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt soldats & quelques colons, échappés à la contagion, se réfugièrent dans quatre navires qui étoient dans la rivière, & bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoya de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, & même de réduire les negres; mais ils ne regnent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La société ruinée, comme les habitants, est réduite à demander huit pour cent à ses actionnaires; ce qui lui donne 330,000 livres, & à en emprunter 1,100,000 livres de la Province de Hollande à un intérêt de deux & demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ses obligations, elle obtient, en 1774, de la République, que les impôts perçus jusqu'à cette époque, seront doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le colon, déjà trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers & par la baisse énorme de son café. Aussi cet établissement sur lequel

on avoit fondé de si grandes espérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu considérables, semées de loin en loin sur les bords de la riviere de Berbiche ou sur celle de Canje qui se jette dans la premiere, à trois lieues de la mer. On y voit sept mille esclaves de tout âge & de tout sexe, & deux cents cinquante blancs, sans compter les soldats qui devoient former le même nombre. Ce qui y est annuellement recueilli de café, de sucre, de coton, est porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, ou il n'est pas vendu au-dessus d'un million ou douze cents mille liv. Sur ce produit, il faudroit prendre un intérêt de six pour cent que les colons se sont engagés à payer pour environ 1,760,000 liv. qu'ils ont empruntés : mais c'est une obligation qu'ils sont dans l'impuissance de remplir. Il faut que les prêteurs se contentent de quatre, de trois, de deux. Plusieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, suivant les calculs remis, en 1772, aux Etats-Généraux, les dépenses annuelles de souveraineté ne passent pas, en Europe & en Amériques, 190,564 livres, la société n'en est pas moins dans une situation désespérée. Depuis 1720 jusqu'en 1763, les dividendes réunis ne se sont élevés qu'à 61 pour cent; ce qui ne fait année commune que  $1\frac{18}{43}$ . Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Aussi les actions qui ont coûté 2,200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours. On n'en trouveroit pas 110 liv. Il faut se former une autre idée de la colonie d'Essequibo.

Cette riviere, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la premiere les Hollandois, qui, comme d'autres Européens, remplissoient, vers la fin du seizieme siecle, la Guyane de leurs brigandes.

XXVI.

Ancienneté  
de la colo-  
nie d'Esse-  
quebo.

Comment elle a pu prospérer, après avoir languï très-long-temps.

dages, dans l'espérance d'y trouver de l'or. On ignore précisément à quelle époque ils se fixerent à Essequebo : mais il est prouvé que les Espagnols les en chasserent en 1595.

Ces républicains étoient retournés à leur poste, puisqu'en 1666, il en furent expulsés de nouveau par les Anglois, qui eux-mêmes ne purent pas s'y soutenir un an entier. Cet établissement, qui avoit été toujours peu de chose, ne fut rien après la reprise de possession. En 1740, ses productions ne formoient pas la cargaison d'un seul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Essequebo jetterent les yeux sur la riviere très-voisine de Demerary. Les bords s'en trouverent très-fertiles, & cette découverte eut des suites favorables.

Depuis quelque temps, les défrichements étoient suspendus à Surinam par la guerre sanglante & ruineuse qu'il soutenoit contre les negres attroupés dans les bois. Berbiche, de son côté, étoit agité par la révolte de ses esclaves. La compagnie des Indes Occidentales faisit ce moment propice, pour appeller, à sa concession, des hommes entrepreneurs de toutes les nations. Ceux qui y arrivoient avec un commencement de fortune, recevoient, gratuitement, un terrain avec quelques encouragements. Ils étoient même assurés après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt & à des conditions modérées, la valeur des trois cinquiemes des établissements qu'ils auroient formés. Cet arrangement devint une source féconde d'industrie, d'activité & d'économie. En 1769, on comptoit déjà sur les rives du Demerary cent trente habitations, où le sucre, le café, le coton étoient cultivés avec succès. Le nombre des plantations s'est accru depuis cette époque, & il doit beaucoup augmenter encore.

Tel est l'éclat des trois colonies que les Hollandois ont successivement formées dans la Guyane. Il est déplorable, & le fera long-temps, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans sa sagesse, dans sa générosité ou dans son courage, un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées.

XXVII.

Désordres  
qui regnent  
dans les colonies  
Hollandoises.

Ce sont les gouvernements, qui, dans les temps modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir à un intérêt plus ou moins onéreux, les a presque tous engagés ou soutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne comportoient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différents corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet usage, & il est devenu ensuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère pouffoit aux entreprises extraordinaires.

Les Hollandois, qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avoient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, & qui n'en trouvoient pas l'emploi dans leur industrie, toute étendue qu'elle étoit, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations, & même dans les spéculations des particuliers. Leur argent a sur-tout servi à défricher, en Amérique, quelques colonies étrangères, & les leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avoient eue de se faire hypothéquer les plantations de leurs débiteurs n'a pas produit l'effet qu'ils en attendoient. On ne leur a plus remboursé les capitaux, on ne leur a même plus payé les intérêts, lorsque les denrées de ces établissemens ont perdu de leur ancien prix. Les contrats passés avec des cultivateurs devenus indigents, sont tombés à cinquante, soixante,

quatre-vingts pour cent au-dessous de leur valeur primitive.

C'est un désordre tout-à-fait ruineux. Inutilement on examineroit s'il faut l'attribuer à l'avidité des négociants fixés à Amsterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenses des colons transplantés au-delà des mers. Ces discussions ne diminueront pas le mal. Il faut laisser aux oisifs les questions oiseuses, Qu'ils écrivent, qu'ils disputent. Si cela n'est pas fort utile, cela n'est pas fort nuisible. Mais ce ne sont pas des discours, c'est de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdrait son temps à examiner quelle a été la cause, quels ont été les ravages, & quels sont les progrès du feu, l'édifice seroit réduit en cendres. Un soin pressant doit occuper les Etats-Généraux. Qu'ils tirent la vaste contrée soumise à la Hollande, depuis la riviere de Poumaron jusqu'à celle de Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la misere qui l'accable, & qu'ils levent ensuite les autres obstacles qui s'opposent si opiniâtrément à ses progrès.

Celui qui vient du climat, paroît le plus difficile à surmonter. Dans cette région, l'année est partagée entre des pluies continuelles & des chaleurs excessives. Il faut disputer, sans interruption, à des reptiles dégoûtants, des récoltes achetées par les travaux les plus assidus. On est exposé à périr dans les langueurs de l'hydropisie ou dans des fievres de toute espece. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature. Le remede, s'il y en a un, fera l'ouvrage du temps, de la population, des défrichements.

Ce que les loix peuvent, ce qu'elles doivent, c'est de réunir au corps de la République des possessions abandonnées comme au hasard à des associations particulieres, qui s'occupent peu ou mal de



toutes les parties de l'administration dans les pays soumis à leur monopole. Les Empires se sont tous convaincus, un peu plutôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laisser les Provinces qu'ils ont envahies, dans l'autre hémisphère, à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordoient rarement avec l'intérêt public. Ils ont enfin compris que la distance ne changeoit point la nature du pacte exprès ou tacite entre le Ministère & les sujets; que quand les sujets ont dit, nous obéirons, nous servirons, nous contribuerons à la formation & à l'entretien de la force publique, & que le Ministère a répondu, nous vous protégerons au-dedans par la police & par les loix, au-dehors par les négociations & par les armes, ces conditions devoient également s'accomplir de part & d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive opposée, du rivage d'une mer à l'autre rivage; que la protection stipulée venant à cesser, l'obéissance & les secours promis étoient suspendus de droit; que si les secours étoient exigés, lorsque la protection cessoit, l'administration dégénéroit en brigandage tyrannique; qu'on étoit dispensé du serment de fidélité envers elle; qu'on étoit libre de s'affranchir d'un mauvais maître, & de s'en donner un autre; qu'on renetroit dans l'état de liberté absolue, & qu'on recouvroit la prérogative d'instituer telle sorte de gouvernement qu'on jugeroit la plus convenable. D'où ils ont conclu que leurs sujets du Nouveau-Monde avoient autant de droit que ceux de l'Ancien à ne dépendre que du gouvernement, & que leurs colonies seroient plus florissantes sous la protection immédiate de l'Etat, que sous une protection intermédiaire. Le succès a généralement démontré la solidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui soient restées fidelles à leur premier plan. Cet aveu-

glement ne sauroit durer. Lorsqu'il sera dissipé, la révolution se fera sans secousse, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la traverser : elle se fera même sans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un seul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les possessions Hollandoises de la Guyane formeront un tout capable de quelque résistance.

Dans l'état actuel des choses, Berbiche & Essequebo repousseroient à peine un corsaire entreprenant, & seroient obligés de capituler à l'approche de la plus foible escadre. La partie orientale, que son importance expose davantage à l'invasion, est mieux défendue. L'entrée de la riviere de Surinam est assez difficile à cause de ses bancs de sable. Cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorsque la mer est haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine se jette dans le Surinam. C'est à cette jonction que les Hollandois ont établi leur défense. Ils y ont placé une batterie sur le Surinam, une autre batterie sur la rive droite du Commawine, & une citadelle appellée Amsterdam, à la rive gauche. Ces ouvrages forment un triangle, dont les feux qui se croisent ont le double objet d'empêcher que les vaisseaux n'aillent plus avant dans l'une des deux rivieres, & ne puissent entrer dans l'autre. La forteresse, située au milieu d'un petit marais, n'est abordable que par une chaussée étroite, où l'artillerie écarte toute approche. Elle n'a besoin que d'une garnison de huit ou neuf cents hommes. Flanquée de quatre bastions, entourée d'un rempart de terre, d'un large fossé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs, ni poudriere, ni magasin voûté, ni aucune espece de casemattes. Trois lieues plus haut, on trouve sur le Surinam une bat-

terie fermée, destinée à couvrir le port & la ville de Paramabiro. On la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Sommeswelt, couvre la Commawine à une distance à-peu-près égale. La colonie a pour défenseurs ses milices, douze cents hommes de troupes réglées, & deux compagnies d'artillerie.

Réunissez à cet établissement les deux autres; faites un ensemble de ces territoires divisés, & ils se prêteront mutuellement quelque appui. La République elle-même, accoutumée à porter un œil vigilant sur un domaine devenu plus spécialement le sien, le couvrira de toute sa puissance. Ses forces de terre & de mer seront employées à le garantir des dangers qui pourroient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent sans cesse.

Les Hollandois exercent dans la Guyane, contre les noirs, des cruautés inconnues dans les isles. La facilité de la désertion sur un pays immense, a donné lieu vraisemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger soupçon, un maître fait mourir son esclave en présence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui seuls pourroient déposer en justice contre cette usurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont poussé successivement dans les forêts une multitude considérable de ces déplorables victimes d'une avarice infâme. On leur a fait une guerre vive & sanglante, sans parvenir à les détruire. Il a fallu enfin reconnoître leur indépendance; & depuis ces traités remarquables, ils ont formé plusieurs hameaux, où ils cultivent assez paisiblement les denrées de nécessité première sur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leurs ateliers. Ces fu-

gitifs, toujours errants, tombent inopinément tantôt sur une frontière, & tantôt sur une autre, pour piller des subsistances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans. En vain les troupes sont dans une activité continuelle pour contenir ou pour surprendre un ennemi si dangereux. Des avis secrets le mettent à l'abri de tous les pièges, & dirigent ses incursions vers les lieux sans défense.

Il me semble voir ce peuple esclave de l'Égypte, qui, réfugié dans les déserts de l'Arabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voisins, les harcela, les entama tour-à-tour, & par de légères & fréquentes incursions, prépara l'invasion de la Palestine. Si la nature forme par hasard une grande ame dans un corps d'ébène, une tête forte sous la toison d'un negre; si quelque Européen aspire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux siècles; si même un missionnaire fait employer à propos l'ascendant continuel & progressif de l'opinion contre l'empire variable & passager de la force.... faut-il que la barbarie de notre police Européenne inspire des vœux de sang & de ruine à l'homme juste & humain qui médite les moyens d'assurer la paix & le bonheur de tous les hommes?

La République prévientra la subversion de ses établissements, en donnant un frein salutaire aux caprices & aux fureurs de ses sujets. Elle prendra aussi des mesures efficaces pour faire arriver dans ses rades le fruit de leurs travaux, qui, jusqu'à nos jours, en a été trop souvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guyane Hollandoise vivent en Europe. On ne voit guere dans la colonie que les agents de ces hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le soin

de leurs plantations. Les consommations de pareils habitants ne peuvent qu'être extrêmement bornées. Aussi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions cultivées dans cette partie du Nouveau-Monde, n'y portent-ils que des choses de premier besoin, rarement & peu d'objets de luxe. Encore les négociants Hollandois font-ils réduits à partager cet approvisionnement, tout foible qu'il est, avec les Anglois de l'Amérique septentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que parce qu'on ne pouvoit pas se passer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever, & peut-être d'autres causes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux servent tellement de passe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporteroit pas un nombre proportionné à sa grandeur, n'entreroit pas dans les ports. Mais s'ils viennent à périr dans la traversée, il suffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute espèce de comestible. Une loi défend de donner à ces navigateurs autre chose en paiement que des syrops & des eaux-de-vie de sucre : elle est peu respectée. Les nouveaux Anglois, avec le droit qu'ils ont usurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuses de la colonie, & se font encore livrer de l'argent, ou des lettres-de-change sur l'Europe. Tel est le droit de la force, dont les peuples républicains usent, non-seulement avec les autres nations, mais entre eux. Les Anglois agissent à-peu-près avec les Hollandois, comme firent les Athéniens à l'égard des Méliens. *De tout temps, le plus foible cede au plus fort, disoit Athenes aux Insulaires de Melos : nous n'avons pas fait cette loi ; elle est aussi vieille que le monde, & durera autant que lui.* Cette même raison, qui sied si bien à l'injustice, fit qu'Athenes

fut à son tour subjuguée par Lacédémone, & détruite par les Romains.

XXVIII.

Les pertes  
que font les  
Hollandois  
doivent ren-  
dre la Répu-  
blique très-  
attentive sur  
ses posses-  
sions d'Amé-  
rique.

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs possessions de l'autre hémisphère l'attention qu'elles méritoient, quoique les breches que recevoit coup sur coup leur fortune, fussent bien propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de sa prospérité n'eût aveuglé la République, elle auroit apperçu dans la perte du Brésil les premières sources de sa décadence. Dépouillée de cette vaste possession, qui, dans ses mains, pouvoit devenir la première colonie de l'univers, qui devoit couvrir le vice ou la petitesse de son territoire d'Europe, elle se vit réduite à n'être que ce qu'elle étoit avant cette conquête, le facteur des nations. Alors se forma dans la masse de ses richesses réelles, un vuide que rien n'a rempli depuis.

Les suites de l'acte de navigation que fit l'Angleterre, ne furent pas moins funestes à la Hollande. Dès-lors cette isle cessant d'être tributaire du commerce de la République, devint sa rivale, & bientôt acquit sur elle une supériorité décidée en Afrique, en Asie, en Amérique.

Si les autres nations avoient adopté la politique Angloise, la Hollande touchoit au terme de sa ruine. Heureusement pour elle, les Rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas assez la prospérité de leurs peuples. Cependant, à mesure que les lumières ont pénétré dans les esprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui étoit propre. Tous les pas qu'on a faits dans cette carrière, ont resserré l'effort de la Hollande. La marche actuelle fait présumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de son territoire, à l'étendue de son industrie. A cette époque, où tout semble entraîner le destin des na-

tions, le Hollandois, qui a dû sa fortune autant à l'indolence & à l'ignorance de ses voisins, qu'à son économie, à son expérience, se trouvera réduit à sa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas sans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution : mais il ne falloit pas la précipiter, comme l'a fait la République, en cherchant à jouer un rôle principal dans les troubles qui ont si souvent agité l'Europe. La politique intéressée de notre siècle lui auroit pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce. Mais comment approuver celles où son ambition démesurée & des inquiétudes mal fondées ont pu l'engager ? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les Provinces, par les villes, dettes également publiques, on trouvera qu'elles s'élevent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux & demi pour cent, a prodigieusement augmenté la masse des impôts.

D'autres examineront peut-être si ces taxes ont été judicieusement placées, si elles sont perçues avec l'économie convenable. Il suffit ici d'observer que leur effet a été de renchérir si fort les denrées de premier besoin, & par conséquent la main-d'œuvre, que l'industrie nationale en a souffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de soie, d'or & d'argent, une foule d'autres ont succombé, après avoir lutté long-temps contre la progression de l'impôt & de la cherté. Quand l'équinoxe du printemps amène à la fois les hautes marées & la fonte des neiges, un pays est inondé par les débordements des fleuves. Dès que la multitude des impôts fait hausser le prix des vivres, l'ouvrier qui paie davantage ses consommations, sans gagner plus

de salaire , déserte les fabriques & les ateliers. La Hollande n'a sauvé du naufrage que celles de ses manufactures qui n'ont pas été exposées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la République , s'il est permis d'appeller de ce nom la pêche du hareng , n'a guere moins souffert. Cette pêche , qu'on appella long-temps la mine d'or de l'Etat , à cause de la quantité d'hommes qu'elle faisoit vivre , que même elle enrichissoit , a non-seulement diminué de la moitié ; mais ses bénéfices , de même que ceux de la pêche de la baleine , se sont réduits peu-à-peu à rien. Aussi n'est-ce point avec de l'argent que ceux qui soutiennent ces deux pêches , forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'associés que les négociants qui fournissent les vaisseaux , les agrès , les ustensiles , les approvisionnements. Leur profit ne consiste guere que dans la vente de ces marchandises , dont ils sont payés par le produit de la pêche , qui donne rarement quelque chose au-delà des fraix de l'armement. L'impossibilité où est la Hollande de faire un usage plus utile de ses nombreux capitaux , a seule sauvé les restes de cette source primitive de la prospérité publique.

L'énormité des droits , qui a détruit les manufactures de la République , & réduit à si peu de chose le bénéfice de ses pêcheries , a beaucoup resserré sa navigation. Les Hollandois tirent toujours de la premiere main les matériaux de leur construction. Ils parcourent rarement les mers sur leur lest. Ils vivent avec une extrême sobriété. La légéreté de la manoeuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages plus nombreux ; & ces équipages , toujours excellents , se forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout est mer ou rivage. Malgré tant d'avantages



soutenus du bas prix de l'argent, ils se sont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec le Suédois, avec le Danois, sur-tout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne sont pas grevés des mêmes charges.

Les commissions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même-temps que le fret qui les amene. Lorsque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandises y furent envoyées de toutes parts, comme au marché où la vente étoit la plus prompte, la plus sûre, la plus avantageuse. Les négociants étrangers les y faisoient passer souvent pour leur compte, d'autant plus volontiers, qu'ils y trouvoient un crédit peu cher, jusqu'à la concurrence des deux tiers, des trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique assuroit aux Hollandois le double avantage de faire valoir leurs fonds sans risque, & d'obtenir une commission. Les bénéfices du commerce étoient alors si considérables, qu'ils pouvoient soutenir ces fraix. Les gains sont tellement bornés, depuis que la lumiere a multiplié les concurrents, que le vendeur doit tout faire passer au consommateur, sans l'intervention d'aucun agent intermédiaire. Que si, dans quelques occasions, il convient d'y recourir, on préférera, toutes choses d'ailleurs égales, les ports où les marchandises ne payent aucun droit d'entrée & de sortie.

La République a vu sortir aussi de ses mains le commerce d'assurance, qu'elle avoit fait autrefois, pour ainsi dire, exclusivement. C'est dans ses ports que toutes les contrées de l'Europe faisoient assurer leurs cargaisons, au grand avantage des assureurs, qui, en divisant, en multipliant leurs risques, manquoient rarement de s'enrichir. A mesure que l'esprit d'analyse s'est introduit dans toutes les idées, soit de philosophie, soit d'économie, on a senti

par-tout l'utilité de ces spéculations. L'usage en est devenu familier & général; & ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu nécessairement.

De ces observations, il résulte que toutes les branches du commerce de la République ont souffert d'énormes diminutions. Peut-être même auroient-elles été la plupart anéanties, si la masse de son numéraire & son extrême économie, ne l'eussent mis en état de se contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous pensons qu'on doit évaluer le produit de ses affaires. Un si grand vuide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandois ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Russie même, & qui peut monter à seize cents millions de livres.

L'Etat proscrivit autrefois cette branche de commerce, devenus depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été observée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger seroient restés sans emploi dans le pays; parce que le commerce y trouve en si grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés, que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendroit ruineux par l'excès de la concurrence. La surabondance de l'argent auroit élevé dès-lors les Provinces-Unies à ce période, où l'excès des richesses est suivi de la pauvreté. Des milliers de capitalistes n'auroient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs trésors.

La pratique contraire a fait la plus grande ressource de la République. Son numéraire, prêté aux nations voisines, lui a procuré tous les ans une balance avantageuse, par le revenu qu'il lui a formé. La créance existe toujours entière, & produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la présomption de calculer combien

bien de temps les Hollandois jouiront d'une situation si douce. L'évidence autorise seulement à dire que les gouvernements, qui, pour le malheur des peuples, ont adopté le détestable systême des emprunts, doivent tôt ou tard l'abjurer; & que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraisemblablement à être infideles. Alors la grande ressource de la République sera dans sa culture.

Cette culture, quoique susceptible d'augmentation dans les pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen & dans la Gueldre, ne sauroit jamais devenir fort considérable. Le territoire des Provinces-Unies est si borné, qu'un Sultan avoit presque raison de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandois & les Espagnols se le disputoient, que s'il étoit à lui, il le feroit jeter dans la mer par ses pionniers. Le sol n'en est bon que pour les poisons qui le couvroient avant les Hollandois. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre éléments n'y étoient qu'ébauchés.

L'existence de la République en Europe est précaire par sa position locale, au milieu d'un élément capricieux & violent qui l'environne, qui la menace sans cesse, & contre lequel elle est obligée d'entretenir des forces aussi dispendieuses, qu'une nombreuse armée; par des voisins redoutables, les uns sur les mers; les autres sur le continent; par l'ingratitude d'un sol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le besoin absolu des tous les jours. Sans richesse qui lui soit propre, ses magasins, aujourd'hui pleins de marchandises étrangères, demain seront vuides ou resteront surchargés, lorsqu'il plaira aux nations, ou de cesser de leur en fournir, ou de cesser de leur en demander. Exposés à toutes sortes de disettes, ses habitants seront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim sur leurs coffres-forts, si l'on

ne peut les secourir, ou si l'on leur refuse des secours. S'il arrive que les peuples s'éclaircissent sur leurs intérêts, & se résolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux différentes contrées de la terre, & à en rapporter sur leurs vaisseaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles ? Privée des matières premières, dont les possesseurs sont les maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exorbitant, que deviendront ses manufactures ? Soit que la destinée d'une Puissance dépende de la sagesse des autres Puissances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle est presque généralement à plaindre. Sans la découverte du Nouveau-Monde, la Hollande ne feroit rien ; l'Angleterre feroit peu de chose ; l'Espagne & le Portugal seroient puissants ; la France feroit ce qu'elle est, & qu'elle restera à jamais, sous quelque maître, sous quelque gouvernement qu'elle passe. Une longue suite de calamités peut la plonger dans le malheur : mais ce malheur ne sera que momentané ; la nature travaillant perpétuellement à réparer ses désastres. Et voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, & la condition d'un peuple riche par son territoire. Ce dernier peut se passer de toutes les nations qui ne peuvent guère se passer de lui. Il faut que sa population s'accroisse sans cesse, si une mauvaise administration n'en ralentit pas les progrès. Plusieurs années successives d'une disette générale ne le jetteront que dans un mal-aise passager, si la prudence du Souverain y pourvoit. Il n'a presque aucun besoin d'alliés. La politique combinée de toutes les autres Puissances lui laisseroit ses denrées, qu'il n'éprouveroit que l'inconvénient du superflu, & la diminution de son luxe ; effet qui tourneroit au profit de sa force qu'il énerve, & de ses mœurs qu'il a corrom-

pues. La véritable richesse, il l'a ; il n'a pas besoin de l'aller chercher au loin. Que peut pour ou contre son bonheur la surabondance ou la rareté du métal qui la représente ? Rien.

Privée de ces avantages en Europe, la République doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établissements que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura seule la propriété. Devenue une Puissance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faisoit que voiturier les denrées. Les Provinces-Unies, élevées à la dignité d'Etat, cesseront enfin de n'être qu'un grand magasin. Elles trouveront dans l'autre hémisphère la consistance que le nôtre leur refusoit. Voyons si le Danemarck aura les mêmes besoins & les mêmes ressources.

LE Danemarck & la Norwege, réunis aujourd'hui sous les mêmes loix, formoient deux Etats différents au huitième siècle. Tandis que le premier se distinguoit par la conquête de l'Angleterre, & par d'autres entreprises hardies, le second peupla les Orcades, les isles de Feroé & l'Islande. Ses actifs habitants, pressés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le neuvième siècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raisons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres historiques répandues sur les monuments du Nord, que ces hardis navigateurs poussèrent dans le onzième siècle leurs courses jusqu'aux côtés du Labrador & de Terre-Neuve, & qu'ils y jetterent quelques foibles peuplades. Il est donc vraisemblable que les Norwégiens peuvent disputer à Christophe Colomb la gloire d'avoir dé-

XXIX.  
Révolution qui ont  
changé la  
face du Da-  
nemarck.

couvert le Nouveau - Monde. Mais ils y étoient fans le favior.

Les guerres qu'effuya la Norwege jusqu'à ce qu'elle fut réunie au Danemarck; les obstacles que le gouvernement opposa à sa navigation; l'oubli & l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre, avec ses colonies du Groenland, les établissemens ou les relations qu'elle pouvoit avoir aux côtes de l'Amérique.

Il y avoit plus d'un siecle que le navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Espagne, lorsque les Danois & les Norwégiens, qui ne formoient alors qu'une même nation, jetterent les yeux sur cette autre hémisphère, dont ils étoient plus voisins que tous les peuples qui s'en étoient emparés. Mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyerent en 1619 le Capitaine Munck, pour chercher un passage par le Nord-ouest dans la mer Pacifique. Ses travaux furent aussi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avoient précédé, & qui l'ont suivi.

On doit présumer que l'inutilité d'une première tentative n'auroit pas rebuté le Danemarck. Il auroit vraisemblablement continué ses expéditions pour l'Amérique, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établissemens avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtement malheureuse, qui l'humilia, le tourmenta, & l'occupa jusqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier instant de tranquillité à fonder ses plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il étoit partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le Sénat, & les Etats. Le Roi n'avoit d'autre droit que celui de présider au Sénat, & de commander l'armée. Le Sénat gouvernoit dans l'intervalle d'une diete à l'autre.

Celle-ci composée du Clergé, de la Noblesse & du tiers-Etat, décidoit de toutes les grandes affaires.

Quoique cette constitution offre l'image de la liberté, rien n'étoit moins libre que le Danemarck. Le Clergé avoit perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avoient pas encore acquis assez de richesses pour se donner de la considération. Ces deux ordres étoient écrasés par celui de la noblesse, toujours rempli de cet esprit féodal qui ramene tout à la force. La crise où l'on se trouvoit n'inspira à ce corps ni la justice, ni la modération dont il avoit besoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raison de ses possessions, aigrit les autres membres de la confédération. Mais au-lieu d'exterminer une race orgueilleuse, qui prétendoit jouir des avantages de la société sans en partager le fardeau, ils se résolurent à une servitude illimitée, & allèrent eux-mêmes présenter leurs mains à des chaînes dont on n'auroit jamais osé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange & humiliant spectacle, qui est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc qu'un homme ? qu'est-ce que ce sentiment original & profond de dignité qu'on lui suppose ? Est-il né pour l'indépendance ou pour l'esclavage ? Qu'est-ce que cet imbécille troupeau qu'on appelle une nation ? Et lorsqu'en parcourant le globe, le même phénomène & la même bassesse se montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pôle, est-il possible que la commisération ne s'éteigne pas, & que dans le mépris qui lui succede, on ne soit tenté de s'écrier : Peuples lâches ! peuples stupides ! puisque la continuité de l'oppression ne vous rend aucune énergie ; puisque vous vous en tenez à d'inutiles gémissements, lorsque vous pourriez rugir ; puisque

vous êtes par millions, & que vous souffrez qu'une douzaine d'enfants, armés de petits bâtons, vous menent à leur gré, obéissez. Marchez sans nous importuner de vos plaintes, & sachez du moins être malheureux, si vous ne savez pas être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique, qu'ils tomberent dans une espece de léthargie. Aux grandes agitations que causent toujours des droits importants à disputer, succéda la fausse tranquillité de l'esclavage. Un peuple qui avoit occupé la scene pendant plusieurs siècles, ne joua plus de rôle sur le théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avoit plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite isle d'Amérique, connue sous le nom de Saint-Thomas.

**XXX.** Cette dernière des Antilles, du côté de l'Ouest, étoit tout-à-fait déserte, lorsque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traversés par les Anglois, sous prétexte que quelques vagabonds de cette nation y avoient commencé autrefois des défrichements. Le Ministère Britannique arrêta le cours de ces vexations; & la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on n'avoit espéré toutes les plantations que comportoit un terrain sablonneux, qui n'avoit que cinq lieues de long sur deux & demie de large. Ces progrès qui étoient alors fort rares dans l'archipel Américain, eurent une cause particulière.

L'Electeur de Brandebourg avoit formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique occidentale. L'objet de cette association étoit d'acheter des esclaves : mais il falloit les vendre; & le débit ne pouvoit s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la Cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les deux

Les Danois  
s'établissent  
dans les isles  
de St. Tho-  
mas, de St.  
Jean & de  
Ste. Croix.



ouvertures ayant été également rejetées, Frédéric-Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce Prince entreprenant établissent un comptoir dans l'isle, & qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, & en s'engageant à une redevance annuelle. Alors on espéroit de fournir aux colonies Espagnoles, mécontentes de l'Angleterre & de la Hollande, les noirs dont ces Provinces avoient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, les vexations se multipliaient sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contrat, qui n'avoit été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvelé. Quelques-uns même d'entr'eux y étoient encore en 1731, mais sans action & sans privilege.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jetta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les Flibustiers Anglois, François, Hollandois qui vouloient soustraire le fruit de leurs rapines aux droits qu'on exigeoit d'eux dans leurs propres établissemens. Les corsaires qui avoient fait des prises trop bas, pour les faire remonter aux isles de leur nation, les venoient vendre à celle de Saint-Thomas. Il étoit l'asyle de tous les bâtimens marchands, qui, poursuivis en temps de guerre, y trouvoient un port neutre. C'étoit l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auroient pu faire ailleurs avec autant d'aisance & de sûreté. C'est de-là qu'on expédioit tous les jours des bateaux richement chargés pour un commerce clandestin avec les côtes Espagnoles, d'où l'on apportoit beau-

coup de métaux & de marchandises précieuses. Saint-Thomas étoit enfin une place où se faisoient des marchés très-importants.

Mais le Danemarck ne profitoit pas de cette circulation rapide. C'étoient des étrangers qui s'enrichissoient, & qui disparoissoient avec leurs richesses. Un vaisseau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ses esclaves en Amérique, & revenant en Europe avec une cargaison qu'il avoit reçue en échange, étoit la seule espece de liaison que la métropole eût avec sa colonie. Elles augmentèrent en 1719 par le défrichement de l'isle de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces foibles commencements auroient eu besoin de l'isle des Crabes ou de Borriquen, où l'on avoit tenté deux ans auparavant de s'établir.

Cette isle qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un assez grand nombre de montagnes : mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines & des vallées qui les séparent paroît très-fertile ; & il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente. La nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connoisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers & de citronniers qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglois voyant qu'une isle si bonne étoit déserte, y commencerent quelques plantations vers la fin du dernier siecle. On ne leur laissa pas le temps de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrerent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en amene-

rent les femmes & les enfants à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangements pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'isle des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver, trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive a obligé le Danemarck de détourner ses regards de l'isle des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritoit à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dit-huit lieues de long, sur trois & quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandois & par les Anglois. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre & sanglant, se virent réduits à abandonner un terrain sur lequel ils avoient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans sa conquête, lorsqu'en 1650, il fut attaqué & chassé à son tour par douze cents Espagnols arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois. Ce qui étoit resté de ce corps nombreux pour la défense de l'isle, la céda sans résistance à cent soixante François, partis en 1651 de Saint-Christophe pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitants se hâterent de reconnoître un terrain si disputé. Sur un sol d'ailleurs excellent, ils ne trouverent qu'une riviere médiocre,

qui, coulant lentement presque au niveau de la mer, dans un terrain sans pente, n'offroit qu'une eau saumâtre. Deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'isle, suppléoiént foiblement à ce défaut. Les puits ne fournissoient que rarement de l'eau. Il falloit du temps pour construire des citernes. L'air n'étoit pas plus attrayant pour les nouveaux colons. Une isle plate & couverte de vieux arbres, ne permettoit guere aux vents de balayer les exhalaisons infectes dont les marais épaisfissoient l'athmosphere. Il n'y avoit qu'un moyen de remédier à cet inconvéniént : c'étoit de brûler les forêts. Aussi-tôt les François y mettent le feu, & s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplant de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'isle. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouverent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre y réussissoient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation, elle comptoit huit cents vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchoit d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation. Il ne lui restoit plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes & leurs enfants, & six cents vingt-trois noirs, quand on transporta, en 1696, cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obscurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations secretes, au caractère des Ministres, aux intérêts des protecteurs & des protégés; qui se flattent de trouver la raison d'un événement entre une multitude de causes importantes ou frivoles qui peu-

vent toutes également l'avoir amené; qui ne se doutent pas qu'entre ces causes, la plus naturelle est souvent la plus fausse; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avoient été placés toute leur vie au timon de l'Etat, & qu'ils eussent assisté au conseil des Rois, qui ne sont jamais plus loin de la vérité que dans les circonstances où ils montrent quelque pénétration; aussi absurdes dans le bien que dans le mal qu'ils disent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations ministérielles que dans le jugement défavorable qu'ils en portent: ces especes de rêveurs qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, persuadés que les Cours se décident toujours par les vues sublimes d'une profonde politique, imaginerent que celle de Versailles n'avoit méprisé Sainte-Croix que parce qu'elle vouloit abandonner les petites isles, pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes: ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvoient que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas, étoit nuisible à leurs intérêts. De tout temps la finance fut nuisible au commerce, & dévora le sein qui la nourrit. L'isle fut sans colons & sans culture jusqu'en 1733. A cette époque, la France en céda pour 738,000 l. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg & la forteresse de Christianstadt.

Ce fut alors que cette Puissance du Nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique. Malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilege exclusif. Des hommes industriels de toutes les sectes, & sur-tout des freres Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obs-

tacle. On essaya plusieurs fois de concilier les intérêts du colon & celui de ses oppresseurs : ces tempéraments furent inutiles. Les deux parties se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin, le gouvernement, plus modéré que sa constitution, ne permettoit de l'espérer, acheta en 1754 les droits & les effets de la compagnie. Le prix fut réglé à 9,900,000 liv. Une partie fut payée en argent comptant, & le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La navigation dans les isles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination Danoise.

XXXI. Au premier Janvier 1773, on comptoit à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étoient consacrées à la culture du sucre, & quarante-deux à d'autres productions moins importantes. Saint-Thomas en avoit exactement le même nombre & avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cents quarante-cinq qu'on en voyoit à Sainte-Croix, cent cinquante étoient couvertes de cannes. Dans les deux premières isles, les propriétés acquierent l'étendue que le colon est en état de leur donner. Ce n'est que dans la dernière que chaque habitation est bornée à trois mille pieds Danois de longueur, sur deux mille de largeur.

Etat malheureux des isles Danoises. Ce qu'il convient au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.

Saint-Jean est habité par cent dix blancs, & deux mille trois cents vingt-quatre esclaves. Saint-Thomas, par trois cents trente-six blancs, & quatre mille deux cents quatre-vingt-seize esclaves. Ste. Croix, par deux mille cent trente-six blancs, & vingt-deux mille deux cents quarante-quatre esclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean, & il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix. Cependant, les formalités nécessaires pour accorder la liberté, se rédui-

sent à un simple enregistrement dans une cour de justice. Si une si grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaisance, c'est qu'ils ont été interdits à ceux qui avoient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fussent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paroît très-sage. Je pense qu'en la mitigeant, elle auroit son utilité, même dans nos contrées. J'approuverois fort que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la Cour, dans les armées, dans l'Eglise, dans la magistrature, en fût suspendu au moment où il seroit légitimement poursuivi par un créancier, & qu'il en fût irrémisiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auroient déclaré insolvable. Il me semble qu'on prêteroit avec plus de confiance, & qu'on emprunteroit avec plus de circonspection. Un autre avantage d'un pareil règlement, c'est que bientôt les conditions subalternes, imitatrices des usages & des préjugés des hautes classes de citoyens, craindroient la même flétrissure, & que la fidélité dans les engagements deviendrait un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des isles Danoises se réduisent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-sept ou dix-huit millions pesant de sucre brut, & une quantité proportionnée de rum. Une partie de ces denrées est livrée aux Anglois, propriétaires des meilleures plantations, & en possession de fournir les esclaves. Des états très-authentiques que nous avons sous les yeux, prouvent que depuis 1756 jusqu'en 1773, cette nation a vendu dans les établissemens Danois du nouvel hémisphère, pour 2,307,686 l. 11 sols, & enlevé pour 3,197,047 l. 5 sols 6 deniers. L'Amérique septentrionale reçoit aussi quelques-unes de ces productions, en échange

de ses bestiaux, de ses bois & de ses farines. Le reste est porté dans la métropole sur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt jusqu'à quatre cents tonneaux. La plus grande partie s'y consomme, & il n'en est guere vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres susceptibles de culture ne sont pas toutes en valeur dans les isles Danoises, & celles qu'on y exploite pourroient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux instruits, le produit de ces possessions seroit aisément augmenté d'un tiers & peut-être de la moitié.

Un grand obstacle à cette multiplication de richesses, c'est la situation extrêmement gênée des colons. Ils doivent 4,500,000 l. au gouvernement; ils doivent 1,200,000 l. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 liv. aux Hollandois, que l'immensité de leurs capitaux, & l'impossibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fisc met de nouvelles entraves à l'industrie. Les denrées & les marchandises qui ne sont pas propres au Danemarck, ou qui n'y ont pas été portées sur des vaisseaux Danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe. Les nationales & les étrangères payent également six pour cent à leur entrée aux isles. On y exige 18 liv. pour chaque negre qui arrive, & une capitation de 4 liv. 10 sols; des droits assez forts sur le papier timbré, un impôt de 9 liv. par mille pieds quarrés de terre; le dixieme du prix des habitations vendues. Les productions sont toutes assujetties à cinq pour cent à leur sortie des colonies, & à trois pour cent dans tous les ports de la métropole, sans compter ce que le rum donne dans les détails de la consom-



mation. Ces tributs réunis forment à la Couronne un revenu de huit à neuf cents mille liv.

Il est temps que la Cour de Copenhague se détache de ces impôts si multipliés & si accablants. Un intérêt bien raisonné devroit, sans doute, inspirer cette conduite à toutes les Puissances qui ont des possessions dans le Nouveau-Monde : mais le Danemarck est plus particulièrement obligé à cette générosité. Ses cultivateurs sont grévés de si énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourser les capitaux, qu'ils n'en payeront pas même les arrérages, sans un désintéressement entier de la part du fisc.

Mais peut-on attendre ce trait de sagesse, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenses publiques excéderont le revenu public ; tant que les événements fâcheux, qui, dans l'ordre ou plutôt le désordre actuel des choses, se renouvellent continuellement, forceront l'administration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux sujets déjà surchargés ; tant que les Conseils des Souverains travailleront sans vue certaine & sans plan réfléchi ; tant que les Ministres se conduiront comme si l'Empire ou leurs fonctions devoient finir le lendemain ; tant que le trésor national s'épuisera par des déprédations inouïes, & que son indigence ne se réparera que par des spéculations extravagantes, dont les conséquences ruineuses ne seront point apperçues ou seront négligées pour les petits avantages du moment ; & pour me servir d'une métaphore énergique, mais vraie, effrayante, mais symbolique, de ce qui se pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la dissipation, l'abrutissement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fisc affamé ou rapace, au point *qu'on brûlera les moissons pour recueillir promptement le prix des cendres ?*

Si le fisc devenoit par hasard plus sage & plus généreux au Danemarck qu'il ne l'a été & qu'il ne l'est en aucun lieu du globe, les isles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix prospéreroient peut-être, & leurs productions pourroient suppléer jusqu'à un certain point au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII.  
Coup d'œil  
rapide sur la  
Puissance  
Danoise.

Les Provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet Etat en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions, la plupart singulieres, les ont réunies sous les mêmes loix. Au centre de ce tout bisarrement composé, sont quelques isles, dont la plus connue se nomme Sélande. On y trouve un port excellent, qui, n'étant au onzieme siecle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizieme, la capitale de l'Empire au quinzieme, & une belle cité après l'incendie de 1728, qui consuma seize cents cinquante maisons. Au midi de ces isles, est cette péninsule longue & étroite, que les anciens appelloient Chersonese Cimbrique. Ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont successivement grossi la domination Danoise, sous le nom de Jutland, de Sleswig & de Holstein. Elles ont été plus ou moins florissantes, à proportion qu'elles se sont ressenties de l'instabilité de l'Océan, qui, tantôt s'éloigne de leurs bords, & tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes & la mer, un combat perpétuel dont les succès ont toujours été balancés. Les habitants d'un tel pays seront libres dès qu'ils s'appercevront qu'ils ne le sont pas. Ce n'est point à des marins, à des insulaires, aux peuples des montagnes, que le despotisme peut en imposer long-temps.

La Norwege qui obéit au Danemarck, n'est pas plus propre à cette servitude. Elle est couverte de  
pierres

pièrres ou de rochers , & traversée en différents sens par de hautes montagnes , qui ne sont pas susceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de sauvages , fixés sur les côtes par la pêche , ou errants dans des déserts affreux , & subsistants par le moyen de la chasse , de leurs pelleteries & de leurs rennes. L'Islande est un pays misérable , cent fois bouleversé par des volcans , par des tremblements de terre , & cachant toujours , dans son sein , des matieres bitumineuses , qui peuvent , à chaque instant , la réduire en un amas de ruines. Pour le Groenland , que le vulgaire croit une isle , & que les géographes présument tenir à l'Amérique par l'ouest , c'est un pays vaste & stérile , que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ces régions sont peuplées , elles deviendront indépendantes les unes des autres , & toutes du Roi de Danemarck , qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître , à l'insu de leurs sauvages habitants.

Le climat des isles Danoises de l'Europe] n'est pas aussi rigoureux qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes dont elles sont environnées , voyent quelquefois interrompre la navigation , c'est bien moins par les glaçons qui s'y forment , que par ceux que les vents y poussent , & qui s'y unissent à mesure qu'ils s'y entassent. Si l'on en excepte le Nord du Jutland , les Provinces qui joignent l'Allemagne jouissent de sa température. Le froid est très-moderé , même sur les côtes de la Norwege. Il y pleut souvent durant l'hyver , & son port de Bergue est à peine une fois fermé par les glaces ; tandis que ceux d'Amsterdam , de Lubeck , de Hambourg , le sont dix fois dans l'année. Il est vrai que cet avantage est chèrement acheté par les brouillards épais & continuels qui rendent le séjour du Danemarck

désagréable, triste ; & ses habitants sombres, mélancoliques.

La population de cet Empire n'est pas proportionnée à son étendue. Dans les siècles reculés, il s'appauvrit d'habitants par des émigrations continuelles. Les brigandages qui les remplacèrent entretenirent cette indigence. L'anarchie empêcha l'Etat de se relever de si grands maux. Le double despotisme du Prince sur les citoyens qui se croient libres sous le titre de nobles, & de la noblesse sur un peuple esclave, étouffe jusqu'à l'espérance d'une plus grande population. Les listes réunies de tous les Etats de Danemarck, hors l'Islande, ne firent monter les morts en 1771, qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq ; de sorte que le calcul de trente-deux vivants pour un mort, ne produiroit qu'un million sept cents soixante-quatre mille personnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres causes, le poids des impôts s'oppose à leur bonheur. On en exige de fixes pour les terres, d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers sur les consommations. Cette oppression est d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très-considérable, & qu'il a une ressource assurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cents trente navires, qui, si l'on en juge par les comptes de 1768, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en sortir, payent dans ce fameux passage environ un pour cent de toutes les marchandises dont ils sont chargés. Cette espèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'Etat deux millions cinq cents mille livres, est perçu dans la rade d'Elzeneur, protégée par la forteresse de Cronembourg. Il y a long-temps que cette position & celle de Copenhague invitent inutilement le Da-

remarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçants, soit du Nord, soit du Midi, viendroient échanger leurs productions & leur industrie.

Avec les fonds provenant des tributs, du domaine, des péages, des subsides du dehors, l'Etat entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement composée d'étrangers, passe pour la plus mauvaise milice de l'Europe. Sa flotte jouit au contraire de la meilleure réputation. Elle consiste en vingt-sept vaisseaux de ligne, & trente & un bâtiments aussi de guerre, mais de moindre force. Vingt-quatre mille matelots classés, qui sont la plupart toujours en action, assurent les opérations navales. Aux dépenses militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis quelques années, pour l'encouragement des manufactures & des arts. Qu'on ajoute quatre millions de livres pour les besoins ou les fantaisies de la Cour, une somme à-peu-près semblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de soixante-dix millions, & on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

Si c'est pour en assurer les recouvrements que le gouvernement proscrivit en 1736 l'usage des bijoux, des étoffes d'or & d'argent, on se permettra de dire qu'il avoit sous sa main des moyens plus simples. Il falloit abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie. Il falloit ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Islande, le Groenland, les Etats Barbaresques, la pêche de la baleine. Il falloit rendre aux peuples le commerce des isles de Feroé follement concentré dans les mains du Souverain. Il falloit décharger tous les membres de

l'Etat de l'obligation qui leur fut imposée en 1726, de se pourvoir de vin, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

Dans l'état actuel des choses, les exportations sont assez bornées : elles se réduisent pour les Provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou six mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque seigle qui est vendu aux Suédois & aux Hollandois. Depuis quelques années, le Danemarck consomme le froment que la Fionie & l'Alland envoioient autrefois à l'étranger. Ces deux isles, ainsi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, si chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwege fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron & du fer. De la Laponie & du Groenland, il sort des pelleteries. On tire de l'Islande de la morue, de l'huile de baleine, de chien & de veau marin, du soufre, & ce voluptueux duvet si connu sous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a nécessairement amenés le commerce du Danemarck. Ils suffisent pour convaincre cette puissance, qu'elle a le plus grand intérêt à jouir & à trafiquer seule, de toutes les productions de ses isles de l'Amérique. Avertissons-la que plus ses possessions sont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne laisser échapper aucun des avantages qu'elle peut tirer; avertissons-la, & toutes les autres administrations de la terre, que les maladies des Empires ne sont pas du nombre de celles qui se guérissent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieillissant, & qu'il est rare que des circonstances heureuses en facilitent la cure; qu'il est presque toujours dangereux de renvoyer à des temps plus éloignés, & le bien qu'on peut se promettre d'opérer, & le mal

qu'on a quelque espoir de déraciner dans le moment; que pour un exemple de succès obtenus en temporisant, l'histoire en offre mille où l'on manque l'occasion favorable, pour l'avoir trop attendue; que la lutte d'un Souverain est toujours celle d'un seul contre tous, à moins que plusieurs d'entr'eux n'ayent un intérêt commun; que les alliances ne sont que des trahisons préparées; que la puissance d'une nation foible ne s'accroît jamais que par des degrés imperceptibles, & que par des efforts toujours croisés par la jalousie des autres nations, à moins qu'elle ne sorte tout-à-coup de sa médiocrité, par l'audace d'un génie impatient & redoutable; que ce génie peut se faire attendre long-temps, & qu'alors il risque le tout pour le tout, sa tentative pouvant amener également & l'agrandissement & la ruine totale. Avertissons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paroisse, le plus sûr est de sentir sa position, & le plus sage de se convaincre que si les puissances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des souverainetés subalternes, à qui de vastes & riches territoires n'offrent aucune prompte & grande ressource, ne peut avoir que des suites funestes. Ne lui dissimulons pas que tous les petits Etats sont destinés à s'agrandir ou à disparaître, & que le rôle qui convient à l'oiseau qui habite un climat stérile, & qui vit entre des rochers arides, est celui de l'oiseau de proie.

*Fin du douzieme Livre.*

---



---

T A B L E  
A L P H A B É T I Q U E  
D E S M A T I E R E S  
C O N T E N U E S D A N S C E V O L U M E .

## A.

- A*CTE de Navigation de l'Angleterre a été funeste à la Hollande, 268.
- Ahoni*, port de Guinée, exclusivement fréquenté par les Anglois, 78.
- Alaminos*, pilote Espagnol, passa le premier en 1519 le canal de Bahama, 206. Releve l'isle de Cuba dévastée par Vélasquez, 207.
- Albreda*, en Guinée, comptoir des François, 74.
- Alexandrie*, ville d'Egypte, sa situation, ses ports, 10, 11.
- Alger*, République d'Afrique, 23. Sa situation, *ibid.* Ses forces, 24. Son sol, ses productions, son commerce, 27. Nombre des bâtimens Européens qui y arrivent annuellement, 28.
- Alland*, (l') isle du Danemarck, qui produit de superbes chevaux d'équipage, 292.
- Amazone*, (l') fleuve de la Guyane, au Sud de cette contrée de l'Amérique méridionale, 244.
- Ambrix*, riviere de Guinée, au Sud de la ligne, près du fleuve Zaire, 84.
- Amsterdam*, fort de la Guyane, qui commande le fleuve Surinam, 264.
- Anamabou*, sur la côte d'or en Guinée, établissemens des Anglois, 77.
- Angleterre*, son Acte de Navigation a été funeste aux Hollandois, 268.
- Anglois*, occupent Arguin & Portendic pour la traite des Negres en Guinée, & ne permettent à aucune autre nation d'approcher des ces parages, 73. ont un établissement au Sénégal pour le même objet, 74. ont deux loges vers la riviere Sierre-Lione pour la traite des Negres & de plusieurs marchandises précieuses, 76. ont un établissement au cap Apolonie pour le même but, *ibid.* Et neuf ou dix le



- long de la Côte d'or, dont le principal est le cap Corfe, *ibid.*  
 Expulsent les François d'Anamabou, & s'y établissent, 77.  
 Envoyent annuellement 195 bâtimens aux côtes de Guinée,  
 92. N'ont point de comptoir dans le reste de l'Afrique Oc-  
 cidentale, 93.
- Angola*, Royaume d'Afrique, au Sud de la ligne; usages singu-  
 liers de leurs Rois, 84.
- Anabon*, isle de Guinée, au Sud de la ligne, cédée par les  
 traités de 1777 & 78 par les Portugais aux Espagnols, 95.  
 Son port est dangereux, *ibid.*
- Animaux* domestiques de l'Europe, ont tous dégénéré en Amé-  
 rique à l'exception du porc, 143. Moyen de prévenir cette  
 dégradation, 144.
- Antilles*, (les) isles d'Amérique; à quelles maladies les enfans  
 nouveaux-nés & les femmes y sont exposés, 172, 173. Mala-  
 die des hommes; ses symptômes, *ibid.* Qui attaque tous ceux  
 qui sont nés en Europe, même les Créoles qui en reviennent,  
 mais pas les femmes, 175. Comment ont augmenté la popu-  
 lation de l'Europe, 176. Et la circulation de l'argent, 177.
- Arabes* (les) forment, après les Coptes, la plus grande po-  
 pulation de l'Egypte, 7.
- Arguin*, isles vers la Côte d'or, où les Européens font la traite  
 des Negres, 71.
- Arostéguy*, poste de hauteur à un quart de lieue de la Hava-  
 ne, croise ses feux avec le fort Atarès, 223.
- Arrache*, (l') ville d'Afrique au Royaume de Maroc, est le dé-  
 bouché de la Province d'Asgar, 31.
- Arsen*, ville d'Afrique dans le voisinage d'Oran, a des monu-  
 mens d'antiquité, 28.
- Aruba*, petite isle des Antilles sous le vent, dépendante de  
 Curaçao, 235.
- Asgar*, la plus grande & fertile Province de l'Empire de Ma-  
 roc, 31.
- Atarès*, fort de la Havane, sa description, 223. Il croise ses  
 feux avec ceux d'Arostéguy & du Morro, *ibid.*

## B.

- B**ADAGRY, port de Guinée, où l'on mene beaucoup d'es-  
 claves, 78.
- Bamba*, premier établissement des Portugais en Guinée, au  
 Sud de la ligne. Son port. Fournit les bois à St. Paul de  
 Loanda, 85. Sa population, 86.
- Bambouk*, contrée de la haute Guinée, son commerce, 48.  
 fournit beaucoup d'or, 65.
- Baye de Gabinde*, en Guinée, au Sud de la ligne, sûre &  
 commode, 82. On envoye d'ici des bateaux sur la riviere  
 Ambriz pour empler des esclaves, 84.

- Benin*, Royaume de Guinée, 52. Description de ses peuples, & de ceux des pays connus sous le nom de Côte d'or. 61. Leur croyance, leurs mœurs, leur aménité, 62. Leur maniere de négocier, *ibid.*
- Benin*, riviere de Guinée, sur laquelle les Anglois font un grand commerce, 79. Qualité des esclaves qui s'y achètent, 80.
- Berbiche*, établissement des Hollandois dans la Guyane, sa situation, 256. Il prend son nom d'un fleuve, *ibid.* Premiers fondemens de cette colonie, & ses révolutions, *ibid.* Révolte des esclaves en 1763. 258. Sa population, 259. Sa récolte, *ibid.* Sa situation fâcheuse, 260. Repoufferoit à peine un Corsaire, 264.
- Bergue*, port de la Norwege, 289.
- Bissao*, nom de plusieurs rivieres de Guinée, au Nord de la ligne, 75.
- Bizerte*, port de Tunis, a été fort célèbre, 22. Est ruiné, *ibid.*
- Bonaire*, petite île des Antilles sous le vent, dépendante de Curaçao, 235.
- Borriquen*. Voyez *Isles des Crabes*.
- Broyoan*, Cacique de Porto-Rico, expérience qu'il fit sur le jeune Espagnol Salzedo, 191.
- Buffle*, sa description, 145. Combien auroit été propre au service des Antilles, 146.

## C.

- C**ACHEO, riviere de Guinée, au Nord de la ligne, 74.
- Café*. Voyez *Cafier*.
- Cafier*, arbre qui produit le café, mal soigné en Amérique, 142. Sa culture, 153. Maniere de le planter, 154. Moulin pour la séparation des grains, 155 & *suiv.* Comment cultivé à Surinam, 252.
- Calle*, (la) port de l'Etat d'Alger, sur les frontieres de Tunis, 25. A un comptoir François appartenant à une compagnie de Marseille, 26, 27.
- Cap-Apollonie*, commencement de la Côte d'or, au Nord de la ligne, où les Anglois ont un établissement, 76.
- Cap-Blanc*, en Guinée, où se fait la traite des Negres par les Européens, 71.
- Cap Formose*, en Guinée, sa situation, 79.
- Cap de Lope*, au Sud de la ligne, en Guinée, 81.
- Cap de Monte*, contrée de la Guinée, le riz est l'unique ressource de ses habitants, 49. La circoncision n'y a pas lieu, 55.
- Cap de Palme*, contrée de la Guinée, 49.
- Cap Segundo*, au Sud de la ligne, en Guinée, avec une bonne baye, 81.
- Cassard*, de St. Malo, met Surinam à contribution, 248.
- Cassave*, gâteau fait avec la farine du manioc cuite sans remuer, 149.

- Cavana*, (le) fort de la Havane, qui domine sur le Morro, 221.
- Gazamance*, riviere de Guinée au Nord de la ligne, 75.
- Chameau* (le) n'a réussi ni au Pérou, ni dans les Antilles; pourquoi, 145.
- Charrue*, son utilité; avantages de sa pratique, 140, 141.
- Chevaux*, servoient de passeport aux vaisseaux Anglois dans les établissemens Hollandois d'Amérique, 267.
- Christianstadt*, bourg & forteresse Danoise de Sainte-Croix, l'une des Antilles, 283.
- Cimbebás*, habitans de l'Afrique, entre le fleuve Coanza & le cap de Bonne-Espérance, 50.
- Coanza*, fleuve de la Guinée, 50. Idée des mœurs & coutumes des peuples qui habitent entre ce fleuve & le Zaire, 63 & suiv.
- Colonies Françaises*, font à St. Eustache l'entrepôt de leurs denrées en temps de guerre avec les Anglois, 243.
- Colonies Hollandoises*, leur état dans la Guyane, 261. Désordre qui y regne, 262. Celui du climat est le plus dangereux, *ibid.* Moyen d'en prévenir la ruine, 266. Leurs productions rendront la Hollande Puissance territoriale, 275.
- Commawine*, riviere de la Guyane qui se jette dans le Surinam, 264.
- Comte de Souza*, (le) Ambassadeur de Portugal en Espagne, a fait exploiter à la *Nouvelle-Oeiras*, lieu de la Guinée au Sud de la ligne, des mines du meilleur fer qu'il y ait sur le globe, 85. Il vouloit pénétrer au Monomotapa, *ibid.*
- Congo*, (le) Empire de la Guinée; maniere dont la couronne s'y perpétue, 52.
- Copenhague*, capitale du Royaume de Danemarck, 290.
- Coptes*, les plus nombreux habitans de l'Egypte, tirent leur origine des anciens Egyptiens, 6. Leur religion, *ibid.*
- Corentin*, riviere à l'Est de Berbiche dans la Guyane, 256.
- Côte d'or*, en Guinée, commence au Cap-Apollonie, & finit à la riviere de Volte. Son étendue. Comptoirs des Européens qui y sont établis. Qualité de ses habitans, 76.
- Côtes des Dents*, en Guinée; objets de son commerce, 76.
- Côtes des Graines*, en Guinée; ses productions, 76.
- Côte de Quaquas*, en Guinée; objets qu'on en tire, 76.
- Coton*; (le) sa culture, 151 & suiv. Sa récolte, 153.
- Cottica*, riviere de Surinam, 253.
- Créoles*, enfans d'un homme ou femme Européens avec un Negre ou une Negresse en Amérique, 166. Leur description, *ibid.* & suiv. Sont intrépides à la guerre; mais peu susceptibles d'être disciplinés, 167. Ils sont bienfaisans & remplis de belles qualités, 168. Figure & caractère des femmes Créoles. 169 & suiv. Le caractère des Créoles provient en partie de l'influence de l'esclavage sur l'ame des Negres dont ils proviennent, 170. Causes de leur orgueil, *ibid.* & suiv. Sont

- exhortés à venir s'instruire en Europe, 171. Ils sont moins sujets aux maladies que les Européens, *ibid.* & *suiv.*
- Cronembourg*, forteresse Danoise qui couvre la rade d'Elzeneur en Danemarck, 290.
- Cuba*, aux Espagnols, l'une des Antilles sous le vent, est séparée de St. Domingue par un canal, & vaut un Royaume, 204. Fut découverte en 1492 par Colomb, 205. Ne fut conquise qu'en 1511 par les Espagnols commandés par Diego de Vélasquez, *ibid.* Qui la dévasta, 206 & *suiv.* Fut relevée en 1519 par Alaminos, *ibid.* Contient dix-neuf hôpitaux, 208. Sa population en 1774. 214. Nourrit beaucoup d'abeilles, 216. Sa récolte en tabac, *ibid.* Impôts qu'on y leve, 219. Etoit couverte de bois de cedre, *ibid.* Projet de rendre soldats les colons de Cuba, 225. Et la seule des Antilles dont les colons soient assez riches pour faire les avances nécessaires à la culture des cannes à sucre, 228.
- Cuba*, capitale de l'isle, est le siege d'un Evêque, 208.
- Cubagua*, l'une des Antilles, nommée par les Espagnols l'isle aux perles, 183.
- Eudjoc*, Negre de la Guinée, exemple de sa magnanimité à l'égard de Murrai, Chirurgien Anglois, son hôte, 100.
- Curaçao*, l'une des Antilles sous le vent, prise en 1634 par les Hollandois sur les Espagnols, 234. Sa situation, *ibid.* a été attaquée deux fois inutilement par les François, 235. Son terroir est stérile, *ibid.* Elle fait le commerce de toutes les productions de l'Amérique avec les Espagnols & les François, 241.

## D.

- D**AMINETTE, ville d'Egypte, entrepôt du commerce, 11.
- Danemarck* (le) & la Norwege formoient deux Etats différens au huitieme siecle, 276.
- Danois* (les) ont cinq établissemens en Guinée, 76. Un de leurs agents y renonce aux atrocités Européennes; il se nommoit Schilderop, 94. Ses éloges, *ibid.* & *suiv.* Envoyerent Munck à la découverte de l'Amérique en 1619. 276. Quel étoit leur ancien gouvernement? *ibid.* Il est changé, 277. Ils établissent une colonie à St. Thomas, 278. Où ils admettent les Brandebourgeois, 279. Ils défrichent en 1719 l'isle St. Jean, 280. Idée de leur Monarchie en Europe, 288 & *suiv.*
- Demerary*, fleuve de la Guyane, 256. A fait prospérer la colonie d'Essequibo, 260.
- Déserts de Sahara*; leur étendue, leurs habitans & leurs occupations, 48.
- Détroit de Bahama*, aux Antilles, découvert par le pilote Alaminos, Portugais, 206.
- Détroit du Sund*, en Danemarck, nombre des navires qui y passent annuellement, 290.

*Drake*, (François) fameux navigateur Anglois, prend & pille St. Domingue, 199.

*Du-Casse*, Commandant François, attaque la Guyane, 248.

## E.

**E**GYPTE, Royaume d'Afrique, raison la plus apparente de la perte de vue fréquente à ses habitants, 4. Division de ses terres, 5. Son gouvernement, 8 & *suiv.* Ce Royaume est composé de 24 Provinces gouvernées par des Beys, *ibid.* & *suiv.* Qui sont ces Beys, 9. Droits qu'y payent les Européens, 12.

*Elzeneur*, rade du Danemarck, où se perçoivent les droits du détroit du Sund, 290.

*Epée*, port de Guinée, où se fait une traite d'esclaves, 78.

*Esclavage*, sa dureté en Amérique, 100 & *suiv.* Sa définition, 117. Ce qu'il étoit anciennement, *ibid.* Combien il étoit dur alors, 122. Il diminua chez les Germains, 123 & *suiv.* Fut porté aux derniers excès à Athenes & à Rome, 125. Presque aboli en Europe, il renaît en Amérique, *ibid.* Fut plus ou moins établi dans toutes les régions & dans tous les siècles, 128. Il donnoit anciennement aux maîtres droit sur la vie de leurs esclaves, *ibid.* Il ne le leur donne plus directement, 129. Réprobation de l'esclavage, 130 & *suiv.* Il est peut-être inutile pour les travaux des plantations, 135. Les Rois doivent le détruire, 137.

*Espagnols* (les) ont acquis des Portugais deux isles dans la Guinée pour la traite des negres, 95.

*Essequibo*, colonie des Hollandois dans la Guyane, 259. Devenue avantageuse par ses plantations vers le Demerary, 260. Repoufferoit à peine un Corsaire, 264.

*Européens des isles*, y ont transporté les usages, les mœurs & les aliments de l'Europe, 165 & *suiv.* Epousent des Créoles, 166. Quelle maladie les attaque presque tous, 173. Causes vraisemblables de cette maladie, 175. Combinaison du nombre d'Européens qui y succombent, *ibid.* & *suiv.* Les premiers qui s'établirent en Guyane cultivèrent les hauteurs, 250.

## F.

**F**ARIMS, chefs des villages du Royaume de Bambouck, 65.

Accordent la permission d'exploiter les mines, 66.

*Féléme*, fleuve de Guinée, 67.

*Fernambuc*, établissement Portugais sur la Côte d'or en Guinée, 77.

*Fernando-del-Po*, isle de Guinée au Nord de la ligne, cédée aux Espagnols par les Portugais dans les traités de 1777 & 78. 95.

*Fionie*, (Isle de) appartenant au Danemarck; son commerce, 292.  
*François*, sont réduits depuis 1763 à la côte dès le Cap Blanc jusqu'à la riviere de Gambie pour la traite des Negres & des gommés, 73. Voulurent s'approprier Anamabou sur la Côte d'or en 1749, & y furent maltraités par les Anglois, 76. Ils nourrissent leurs negres avec la cassave, 149. Ont attaqué deux fois inutilement Curaçao aux Hollandois, 235. Commandés par Du-Casse, attaquent les Hollandois à Surinam, 248. Sont plus heureux sous Cassard de St. Malo, *ibid.*

## G.

**G**ABON, (le) grand fleuve de la Guinée, 49. Sur lequel les Européens font un commerce considérable, 80. Objets du commerce qui s'y fait, *ibid.* Qualité des esclaves qui s'y achètent, 81.

*Galite*, isle à l'embouchure de la Zaine en Afrique; ses productions; occupation de ses habitants, 23.

*Gambie*, (la) riviere d'Afrique, 48. Occupation des habitants qui sont sur ses bords, 49.

*Germes*, barques dont on se sert en Egypte, 11.

*Gorée*, isle de Guinée, chef-lieu des établissemens François pour la traite des negres, 73.

*Goulette*, (la) rade de Tunis; sa description, 22.

*Groënland*, (le) terre presqu'inconnue, sous le Pôle septentrional, appartenant au Danemarck, 289. Ses productions, 292.

*Guinée*, côte occidentale d'Afrique; description & couleur de ses habitants, 39 & *suiv.* Son climat, 47. Son sol. Ses fleuves, 48. Idée des divers gouvernemens qui y sont établis, 50 & *suiv.* Usage des ambassades dans ses diverses contrées, 52. Maniere dont s'y fait la guerre, 53 & *suiv.* Religion & cultes qui y sont établis, 54 & *suiv.* Mœurs, habitudes & occupations des divers peuples qui l'habitent, 56 & *suiv.* Observations sur ces peuples, 64 & *suiv.* Comment s'y fait le commerce des esclaves, 67 & *suiv.* Côtes où abordent les étrangers pour l'achat des esclaves, 71 & *suiv.* Mauvaise qualité du climat, sur-tout au Sud de la ligne, 82 & *suiv.* En quel nombre, à quel prix & avec quelles marchandises ses esclaves y ont été achetés annuellement depuis la paix de 1763. 87 & *suiv.* Son commerce fut ouvert dans les établissemens Danois à tous les étrangers en 1754, moyennant un droit, 94. Méthode pour l'acquisition, le traitement & la vente de ses esclaves, 96 & *suiv.*

*Guyane*, grande contrée de l'Amérique méridionale, aux Hollandois & aux François, 244. Ses fleuves, sa situation, *ibid.* Qualités du sol, productions 245. Ses rivages, *ibid.* & *suiv.* Digue pour les plantations, 251 & *suiv.* Comment les travaux y ont été encouragés, 253.

## H.

**HATUEY**, Cacique de Cuba en 1511, quand Velasquez s'en empara, 205. Sa réponse au Missionnaire présent à son supplice, 206.

**Havane**, (la) dans l'isle de Cuba, rétablie & embellie par le Marquis de la Torre, 219. A le meilleur port de l'univers, *ibid.* Est imprenable par mer, 220. L'eau de ses environs est mortelle, 221. est défendue par terre par le Cavana & le Morro, *ibid.* Situation & fortification de la ville même, 222.

**Hollandois**, ont douze ou treize établissemens sur la Côte d'or en Guinée, pour la traite des negres, dont St. George de la Mina est le principal, 76. S'emparerent de cette traite sur les Portugais pendant leur soumission à l'Espagne, 89. Ont procuré les premiers à l'Europe, du moment qu'ils ont été libres, les avantages du commerce, 233. Enleverent en 1634 Curaçao aux Espagnols, 234. Ont repouffé deux fois les François devant cette isle, 235. Avantages qu'ils retirent de leurs possessions dans les isles, 241. Agrémens de leurs possessions à Surinam, 253. Cruautés qu'ils exercent dans la Guyane, 265. Causes de la désertion des Noirs, *ibid.* Suites funestes pour eux de l'Acte de Navigation d'Angleterre, 268 & *suiv.* Présage de leur destinée, *ibid.* Etat de leur pêche du hareng, 270. Resserrement de leur navigation, *ibid.* Ont perdu le commerce d'assurance, 271. Avantage de leur numéraire, 272. Leur existence est précaire, 273. Ils ne feroient rien dans l'Amérique, 275.

**Holstein**, (Duché de) dépendance du Danemarck, 288.

**Hottentots**, naturels de la partie méridionale de l'Afrique, où est le cap de Bonne-Espérance, 50.

## J.

**JAMES**, fort dans la Guinée, près l'embouchure de la Gambie, où les Anglois font une traite de negres, 74.

**Joal**, en Guinée, comptoir des François, 73.

**Juda**, Royaume de Guinée, 52. Renommé pour le nombre & la qualité des esclaves qui en sortent, 77.

**Jutland**, Province du Danemarck, 288.

## I.

**IGNAME**, plante des Antilles, nourriture des negres, 57. Sa description, 146. Elle croissoit naturellement aux isles, & suffisoit à la nourriture des sauvages, mais a dû être cultivée & propagée pour l'usage des esclaves, 147.

**Islande**, (l') isle de la mer du Nord appartenant au Danemarck, 289. Ses productions, 292.

- Isles du cap Verd*, au nombre de dix, dont Sant-Yago est la capitale, découvertes en 1449 par les Portugais, 74. Description de ce petit archipel, 75.
- Isles des Crabes*, ou *Borriquen*, sa description, 280. Tombe alternativement au pouvoir des Anglois & des Espagnols, *ibid.*
- Isles Danoises*, en Amérique, leurs productions, 285. Quelles terres y sont susceptibles de culture, 286. Obstacles à leur prospérité, *ibid.* & *suiv.* Qui pourroit y remédier, 287.
- Isles Danoises*, en Europe, leur climat, 289. Leurs impôts, 290 & *suiv.* Leur militaire, 291. Leur marine, *ibid.* Leurs exportations, 292.
- Isles de Féroé*, appartenant au Danemarck, 292.
- Isles aux Perroquets*, à l'embouchure du Gabon, en Guinée, où, en 1769, l'agent des Anglois fut massacré, 80.
- Ile du Prince*, sur la côte de Guinée, au Sud de la ligne, où les navigateurs relâchent pour se pourvoir d'eaux salutaires, 87.
- Ile St. Thomas*, côte de Guinée, Sud de la ligne, où relâchent les navigateurs pour se pourvoir d'eau qui y est salubre, 87.

## K.

- K**ALABAR, riviere de la Guinée, quels sont les pays qu'il arrose, 49.
- Kena*, après la riviere de Volte en Guinée, lieu d'approvisionnement des navigateurs, 77.

## L.

- L**APONIE, (la) contrée du Nord de l'Europe, appartenant au Danemarck, occupation de ses habitants, 289. Ses productions, 292.
- Liane*, plante parasite des Antilles, elle est marécageuse; le suc en est mortel, 188.
- Liberté*, sa définition, 126 & *suiv.* Ses prérogatives, *ibid.* Cruelle condition de ceux qui en sont privés, *ibid.* & *suiv.*
- Loango*, Empire dans la Guinée, comment s'y perpétue la couronne, 52.
- Loango*, port de Guinée au Sud de la ligne, 81. Les comptoirs Européens sont sur une hauteur à une lieue de la ville, *ibid.*
- Louis Desrouleaux*, esclave d'un colon François à St. Domingue, lui donne un témoignage héroïque de générosité, 102 & *suiv.* Il vivoit encore en 1774. 103.
- Lozama*, riviere qui baigne les murs de San-Domingo, capitale de la partie Espagnole de St. Domingue, 202.
- Lybie*, contrée d'Afrique, n'est connue que dès les Carthagiinois, 13. Fut inondée de Vandales après leur invasion en Espagne, 14.



## M.

- M**ACHS, bateaux dont on fait usage sur le Nil, 11.  
**Maïs**, nourriture des habitants de la Guinée, 57.  
**Malaguette**, espece de poivre qui se recueille en Guinée, 90.  
**Mammelucs**, habitants de l'Egypte, 7. En qui résident les principales forces de ce Royaume, 9, 10.  
**Mancenillier**, arbre des Antilles, sa description, 189. Il porte un suc laiteux qui est un poison mortel, 190.  
**Manioc**, nourriture des habitants de la Guinée, 57. Dangers de son usage, 108. La plus précieuse des substances transportées en Amérique, 148. Sa culture, *ibid.* Son usage, 149. Sa farine cuite en gâteau s'appelle cassave, *ibid.*  
**Marguerite**, (la) une des Antilles, 185. Ses productions, 186. Naturel des habitants. Elle nourrit beaucoup de bétail, *ibid.*  
**Maroc**, Royaume au Nord de l'Afrique, idée de son gouvernement, 29. Son commerce, 30. Il reçoit peu d'Européens dans ses ports, 33. Droit qui s'y levent, 34. La terre depuis ses frontieres jusqu'au Sénégal est stérile, 48.  
**Marony**, riviere de la Guyane, 262.  
**Marquis de la Torre**, (le) Gouverneur de Cuba, a relevé & embellie la Havane, 219.  
**Mayombé**, pays dans la Guinée, au Nord de la ligne, 52.  
**Mayumba**, port de Guinée au Sud de la ligne, 81.  
**Mazagan**, ville de l'Empire de Maroc, presque déserte, 32.  
**Mogodor**, ville d'Afrique, entrepôt des productions de l'Empire de Maroc, 32.  
**Molembo**, port de Guinée au Sud de la ligne, 82. Il s'y vend beaucoup d'esclaves, *ibid.* On envoie de-là des bateaux sur la riviere Ambriz pour cette emplette, 84.  
**Monosler**, bonne haye du Royaume de Tripoli, 22.  
**Monte-Christo**, bourg de l'isle de St. Domingo, entrepôt d'un commerce d'interlope avec les Anglois, 202.  
**Mon-Padre**, bourgade de la Marguerite, une des Antilles, 185.  
**Morro**, fort de la Havane, pourquoi ne peut être pris à présent qu'après le Cavana, 221. Situation & ouvrage du Morro. *ibid.* & *suiv.* Il croise ses feux avec le fort Atarès, 223.  
**Mossula**, port de Guinée au Sud de la ligne, impraticable aux navires. Les Européens y envoient leurs chaloupes acheter des esclaves, 84. Après ce port commencent les possessions Portugaises, 85.  
**Munck**, Capitaine Danois, envoyé par le Danemarck en 1619 à la découverte de l'Amérique, 276.  
**Murray**, Chirurgien d'un vaisseau Anglois, éprouve la magnanimité du negre Cudjoc son hôte, en Guinée, 100.

## N.

**N**ECKER, (Madame) femme de l'Intendant-général des finances en France, a fondé des hospices pour les malades, 213.

**Negres**, peuples naturels de l'Afrique, 39. Leur figure au-delà du Niger vers le Sud, *ibid.* Leur principale différence avec les blancs, 40. Dissertation sur leur couleur, *ibid.* & *suiv.* A quoi doit s'attribuer leur coloris, 44. Sont marchands & cultivateurs au Cap-Palme, 49. Comment choisissent leurs chefs, 51 & *suiv.* Comment font la guerre, 53. Où placent leurs habitations, 56. Intérieur des habitations, 57. Leur nourriture, *ibid.* Leur habillement, leurs arts, 58 & *suiv.* Leurs mœurs & usages, *ibid.* & *suiv.* Beauté de leurs femmes aux bords du Niger, 60. Descriptions des negres du Benin, 61, 62. Figure, mœurs & usages des habitants entre la ligne & le fleuve Zaire, *ibid.* & *suiv.* Causes de l'esclavage chez eux, 68 & *suiv.* Maniere dont les marchands d'esclaves les conduisent dans l'intérieur des terres, 70 & *suiv.* Ceux du Sud de la ligne sont plus chers que ceux du Nord, pourquoi? 87. Quelles nations les achètent, 89 & *suiv.* Où on les envoie, 91. Héroïsme du negre Cudjoc en faveur d'un Anglois, 100. Générosité de Louis Desrouleaux, negre affranchi, à l'égard de son ancien maître, 102 & *suiv.* Ils désertent ou se tuent par la dureté de leurs maîtres, 103. Ils ne craignent point les supplices, 104. Affreuse condition des negres en Amérique, 105 & *suiv.* Maladies qu'ils y éprouvent, 107 & *suiv.* Maniere d'adoucir leur sort, 110 & *suiv.* Ils aiment passionnément la musique, 112. Ils agissent & parlent en cadence, *ibid.* La dureté des travaux des negresses empêche la multiplication des negres dans les colonies, 113. Elles étouffent souvent leurs enfants par désespoir, *ibid.* Moyen d'y remédier, 114 & *suiv.* Les negres sont très-fidèles à leurs femmes, 115. Les negresses ont étonnamment l'art d'exciter la passion des Européens, 116. Dissertation sur l'esclavage des negres, 130 & *suiv.* Avantages de leur rendre la liberté, 136 & *suiv.* Il ne leur manque qu'un chef pour se la procurer & venger l'Amérique, 139. Il existe déjà deux colonies de negres libres, *ibid.* Ceux appartenant aux Anglois à Surinam, s'enfuient dans l'intérieur des terres, 249. Leur révolte aux Berbiches en 1763. 258. Quelle en est la cause, & de leur désertion, 265.

**Niger**, (le) riviere d'Afrique, 39. Ses bords sont très-fertiles, 48. Qualités des femmes qui les habitent, 60. Description des hommes de cette contrée, *ibid.*

**Norwege**, n'étoit point comprise dans le Danemarck au huitieme siecle, 275. Elle le fut environ un siecle après la découverte de l'Amérique, 276. Sa description, 288. Ses productions, 292.

*Norwégiens,*

*Norwégiens*, peuvent disputer à Colomb la découverte de l'Amérique, 275.

*Nouveau Calbari*, port de Guinée, où les Anglois font une très-forte traite de negres, malgré l'insalubrité de l'endroit, 80.

*Nouvelle Oeiras*, dans les possessions Portugaises, au Sud de la ligne en Guinée, où sont des mines du meilleur fer du globe, 85.

O.

**O** *RÉNOQUE*, fleuve de l'Amérique méridionale, reconnu par Colomb en 1498. 181.

*Origine de la piraterie des Africains*, 34. Moyens de la réprimer, 35 & suiv.

P.

**P** *ALÉTUVER*, arbre de haute futaye, qui croît dans la Guyane, 246.

*Paramaribo*, chef-lieu de la colonie de Surinam, sa description, 255. Droits qui s'y payent, *ibid.* Est défendu par le fort *Zelandia*, 265.

*Patate*, plante indigene des Antilles, est une espece de lizeron; sa description, 147.

*Perica*, riviere de Surinam, 253.

*Perles*, leur définition, abondantes à Cubagua, 183. Comment se forment, *ibid.* & suiv.

*Petit Popo*, port de la Guinée, où les Portugais font le plus grand commerce, 77.

*Pian*, maladie ordinaire aux esclaves en Amérique, 108. Sa définition, *ibid.* & suiv. Ses divers genres, 109. Remede qu'on y administre, *ibid.*

*Pois d'Angoles*, arbrisseau porté d'Afrique aux Antilles; sa description, son usage, 147.

*Ponce de Léon*, général Espagnol, passa en 1509 à Porto-Rico; 187. Y défit les sauvages, 191.

*Port-Farine*, dans l'Etat de Tunis, est à quelques milles de la place où étoit Carthage, 22.

*Portendic*, endroit de la Guinée où les Européens achètent des negres, 72.

*Portonove*, port de Guinée, maniere dont s'y fait le commerce, 78.

*Porto-Rico*, une des Antilles, dont les Espagnols s'emparerent en 1509. 187. Est l'endroit où le mancenillier, arbre qui porte le poison le plus dangereux, est le plus abondant, 189.

*Aventure de Salzedo*, 191. Etat actuel de Porto-Rico, 192.

Moyen de le rendre florissant, 194 & suiv.

*Portudal*, en Guinée, comptoir des François, 74.

*Portugais*, découvrirent en 1449 les isles du cap Verd, dont Sant-Yago est la principale, 75. Vinrent de-là sur les bords des rivieres de Cazamance & de Cacheo; & de la plus grande

des Bissao, *ibid.* Leur premier établissement en Guinée, en venant de la ligne est Banba, 85. Ont une loge à St. Philippe de Benguela, 86. Furent les premiers qui firent la traite des negres en Guinée, 89. En furent expulsés par les Hollandois pendant leur soumission à l'Espagne, *ibid.* Reconquirent en 1648 le pays d'Angola, *ibid.* Ont cédé aux Espagnols par les traités de 1777 & 78 deux isles de la Guinée, 95.

Poumaron, riviere de la Guyane, 262.

## Q.

QUILINGO, pays dans la Guinée, au Sud de la ligne, 52.

## R.

RIO-NEGRO, fleuve de la Guyane, coulant à l'Ouest de cette contrée de l'Amérique méridionale, 244.

Riz, nourriture des habitants de la Guinée, 57.

Rocou, (le) chez les Espagnols *achiotte*, plante d'Amérique; sa description, 150. Sa culture, sa préparation, 151 & *suiv.*

Rozette, ville d'Egypte, entrepôt des denrées qui descendent le Nil, 11.

## S.

SABA, petite isle des Antilles, aux Hollandois, produit d'excellents jardinages, 237. Salubrité de son air, *ibid.*

Safy, ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc, 32. Sa position, *ibid.*

Sainte-Croix, dans le Royaume de Sus, dernière place maritime de l'Empire de Maroc, 33.

Sainte-Croix, une des Antilles, disputée par les Anglois, les Hollandois & les François, 281. Qui brûlent ses forêts, 282. Ses productions, *ibid.* est achetée par les Danois, 283. Nombre de ses plantations, 284.

Saint-Domingue, une des plus grandes Antilles, découverte en 1493 par Colomb, 187. Etoit très-abondante en or, 197. Evénements qui la firent décheoir, 199 & *suiv.* Etat actuel de la partie Espagnole, 200 & *suiv.* Les François en occupent toute la partie occidentale, 203.

Saint-Eustache, petite isle des Antilles, aux Hollandois, inhabitable, 236. Mais entrepôt en temps de guerre entre les Anglois & les François, de toutes les denrées des colonies Françaises sous le vent, 242. Elle fait aussi en temps de paix un commerce immense, 243.

Saint-George de la Mina, principal établissement des Hollandois sur la Côte d'or, pour la traite des negres & des marchandises précieuses de la Guinée, 76.

- Saint-Jean*, ville de l'isle de Porto-Rico, dont le port est excellent, 192.
- Saint-Jean*, une des plus petites Antilles, défrichée par les Danois, 280. Sa population & sa méthode pour l'affranchissement, 184.
- Saint-Martin*, isles des Antilles, appartient partie aux François, partie aux Hollandois, 238. Qualités du sol, *ibid.* Ses productions, 239 & *suiv.* Sa population, 240 & *suiv.*
- Saint-Paul-de-Loanda*, aux Portugais, en Guinée, avec un bon port; nombre de ses habitants, 85.
- Saint-Philippe-de-Benguella*, aux Portugais, en Guinée, au Sud de la ligne, 86. Leur entrepôt des esclaves pour le Brésil & pour Rio-Janeiro, *ibid.*
- Saint-Thomas*, une des Antilles, établissement des Danois, 278. Nombre de ses plantations, 284. Sa population, *ibid.*
- Salé*, ville d'Afrique, République autrefois, à présent sujette de Maroc, 31.
- Salzedo*, jeune Espagnol; son aventure à Porto-Rico, 191.
- Samana*, péninsule de l'isle St. Domingue, 203.
- Sandals*, bateaux très-plats en usage à Tunis, 22.
- San-Domingo*, capitale de l'isle de ce nom, dans la partie Espagnole; sa situation, son état & celui de son port, 202.
- Sant-Yago*, la principale des isles du cap Verd, 74.
- Sélande*, (la) principale province du Danemarck, possède un port excellent, 288. Son commerce actuel, 292.
- Sénégal*, contrée de la Guinée, 48. Les Anglois y ont un établissement pour la traite des negres, 73.
- Serselles*, ville d'Afrique, à six lieues d'Alger, dont la plage est très-belle & fort propre pour une descente, 28.
- Sfax*, côte de Tunis, la plus voisine de Tripoli, 21.
- Sierra-Léona*, riviere d'Afrique, 48. Les Anglois y ont deux loges par lesquelles ils en tirent beaucoup d'esclaves & de marchandises précieuses, 75.
- Sleswig*, (Duché de) dépendance du Danemarck, 288.
- Sommerswelt*, fort de la Guyane, qui couvre la riviere Comawine, 265.
- Sucre*, (canne du) est un roseau, 156. Sa culture, 157 & *suiv.* Sa récolte, 158 & *suiv.* Extraction du sucre de la canne, 159 & *suiv.* La canne, outre le sucre, fournit des syrups, 162. Avec lesquels se fait, par distillation le *rum* ou *taffia*, *ibid.* Calcul du bénéfice que rend le quarré des cannes que deux hommes peuvent exploiter, 164 & *suiv.* Fait le principal revenu des colons, *ibid.* & *suiv.*
- Suez*, (Isthme de) en Afrique, sa position & son étendue, 3.
- Surinam*, contrée de la Guyane, 247. Diverses révolutions qu'elle a éprouvées, 248 & *suiv.* Culture des cafiers, 252. Des cannes à sucre, *ibid.* Production de ses plantations, 253 & *suiv.* Causes du dépérissement de sa colonie, 256 & *suiv.*

*Surinam*, riviere qui a donné le nom à cette contrée, 247. Son entrée; forts qui la défendent, 264.

*Sufac*, rade de Tunis, défendue par trois châteaux, très-dangereuse, 21.

## T.

**T**ABAC, premiere production qui fut cultivée en Amérique; mais toujours négligemment, 139. Est la plus importante production de l'isle de Cuba, 216. Consommation qu'on y en fait, *ibid.*

*Tabarque*, isle d'Afrique, appartenoit jusqu'en 1741 à la famille Lomellini, de Genes, 23.

*Tedelis*, ville d'Afrique, renferme nombre d'antiquités, 27.

*Terrage*, opération nécessaire aux cannes à sucre pour en ôter la couleur terne & le goût de tartre, 161.

*Tetanos*, maladie des enfants aux Antilles; son origine & ses progrès, 172.

*Tetuan*, ville d'Afrique, près l'Etat d'Alger, 30. Ses différents Souverains, 31.

*Trinité*, (la) une des Antilles, c'est la premiere isle de l'Amérique que découvrent les Espagnols, 181. Placée à l'embouchure de l'Orénoque, *ibid.* Sa forme, ses productions, 182 & *suiv.*

*Tripoli*, Royaume d'Afrique, dont la capitale forme le même nom, 17. Son commerce, *ibid.* Ses corsaires étoient les plus nombreux & les mieux armés, 18. Situation de la capitale, *ibid.*

*Tunis*, ville d'Afrique, 17. Ses forces, 19, 20. Son commerce, *ibid.* & *suiv.* Sa situation, 22.

## V.

**V**ARECH, plante marine, propre à l'engrais pour les terres, moyennant une préparation, 142.

*Vega-real*, grande plaine dans l'isle St. Domingue, 203.

*Velasquez*, (Diego de) Commandant Espagnol, s'empare de l'isle de Cuba en 1511. 205. Il y fait brûler le Cacique Hatuey, 206.

*Vieux Calbari*, port de Guinée, 79. Qualité des esclaves qui s'y vendent, 81.

*Villiam Gooch*, Gouverneur de la Virginie, sa réponse à un reproche, 103.

*Volte*, riviere de la Guinée, au Sud de la ligne, 61. Y termine la Côte d'or, 76.

## Z.

**Z**AINE, (la) riviere d'Afrique qui sépare l'Etat de Tunis de celui d'Alger, 23.

*Zaire*, (le) fleuve de la Guinée, 49. Description des peuples qui habitent entre ce fleuve & la ligne, 62 & *suiv.*

*Zelandia*, fort sur le Surinam, qui couvre Paramaribo, 264.

*Fin de la Table des Matieres du Tome sixieme.*







# É T A T D E L' I S L E D E C U B A.

Au premier Janvier 1775.

JURISDICTIONS.	Lieux de la Havane.	Maisons.	Églises.	Couvens.	Cures.	Hôpitaux.	Colleges.	Sucreries.	Troupes.	Parcs de Tauraux.	Harras.	Terres ou Campagnes.	Fermes, Métairies ou Habitations.	ECCLESIASTIQUES.		HOMMES BLANCS.			MULATRES LIBRES.			NOIRS LIBRES.			MULATRES ESCLAVES.			NOIRS ESCLAVES.			TOTAL DES HOMMES.			FEMMES DE TOUTES CLASSES.						TOTAL DES AMES.						
														Séculiers.	Réguliers.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.	De 1 à 15 ans.	De 15 à 50 ans.	De 50 à 100 ans.		Religieuses.	Blanches.	Mulâtres libres.	Noires libres.	Mulâtres esclaves.	Noires esclaves.
Havana.....	10,770	33	10	17	7	2	129	192	224	79	491	2,443	305	329	7,172	16,463	2,026	1,616	1,200	266	610	1,024	459	357	287	41	2,057	9,942	1,242	11,396	29,833	4,203	145	16,916	3,297	2,473	369	6,985	30,185	75,617						
Santo de las Vegas.....	5	283	1	1	1	1	1	1	1	6	102	1	5	1	271	392	49	36	40	10	1	13	9	3	6	1	35	110	19	346	566	88	593	69	30	5	112	806	1,809							
San Felipe y Santo.....	6	210	1	1	1	1	1	1	1	3	120	6	4	1	240	271	67	14	30	6	6	23	15	1	6	1	80	560	88	340	894	176	499	44	25	1	154	722	2,132							
Filipina.....	60	463	5	6	6	6	6	6	6	73	76	188	5	1	424	488	78	124	140	21	9	11	6	8	8	2	50	204	45	615	856	152	652	195	21	8	118	994	2,617							
Isla de Pinos.....	44	50	1	1	1	1	1	1	1	9	8	1	1	1	14	16	1	11	4	1	3	1	1	1	1	1	16	4	14	47	9	4	2	1	1	8	78									
Santa Maria del Rosario.....	4	401	1	1	1	1	1	1	1	4	3	314	3	1	499	500	78	14	16	2	25	57	31	4	59	51	64	266	32	606	901	194	894	31	92	7	173	1,197	2,898							
Etnanabacoa.....	2	1,354	1	2	1	1	19	1	1	1	1	626	7	28	1,023	1,278	303	65	74	18	59	127	44	3	29	1	284	1,738	370	1,434	2,362	754	1,594	119	161	15	659	2,548	7,398							
Jarnco.....	11	100	1	1	1	1	1	1	1	3	1	94	1	1	110	114	18	7	3	1	1	1	1	1	1	1	5	75	4	122	194	23	168	10	1	1	19	197	536							
Matanzas.....	22	495	1	1	1	1	3	5	18	1	1	259	3	1	479	587	94	26	60	13	14	47	14	6	4	109	324	72	634	1,025	193	854	84	73	5	381	1,397	3,249								
Remedios.....	90	430	3	1	1	1	15	3	10	4	25	33	1	1	440	494	105	51	53	9	36	46	8	11	21	3	44	196	46	582	811	171	1,052	98	117	38	216	1,521	3,085							
Santa Clara.....	80	1,940	4	1	1	1	67	32	6	1	55	450	4	2	1,255	1,095	715	151	29	108	159	113	91	61	109	80	120	105	102	1,746	1,637	1,096	2,539	284	117	198	426	3,624	8,103							
Frinidad.....	90	1,123	6	1	1	1	26	11	12	1	64	319	14	10	676	791	245	86	92	21	66	112	70	31	41	30	114	331	166	973	1,383	540	1,784	219	231	83	401	2,718	5,614							
Santi Spiritus.....	105	1,485	3	1	1	1	34	38	15	1	375	199	19	13	1,223	1,314	381	190	195	44	42	109	45	47	25	74	117	315	104	1,619	1,977	661	2,682	475	237	103	510	4,007	8,264							
Principe.....	155	2,959	9	2	5	2	50	121	64	13	258	152	36	58	1,662	1,764	541	196	182	39	153	133	144	120	135	12	314	1,240	382	2,445	3,520	1,146	4,293	517	740	299	1,372	7,221	14,332							
Bayamo.....	208	2,230	9	4	6	1	55	281	62	41	54	201	31	28	1,293	1,595	358	588	812	133	81	162	82	106	117	21	177	580	173	2,255	3,297	795	2,690	1,680	485	287	771	5,913	12,260							
Baracoa.....	266	346	1	1	1	1	2	18	12	10	10	10	2	1	220	290	179	209	310	99	48	38	17	13	35	2	28	48	25	518	723	322	310	209	71	41	28	659	2,222							
Holguin.....	230	538	1	1	1	1	10	80	60	28	80	104	3	1	299	493	241	60	66	18	40	60	24	20	20	1	35	51	16	454	693	300	570	224	55	78	66	993	2,440							
Cuba.....	239	4,411	10	3	6	1	59	119	50	148	243	535	41	28	1,221	1,628	982	935	1,107	421	469	687	316	681	569	249	579	1,500	553	3,885	5,542	2,539	2,625	1,449	700	670	964	6,408	18,374							
<b>TOTAL.....</b>	<b>29,588</b>	<b>90</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>478</b>	<b>982</b>	<b>617</b>	<b>339</b>	<b>1,881</b>	<b>5,933</b>	<b>484</b>	<b>496</b>	<b>18,521</b>	<b>29,573</b>	<b>6,461</b>	<b>2,952</b>	<b>4,836</b>	<b>1,233</b>	<b>1,818</b>	<b>2,766</b>	<b>1,375</b>	<b>1,471</b>	<b>1,472</b>	<b>567</b>	<b>4,212</b>	<b>17,601</b>	<b>3,443</b>	<b>29,984</b>	<b>56,261</b>	<b>13,362</b>	<b>145</b>	<b>40,719</b>	<b>9,006</b>	<b>5,629</b>	<b>2,206</b>	<b>13,356</b>	<b>71,118</b>	<b>171,628</b>						



## T A B L E A U

Des Marchandises & Dentrées parties chaque année, depuis 1748 jusqu'en 1753, de l'Espagne pour l'Isle de Cuba ; Droits qu'elles ont acquittés, leur valeur courante dans cette Colonie ; Fraix qu'elles ont supportés ; leur produit net pour la Métropole.

Quantité de tonneaux.	QUANTITÉS ET ESPECES DE MARCHANDISES.	VALEUR primitive des marchandises Espagnoles.	VALEUR primitive des marchandises étrangères.	DROITS qui s'acquittent en Espagne.				VALEUR desdites marchandises à bord.	VALEUR arbitrée desdites marchandises à Cuba.	DROITS pour le transport à l'entrée & au débit à Cuba.			PRODUIT NET desdites marchandises, fraix déduits de l'arbitrage du commerce d'Europe.
				DROITS à l'entrée à Cadix sur les marchandises étrangères.	DROITS de sortie à Cadix, tant sur les marchandises Espagnoles qu'étrangères.	DROITS de sortie pour l'Amirauté.	AVARIES aux Propriétaires des Vaisseaux.			PRODUIT du fret de Cadix à l'Amérique.	PRODUIT du droit d'entrée & d'alcala à Cuba.	PRODUIT de la commission de vente & des retours de Cuba.	
48	8,000 { palmos cubiques. } Toileries.. Draperies. Soieries... Merceries.	liv. 611,142	liv. ....	liv. ....	liv. 23,760	liv. 1,270	liv. 11,827	liv. 647,999	liv. 1,080,000	liv. 46,463	liv. 97,200	liv. 83,265	liv. 853,072
120	19,980 <i>idem</i> ..... <i>Idem</i> .....	.....	1,429,224	97,102	59,340	3,173	29,538	1,618,377	2,697,300	128,930	242,757	207,456	2,118,157
200	6,000 quintaux. Fer.....	116,068	.....	.....	12,960	571	.....	129,599	453,600	40,500	40,824	34,163	338,113
20	600 <i>idem</i> ..... Acier.....	.....	18,923	1,555	5,184	257	.....	25,919	64,800	5,670	5,832	4,884	48,414
4 $\frac{2}{3}$	800 pieces..... écrués.....	.....	21,645	1,555	2,592	127	.....	25,919	43,200	4,320	3,888	3,235	31,757
2,100	30,000 barils..... Farine.....	1,211,188	.....	.....	81,000	3,811	.....	1,295,999	4,050,000	1,620,000	364,500	256,632	1,808,868
332	600 <i>idem</i> ..... Eau-de-vie	332,576	.....	.....	22,680	1,143	.....	356,399	972,000	324,000	87,480	64,083	496,437
120	2,020 <i>idem</i> ..... Vin.....	100,700	.....	.....	5,940	279	.....	106,919	297,000	118,800	26,730	18,819	132,651
42	750 quintaux. Huile.....	29,827	.....	.....	2,430	143	.....	32,400	81,080	40,500	7,290	4,821	28,389
17	..... { Passes & Amandes. }	30,974	.....	.....	1,350	75	.....	32,399	64,800	2,160	5,832	5,019	51,789
		2,432,475	1,469,792	100,212	217,236	10,849	41,365	4,271,929	9,803,700	2,331,343	882,333	682,377	5,907,647



# T A B L E A U

*Des Productions, de l'Or & de l'Argent envoyés chaque année, depuis 1748 jusqu'en 1753, par l'Isle de Cuba à l'Espagne; leur valeur dans le lieu de leur origine; leur coût dans la Métropole, Fraix & Droits acquittés; leur prix courant en Europe.*

RETOURS.	QUANTITÉS ET ESPECES DE PRODUCTIONS.	VALEUR desdites Productions à Cuba.	PRODUIT du Fret.	PRODUIT des Droits d'Indult & Garde- côtes.	PRODUIT du Droit de Douane.	PRODUIT du Droit de Consulat.	PRODUIT du Droit d'Eglise.	PRODUIT du Droit d'Ami- rauté.	COMPTA- GE de l'Or & de l'Argent.	COUT desdites Productions à Cadix.	VALEUR courante desdites Productions en Europe.
Pour le Roi.	quintaux. 18,750 Tabac..	liv. 862,380	liv. 344,952	liv. 80,848	liv. 92,579	.....	.....	liv. 1,293	.....	liv. 1,382,052	liv. 1,293,570
Pour le Commerce.	173,800 Sucre...	3,997,393	1,998,696	.....	.....	59,961	14,990	7,994	.....	6,079,034	7,994,786
	1,569 Cuir.....	46,272	37,018	8,675	13,065	463	115	138	.....	105,746	138,817
	Or & Argent.	1,209,752	21,521	98,182	.....	11,028	7,258	1,210	6,048	1,064,505	1,064,505
		6,115,797	2,402,187	187,705	105,644	71,452	22,363	10,635	6,048	8,631,337	10,491,678



# É T A T

*De la Cire exportée de l'Isle de Cuba, depuis le premier Janvier 1770 jusqu'au 31 Décembre 1777, avec l'indication des Lieux où elle a été vendue.*

Années.	Cadix.	Barcelone	Coro- gne.	Can- aries.	Veracruz.	Guaza- calco.	Fampi- co.	Campê- che.	Guati- mala.	Luifia- ne.	Porto- Rico.	Santo Domin- go.	Guayra.	Mara- caybo.	Cartha- gène.	Porto- Belo.	TOTAL.
	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	quintaux. livres.	livres.
1770..	.....	.....	.....	.....	1 25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 25
1771..	.....	.....	.....	.....	2 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 10
1772..	.....	.....	.....	.....	295 12	.....	.....	.....	.....	.....	1 50	.....	.....	.....	3 28	.....	299 75
1773..	.....	.....	.....	.....	1,615 75	.....	.....	.....	.....	.....	3 4	1 75	.....	.....	63 75	.....	1,684 25
1774..	1 50	.....	.....	.....	2,249 25	.....	18 50	.....	78 25	.....	11 75	33 75	85 50	37	70	24 50	2,610
1775..	10	3 50	.....	11 60	2,415 50	5	.....	90	221	.....	39 25	.....	57 25	25	347 25	.....	3,136 50
1776..	856 95	147 25	5	130 50	3,836 50	.....	2 75	11 22	45 25	25	50 75	.....	.....	.....	209 50	.....	5,296 75
1777..	935	177 50	34	222 25	4,921	45	74 32	71 56	85 75	40 25	102 6	46 75	40 25	52 50	251 63	47 25	7,157 50
Total..	1803 45	328 25	39	364 35	15,336 47	50	95 57	83 68	430 25	40 50	208 35	82 25	183	124 50	945 41	71 75	20,188 5

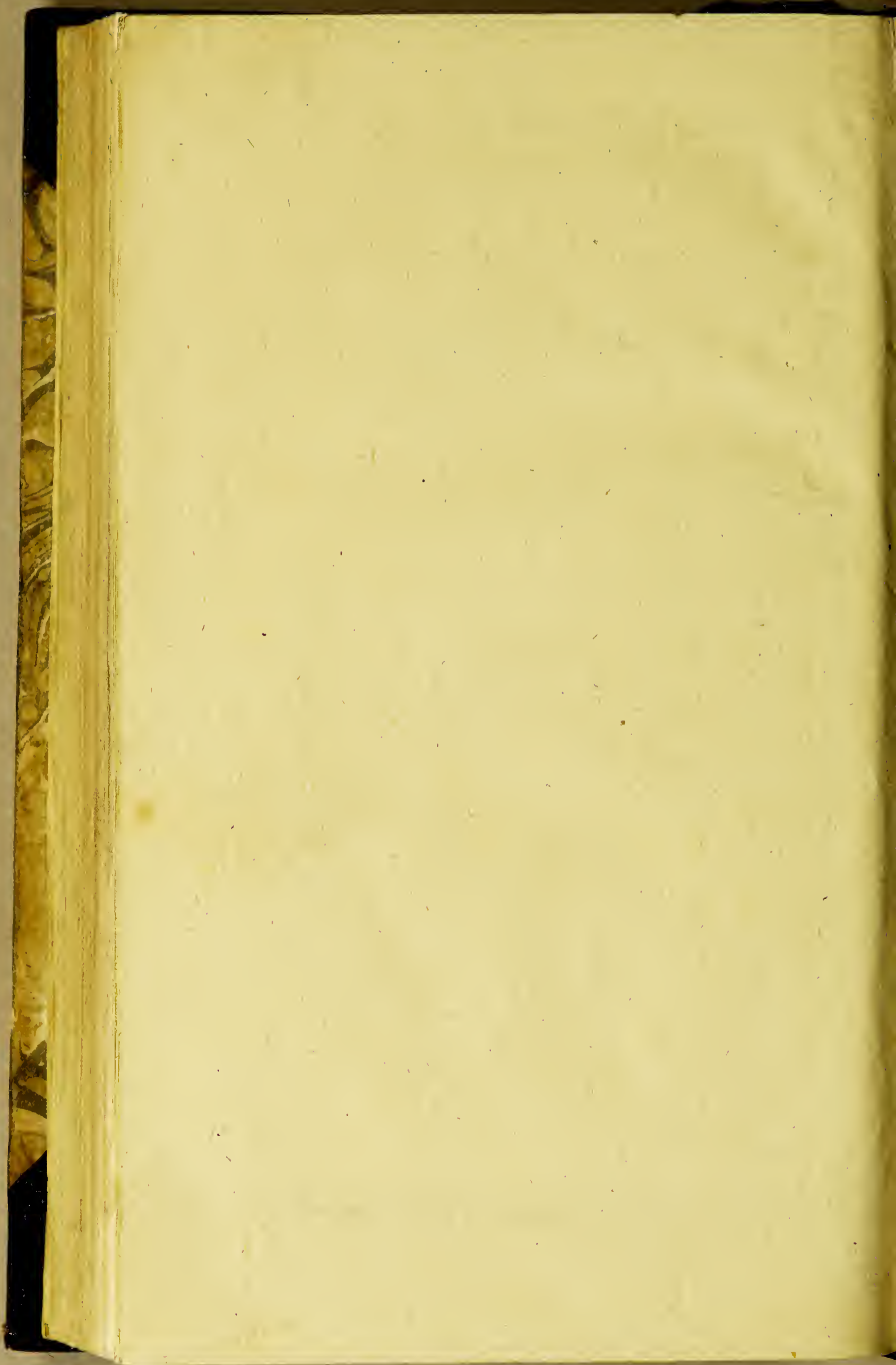












E 783

R 274

v. 6

